TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 171 — 42 PAGES — MERCREDI 12 OCTOBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,55 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Un avion tchécoslovaque est détourné vers Francfort

LIRE PAGE 42

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La rentrée de l'Istiqlal dans le gouvernement marocain

Après une cure d'opposition de près de quinze ans, parfois marquée par une sévère répression, le parti de l'Istiqlal revient aux affaires au Maroc. Qui plus est, sa présence au sein du gouvernement présenté lundi 10 octobre au roi par le premier ministre, M. Ahmed Osman, est loin d'être symbolique. Successeur d'Allal El Fassi à la tête de la grande formation nationaliste, M° M'Hamed Boucetta s'est vu confier le portefeuille des affaires étrangères, poste particulièrement délicat en raison de la persistance du conflit du Sahara occidental.

Sept autres membres de l'Istiqlal sont ministres ou secrétaires d'État. Il y a seulement un an, une telle situation aurait paru inimaginable. C'est dire toute l'ampleur du succès remporté par le roi Hassan II, dont les efforts pour rétablir les institutions parlementaires, *longtemps* suspendues après les coups de force qui avaient ébranlé le régime, sont aujourd'hui récompensés.

Le souverain aurait pu se contenter de faire appel à des personnalités sans étiquette ou à des « indépendants » pour former l'équipe gouvernementale. Ces derniers, avec 141 sièges sur 264, détiennent à eux seuls la majorité absolue au Parlement. *En faisant participer* au cabinet le Mouvement populaire — qui n'a jamais contesté le régime — et plus encore l'Istiqlal, le roi a voulu à un moment particulièrement délicat de l'histoire du pays, poursuivre sa politique d'union nationale autour du trône inaugurée au moment de la « marche verte » lancée en novembre 1975 pour la récupération des « provinces marocaines spoliées » du Sahara occidental. L'Istiqlal, depuis cette période, n'a cessé de se rapprocher du Palais, distendant peu à peu ses liens avec les autres formations d'opposition, et surtout avec l'Union socialiste des forces populaires, dirigée par M° Abderrahim Bouabid.

L'U.S.F.P. a suivi un chemin inverse à celui de l'Istiqlal. Pris pour cible lors des élections législatives de juin, à la fois par les « indépendants » et par son ancien allié, le parti de M° Bouabid n'a obtenu que seize sièges au Parlement, et son chef a subi un cuisant échec à Agadir. L'U.S.F.P. se retrouve amoindrie et isolée, et va constituer *désormais l'essentiel d'une* opposition où elle se retrouve en compagnie du Parti du progrès et du socialisme de M. Ali Yata (communiste) avec qui elle a toujours voulu garder ses distances.

M° Boucetta a-t-il choisi une voie plus facile en revenant aux affaires ? Rien n'est moins certain. Son parti a toujours été un farouche défenseur de la souveraineté nationale, assumant sur ce point, avec fidélité, l'héritage d'Allal El Fassi, chantre d'un « Grand Maroc » s'étendant jusqu'au Sénégal. Ces prétentions ne sont plus, officiellement du moins, à l'ordre du jour. Mais l'Istiqlal n'a pas approuvé l'accord d'Ifrane de 1972, signé par le roi Hassan II et le président Boumediène, qui reconnaît à l'Algérie la possession de Tindouf.

En associant l'Istiqlal au pouvoir, le souverain peut espérer ne pas être *débordé* par des surenchères nationalistes. C'est donc une partie délicate que va devoir jouer M° Boucetta. Sur le plan intérieur, les ministres de l'Istiqlal vont devoir affronter, comme leurs autres collègues, une situation économique et sociale préoccupante, marquée par une hausse vertigineuse des prix, le déficit croissant de la balance commerciale, la spéculation immobilière et foncière et l'accroissement des dépenses militaires.

Le nouveau gouvernement aura-t-il les moyens de réaliser les réformes de structure qui permettraient de venir à bout de ces problèmes ? On peut se demander si, en acceptant d'être associée au pouvoir, l'Istiqlal ne devra pas cautionner une politique qu'il a jusqu'à présent condamnée.

(Lire nos informations page 5.)

Les tractations au Proche-Orient

• M. Moshé Dayan réaffirme les positions « dures » de Jérusalem
• La Syrie n'ira pas à Genève si l'O.L.P. en est exclue

M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères, devait présenter ce mardi 11 octobre, au cabinet israélien, le résultat de ses entretiens avec le président Carter, et les propositions américaines concernant la convocation de la conférence de Genève selon des modalités encore tenues secrètes. M. Menahem Begin, premier ministre israélien, qui a quitté mardi matin l'hôpital, devait présider cette très importante réunion.

Avant de regagner Jérusalem, M. Dayan a prononcé un nouveau discours devant l'Assemblée générale de l'ONU et tenu une conférence de presse au cours desquels il a réaffirmé avec vigueur et sans la moindre concession, les positions « dures » de Jérusalem. Il a notamment affirmé que les Israéliens n'iraient pas à Genève si les pays arabes insistaient pour obtenir la présence de l'O.L.P. à la table de négociation. La Syrie a, en revanche, fait savoir qu'elle ne participera pas à la conférence si l'O.L.P. en est exclue.

A Paris, M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a été reçu lundi après-midi par M. Giscard d'Estaing. A l'issue de cette entrevue, le chef de la diplomatie égyptienne a déclaré qu'il avait informé le président de la République « des derniers développements de la situation et de ses entretiens à Washington ».

M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, a déclaré dans une interview publiée lundi 10 octobre par le quotidien *Al Arab* de Qatar, que la Syrie « *refusera catégoriquement de se rendre à la conférence de Genève sur le Proche-Orient si l'O.L.P. en est exclue* ». Le chef de la diplomatie syrienne a assuré qu'il avait informé le président Carter de cette décision.

A Damas, la presse se montre pessimiste au sujet d'une possible reconvocation de la conférence de Genève. Le quotidien *Al Baas*, organe du parti au pouvoir, n'exclut pas une cinquième guerre israélo-arabe. Il se fonde sur la déclaration américano-israélienne, qui lui semble constituer un « *changement brusque* » dans l'attitude américaine et encourager l'intransigeance des dirigeants israéliens.

Le président Assad a reçu lundi MM. Abou Ayad et Abou Maher, deux membres influents du Fath. A l'issue de cet entretien, M. Abou Ayad a rappelé les principaux points de la position de son mouvement face à la crise du Proche-Orient. « *L'O.L.P.*, a-t-il dit, *est le représentant unique et légitime du peuple palestinien et nous n'accepterons ni manœuvres ni marchandages à ce sujet.* » Il a répété d'autre part le « *refus catégorique* » de son mouvement d'assister à une conférence internationale dont la base serait la résolution 242 du Conseil de sécurité, texte qui, a-t-il dit, « *ne traite pas de notre problème* ».

L'O.L.P. n'a pas encore défini officiellement sa position au sujet *du document de travail israélo-américain.* Celle-ci sera vraisemblablement rendue publique à l'issue d'une prochaine réunion du conseil central de l'organisation palestinienne. On note cependant un net durcissement du ton des dirigeants palestiniens à l'égard des États-Unis. Dimanche, M. Hani el Hassan, l'un des plus proches conseillers de M. Yasser Arafat, a accusé Washington de chercher à « *diviser le peuple palestinien en le dressant contre ses dirigeants* ». « *Les États-Unis*, a-t-il dit, *veulent lever le siège auquel est soumis l'ennemi sioniste, pour qu'il étende son emprise économique et culturelle sur la région. Notre réponse doit être : non à la reconnaissance de l'État d'Israël.* »

(Lire nos informations page 5.)

Le désaccord entre le P.C. et le P.S.

La stratégie électorale constitue un élément des controverses

Le bureau politique du P.C.F. a estimé lundi 10 octobre que la résolution adoptée la veille, à l'unanimité, par le comité directeur du parti socialiste « ne contient aucune ouverture et n'apporte malheureusement aucun élément nouveau susceptible de débloquer la situation ». Il explique que l'initiative des socialistes constitue une « tentative visiblement destinée à régler des problèmes internes », et il reproche aux amis de M. Mitterrand de « se consacrer exclusivement à la satisfaction de leurs ambitions électorales ».

Devant le comité directeur du P.S., M. Mitterrand avait précisé les positions de son parti en ce qui concerne les élections législatives de mars 1978.

La situation restant figée du côté politique, du côté syndical, la C.G.T. a indiqué qu'elle ne comptait pas, à l'inverse de la C.F.D.T., rencontrer les directions des partis signataires du programme commun.

Le programme commun de gouvernement est, pour des millions de Français, un symbole et un espoir depuis juin 1972. Le symbole de l'union de la gauche et l'espoir d'un changement de société. Aujourd'hui, *dépourvue de programme commun*, la gauche se voit menacée par ses démons traditionnels qui ont nom sectarisme, du côté communiste, et électoralisme, du côté socialiste.

Le rapport présenté par M. Georges Marchais devant le comité central de son parti, le 5 octobre, et la résolution adoptée, lundi 10 octobre, par le bureau politique, ne se bornent plus à prendre acte des divergences qui subsistaient entre socialistes et communistes lors de l'interruption des négociations au « sommet ». On revient en arrière en replaçant parmi les désaccords des problèmes, comme l'augmentation des allocations familiales, sur lesquels le principe d'un *compromis avait été arrêté* lors des discussions entre les délégations des trois formations signataires du programme commun.

La direction du P.C.F. n'a pas, d'autre part, voulu retenir les quelques ouvertures effectuées par les socialistes dans la résolution de leur comité directeur.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 14.)

Le budget 1978

M. Barre s'oppose aux députés sur plusieurs projets fiscaux

A l'Assemblée nationale, l'examen du projet de loi de finances pour 1978, qui débute mercredi 12 octobre avec l'intervention du rapporteur général, M. Maurice Papon (R.P.R.), et du premier ministre, M. Raymond Barre, est préfacé, ce mardi après-midi, par une présentation audiovisuelle du budget, dont M. Robert Boulin, ministre de l'économie et des finances, exposera les grandes lignes aux députés et aux journalistes.

Auparavant, M. Barre se rendra devant le groupe R.P.R., à l'invitation de son président, M. Claude Labbé, pour défendre le projet de budget, dont plusieurs dispositions fiscales ont été repoussées en commission des finances.

Dans son rapport introductif, M. Papon estime que « *le budget prévu pour 1978 n'est en rien un instrument propre à maîtriser les incertitudes de la situation économique* ». Tout en reconnaissant que des résultats positifs ont déjà été obtenus (stabilisation du franc, maintien relatif du pouvoir d'achat, amélioration de la balance de nos échanges), il observe que « *le niveau du chômage s'est relevé d'une manière inquiétante pour la nation* ». M. Papon se demande si « *le réglage conjoncturel n'est pas trop restrictif* ». « *La diète assainit*, constate-t-il, *elle ne doit pas affamer.* »

Le débat sur la première partie de la loi de finances, qui concernera les dépenses globales de l'État et les recettes, donnera lieu notamment à plusieurs discussions, qu'on peut prévoir vives, à propos des aménagements fiscaux proposés par M. Barre. Bien que la commission des finances de l'Assemblée ait adopté le barème de l'impôt sur les revenus proposé par le gouvernement, l'opposition — soutenue par certains députés de la majorité ? — cherchera à obtenir une indexation stricte de ce barème sur la hausse des prix, de façon qu'à pouvoir d'achat constant les contribuables n'aient pas à payer plus d'impôt. L'extension de l'abattement de 10 % sur le revenu imposable en faveur des personnes âgées ne fait pas problème, mais le rapprochement des conditions d'imposition des non-salariés et des salariés donnera lieu à contestation en raison de la persistance de la fraude fiscale, très fréquente chez les non-salariés.

Lire page 10 l'article d'ALAIN VERNHOLES

Le maréchal Tito à Paris

Le maréchal Tito est attendu à Paris, mercredi 12 octobre, à 15 h. 30. Peu après son arrivée, il aura en l'hôtel Marigny — sa résidence pendant son voyage officiel — un premier entretien avec M. Giscard d'Estaing. Le soir, le président de la République et Mme Giscard d'Estaing donneront un dîner en l'honneur de leur hôte.

Jeudi, en fin de matinée, le chef d'État yougoslave déposera une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu. En fin d'après-midi, à l'Élysée, il aura un second entretien avec M. Giscard d'Estaing. Après un dîner privé, il assistera à un spectacle de ballets au château de Versailles.

Le vieil homme de la Yougoslavie

I. — LE CALME DES MARÉES BASSES

De notre envoyé spécial BERNARD FÉRON

Belgrade. — On le disait l'an dernier bien fatigué. N'avait-il pas, sur les conseils impératifs de ses médecins, décommandé la visite que devait lui faire M. Giscard d'Estaing, ajourné d'autres *rendez-vous* avec des *hommes* d'État ? Déjà la Constitution avait été adaptée à son âge. Il était déchargé des tâches protocolaires qui le fatiguaient sans nécessité absolue. Il resterait président à vie, mais serait-il en mesure d'exercer *réellement* son mandat ?

Maintenant le maréchal Tito semble avoir retrouvé toute sa vigueur. Le voici pris d'une frénésie de voyages. Il passe une partie de l'été en U.R.S.S., en Corée du Nord, en Chine, pense à ses prochains déplacements en France, au Portugal, puis aux États-Unis. Depuis son retour, il n'apparaît guère à Belgrade, non parce qu'il se repose, mais parce qu'il court le pays. Le vieux sage qui laissait à d'autres la charge de toutes les affaires courantes ne se contente plus de raconter ses souvenirs, de fixer l'orientation générale. Il a ressaisi le gouvernail.

La reprise en mains date il est vrai de 1971-1972. A ce moment, un débat public et fascinant s'était ouvert entre les groupes et les hommes qui exerçaient le pouvoir à Belgrade et dans les Républiques. La presse se faisait l'écho des divergences des politiciens. Une façon de démocratie s'instaurait, tout à fait insolite dans un pays dont les chefs révèrent le marxisme-léninisme. La Ligue des communistes était toujours le parti unique, mais n'y avait-il pas six partis différents, un par République (1) ?

Le maréchal s'inquiéta. Cette effervescence provoquait des chamailleries qu'il jugeait dangereuses. Les réactionnaires de tout poil, des aventuriers, n'allaient-ils pas, à la faveur de ce tohu-bohu, mettre en péril les conquêtes du régime ? Des puissances étrangères ne jetteraient-elles pas leurs filets pour pêcher en eau trouble ? Le président se lança dans la mêlée, écarta les empêcheurs de gouverner en rond, balaya ceux *qui incarnaient à ses yeux* le nationalisme ou le chauvinisme, le libéralisme, le technocratisme. Les hommes de haute qualité furent aussi ramenés sur le rivage. Les divergences s'estompèrent. Le vent parfois tonifiant tomba.

(Lire la suite page 7.)

(1) Rappelons qu'il y a six Républiques fédérées en Yougoslavie : Serbie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Croatie, Slovénie, Macédoine. A l'intérieur de la République de Serbie se trouvent deux régions autonomes : le Kossovo à majorité albanaise et la Voïvodine à majorité hongroise.

AU JOUR LE JOUR

ARRIMAGE

Après un vol d'approche de dizaines de milliers de kilomètres, Saliout et Soyouz n'étaient plus qu'à 120 mètres l'un de l'autre quand il fallut renoncer à l'arrimage.

La chose est d'autant plus intéressante qu'il s'agissait, en somme, de réactualiser le programme spatial, ses équipements et ses procédures.

Maintenant, l'un est toujours sur son ancienne orbite, l'autre a rejoint sa base, et des espaces immenses les séparent.

Cela dit, qu'on se rassure ou qu'on s'inquiète : on investit trop dans un programme spatial pour jamais y renoncer. Certes, un nouveau lancement ne se fait pas du jour au lendemain, mais les cosmonautes seront-ils au rendez-vous avant que le compte à rebours soit achevé ?

ROBERT ESCARPIT.

« LÉON BLUM », de Jean Lacouture

L'anti-Machiavel

Ce poing nu qu'on verrait mieux ganté de gris, ce cœur de Juste sous la pochette tombante de l'esthète, ce regard brouillé par le lorgnon de myope, cette voix résolue que brisaient soudain les scrupules, les Français n'en garderaient pas un tel souvenir, haineux ou attendri, s'ils n'y retrouvaient, au-delà d'une aventure exemplaire, le problème clef de notre temps : que peuvent la culture humaniste dans l'action et la morale en politique ?

Cette interrogation court tout au long du *Blum* de Jean Lacouture et en fait la réussite, sans que l'essayiste supplante jamais l'historien. Déjà son *Malraux* cernait, à force de précision, les rapports mystérieux du réel et de l'imagination romanesque. Depuis la fin des guerres coloniales dont il a été un des témoins les plus sûrs, Lacouture met ainsi sa passion du vécu et son art des synthèses à faire surgir, d'un réseau de biographies fouillées *à la manière anglo-saxonne — De Gaulle, Ho Chi Minh, Nasser, Malraux*, bientôt Mauriac, — quelque chose comme l'esprit du siècle.

De cet esprit, Blum passe pour incarner la part d'angélisme voué à l'échec. Cela relève de la médisance qui lui a toujours fait cortège. Vichy ne s'y trompera pas, en l'accusant personnellement d'avoir « inoculé » au pays ce « venin » : l'espérance. Qu'il ait favorisé ou entravé les virtualités révolutionnaires de 1936 — ce débat d'école ne sera jamais clos, — le fait est que l'« embellie » du Front populaire et ses conquêtes sociales n'auraient pas marqué, sans Blum, ce que Lacouture appelle « *une des plus hautes saisons de l'histoire de France* ». Mais il est vrai aussi qu'après chaque pas en avant, et parfois en même temps qu'il risquait ce pas, le leader socialiste a donné le sentiment d'un recul effarouché.

Plus que ses actes, souvent hardis et jamais reniés, ce sont ses propos qui ont produit cette impression. Avec une franchise qui paraît ahurissante en nos temps de morgue technicienne et que le souci d'efficacité aurait dû modérer, Blum a toujours pris l'opinion à témoin de ses doutes et attendu d'elle qu'elle l'en délivre. Le timide émoi où le jette, dès 1929, la perspective du pouvoir ne le quitte pas quand il y accède. « *Je ne pense pas : éloignez de moi ce calice !* », jure-t-il après les élections victorieuses de 1936, mais c'est déjà trop dire. « *Ai-je les qualités d'un chef dans une bataille aussi difficile ?* », s'interroge-t-il devant les écueils, au risque de les aggraver.

B. POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 15.)

idées

Les grilles du temps

Un entretien avec Pierre Bourdieu

II. — La culture, pour qui et pourquoi ?

Sociologue, M. Pierre Bourdieu enseigne à l'École pratique des hautes études et dirige la revue « Actes de la recherche en sciences sociales ».

Dans la première partie de l'entretien qu'il nous a accordé pour « Les grilles du temps (« le Monde » du 11 octobre), il examinait les conditions dans lesquelles est émis et perçu le message politique et l'exercice par les citoyens de leur « droit à la parole ». Il répond, dans cette seconde partie de l'entretien, aux questions relatives à l'enseignement et à la culture.

● *Voulez-vous que nous essayions maintenant d'en venir aux problèmes de culture, qui sont au centre de vos recherches. Cette difficulté de communication que vous évoquiez à propos de la politique, n'est-elle pas encore plus sensible en ce qui concerne la jeunesse, dans l'enseignement et hors de l'enseignement ?*

— Je pense que beaucoup de problèmes que l'on pose à propos de la jeunesse pourraient être formulés en termes plus précis, plus rigoureux si l'on interrogeait le *système d'enseignement*, et en particulier les rapports du système d'enseignement avec l'appareil de *production économique*. Le malaise, pour ne pas dire la révolte, des jeunes s'explique en *grande partie par le décalage* entre le rythme d'évolution du système scolaire et le rythme d'évolution du *monde* qui l'entoure. L'institution scolaire, pour des raisons qu'il serait trop long de rappeler, *se caractérise* par une extraordinaire inertie. Mais ce n'est pas tout : je pense que la crise dans laquelle se trouve jeté un système d'enseignement qui, ne sachant plus ce qu'il doit enseigner *ni* comment l'enseigner, le français écrit ou le français oral, la littérature contemporaine ou la littérature classique, les langues mortes ou les langues vivantes, etc., enseigne un peu de tout, à tout hasard, et qui fait coexister des professeurs qui dictent des résumés (à l'âge de la télévision...) et d'autres qui tentent des expériences originales — et désespérées, — cette *crise* est le reflet direct d'une crise plus profonde. Si le système d'enseignement *offre aux jeunes adolescents* l'image d'un monde triste et vieux, c'est que ceux qui dominent ce *monde — et qu'il faut se garder* d'identifier aux adultes dans leur ensemble ou aux professeurs — *ne savent plus ce qui mérite d'être* transmis et ne savent même pas qu'ils ne le savent plus.

● *Et les professeurs ? Ne leur appartient-il pas de proposer une nouvelle culture ?*

— Oui. On pourrait l'imaginer. Mais pour s'en tenir à la réalité, il faut voir un corps divisé, pour ne pas dire déchiré par la lutte des prétentions distinctives, accroché à des hiérarchies statutaires qui ne correspondent que rarement à des hiérarchies scientifiques et tout entier occupé, en plus d'un cas, à survivre et à se justifier d'exister. C'est ainsi que l'épreuve de 68 et la découverte que la France n'est pas le nombril du monde scientifique ont déchaîné, au niveau de l'enseignement supérieur cette fois, une querelle des anciens et des modernes qui oppose presque toujours le vrai paléo et le faux néo. C'est l'agrégation revendiquée par les disciplines qui avaient le bonheur de l'ignorer (nous avons *maintenant* une agrégation de sciences sociales) ; c'est le colloque interdisciplinaire et international instauré en rituel d'exorcisme par les disciplines les plus dépassées, etc.

● *Vous pensez que la jeunesse est triste...*

— Si la phrase de Nizan, « *j'avais vingt ans, je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie* », reste aussi *vraie aujourd'hui qu'hier*, c'est, entre autres choses, parce qu'il est particulièrement insupportable, à *l'âge des projets*, de *découvrir* l'absence de projets explicites ou systématiques sur l'essentiel. En *l'absence de tels projets*, il ne reste que la compétition pure, plus acharnée que jamais, l'accumulation de savoirs retenus pour leur efficacité sélective ou leurs effets de dressage plus que pour leur *usage social* ou leurs vertus formatrices.

● *Mais vous évoquiez aussi le problème de l'ajustement du système d'enseignement à la vie économique...*

— Bien sûr, il ne s'agit pas de reprendre la *déploration* intéressée des chefs d'entreprise qui, lorsqu'ils dénoncent l'inadaptation *du système d'enseignement*, lui reprochent en fait de produire des travailleurs moins dociles qu'ils *ne voudraient et moins enclins* à accepter de vendre au rabais la force de travail garantie par les titres *scolaires*. *La logique propre* du système d'enseignement et surtout des relations entre le système d'enseignement et *le système économique* fait que la discordance s'est considérablement accrue entre ce que valaient *les titres* à l'époque antérieure, c'est-à-dire les postes qu'ils permettaient d'occuper, et ce qu'*ils* valent aujourd'hui sur un marché du travail où ces mêmes titres sont offerts en nombre infiniment plus grand. Ce décalage étant, bien sûr, d'autant plus important que les porteurs de titres sont issus de familles plus démunies économiquement et culturellement, donc moins capables de faire valoir les titres par des relations, des appuis, des recommandations qui sont, en plus d'un cas, la condition cachée du bon rendement des titres.

Enseignement et économie

● *Ce que vous décrivez est une sorte d'inflation des titres scolaires.*

— Une enquête de 1970, a montré qu'aux Etats-Unis 40 % des ouvriers blancs et 30 % des ouvriers noirs avaient fait des études secondaires. De même, en France, la part des bacheliers ne cesse de croître, même parmi les O.S. Cela signifie que ceux qui viennent de recevoir leurs titres, c'est-à-dire les jeunes et, parmi eux, ceux qui sont le moins en mesure de les faire valoir, c'est-à-dire les jeunes issus des classes populaires, sont *fondés* à penser qu'on leur a « refilé » des assignats. Et ceux qui ne doivent qu'à leurs titres leurs positions économique, sociale ou politique sont assez mal placés pour venir leur reprocher de ne pas accepter les emplois qu'on leur offre...

Il va de soi que la dévaluation est très inégale selon les titres, c'est-à-dire selon la force des groupes qui doivent leur valeur à ces titres : il suffit de penser au doctorat de médecine ou au titre d'élève de l'ENA. A quoi il faut ajouter, bien sûr, tous ceux qui sont sortis de l'école sans titres et qui, parce qu'ils ont fait au moins un temps l'expérience d'une existence quasi étudiante, jusque-là réservée aux adolescents bourgeois, sont sans doute moins et moins souvent enclins que leurs aînés à accepter comme allant de soi *le* destin professionnel et social auquel ils sont voués.

● *Oui, vous avez au fond annoncé cela dès 1964 dans* Les Héritiers *où vous montriez qu'une démocratisation réelle de l'enseignement ne dépendait pas seulement de facteurs économiques. Puis il y a eu mai 68 et une cascade de réformes ou de pseudo-réformes. Et aujourd'hui, en est-on au même point ?*

— Nous avons pu analyser les données d'une enquête réalisée peu après 1968, par l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique. Les réponses produites par le groupe de pression que l'interrogation même avait mobilisé — et qui se recrutait, presque exclusivement, parmi les usagers passés ou présents de l'enseignement supérieur — permettaient d'augurer ce qu'il adviendrait des réformes (qui ne touchaient d'ailleurs à rien d'essentiels).

» Les souhaits de cette population d'utilisateurs privilégiés qui, par le fait même de prendre la parole sur le système scolaire, affirmaient leur prétention à en contrôler le devenir, ont été *complètement exaucés*. *La plupart* des innovations intéressantes (qui préexistaient aux réformes, comme *les IREM*) sont rentrées dans l'ordre ; nous avons toujours l'agrégation, le latin, la thèse fleuve et, bien sûr, les grandes écoles et autres curiosités que le monde nous envie...

● *C'était du corporatisme ou du conservatisme ?*

En fait, c'est de l'intérêt bien compris. La culture et, plus encore, le titre scolaire, représentent une forme de capital : c'est le produit d'un investissement (au sens de l'économie et de la psychanalyse) qui doit produire du profit. Et les détenteurs de titres défendent leur capital et leurs profits en défendant l'institution qui garantit leur capital. On comprend que les *défenseurs les plus acharnés du* système ancien se soient recrutés surtout parmi les professeurs de *lettres classiques* : ce sont des gens dont la culture ne peut fonctionner comme capital que *pour autant que se perpétue* le marché artificiel qu'offre à leurs produits l'agrégation correspondante. La métaphore économique n'a donc rien d'abusif (sauf pour ceux qui identifient la culture au sacré, comme nous le faisons tous, plus ou moins). Ceux qui détiennent des titres ou des compétences soudain dévalués (comme la connaissance du latin ou la « culture générale » que véhiculait le système d'enseignement français) ne peuvent même pas se retourner contre le sytème dont ils sont les victimes et qui leur a offert, au coût le plus élevé, une culture périmée, sans mettre en jeu ce qui leur reste de valeur.

● *Vous évoquez le problème des enseignants. Mais il y a aussi le problème des familles.*

— Oui, évidemment. La conservation n'est pas l'effet mécanique *de mécanismes. Je ne vois pas* l'École comme une sorte de machine infernale qui sélectionnerait *les enfants selon des lois* sociales prévues à l'avance. Ce que l'observation statistique enregistre est la *résultante* d'une foule de stratégies individuelles qui, même si elles ne se vivent pas comme telles, sont *toutes* des stratégies de placement, choix de l'établissement, choix de la section, choix de bonnes vacances linguistiques, etc. Tous ces choix individuels une fois agrégés et cumulés, finissent par s'exprimer dans les régularités statistiques attachées à chaque classe sociale.

● *Donc, faire changer tout cela, quel que soit le pouvoir politique, quelles que soient ses bonnes intentions, ce sera long et difficile...*

— C'est évident. Sans jamais autoriser le sociologisme, qui décrit ce qui est comme inévitable, ou nécessaire — au double sens, — la connaissance sociologique n'engage pas à l'utopisme.

● *En fait, on considère souvent les sociologues comme des chefs d'orchestre clandestins de la réalité sociale, comme des maîtres d'œuvre un peu démoniaques qui favorisent ou empêchent l'évolution.*

— C'est surestimer terriblement le pouvoir des sociologues. Mais cette image a un fondement sociologique. En effet, la représentation légitime du monde social est un enjeu de luttes, et tenter d'imposer une vision du monde social, c'est affirmer une prétention à exercer une forme de pouvoir sur ce monde. En ce sens, la sociologie pourrait être une manière de conduire la politique par d'autres moyens. Ce pouvoir, celui des intellectuels et des responsables de partis par exemple, est particulièrement visible dans les situations confuses, indécidables, comme les situations de crise (celles qui, l'histoire des religions le montre, appellent le discours prophétique) : dans ce cas, la prévision est une *self-fulfilling prophecy*, un discours sur l'avenir qui contribue à faire advenir ce qu'il annonce. Les prévisions sont toujours des instruments de pouvoir : prévoir l'avenir des autres, c'est se donner un pouvoir sur eux. Il suffit de penser à l'effet qu'a exercé sur le destin des paysans le discours des planificateurs qui prophétisait leur disparition, c'est-à-dire, prédisait et préconisait à la fois leur devenir probable : convaincre un groupe de son déclin, c'est contribuer à accélérer ce déclin. Celui qui dit ce qui va être contribue à faire être ce qu'il dit. La politique parle presque toujours un langage approximatif, un langage qui contribue à faire ce qu'il dit, à faire exister ce qu'il énonce. Par suite, lors même qu'il parle ou s'efforce de parler un langage « constatif », lors même qu'il ne fait qu'énoncer ce qui est, le sociologue peut paraître contribuer à faire être ce qui est, en déguisant en constat ce qui est en fait une volonté ou un souhait.

● *Par exemple, quand vous parlez de culture, on est tenté de vous demander de proposer une nouvelle définition de la culture.*

— Tout ce que je puis dire, c'est ce que fait la culture ou ce qu'on fait de la culture. La culture est, à tous les moments, l'enjeu d'une lutte. Ce qui se comprend, parce que, à travers l'idée de culture ou d'excellence humaine (l'homme cultivé, c'est, dans toutes les sociétés, l'homme accompli), ce qui est en cause *et en jeu*, c'est la dignité humaine. Cela signifie que, dans une société divisée en classes, les gens *dépourvus* de culture sont et se sentent atteints dans leur dignité, dans leur humanité, dans *leur être*. Ceux qui possèdent ou croient posséder la culture (la croyance en ces affaires est l'essentiel) oublient presque toujours toutes les souffrances, toutes les humiliations, qui s'accomplissent au *nom* de la culture. La culture est hiérarchisée et elle hiérarchise : comme un mobilier ou un vêtement, qui indique immédiatement en quel point de la hiérarchie sociale ou culturelle se situe son propriétaire. Ce n'est pas seulement sur le terrain de la politique que la culture et le respect qu'elle inspire réduisent au silence ceux qui en sont dépourvus. Mais, pour faire voir complètement l'enjeu des luttes à propos de la culture, il faudrait rappeler toutes les illusions qui résultent du *fait* que la culture s'incorpore, qu'elle fait corps avec son porteur, apparaissant ainsi comme la plus naturelle et la plus personnelle des propriétés, donc la plus légitime.

● *Ceci, comme vous l'avez montré, est tout particulièrement vrai en matière de langage.*

— Bien sûr. De là le silence de ceux qui n'ont de choix qu'entre le langage emprunté ou le franc-parler et l'assurance de ceux qui peuvent toujours compter sur ce que l'on appelle leur « aisance » ou leur « distinction naturelle »

Dire son mot

● *Nous sommes presque revenus à notre point de départ qui était le discours politique. La clé de la politique, c'est d'abord une question de langage.*

— Oui, je crois que, quand on parle de linguistique, on devrait toujours penser qu'il s'agit aussi *de politique*, et que, quand *on* parle de politique, on devrait toujours penser qu'il s'agit aussi *de langage*. La *compétence politique*, si tant est qu'il en existe une définition universelle, consiste sans doute *dans* la capacité de parler en termes universels de problèmes particuliers, de vivre un débauchage, un licenciement, une injustice, un accident du travail non pas comme un accident individuel, comme une aventure personnelle, mais comme une aventure collective, commune à une classe. Cette universalisation n'est possible que par le langage, par l'accès à un discours général sur le monde social. C'est pourquoi la politique a partie liée avec le langage. Et si l'on veut, là encore, introduire un peu d'utopie pour atténuer la tristesse du discours sociologique, on peut, sans trop de naïveté, se convaincre qu'il n'est pas inutile de se battre à propos des mots, à propos de l'honnêteté et de la rigueur dans l'usage des mots, pour le franc parler et le parler franc. Plus, il vaut la peine de se battre pour faire connaître le droit universel à la parole, à une parole capable d'assurer le retour du refoulé social. Le militant n'est pas seulement (voilà un bel exemple de langage politique, c'est-à-dire performatif), je veux dire, le militant ne *devrait pas* être quelqu'un qui colle des affiches ou qui exécute des mots d'ordre, mais quelqu'un qui a son *mot à dire et qui dit son mot*, qui s'exprime et qui demande à être exprimé, qui contrôle ce *qu'on dit*, ce *qu'on fait* et ce *qu'on* lui fait dire.

FIN

Propos recueillis par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

Correspondance

LE TRAVAIL

M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail, nous écrit à propos de l'article d'André Fontaine « Travailler moins ? ».

Vous avez cité un propos de James Grant, évoquant l'œuvre du B.I.T. et j'ai pensé qu'il vous intéresserait sans doute de connaître *plus en détail* les *résultats* des travaux que nous menons sur ces questions dans un esprit très proche des préoccupations dont vous faites état dans votre propre analyse.

En effet, conscient, dès 1969 (*fin de la première décennie de* développement), de la gravité que revêtaient le chômage et le sous-emploi, surtout dans les pays en voie de développement à l'époque, le Bureau s'est engagé dans un vigoureux programme de *recherche et d'action*.

Tandis que par des études statistiques nous tentions de dégager *les données du problème et arri*vions à la conclusion que le nombre des chômeurs s'élève actuellement dans le monde à trois cent millions et qu'il faudra, compte tenu de l'entrée dans la vie active de nouvelles classes d'âges, créer dans le monde, d'ici l'an 2000, un milliard d'emplois, nous avons répondu à l'appel d'un certain *nombre de gouvernements* (Colombie, Iran, Sri-Lanka, Philippines, République Dominicaine, Soudan...) qui ont *souhaité* que des spécialistes du Bureau international du travail soient associés à la rédaction de leurs plans de développement pour les orienter dans un sens qui soit aussi favorable que possible à la création d'emplois.

L'expérience acquise par l'observation des diverses situations nationales, comme la synthèse que nous en faisions à Genève, ont été rassemblées dans le rapport intitulé « L'emploi, la croissance et les besoins essentiels », que j'ai *soumis à la Conférence* mondiale de l'emploi, convoquée à Genève l'an dernier par l'O.I.T. et que votre collaboratrice, Joanine Roy, a suivi avec beaucoup de soin. Les représentants gouvernementaux, mais aussi employeurs et travailleurs des cent trent-cinq Etats membres de l'Organisation, s'y sont exprimés.

Il apparaît, en effet, de plus en plus clairement que le chômage qui sévit actuellement dans les pays industrialisés ne peut *plus — comme vous l'avez vous-*même souligné — être isolé de l'environnement mondial et qu'une approche concertée et négociée est indispensable entre les pays du Nord et du Sud, comme entre ceux de l'Est et de *l'Ouest*.

Mais au-delà, vous avez bien mis l'accent sur le fait que dans les pays industrialisés la notion de plein emploi, telle qu'elle était à peu près unanimement admise il y a dix ou quinze ans, devra être substantiellement modifiée et qu'un retour à la pleine utilisation de la main-d'œuvre impli*quera une transformation de la* nature et des conditions du travail.

Le B.I.T. s'interroge depuis plusieurs mois sur la corrélation entre l'emploi et les conditions de travail. Un article donnant une vue assez schématique des réflexions en cours sera très prochainement communiqué à la presse par la voie de notre bulletin *Information O.I.T.*

LE TAYLORISME

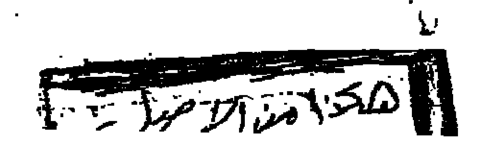
A la suite de l'interview de Georges Friedmann, (le Monde des 20 et 21 septembre), nous publions cet extrait d'une correspondance que nous avons reçue :

S'il est indiscutable que la fameuse dichotomie taylorienne entre, d'une part, les concepteurs, et, d'autre part, les exécuteurs est *considérée par beaucoup de behavioral scientists* depuis l'Ecole des relations humaines et le Mouvement behavioriste comme une des principales sources de l'aliénation des travailleurs, il faut néanmoins se garder d'attribuer au taylorisme tous les maux du *monde* du travail. Avant de parler de malédiction, il convient tout d'abord de replacer le système de Taylor dans son contexte socio-économique et surtout philosophique. Au-delà de l'organisation scientifique du travail, le *système de Taylor* avait l'ambition de réconcilier le management et les travailleurs au sein d'un nouveau contrat social industriel. Grâce à l'adoption de son système, management et travailleurs contribueraient à l'augmentation du gâteau économique, augmentation qui devait se traduire, dans l'esprit de Taylor, par une *hausse des profits* pour la compagnie et une hausse des salaires pour les travailleurs.

Il est bon de remarquer à cet égard que Taylor, dans sa déposition devant la commission spéciale de la Chambre des représentants en 1912, déclara que les travailleurs étaient justifiés de restreindre leur production aussi longtemps que l'augmentation de productivité n'était pas reflétée dans une augmentation de leurs salaires. Il semblerait que ce dernier point n'ait pas été très bien entendu alors et qu'il ne le soit pas encore aujourd'hui.

Comme le souligne si justement M. Georges Friedmann, seuls les Etats-Unis reconnaissent les maux dont souffrent les sociétés industrielles. Il convient de remarquer à cet égard que les chercheurs américains se gardent bien d'avancer des remèdes miracles comme le font nombre de professeurs et politiciens français. Comme l'ont très *bien montré* les recherches entreprises par des gens comme Turner et Lawrence (1965), Hulin et Blood (1968), et Hackman et Lawler (1971), l'enrichissement des tâches, lequel cherche à redonner au travailleur une plus *grande part d'autonomie* dans la conception et l'exécution de sa tâche, est lié à la force du désir individuel pour cette autonomie et responsabilité. Il faut donc se garder d'émettre des opinions définitives sur la malédic*tion taylorienne* et le nirvana autogestionnaire. L'idéologie n'a pas sa place dans la recherche scientifique. *Il n'y a que des individus* dont il faut reconnaître les différences. Pour certains, le système taylorien correspond le mieux à leurs personnalités. Pour d'autres, une forme d'autogestion va dans le sens de leurs aspirations... La vraie malédiction, c'est de croire qu'une seule forme d'organisation du travail est bonne pour tous les cas. Taylor avait tort de croire qu'il existait une *one best way* ; les « participationnistes » *tels* Likert ou *McGregor* ont eu aussi leur *one best way*.

JEAN SCHERS,
Management dept.
Wharton School
Université de Pennsylvanie.



Le Monde

LES RELATIONS

Un important accord

Le Monde

étranger

LES RELATIONS DE LA CHINE AVEC LES PAYS CAPITALISTES

Un important accord commercial va être signé avec Tokyo

De notre correspondant

Tokyo. — Le séjour au Japon de M. Liu Hsi-wen, vice-ministre chinois du commerce extérieur, qui s'achève le 13 octobre, a ouvert de nouvelles et importantes perspectives au commerce sino-japonais. La durée inhabituelle — trois semaines — de cette visite, révèle l'intérêt que la Chine porte à nouveau au développement de ses échanges avec le Japon, après un fléchissement notable l'année dernière. Cette visite a permis de faire progresser les négociations en vue d'un accord commercial à long terme, que, selon M. Inayama, président de Nippon Steel et du « Comité pour la promotion d'un accord à long terme avec la Chine », créé par le Keidanren (Chambre du patronat), pourrait être signé à Pékin à la *fin du mois* de novembre.

Cinq ans après la normalisation des relations entre Pékin et Tokyo, en septembre 1972, cet accord à long terme, dont le principe avait été retenu lors de la visite en Chine, en mars dernier, de M. Doko, président du Keidanren, sera le cadre des échanges entre la *Chine et* le Japon au cours de la prochaine décennie. Les Japonais, qui sont les premiers partenaires commerciaux non communistes de la Chine, ont été alarmés l'année dernière par une diminution importante des échanges avec Pékin : ils se sont élevés à 3,03 milliards de dollars (1,6 milliard pour les exportations et 1,3 milliard pour les importations), enregistrant une diminution de 20 % par rapport à 1975. L'accent mis à Pékin par la nouvelle équipe dirigeante sur le développement économique a apparemment rassuré les milieux d'affaires nippons, qui entendent bien être les premiers à profiter de cette orientation.

Sans s'attendre toutefois à une reprise rapide des échanges cette année, les Japonais sont convaincus que l'élimination de la « bande des quatre », qui aurait contribué à retarder la mise en route du Ve Plan de développement, et une amélioration *importante* de la situation du commerce extérieur chinois, constituent une contexte favorable. Ils sont en train de créer un « *comité de l'accord commercial à long terme sino-japonais* » par la fusion entre l'association économique Chine-Japon, créée au lendemain de la « normalisation » entre les deux pays, et l'Association pour la promotion du commerce international qui, depuis les années 50, a été l'artisan du développement du commerce sino-japonais. Le nouveau comité sera une émanation directe du Keidanren. Il regroupera les plus grands industriels et financiers nippons. Son président, M. Inayama, aura pour conseiller M. Doko, président du Keidanren, et sera divisé en quatre sous-comités : hydrocarbures, charbonnages, exportations et finances — ce dernier étant présidé par le directeur de la Banque de Tokyo.

Le pétrole chinois

Il y a quelques années, Chinois et Japonais pensaient qu'en 1980, les exportations de pétrole pourraient *s'élever* à *30 millions* de tonnes, représentant 10 % des approvisionnements japonais. On sait aujourd'hui, de part et d'autre, que cet objectif est impossible à atteindre. Bien que le prix (13 dollars le baril) soit compétitif, les problèmes de transport (malgré la proximité des deux pays, les ports chinois ne pouvant accueillir des pétroliers géants, le coût du transport est onéreux) et, surtout, la qualité du pétrole chinois ne permettent pas aux Japonais d'importer de grandes quantités. A forte teneur en paraffine, ce pétrole, *difficile* à raffiner, est surtout utilisable dans des usines thermiques.

Pour acheter davantage de pétrole chinois, le Japon doit modifier une partie de ses raffinerie afin de les adapter à ce type d'hydrocarbures. Ces raffineries travaillant déjà en dessous de leur capacité, les Japonais ont jusqu'à présent hésité à se lancer dans de nouveaux investissements, d'autant plus que la conjoncture économique ne s'y prête guère. M. Inayama, qui dirige également *International Oil Trading*, le principal importateur de pétrole chinois, est cependant persuadé que des aménagements *pourront* être trouvés. De leur côté, les Chinois, apparemment désireux de faire avancer les négociations, n'ont pas fait de la question *pétrolière* une condition *sine qua non*. Un compromis semble intervenu : les Japonais ont, en principe, accepté d'importer annuellement entre 13 et 15 millions de tonnes de pétrole chinois et 5 millions de tonnes de charbon au cours des prochaines années.

En échange, le *Japon* vendra à la Chine une gamme d'équipements industriels (dans les domaines pétrolier, minier et des transports) ; il fournira, en outre, des machines agricoles et de la technologie pour les aciéries. En matière de financement, l'accord à long terme sino-japonais ne contiendra pas d'innovation : la Chine ayant pour principe de ne pas *accepter les crédits, les* paiements seront simplement différés (ce qui est une manière détournée d'acorder des crédits).

La progression du commerce entre le Japon et la Chine, *qui* suscite peu de résistance à Tokyo, malgré la résistance d'un *fort* lobby en faveur de Taiwan, contraste nettement avec la stagnation des échanges avec *l'U.R.S.S. En août*, le comité économique nippo-soviétique, qui s'est réuni à Tokyo pour la première fois depuis trois ans, n'a pas été marqué, malgré un souhait évident des Soviétiques, par des progrès notables : le projet du développement, en commun, des champs pétrolifères de Tyumen est toujours dans l'impasse et les Japonais n'ont guère *manifesté d'enthousiasme* pour la proposition soviétique de leur fournir de l'uranium enrichi, en échange d'usines nucléaires.

Maintien des échanges avec Taiwan

Les efforts pour le développement des relations commerciales entre la Chine et le Japon n'ont pas remis en cause les relations économiques de Tokyo avec Taiwan. Le commerce nippo-taiwanais s'est élevé l'année dernière à 4,1 milliards de dollars, et rien ne laisse supposer qu'il est appelé à diminuer. A Taipeh, une plaque de bronze, sur un bâtiment d'une des grandes artères de la capitale, porte les mots : « *Association d'échanges, représentation de Taipeh* ». Le mot « Japon » ne figure pas ; mais tout le monde sait que c'est là l'officieuse « ambassade » du Japon à Taiwan)Tokyo a officiellement coupé tous ses liens avec Taipeh en établissant des relations diplomatiques avec Pékin).

A la tête de l'association, M. Urabe, ancien ambassadeur du Japon aux Philippines, a sous ses ordres un nombre d'employés aussi important que l'ambassade américaine. La plupart sont des fonctionnaires des affaires étrangères japonais « en disponibilité ». « *Jamais nos échanges avec Taiwan n'ont été aussi bons* », nous disait récemment l'un d'eux.

Quarante maisons de commerce nippones sont représentées à Taipeh par l'entremise *de filiales* — la société mère travaillant avec Pékin. Elles assurent plus de la moitié du commerce extérieur taiwanais. Au cours des *dernières* années, le Japon a continué à investir dans l'île (30,7 millions de dollars en 1976). Au total, les implantations japonaises représentent un capital de 250 millions de dollars. La Banque japonaise export-import, organisme semi - gouvernemental, prêts aux nationalistes chinois.

Convaincus que les nationalistes préfèrent encore ce déséquilibre à l'isolement, les Japonais ne semblent *guère pressés* de redresser la situation. Ils sont infiniment plus souples lorsqu'ils traitent avec Pékin.

Le seul problème est apparemment celui de l'excédent commerpoursuit, de manière indirecte, ses cial important du Japon dans son commerce avec Taiwan.

PHILIPPE PONS.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères se rend à Pékin avec les représentants du patronat

De notre correspondant

Pékin. — Les relations d'affaires dominent les rapports entre l'Allemagne fédérale et la Chine populaire. Chacune des principales banques allemandes a délégué un représentant pour accompagner M. Genscher dans la visite qu'il entreprend, le *mercredi 12 octobre, à Pékin*. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères emmène encore avec lui divers représentants du patronat de la République fédérale ainsi que deux *personnalités du monde scientifique*, les *professeurs* Maier Leibnitz et Werner Kopp. On se montre sensible, du côté chinois, à l'importance de cette *délégation comme à sa composition*, et le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien, devait accueillir personnellement M. Genscher à sa descente d'avion.

L'Allemagne occidentale figure parmi les tout premiers fournisseurs occidentaux de la Chine — ses techniciens construisent notamment deux des trois usines du futur complexe *sidérurgique de Wuhan, et le ministre* ouest-allemand de la technologie, M. Matthoeffer, était à Pékin au printemps 1976 — et elle constitue un partenaire de choix pour la République populaire à l'heure où cette dernière s'apprête à accroître son recours aux équipements et à la technologie de l'étranger pour mener à bien ses projets de modernisation et de développement économique.

Le problème est qu'entre les deux pays les échanges *restent profondément* déséquilibrés. En 1976, les exportations ouest-allemandes vers la Chine représentaient 622 millions de dollars sur un total d'échanges atteignant 893 millions. Au cours des *six premiers* mois de 1977, le *volume* général du commerce sino-ouest-allemand a eu tendance à diminuer et *n'atteignait que 340 millions* de dollars.

On ne s'attend pas que des remèdes définitifs soient trouvés à cet état de choses au cours du séjour de *M. Genscher et l'on ne prévoit, du* côté allemand, ni la signature ni même la négociation de nouveaux accords. Sans doute les questions financières seront-elles discutées *mais la partie chinoise reste, en principe*, hostile aux formules de crédit que les banquiers allemands pourraient lui proposer, et ceux-ci jugent pour leur part difficilement acceptables *les « paiements différés »* (sur des périodes pouvant aller jusqu'à sept ans) que l'on souhaiterait pratiquer à Pékin.

Des obstacles

Les dirigeants chinois ont récemment encore manifesté leur intérêt pour la technologie allemande et certains de leurs interlocuteurs, sinon tous, ont eu le sentiment très net qu'ils ne refuseraient pas d'en envisager les applications militaires, bien *au contraire. Si les Chinois sont* probablement demandeurs dans ce domaine, il est encore douteux que M. Genscher puisse répondre à leur désir. Des considérations de politique intérieure obligent, en effet, le gouvernement de Bonn à une grande réserve dans ce domaine. Sans doute, également, les préoccupations d'équilibre de la *diplomatie allemande et* son souci de ménager ses rapports avec Moscou interdisent-ils, à la République fédérale, d'apparaître comme le premier « coopérant militaire » de la Chine.

Sur le plan politique proprement dit, la visite de M. Genscher coïncide avec le cinquième anniversaire de *l'établissement* des relations diplomatiques entre Pékin et Bonn, et elle intervient deux ans tout juste après le voyage du chancelier Schmidt en République populaire. A l'époque, déjà, les deux parties n'avaient pu que constater les divergences de vues qui les séparaient sur le chapitre de la détente et des relations entre les *pays occidentaux et l'U.R.S.S.*

Rien n'indique que ces divergences se soient aujourd'hui atténuées, mais le ministre ouest-allemand des affaires étrangères souhaite présenter lui-même un exposé « *authentique* » de la politique de son gouvernement aux dirigeants chinois — qui en ont surtout eu depuis un an *des aperçus à travers les témoignages* nécessairement partiaux des multiples représentants de l'opposition en visite à Pékin. On rappelle, d'autre part, que M. Genscher s'est rendu au printemps dernier dans divers pays d'Asie du Sud-Est. Son présent voyage à Tokyo et dans la capitale chinoise constitue le second volet d'un programme visant à développer les relations de la République fédérale avec l'Asie dans son ensemble.

ALAIN JACOB.

De nombreux officiers japonais sont invités par l'armée populaire

De notre correspondant

Tokyo. — Alors que les pourparlers entre Pékin et Tokyo sur la question du traité de paix et d'amitié sino-japonais sont toujours dans l'impasse — ils achoppent notamment sur la clause « *antihégémonie* », très évidemment tournée contre l'U.R.S.S., que les Chinois veulent voir figurer dans le traité, mais que les Japonais *hésitent* à signer de peur de se brouiller avec Moscou, — la Chine cherche visiblement à mettre dans son camp les militaires japonais.

Afin de les convaincre du danger que représente l'U.R.S.S. pour la sécurité du Japon et, par conséquent, de la nécessité d'un rapprochement entre Pékin et Tokyo, les services de l'attaché militaire de l'ambassade de Chine dans *la* capitale nippone ont multiplié, ces derniers mois, les contacts avec les officiers des forces d'autodéfense.

De *nombreuses personnalités militaires* japonaises, pour la plupart retirées du service actif mais toujours influentes à l'*agence de défense*, se sont succédé à Pékin. Le 7 octobre, M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre, recevait le général Mitsuoka, ancien commandant des *forces* terrestres. C'était la troisième fois, en quelques mois, que les dirigeants chinois accueillaient, à *Pékin*, des hauts gradés japonais. Suivant la visite, en avril, de M. Iwashima, instructeur au collège de défense du Japon, cinq officiers de la marine nippone (dont trois anciens amiraux, parmi lesquels l'amiral Hori, qui fut commandant dans l'armée impériale), s'étaient rendus en Chine en mai. Les Chinois ont fait visiter à leurs hôtes des installations militaires sur la frontière soviétique. L'agence de défense japonaise, qui a reçu récemment plusieurs nouvelles invitations de la part des Chinois pour des généraux des trois armes, compte, dans un premier temps, envoyer cet automne une trentaine de jeunes officiers en Chine au titre des échanges sportifs.

Cette offensive du sourire de Pékin auprès des militaires japonais révèle un changement notable de l'attitude de la Chine *à l'égard* des forces *d'autodéfense nippones — qu'il* n'y a pas si longtemps elle dénonçait comme l'« *avant-garde de l'impérialisme américain* ». Recevant récemment une délégation de parlementaires japonais, M. Teng Hsiao-ping a *critiqué* avec vigueur la thèse de la « *neutralité non armée* » défendue par le parti socialiste japonais depuis des années. Il a évoqué le différend entre le Japon et l'U.R.S.S. en matière de pêche qui a prouvé, selon lui, la nécessité pour le Japon d'avoir une marine. La Chine souhaite apparemment un renforcement des forces armées japonaises dans le cadre du traité de sécurité nippo-américain, ce qui est également le point de vue des Etats-Unis qui demandent que Tokyo assume une responsabilité plus grande dans la sécurité en Asie.

Le renforcement des forces japonaises est, selon des sources proches des milieux militaires nippons, le thème principal des entretiens qu'ont les Chinois avec les officiers japonais. Des deux côtés on semble convaincu qu'une amélioration du potentiel militaire japonais serait un élément suffisant de dissuasion vis-à-vis des Soviétiques, ces derniers ne pouvant mobiliser leur aviation et leur marine contre le Japon sans découvrir la frontière avec la Chine.

L'offensive de Pékin auprès des *officiers japonais a évidemment attiré* l'attention des Soviétiques, qui, pour ne pas être en reste, ont égalemnt lancé une série d'invitations aux responsables de l'agence de défense. Curieusement, avec une *Constitution qui lui interdit, en principe*, d'avoir une armée (depuis la défaite de 1945), le Japon se trouve sollicité par les trois super-puissances d'augmenter ce qu'on appelle pudiquement ses forces d'autodéfense. — Ph. P.

Thaïlande

L'afflux de réfugiés inquiète de plus en plus le gouvernement

Le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, le prince Sadruddin Aga Khan, et le secrétaire général de l'Organisation consultative de la navigation maritime, M. Srivastana, viennent de lancer un appel pour que les marins respectent les codes internationaux d'aide aux naufragés et prennent à leur bord les réfugiés indochinois en détresse sur des embarcations de fortune. Selon le H.C.R., deux mille six cent cinquante-deux réfugiés ont été sauvés en haute mer entre la fin de 1975 et le début de septembre. Néanmoins, il arrive souvent que des bateaux *passent à proximité des réfugiés en détresse sans s'arrêter*. La principale destination des fuyards est la Thaïlande.

De notre correspondant

Bangkok. — Aux termes d'un accord passé récemment à Genève entre le haut commissariat au réfugiés des Nations unies (H.C.R.), et le gouvernement thaïlandais, ce dernier se réserve, désormais, le droit d'établir une distinction entre les diverses catégories de réfugiés des pays d'Indochine qui ne cessent d'affluer dans le royaume depuis deux ans et demi.

L'article 3 de cet accord prévoit, en effet, qu'« *une distinction doit être faite entre les personnes qui présentent les qualités requises par le H.C.R. et celles qui quittent leur pays ou leur résidence habituelle pour des raisons de convenances personnelles, par exemple les migrants pour causes économiques ou les personnes qui ne sont pas des réfugiés de bonne foi* ».

Selon l'article suivant, « *le nombre des entrées illégales dans le royaume est très préoccupant. Pour cette raison, le gouvernement thaïlandais a l'intention d'adopter des mesures strictes afin de décourager les migrants illégaux et de faire savoir qu'ils seront soumis aux poursuites et aux peines prévues par la loi* ».

Le gouvernement thaïlandais est de plus en plus inquiet du flot quotidien de réfugiés qui aboutit sur son territoire (*le Monde* du 24 septembre). Mais il paraît difficile de faire le tri entre ceux des réfugiés dont la vie serait effectivement menacée dans leur pays d'origine et ceux qui le quittent « *pour convenances personnelles* ».

Sans parler des quelque cent cinquante mille Vietnamiens qui avaient évacué Saïgon avec les Américains en avril *1975*, plus de quarante-cinq mille de ces réfugiés ont trouvé asile dans des pays tiers : vingt et un mille cinq cents Laotiens, quatorze *mille six cents* Cambodgiens et plus de neuf mille Vietnamiens. Fin août, la France en avait reçu vingt mille six cents, les Etats-Unis vingt mille cinq cents, mais le Japon cinq seulement, les Philippines quatre, Taïwan et la Nouvelle-Zélande deux chacune.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

[Selon notre *correspondant* à Genève, cet accord ne s'applique pas aux Cambodgiens, considérés comme de véritables réfugiés.

Nous avons toutefois reçu une lettre du R.P. François Ponchaud, auteur du livre « Cambodge, année zéro », qui affirme que des réfugiés cambodgiens ont été victimes d'exactions de la part de fonctionnaires thaïlandais. Il cite le cas d'un jeune homme abattu à Aranya-Prathet, le 27 août, de deux autres tués quelques jours plus tard, d'un père de trois enfants assassiné à Surin au début septembre.]

Philippines

LE PRÉSIDENT MARCOS ORDONNE LA LIBÉRATION DE L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU « QUOTIDIEN DE PARIS »

Manille (*A.F.P.*). — Le président *Marcos a ordonné* la « *mise en liberté immédiate* » d'Yves de Chazournes, envoyé spécial du *Quotidien de Paris* aux Philippines, arrêté la semaine dernière pour s'être rendu sans autorisation dans un camp des rebelles musulmans du sud de l'archipel (*le Monde* daté 9-10 octobre), a-t-on appris à Manille le mardi 11 octobre. Le conseiller à l'ambassade de France à Manille, M. Gildas Le Lidec, avait demandé aux autorités de faire connaître immédiatement les charges retenues contre le journaliste ; il s'était plaint d'autre part des difficultés rencontrées pour entrer en contact avec le détenu. Le chef du service étranger du *Quotidien de Paris*, Philippe Marcovici, s'était rendu dimanche à Manille pour intervenir en faveur de son confrère.

Cette affaire est survenue alors que les combats entre forces gouvernementales et forces rebelles redoublaient d'intensité malgré le cessez-le-feu signé en décembre. L'armée a tué quarante et un rebelles et a perdu douze hommes au cours d'un engagement dans l'île de Basilan, le 6 octobre, a-t-on appris mardi de source militaire. Un membre important de la hiérarchie militaire, le général Teodulfo Bautista, a été tué lundi dans une embuscade tendue par des rebelles de l'île de Jolo.

A travers le monde

Argentine

- TROIS PERSONNES SONT MORTES et trois autres ont été blessées dans un attentat à l'explosif, qui a partiellement détruit, le lundi 10 octobre, des installations portuaires à Bahia-Blanca, à 700 kilomètres au sud-est de Buenos-*Aires*. — (*A.F.P.*)

Cuba

- LE PRESIDENT DU MOZAMBIQUE, M. Samora Machel, a commencé, le lundi 10 octobre, à La Havane, une série d'entretiens avec le premier ministre, M. Fidel Castro. Ce dernier s'était rendu à Maputo en mars dernier. — (*Reuter*.)

Espagne

- LES SYNDICATS ONT REAGI DE FAÇON PLUTOT NEGATIVE aux accords signés le 9 octobre entre le gouvernement et les partis politiques représentés aux Cortès. Ils ont jusqu'à présent, protesté uniquement contre le fait d'avoir été exclus des négociations. Mais plusieurs aspects du plan de redressement et de réformes économiques sont susceptibles de les heurter : en particulier la limitation à 22 % de la hausse des salaires prévue pour 1978, et la faculté donnée aux entreprises de réduire de 5 % leurs effectifs. — (*A.F.P.*)

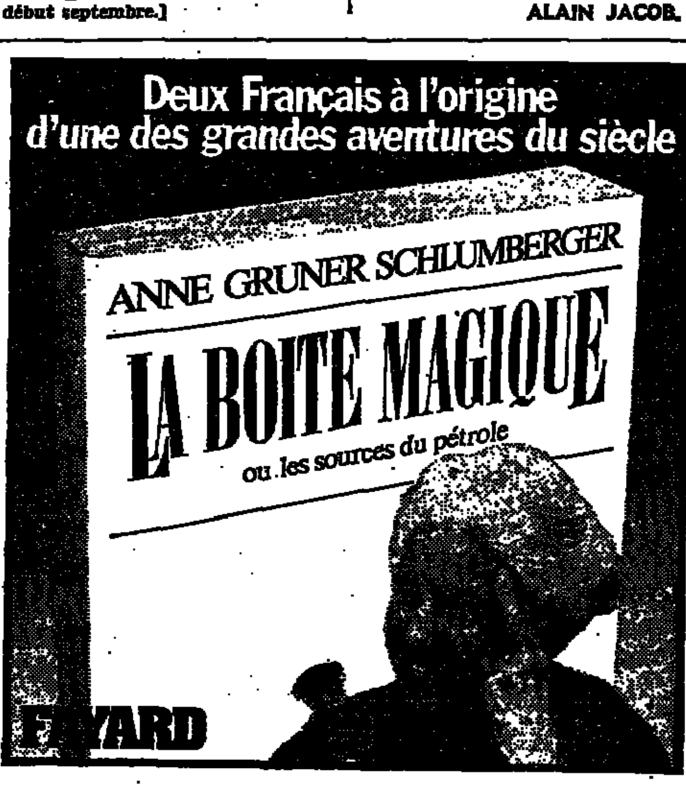
Mexique

- UNE EMEUTE DANS LA PRISON de Guadalajara a fait, le 10 octobre, seize morts et douze blessés graves. — (*A.F.P.*)

Zaïre

- M. KAMITATU - MASSAMBA KALAMBA, ancien ministre *zaïrois, opposant au régime de* Kinshasa, en exil depuis sept ans à Paris, a annoncé, lundi, son prochain « *retour au pays* ». M. Kamitatu, qui a pris sa décision après un entretien à Lausanne avec le président Mobutu, souligne que le « *problème de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale demeure la priorité* ».

[Né en 1931 à Kilombo, et compagnon de Lumumba, M. Kamitatu fut président du gouvernement provincial de Léopoldville (actuel Kinshasa) à vingt-neuf ans, avant d'être ministre dans les gouvernements Adoula et Kimba. Condamné à cinq ans de prison pour complicité dans le « complot de la Pentecôte », en juin 1966, il fut libéré en novembre 1967, puis s'exila en France (février 1970).]



AMÉRIQUES

Dix ans après, la deuxième mort d'Ernesto Guevara

Il y a dix ans, le 9 octobre 1967, Ernesto Guevara était exécuté dans la petite localité bolivienne de Valle-Grande par les militaires qui l'avaient, le jour précédent, capturé, grièvement blessé, près du village de La Higuera.

Ceux qui l'ont tué ont fait disparaître son corps comme s'ils craignaient que sa tombe ne devienne un lieu de pèlerinage. Néanmoins, ils avaient permis que la plus grande publicité soit donnée à la fin du « Che » — *comme pour donner un* coup d'arrêt à la légende qui commençait à faire du médecin argentin *une sorte de demi-dieu,* invincible et omniprésent. De nombreux journalistes avaient été admis *à Valle-Grande. La photo de Guevara allongé sur son lit de mort* a été aussitôt diffusée dans le monde entier. Presque autant que *les images* qui le représentent dans sa gloire, le béret orné d'une étoile vissé *sur la tête, le fusil à la main ou le* poing levé, la photo du héros mort contribuera à faire de lui un *symbole contemporain.*

Mais au prix de quelles ambiguïtés ! *Son image tirée en poster a peut-être été davantage répandue en Europe et aux Etats-Unis qu'en* Amérique latine. D'aucuns feront de lui un héros romantique ; d'autres une *sorte de Christ laïc. Tout cela* n'aurait sans doute provoqué qu'un haussement d'épaules chez un homme dont, dit-on, l'humour — souvent noir — n'était éclipsé que par la modestie. En revanche, quelle nouvelle mort ne souffrirait-il pas à voir aujourd'hui le sous-continent latino-américain devenu le cimetière de ses compagnons d'armes et le champ clos de dictatures militaires rétrogrades.

La longue marche

Entré en Bolivie par quelque mystérieux itinéraire, le « Che » avait, en novembre 1966, pris la tête d'un groupe d'une cinquantaine de guérilleros, des Boliviens et des Cubains pour l'essentiel avec quelques Péruviens et des Argentins. Son épopée a été maintes fois racontée (1). Dans cette zone montagneuse à peu près déserte, les frères Paredo, du P.C. bolivien, avaient acheté une ferme *entourée de 2 kilomètres carrés de* bois, près de la rivière Nancahuazu. *L'instruction politique et militaire des rebelles avait aussitôt commencé.*

Dans un article fort documenté, récemment publié dans la revue *Herodote* (2), Thomas Varlin assure que, compte tenu de la composition du groupe — officiers supérieurs cubains, dirigeants politiques péruviens, membres des comités centraux des P.C. pro-chinois et prosoviétique boliviens, — on peut penser que la Nancahuazu était une « école de cadres » révolutionnaires destinés à essaimer dans les autres pays du continent, plutôt que l'amorce *d'un foyer de guérilla proprement dit.* Seule la découverte prématurée de la petite troupe par l'armée bolivienne *(la première escarmouche a lieu le* 23 mars 1967 et le camp central est investi le 4 avril) l'a contrainte à se battre dans ce coin reculé *et hostile* du pays.

Dès lors, la « guérilla du Che », baptisée Armée de libération nationale (E.L.N.), ne connaîtra plus le repos. *Bien que, au début, elle eût* sur l'armée régulière l'avantage du terrain et de la valeur militaire, la troupe *dut constamment se déplacer* pour éviter l'encerclement. En six mois, elle parcourut plus de 350 kilomètres dans cette région difficile et ingrate. L'objectif du « Che » était, semble-t-il, de rejoindre une zone plus propice — parce que plus peuplée et plus proche de La Paz — située à environ 200 kilomètres au nord-ouest de la Nancahuazu : la *vallée du rio Chaparé.* C'est au cours de cette longue marche qu'il fut encerclé, le dimanche 8 octobre *vers midi, par plus de mille cinq* cents soldats boliviens. Il n'avait plus alors auprès de lui qu'une quinzaine de compagnons. Dix survivront ; six parviendront à rejoindre le Chili après plus de quatre mois. Gravement blessé aux jambes, Ernesto Guevara fut capturé et emmené à Valle-Grande, où il devait être achevé le lendemain. Il avait trente-neuf ans.

Qu'en est-il aujourd'hui de la *postérité du « commandant » Guevara* en Amérique latine ? Au lieu de *« deux Vietnams, trois Vietnams, dix Vietnams » que prophétisait* le « Che », le continent a vu fleurir les régimes militaires, réactionnaires *pour la plupart. La révolution socialiste* paraît plus éloignée que jamais. Et les guérillas sont à peu près *partout en déroute. En Bolivie même,* les armes se sont tues au début des années 70. Le seul pays d'Amérique du Sud où existent encore quelques foyers *révolutionnaires* en activité est la Colombie. Trois groupes, l'armée de libération nationale (E.L.N., castriste), l'armée populaire de libération (E.P.L., prochinoise) et surtout les Forces armées révolutionnaires (FARC, prosoviétiques), *occupent* de temps à autre un village, puis se retirent dans la montagne. Les coups de main signalés ici et là au Venezuela semblent pour l'essentiel relever davantage du droit commun que de l'action politique. *Au Pérou,* les guérillas avaient été exterminées avant même la mort du « Che ». Plus au nord, au *Nicaragua, le Front sandiniste demeure* présent, malgré les coups sévères qu'il a reçus et d'apparentes *dissensions internes. Au Mexique enfin, il* n'est pas facile de distinguer entre la jacquerie endémique et la volonté révolutionnaire consciente dans ces grandes houles, qui, de temps à autre, soulèvent les campagnes.

Kennedy et la « lutte contre-insurrectionnelle »

La guérilla urbaine *par laquelle* les révolutionnaires sud-américains ont voulu répondre vers la fin des *années 60 à l'échec des focos ruraux* n'a pas mieux résisté à la contre-offensive des tenants de l'ordre établi. *Au Brésil, l'épopée* des Marighela et des Lamarca n'a duré que quelques mois. En Uruguay, les Tupamaros, qui s'étaient, un temps, sentis en pays conquis, ont été écrasés par l'appareil militaire. En Argentine enfin, les deux *organisations révolutionnaires* peut-être les plus fortes qu'ait connues le continent, l'ERP (Armée *révolutionnaire du peuple, marxiste) et les Montoneros* (péronistes), ont été peu à peu réduites à merci depuis le coup *d'Etat du 24 mars 1976. Les proclamations* politiques qu'elles ont lancées ces derniers mois ressemblent fort à des adieux aux armes.

Sur les raisons de l'échec des *guérillas,* tout a été dit : l'analyse la plus lucide, et la plus courageuse compte tenu de la trajectoire personnelle de son auteur, a été faite par Régis Debray dans *la Critique des armes* (3). L'auteur de *Révolution dans la révolution ?* ouvrage qui avait rendu populaire en Europe la théorie du *« foyer de guérilla »,* avait rejoint le « Che » à Nancahuazu. Fait prisonnier le 20 avril 1967 par l'armée bolivienne *alors qu'il quittait le théâtre* des opérations, il a passé quatre ans en prison à Camiri.

La victoire de *Fidel Castro* à *Cuba avait sérieusement fait réfléchir* les tenants de l'ordre établi non seulement dans tous les pays du sous-continent, *mais aussi* à Washington, *où rien de ce qui* arrive au sud du rio Grande ne laisse indifférent. Dès son arrivée au pouvoir en 1961, le *président* John Kennedy, en même temps qu'il lançait l'Alliance pour le progrès, avait donné un très haut degré de priorité à *la « lutte contre-insurrectionnelle »* tant pour ce qui est de la réflexion théorique que de la mise au point de techniques militaires. Celles-ci seront simultanément mises à l'épreuve au *Vietnam et enseignées à l'Ecole des* Amériques, dans la zone du canal de Panama, aux officiers de toutes *les armées du sud du continent.* Les six à huit cents « rangers » boliviens qui prirent une part décisive dans *la* capture de Guevara avaient été entraînés sous le contrôle du commandant américain « Papy » Shelton.

A la différence, d'autre part, des *protagonistes des mouvements de* libération asiatiques (Chine de 1948, Vietnam, Cambodge) vers lesquels ils *avaient les yeux tournés, les révolutionnaires* latino-américains ne disposaient pas, en dépit de l'existence de Cuba, d'une base arrière étrangère capable de leur fournir des armes et un terrain de repli en cas de nécessité.

Enfin, les guérillas latino-américaines ont péché par « volontarisme » : leurs tenants ont pensé que la présence d'un foyer de lutte armée jouerait un rôle de détonateur dans ces sociétés soumises à une exploitation immémoriale. Convaincus, de par l'exemple cubain, qu'ils trouveraient auprès de la population les appuis nécessaires au succès de leur mouvement, les guérilleros des *années 60 ne se sont guère préoccupés* du travail politique à l'arrière, dans les villes notamment, où tout se *jouait pourtant. Or ils n'ont mobilisé* personne sur le terrain, et le « Che » a noté avec amertume dans son *Journal qu'aucun paysan n'avait rejoint* l'E.L.N. L'isolement des combattants a été total.

Cuba, stèle pour le « Che »

Après le récent échec des deux mouvements révolutionnaires argentins, qui, pourtant, disposaient de *nombreux et importants appuis dans* la population, la question posée aujourd'hui n'est plus : quelles erreurs éviter dans la conduite de *la guérilla ?* mais : quelle est la viabilité d'une stratégie de lutte armée dans des sociétés où une minorité favorisée se bat le *dos au mur* pour le maintien de ses privilèges ? Et quelle est la marge de choix politique dans les pays d'un continent raccordé comme par un cordon ombilical à la première puissance de la planète ?

Face à la stratégie réformiste adoptée après la seconde guerre mondiale par les régimes populistes, plusieurs expériences de gauche ont été tentées en Amérique latine : l'appui aux militaires progressistes qui, dans la foulée de la révolution péruvienne de 1968, a, ici et là, séduit, en particulier les *communistes ; la voie pacifique vers le* socialisme *ouverte* au Chili par Allende ; et la lutte armée. Ces *expériences ont échoué.*

Dans l'Amérique latine d'aujourd'hui, deux idéologies s'affrontent : celle dite de la *« sécurité nationale »,* qui sous-tend les régimes *militaires ; et l'aspiration... à la démocratie.* Dans ce désert politique *à quoi les forces armées* ont réduit *leurs pays, les progressistes, pourchassés,* emprisonnés, torturés, en sont réduits à attendre du président Carter qu'il pousse au rétablissement des libertés de la vieille *démocratie bourgeoise. Elles seules* pourraient, en effet, leur permettre de simplement faire reconnaître leur droit à l'existence.

Dans le désastre latino-américain, *que voit-on émerger à présent ?* D'un côté, quelques rares démocraties plus ou moins représentatives, et, de l'autre, Cuba. Avec tous *ses problèmes* — en particulier la tendance à la bureaucratisation qui commençait à inquiéter le « Che » lui-même lorsqu'il y était ministre de l'industrie, — ce pays reste un phare pour les progressistes latino-américains.

Ernesto Guevara a échoué dans *ses projets de révolution* continentale. La révolution cubaine qu'il a si puissamment contribué à faire *triompher reste aujourd'hui la stèle du* guérillero mort.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Notamment dans *la Guérilla du « Che »,* de Régis Debray, Editions du Seuil.

(2) *Hérodote,* n° 5, janvier 1977.

(3) Deux volumes (320 et 380 pages) aux Editions du Seuil, 1974. *L'auteur est devenu l'un des conseillers de M. Mitterrand pour les affaires d'Amérique latine.*

PROCHE-ORIENT

«Si les pays arabes font un préalable de la présence de l'O.L.P. il n'y aura pas de conférence de Genève»

a déclaré M. Moshe Dayan à New-York

Nations unies (New-York). — Deux heures avant de prendre l'avion pour regagner Jérusalem, M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a prononcé, lundi 10 octobre, devant l'Assemblée générale de l'ONU, un discours que tous les observateurs ont qualifié d'intransigeant.

Cherchant visiblement à gêner la diplomatie américaine et à prendre à contre-pied le président Carter — qui avait mis une sourdine à ses appels en faveur des droits de l'homme devant l'ONU la semaine dernière, — M. Dayan a commencé son discours en prenant leur défense, sur un ton très vif. Il a regretté *« les résultats médiocres obtenus par l'ONU dans ce domaine »* et s'est dit *« déçu du peu de progrès enregistré dans l'application des principes d'Helsinki »*.

Après avoir enfoncé ce coin — *du moins sur le plan théorique* — dans le nouveau *« partnership »* américano-soviétique, M. Dayan a décoché une flèche à l'Organisation internationale, où, d'accusé perpétuel, *son pays s'est*, pour quelques minutes, transformé en accusateur. Evoquant le projet de résolution, qui avait été présenté l'année dernière à l'ONU par l'Allemagne *fédérale* en vue d'une convention mettant au ban la piraterie aérienne et la prise d'otages, il s'est dit *« troublé par le fait que la commission chargée de traiter cette question ait fait si peu de progrès »* et a accusé les pays arabes de *« continuer à encourager le terrorisme international »*.

Répondant à M. Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, qui, selon lui, aurait adressé à Israël *« des menaces de guerre voilée »*, M. Dayan a rappelé au gouvernement égyptien que *« les*

De notre correspondant

négociations en vue d'un cessez-le-feu, à l'issue de la dernière guerre, se sont déroulées à 101 kilomètres du Caire ». Enfin, le chef de la diplomatie israélienne a abordé le fond du sujet — à savoir la conférence de Genève. Il n'a pas, ce faisant, cédé un pouce de terrain.

La résolution 242, telle qu'elle est interprétée par le gouvernement israélien, lui a permis d'affirmer : *« Nous devons établir de nouvelles frontières. Nous ne reviendrons pas aux anciennes. Les nouvelles frontières permanentes devront tenir compte de la sécurité d'Israël. »* Il ne saurait être question par ailleurs d'une présence de l'O.L.P. à Genève. *« La résolution 242 ne mentionne pas cette organisation »*, a-t-il rappelé. Et d'ajouter que la conférence de Genève ne peut être convoquée que sur la base de cette résolution. Il a précisé — déjouant à l'avance une manœuvre destinée à tourner la difficulté posée par la résolution 242 : *« Nous n'acceptons pas que la résolution 242 soit amendée. »*

« Pas d'autodétermination pour les Palestiniens »

Abordant pour finir le problème à propos duquel le gouvernement américain a pris le plus nettement ses distances par rapport au gouvernement israélien — celui des colonies israéliennes installées sur la rive gauche du Jourdain — M. Dayan a soutenu une thèse intransigeante. Il a affirmé que l' *« annexion de la Judée et de la Samarie par la Jordanie en 1950 n'a été reconnue que par deux Etats, le Pakistan et la Grande-Bretagne »* et conclu qu'aucun pays n'a plus de droits qu'Israël sur ces territoires. *« Si de 1967 à 1977,* a-t-il ajouté, *Israël était disposé, en échange d'une paix véritable, à faire des concessions territoriales qui eussent entraîné une partition de ces territoires, nous considérons aujourd'hui qu'une division de ces territoires n'est pas la réponse. »*

Au cours d'une conférence de presse tenue auparavant à l'ONU, *M. Dayan avait insisté sur le fait* que l'accord, qui était intervenu entre M. Carter et lui, portait sur des questions de procédure, et laissé entendre que sur ce plan *Israël pourrait faire preuve de* souplesse pour permettre la convocation de la conférence de Genève — par opposition aux questions de fond à propos desquelles son gouvernement était résolu à n'autoriser personne à entraver sa liberté d'action.

M. Dayan a affirmé, en réponse à une question, que *« les deux coprésidents ne pouvaient inviter aucune partie nouvelle sans l'accord de tous les participants ni introduire un sujet de discussion nouveau sans obtenir également leur accord »*. *« Si les pays arabes font un préalable de la présence de l'O.L.P., alors il n'y aura pas de conférence de Genève. »*

Il avait été beaucoup question ici, ces derniers jours, de *« deux voies parallèles »* en direction de Genève, Israël s'y rendant sur la base de la résolution 242 et l'O.L.P. étant invitée par les deux coprésidents sur la base du communiqué américano-soviétique.

M. Dayan a récusé ce scénario. Il a conclu de façon catégorique qu'il n'y avait pas de place sur la rive gauche du Jourdain pour un Etat palestinien et qu' *« il ne saurait être question pour les Palestiniens d'autodétermination »*.

« Jamais, depuis 1956, le fossé n'a été aussi profond entre les positions américaine et israëlienne », nous confiait en guise de commentaire un officiel américain de haut rang.

LOUIS WIZNITZER.

AFRIQUE

Ouganda

L'opposition en exil se regroupe au sein d'un «mouvement national»

Nairobi. — L'opposition ougandaise en exil commence à s'organiser *pour la première fois depuis* le fiasco, en 1972, d'une expédition armée montée par les partisans de l'ex-président Milton Obote.

Des sources bien informées confirment *qu*'un mouvement national ougandais a été formé, en août dernier, à l'occasion d'un congrès qui a réuni pendant trois jours à Lusaka *(Zambie) des représentants de l'élite* ougandaise en exil. Les délégués venus d'Afrique et d'Europe ont élu à la présidence du mouvement M. John Barigye, fils d'un ancien roi déposé en 1967 par M. Obote, et qui avait abandonné la carrière diplomatique en 1973 pour protester contre l'assassinat de l'un de ses *frères, ancien ambassadeur auprès* du Vatican. M. Barigye avait alors refusé de regagner l'Ouganda et s'était *exilé* à Lusaka (1).

Le Mouvement national ougandais est le produit d'un accord entre différentes familles politiques opposées au *régime* du *maréchal Idi* Amin. M. Obote, qui avait été chassé *du pouvoir par le dictateur* ougandais le 25 janvier 1971, serait la

De notre correspondant en Afrique orientale

seule personnalité demeurée à l'écart d'une initiative à laquelle il *serait hostile. Il vit depuis six ans* en Tanzanie, d'où il tente de faire revivre son propre parti, le Congrès du peuple ougandais.

Les mêmes sources indiquent que, pour des raisons d'efficacité et de sécurité, le Mouvement national ougandais a choisi d'opérer discrètement. Il s'agirait également de ne *pas gêner les gouvernements africains* qui lui *offrent* l'hospitalité, lesquels entretiennent déjà de difficiles relations avec le maréchal Amin. Plusieurs comités ont été mis sur pied, notamment un comité central chargé d'élaborer le ligne du *mouvement* et un autre s'occupant des réfugiés.

S'associer aux militaires

Depuis l'échec de M. Obote, en 1972, l'opposition ougandaise en exil semblait assez désemparée face à la répression croissante dont l'Ouganda a été le théâtre. En 1977, le discrédit du régime, notamment sa condamnation « sans équivoque » par la conférence du Commonwealth réunie en juin à Londres, paraît avoir redonné espoir aux adversaires du maréchal Amin.

Le congrès de Lusaka marquerait donc un tournant, à plus d'un titre. D'abord, l'étoile de l'ex-président Obote — qui était déjà loin de faire l'unanimité lorsqu'il était au pouvoir, — semble sur le déclin. Ses chances de reprendre le pouvoir, au cas où le maréchal serait éliminé, paraissent de plus en plus limitées.

D'autre part, les Ougandais en exil réalisent que, même si la chute du président Amin déclenchait de sanglants règlements de comptes, des militaires demeureraient, fort probablement, au pouvoir. S'associer à eux, de façon à orienter le nouveau régime de l'intérieur, serait l'attitude la plus sage.

Opérant dans une semi-clandestinité, le Mouvement national ougandais aurait déjà établi des contacts à l'intérieur du pays. *Deux encouragements viennent de lui être donnés* : d'une part pour la première fois, le président Amin a reconnu avoir échappé à un attentat — celui du 18 juin, — de l'autre, quatre officiers *accusés d'avoir trempé dans ce* complot ont réussi, le 23 septembre, à s'évader de la prison de Nakasero et à quitter le territoire ougandais avec l'aide de complicités extérieures *(le Monde* du 5 octobre).

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Ces informations ont été données, pour la première fois, par la revue *New African* (oct. 1977).

Maroc

l'Istiqlal occupe huit postes dans le nouveau gouvernement

M. Ahmed Osman, premier ministre marocain, a présenté lundi 10 octobre au roi Hassan II sa nouvelle équipe ministérielle, composée de vingt-trois ministres et de sept secrétaires d'Etat (le Monde du *11 octobre, dernière édition). Outre des « indépendants » et des personnalités sans étiquette, le cabinet compte huit représentants de l'Istiqlal (cinq ministres et trois secrétaires d'Etat), et quatre du Mouvement populaire. Ces deux formations avaient obtenu respectivement 49 et 44 sièges aux élections législatives de juin dernier. Leurs leaders, Mᵉ Boucetta et M. Aherdane, entrent au gouvernement avec rang de ministres d'Etat, le premier se voyant confier les affaires étrangères et le second les postes et télécommunications. L'Istiqlal s'est vu également attribuer un autre « grand ministère », celui de l'éducation.*

L'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) dont le leader, Mᵉ Abderahim Bouabid, avait été récemment reçu par le roi, ne participe pas au gouvernement. En revanche, un membre du conseil national de l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.), Mᵉ Maati Bouabid, a accepté de prendre le portefeuille de la justice. Il a été désavoué lundi soir par le secrétaire général de l'U.N.F.P., M. Abdallah Ibrahim. « La participation de Mᵉ Maati Bouabid au gouvernement, *a déclaré celui-ci*, n'engage que lui et remet en cause son appartenance à notre parti. »

Le roi Hassan II a annoncé lundi également une réforme des structures de son cabinet. Le poste de « directeur » du cabinet est supprimé. Son dernier détenteur, M. Ahmed Bensouda, est nommé « conseiller », ainsi que Mᵉ Reda Guedira (1), M. Driss Slaoui et M. Abdehati Boutaleb.

La composition du cabinet

Premier ministre : M. Ahmed Osman (ind.).

MINISTRES D'ETAT

Affaires étrangères et coopération : M. M'Hamed Boucetta (Ist.) ;

Postes et télécommunications : M. Mahjoubi Aherdane (M.P.) ;

Culture : M. Hadj M'Hamed Bahnini (ind.) ;

Intérieur : M. Mohamed Benhima (ind.).

MINISTRES

Justice : M. Maati Bouabib ;

Equipement et promotion nationale : M. M'Hamed Douiri (Ist.) ;

Finances : M. Abdellatif Ghissassi (ind.) ;

Agriculture et réforme agraire : M. Mustapha Fares (ind.) ;

Information : M. Mohammed Larbi Khattabi (ind.) ;

Biens religieux (Habous) : M. Ahmed Ramzi (ind.) ;

Travail et formation professionnelle : M. Mohammed Bouamoud (ind.) ;

Affaires administratives : M. M'Hamed Benyakhlef (ind.) ;

Relations avec le Parlement : M. Mohamed Haddou Echiguer (ind.) ;

Education et formation des cadres : M. Azzedine Laraki (Ist.) ;

Jeunesse et sports : M. Abdelhafid Kadiri (Ist.) ;

Logement et aménagement du territoire : M. Abbes El Fassi (Ist.) ;

Affaires sociales et artisanat : M. Abdallah Gharnit (ind.) :

Transports : M. Mohamed Nasser (M.P.) ;

Commerce et industrie : M. Abdelkamel Reghay (ind.) ;

Santé : M. Rahal Rahhali (M.P.) ;

Energie et recherche minière : M. Moussa Saadi (ind.) ;

Tourisme : M. Mansouri Ben Ali (M.P.).

SECRETAIRES D'ETAT

Planification et développement régional : M. Taïeb Ben Cheikh (ind.) ;

Affaires générales : M. Abdessalem Znined (ind.) ;

Intérieur : M. Driss Basri (ind.) ;

Affaires économiques : M. Othman Slimani (ind.) ;

Affaires étrangères : M. Abderrahman Baddou (Ist.) ;

Enseignement supérieur et recherche scientifique : M. Saïd El Bachir (Ist.) ;

Formation des cadres : M. Abdelhak Tazi (Ist.) ;

Secrétaire général du gouvernement : M. Kaissi.

Ist. : Istiqlal.
Ind. : indépendant.
M. P. : Mouvement populaire.

(1) M. Reda Guedira, qui est âgé de cinquante-cinq ans, a joué un rôle important dans la vie politique marocaine. Directeur du cabinet royal de 1961 à 1963, il avait créé, à la veille des élections de 1963, le Front de défense des institutions constitutionnelles (FDIC). Ministre de l'intérieur, puis ministre des affaires étrangères, il quittait le gouvernement en août 1964. Il revenait aux affaires quatre ans plus tard comme ministre du plan avant de recevoir le portefeuille de l'éducation nationale. Il en était déchargé en février 1970, à la suite d'une violente agitation dans les lycées et les collèges. Il n'occupait plus depuis de fonctions officielles.

Mᵉ M'HAMED BOUCETTA

Depuis la mort, en 1974, d'Allal El-Fassi, fondateur de l'Istiqlal, Mᵉ M'Hamed Boucetta a accédé aux fonctions de secrétaire général de la grande formation nationaliste, créée avant l'indépendance.

Né à Marrakech en 1925, le nouveau ministres des affaires étrangères s'est engagé à quinze ans dans la lutte pour l'indépendance. Envoyé en 1946 à Paris pour y faire des études de droit et de philosophie, il retourne au Maroc en 1950 et s'inscrit au barreau de Casablanca. Excellent orateur, il défend les condamnés et les exilés politiques et prend une part active à la résistance menée dans le protectorat à la suite de l'envoi en exil du roi Mohamed V.

Directeur du journal l'Istiqlal *en 1955, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1956, il est nommé ministre de la fonction publique en 1960 et ministre de la justice en 1961. A partir de janvier 1963, l'Istiqlal étant entré dans l'opposition, Mᵉ Boucetta se consacre totalement à son parti aux côtés d'Allal El-Fassi, dont il prend la relève en 1974. En mars dernier, il est appelé par le souverain à participer au gouvernement comme ministre d'Etat en même temps que Mᵉ Abderrahim Bouabid (U.S.F.P.), M. Aherdane (Mouvement populaire) et le Dr Khatib (Mouvement populaire démocratique et constitutionnel), afin de contrôler la régularité des élections législatives.*

EUROPE

Italie

Le P.C.I. s'interroge sur sa politique à l'égard des jeunes

Une double rencontre a eu lieu lundi 10 octobre entre les partis communistes français et italien. A Rome, une délégation du P.C.F., conduite par M. René Piquet, membre du secrétariat, a entrepris des consultations avec les dirigeants du P.C.I. (dont M. Luca Pavolini, membre du secrétariat) au sujet de la presse et de la propagande. A Paris, la commission mixte constituée entre communistes italiens et français après la dernière rencontre de MM. Marchais et Berlinguer (« le Monde » du 30 avril) s'est réunie pour la première fois. La délégation italienne était conduite par M. Luciano Barca, membre de la direction du P.C.I., et celle du P.C.F. par M. Jean Kanapa, membre du bureau politique.

Il s'agissait surtout, au cours de cette première réunion, de préparer un calendrier de travail et de définir une méthode permettant de raffermir la coopération franco-italienne dans différents domaines : économie, culture, protection de l'environnement, société... En revanche, a précisé M. Kanapa, cette commission « ne saurait être on ne sait quel laboratoire de l'eurocommunisme » ni « se donner pour objectif de discuter de la stratégie des deux partis, que chacun détermine librement et en fonction de contextes différents ».

De notre correspondant

Rome. — Le parti communiste reconnaît qu'il n'a pas trouvé le ton juste avec les jeunes contestataires ; il est prêt à engager un nouveau dialogue avec eux, mais à certaines conditions et sans remettre en cause sa stratégie de compromis historique. Telles sont quelques-unes des conclusions d'un intéressant colloque réuni à Rome du 7 au 9 octobre sous l'égide de l'institut Gramsci. Il avait pour thème : « *La crise de la société italienne et les orientations des nouvelles générations.* » Plusieurs vedettes du P.C.I. s'y sont exprimées devant un public qui donnait l'impression d'avoir douloureusement vécu les événements de ces derniers mois, au cours desquels la cible principale de l'extrême gauche était le parti de M. Berlinguer.

M. Chiaromonte s'est montré moins sévère que M. Berlinguer qui, dans un récent discours, s'en était pris avec vivacité aux contestataires. « *La question des jeunes*, a-t-il dit, *est probablement l'aspect principal de la crise qui secoue notre société et en même temps l'expression de la transformation profonde dans les mœurs, la morale, le mode de vie ainsi que dans l'organisation sociale et civique.* »

Heureusement, ajoute le dirigeant communiste, « *il y a aujourd'hui en Italie le régime démocratique le plus avancé du monde capitaliste* » qui permet une grande participation populaire et des innovations. Cependant, il faut bien constater que la crise économique a opéré « *un détachement entre la masse des jeunes et le processus productif* ».

D'autre part, les nouvelles générations ont du mal à percevoir la progression historique des conquêtes sociales, compte tenu des « *difficultés du mouvement communiste international* » et du fait que « *les sociétés socialistes existantes ne peuvent constituer des modèles* ».

Cela étant, le P.C.I. porte des responsabilités particulières. Par exemple, à propos des rapports entre la vie quotidienne et la politique, M. Chiaromonte affirme : « *Nous avons compris tout cela avec un grand retard, peut-être en raison de vieux refus dogmatiques qui, en partie, persistent.* » Autre remarque autocritique : « *Nous avons estimé que la conquête politique et électorale était suffisante en soi (...). Nous n'avons pas réussi à la transformer en une aussi grande hégémonie culturelle et idéale.* »

Le P.C.I. est donc prêt à « *poursuivre le dialogue et la confrontation avec tous les jeunes* ». Mais non avec le « *parti armé* », c'est-à-dire avec ceux qui « *eux, prêchent la violence contre l'Etat démocratique, contre les institutions et le mouvement ouvrier* ».

Plusieurs orateurs sont allés plus loin que M. Chiaromonte sur la voie de l'autocritique, et ils se sont fait applaudir. Parmi eux, M. Alberto Asor Rosa, universitaire connu, qui a développé les idées suivantes : « *Pour engager un vrai dialogue avec les mouvements d'extrême gauche, il ne faut pas viser à les supprimer ; les jeunes contestent l'ensemble de notre ligne, c'est-à-dire nos rapports avec la démocratie chrétienne, qui ont fini par prendre le pas sur les questions de liberté, de répression et de transformation sociale ; au lieu de répéter que notre ligne n'a pas été bien comprise, il faut examiner ce qui, en elle, n'a pas bien fonctionné ; nous devons, du fait même, éclairer et préciser notre stratégie.* »

Pour répondre à ce besoin de clarté — mais aussi pour réchauffer le cœur des militants désorientés, — M. Giorgio Amendola a fait une puissante intervention. « *Notre ligne est juste*, a-t-il dit en substance. *Elle correspond aux nécessités du pays. Les attitudes défensives ne se justifient donc pas. Oui au dialogue et à la confrontation, mais seulement avec ceux qui nous respectent. Quand on nous insulte, il faut rappeler que la violence verbale fut, au temps du fascisme, l'antichambre de la violence physique.* »

M. Amendola a rappelé au passage que 80 % des jeunes électeurs votent pour le parti communiste ou pour la démocratie chrétienne, reprochant ainsi aux orateurs de trop s'occuper des contestataires. C'est une idée que M. Chiaromonte devait reprendre dans son discours conclusif, après avoir souligné l'importance de la jeunesse catholique en Italie.

Ce colloque marque-t-il un tournant du P.C.I. à l'égard de l'extrême gauche ? *Lotta Continua*, qui est devenu l'organe des contestataires, n'en est guère convaincu : « *Le colloque a seulement ouvert de nouvelles interrogations dans un parti désorienté.* » La discussion va, en tout cas, se poursuivre dans toutes les cellules du parti. Et la « *nouvelle ligne* » ne se mesurera vraiment qu'à l'épreuve des faits.

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

APRÈS LE SUCCÈS DE M. CALLAGHAN A BRIGHTON

Le congrès conservateur s'ouvre dans la nervosité

De notre envoyé spécial

Blackpool. — Le quatre-vingt-quatorzième congrès du parti conservateur s'ouvre ce mardi 11 octobre à Blackpool dans un climat politique et social peu favorable à l'opposition : le redressement économique et l'unité retrouvée du parti travailliste mettent les tories sur la défensive.

S'appuyant sur les résultats des élections locales et des élections partielles, les conservateurs pouvaient espérer que la diminution du niveau de vie inciterait les électeurs à voter pour eux. Leur leader, Mme Thatcher, annonçait déjà qu'elle serait le prochain premier ministre de Grande-Bretagne.

Les derniers sondages ont fait l'effet d'une douche froide. Tous confirment une évolution en faveur de M. Callaghan. Le premier ministre, assuré du soutien des libéraux, dispose d'un autre avantage, celui de pouvoir provoquer les élections générales au moment de son choix. Dans l'hypothèse où il se jugerait incapable d'éviter l'« explosion » ultérieure des salaires, M. Callaghan pourrait avancer la date de la consultation populaire au printemps prochain, après avoir accordé des augmentations limitées et des réductions d'impôts.

C'est pourquoi le congrès tory s'ouvre dans une certaine nervosité, voire dans l'inquiétude, à peine atténuée par la démission de M. Reginald Prentice, l'ancien ministre travailliste qui a décidé de rallier le camp conservateur et se déclare prêt à entrer dans un éventuel cabinet Thatcher.

Des militants plus à droite que leurs leaders

Le congrès de Blackpool est une épreuve délicate pour Mme Thatcher. Elle doit jouer les Cassandres et prédire le pire à un électorat qui, après des années de difficultés, a repris espoir. Elle doit expliquer à son parti pourquoi, sous sa direction, les conservateurs ont perdu un terrain considérable. Son autorité risque d'en pâtir, surtout si, comme l'indique un sondage récent du *Sunday Times*, elle n'arrive pas à rallier les électeurs flottants, ceux-là mêmes qu'il s'agit de capter pour s'assurer la victoire. Mme Thatcher a également le désavantage de diriger un parti dont les membres ont toujours été plus à droite que leurs leaders.

Les projets de résolution qui seront soumis au congrès expriment les inquiétudes et les préoccupations des cadres et des militants, qui insisteront sur la défense des valeurs traditionnelles. Ils demanderont le rétablissement de la peine de mort et des châtiments corporels, une application stricte des lois sur l'ordre public, une réduction sensible des dépenses de l'Etat, une extrême fermeté à l'égard de l'Union soviétique et, bien entendu, une attitude déterminée vis-à-vis des syndicats, le tout assaisonné d'un certain « poujadisme » et d'une pointe de racisme.

Mme Thatcher a cependant pris conscience qu'un coup de barre à droite trop prononcé lui aliénerait beaucoup d'électeurs indécis, inquiets d'une remise en cause éventuelle d'avantages sociaux acquis depuis de longues années. Elle a dû aussi atténuer ses attaques contre les syndicats. Face à un parti travailliste uni, Mme Thatcher ne pourra qu'inviter les conservateurs à serrer les rangs.

A la veille du congrès, l'état-major tory a publié un document sur la politique économique et sociale du parti, réunissant notamment les signatures de Sir Keith Joseph et de M. James Prior, porte-parole pour l'emploi, qui, ces dernières semaines, s'étaient opposés avec véhémence sur la question du *closed shop* (adhésion obligatoire aux syndicats). Il est probable que Mme Thatcher a inspiré ce document qui s'efforce de réconcilier les tendances sur un certain nombre de mesures comme la réduction des impôts directs, l'aide aux petites entreprises, les réductions de dépenses publiques, les stimulants fiscaux, bref une politique économique qui ne se différencie pas trop de celle du chancelier de l'Echiquier, M. Healey. Le coût de ce programme, évalué à 3 milliards de livres, serait couvert par une réduction des dépenses publiques et un accroissement des impôts indirects.

Sur le *closed shop*, c'est-à-dire le problème-clé des relations avec les syndicats, le manifeste conservateur penche du côté de M. Prior, qui est opposé au principe mais qui estime qu'il faut s'en accommoder, quitte à en réformer le fonctionnement. Le manifeste reprend cette thèse, en recommandant aux patrons et aux syndicats d'observer un certain nombre de règles, parmi lesquelles celles de laisser les travailleurs se prononcer en vote secret et surtout de prévoir une compensation financière des employeurs pour les salariés licenciés pour avoir refusé de s'inscrire au syndicat. Ce dernier point provoque la colère de l'aile droite du parti, qui estime que les syndicats devraient supporter cette charge.

HENRI PIERRE.

Belgique

M. C. F. NOTHOMB DEVIENT POUR LA SECONDE FOIS PRÉSIDENT DU PARTI SOCIAL CHRÉTIEN

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — M. Charles-Ferdinand Nothomb, quarante et un ans, a été élu à la présidence du parti social chrétien, par 17 826 voix, soit près de 30 % des membres de son parti. C'est la première fois dans l'histoire politique du pays qu'une formation élit directement son chef, sans en confier le soin à un congrès de délégués. 64 457 bulletins de vote avaient été adressés aux membres du parti. Le taux de participation a été de 29,33 % et M. Nothomb, seul candidat, a obtenu 93,8 % des suffrages.

Il accède à la présidence de son parti pour la seconde fois. A deux reprises aussi il avait interrompu son mandat précédent pour des raisons personnelles. Il se propose de faire du P.S.C. le principal parti de Wallonie en 1983, mais ce ne sera pas facile : le P.S.C. n'a que vingt sièges à la Chambre des représentants contre trente au parti socialiste. Au départ d'ailleurs, le président Nothomb devra d'abord ramener l'union au sein des organismes dirigeants, où la droite et la gauche s'opposent chaque jour davantage, au point de le menacer d'éclatement.

P. de V.

Grèce

L'électorat flottant de droite est l'enjeu de la campagne électorale

De notre correspondant

Athènes. — Les premières affiches de la campagne électorale font leur apparition et les partis politiques déposent leurs dernières listes de candidats en annonçant leurs réunions.

Pour M. Caramanlis, l'issue de ces élections dépend à la fois de la fraction des libéraux qui seront tentés de réintégrer l'Union démocrate du centre et de la nouvelle formation de droite, le parti national, présidé par l'ancien premier ministre, M. Stéphane Stéphanopoulos. Selon les résultats qu'obtiendra ce parti, M. Caramanlis se retrouvera avec une majorité confortable ou une « peau de chagrin ».

Jusqu'ici, l'écho éveillé par M. Stephanopoulos se révèle plutôt limité. Aux élections du 19 février 1956, alors qu'il était chef du parti social populaire, ce patriarche octogénaire du monde politique grec obtint 0,88 % des voix ; aux élections du 11 mai 1958, avec l'Union du parti populiste, qui s'opposait à l'Union nationale radicale de M. Caramanlis, il obtint 2,94 % des voix. En septembre 1965, après la chute de M. Georges Papandréou et une crise aiguë qui dura soixante-trois jours, il forma un gouvernement soutenu par la droite et les « apostats » de l'Union du centre.

Aujourd'hui, allié à M. Théodokis, figure de proue des royalistes grecs et ancien ministre des affaires étrangères, M. Stephanopoulos table sur une clientèle disparate : activistes, royalistes, nostalgiques de la dictature et mécontents de tout poil votant à droite. Ces forces sans cohésion ni organisation n'ont pour commun dénominateur que leur hostilité à M. Caramanlis, auquel elles reprochent son « *style chauve-souris* » : « *Nous sommes socialisants, écoutez M. Papaligouras* (ministre de la coordination économique). *Nous sommes de droite, suivez M Averof* » (ministre de la défense nationale). En se coupant de la droite classique, M. Caramanlis aurait donc perdu un certain nombre de ses partisans sans rallier pour cela aucun de ses adversaires du centre et encore moins de la gauche.

Pour l'instant, il est difficile d'évaluer, en termes électoraux, ce que représente exactement le parti national.

MARC MARCEAU.

Union soviétique

MM. Owen et Gromyko signent un accord sur la prévention des accidents nucléaires

De notre correspondant

Moscou. — M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, qui termine, ce mardi 11 octobre, une visite de deux jours à Moscou, et son collègue soviétique, M. Gromyko, ont signé, lundi au Kremlin, un accord sur « *la prévention du déclenchement accidentel et non autorisé de la guerre nucléaire* ». Ce texte reprend presque mot pour mot le texte de l'accord franco-soviétique du 16 juillet 1976.

La Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. s'engagent à perfectionner les moyens techniques pour prévenir l'usage accidentel ou non autorisé des armes nucléaires, et à s'aviser immédiatement de tout événement fortuit ou inexpliqué pouvant entraîner un danger de guerre nucléaire.

La visite de M. Owen à Moscou a lieu conformément au protocole sur les consultations annuelles entre les deux gouvernements, signé en février 1975, lors de la visite de M. Harold Wilson, alors premier ministre. En mars de l'année dernière, M. Gromyko s'était rendu à Londres. M. Owen a eu avec M. Brejnev un entretien « *constructif* », selon l'agence Tass. Il lui a renouvelé l'invitation à faire une visite en Grande-Bretagne.

Au cours du déjeuner offert en l'honneur de M. Owen, M. Gromyko a mis l'accent sur les initiatives prises par l'U.R.S.S. en faveur du désarmement. Tout en se félicitant de la signature de l'accord sur la prévention des « *accidents nucléaires* », il a ajouté : « *Si les pays ayant participé à la C.S.C.E. parvenaient à conclure un traité dans lequel ils s'engageraient à ne pas utiliser les premiers l'arme nucléaire, cela aurait une grande portée.* » Cette proposition, faite par les pays du pacte de Varsovie en 1976, a, jusqu'à maintenant, été repoussée par les Occidentaux.

La situation en Afrique australe a probablement occupé une place importante dans les entretiens. M. Owen a eu ainsi l'occasion d'expliquer à son collègue soviétique le plan anglo-américain de règlement du problème rhodésien. La presse soviétique a vivement attaqué cette « *solution néocolonialiste fondée sur le désarmement et la suppression du mouvement de libération et le renforcement des positions politiques et économiques de la minorité blanche* ».

M. Owen devait, d'autre part, s'entretenir avec M. Kirilline, coprésident de la grande commission économique anglo-soviétique. Depuis plusieurs années, les échanges sont déséquilibrés : les Britanniques achètent aux Soviétiques deux fois plus qu'ils ne leur vendent.

DANIEL VERNET.

Espagne

LA POLICE ANNONCE LE DÉMANTÈLEMENT DES DEUX PRINCIPALES ORGANISATIONS TERRORISTES

Madrid *(A.F.P., U.P.I.)*. — La police a annoncé le démantèlement des deux principales organisations terroristes du pays. Dix-huit personnes soupçonnées d'appartenir au Groupe de résistance antifasciste du 1er octobre (GRAPO, extrême gauche) ont été arrêtées ces derniers jours à Madrid ; parmi elles figurait le « commandant opérationnel » du mouvement. A Barcelone, d'autre part, les autorités ont annoncé la détention de treize membres de l'organisation d'extrême droite Alliance apostolique anticommuniste, soupçonnée d'avoir participé à l'attentat à la bombe contre l'hebdomadaire satirique catalan *El Papus*. Cet attentat avait fait un mort et quinze blessés.

DIPLOMATIE

A LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

M. M'Bow critique implicitement les États-Unis et la Roumanie

De notre correspondant

Belgrade. — Le débat à huis clos à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a commencé dans l'après-midi du 10 octobre. La matinée a été consacrée aux interventions de M. Stanovnik, secrétaire exécutif de la Commission économique européenne et de M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO. M. Stanovnik a surtout plaidé en faveur d'une intensification des échanges économiques entre l'Est et l'Ouest ; quant à M. M'Bow, il a plaidé en faveur de l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial.

M. M'Bow a fait également allusion à certaines « pressions » exercées sur l'UNESCO. Sans prononcer le nom des Etats-Unis, il s'est plaint des pays qui refusaient de verser leurs contributions au financement normal de son organisation. Il a aussi fait allusion au cas de M. Dumitrescu en parlant de pays qui « *ne respectent pas* » l'indépendance du personnel du secrétariat de l'UNESCO (1).

A la fin de la matinée, les délégués ont été reçus par le président Tito, qui s'est félicité de l'atmosphère qui préside aux débuts des travaux de la conférence.

Dans l'après-midi du 8 octobre le représentant de l'U.R.S.S., M. Vorontzov, qui a parlé pendant quarante-trois minutes, alors qu'un accord tacite ne prévoyait des interventions que de dix minutes, a relevé la nécessité de compléter la détente politique par la détente militaire. Selon lui, il est illusoire de parler des droits de l'homme si le monde est menacé par l'énorme concentration des armes nucléaires en Europe.

Le délégué français, M. Philippe Richer, a déclaré, de son côté, que la France n'accepte pas la proposition de non emploi en premier des armes nucléaires. Ayant sa propre politique de défense nationale, elle décidera seule, le cas échéant, de l'éventuelle utilisation de ces armes. Elle n'est pas d'accord non plus avec la proposition de non élargissement des alliances, la charte des Nations unies prévoyant elle-même cette possibilité. Le problème du désarmement, a-t-il conclu, devrait d'ailleurs être étudié dans d'autres réunions qu'à la conférence de Belgrade.

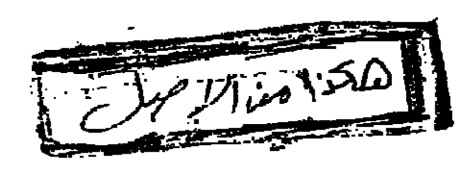
PAUL YANKOVITCH.

(1) Allusion au cas de M. Dumitrescu, de nationalité roumaine, retenu depuis juin 1976 dans son pays et empêché de rejoindre son poste à Paris

● *La « Pravada » du dimanche 9 octobre* estime que la conférence de Belgrade a pris un « *départ concret* » et que les premières réunions ont eu lieu dans une « *ambiance constructive et pratique* ». Au tableau d'honneur, elle place, outre les pays socialistes, la Norvège, la France, la Suède, la R.F.A., l'Autriche et la Grèce. « *Les pensées de l'écrasante majorité des participants*, écrit le journal, *sont tournées vers l'avenir. Mais il y a ceux qui préfèrent regarder en arrière : les Pays-Bas et les Etats-Unis.* » — *(Corresp.)*

● *M. Wang Yu-ping*, nouvel ambassadeur de Chine à Moscou, a été reçu à sa demande, lundi 10 octobre, par M. Kossyguine. Il a rendu une visite de courtoisie au chef du gouvernement soviétique. — *(A.F.P.)*

● *M. Luigi Cuttafavi*, ambassadeur d'Italie en Iran, ancien conseiller diplomatique à la présidence du conseil italien, a été nommé directeur général du siège européen des Nations unies à Genève par M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU. Il succède à un autre diplomate italien, M. Vittorio Guicciardi, qui prend sa retraite à la fin de l'année après avoir dirigé le siège pendant neuf ans. — *(Reuter.)*



Le vieil homme de la Yougoslavie

(Suite de la première page.)

La Yougoslavie politique connaît aujourd'hui le calme apparent des marées basses. Elle digère la Constitution qu'elle s'est donnée en 1974 et qui remet une partie du pouvoir d'Etat aux délégués des « organisations de travail associé ». Elle prépare, sans excès de fébrilité, les deux événements prévus pour l'an prochain : le XI[e] congrès de la Ligue des communistes et le renouvellement quadriennal des cadres, puisque, en vertu du principe de rotation systématique et sauf exception, les responsables changent de place *tous les quatre ans. Quelques-uns* semblent pourtant inamovibles. Le président à vie, bien sûr, d'autant plus présent que son quatre-vingt-cinquième anniversaire et le quarantième anniversaire de son accession à la tête du parti donnent lieu, tout au long de 1977, à d'innombrables manifestions. Paraissent également fixés au sommet les deux dirigeants de la période historique encore en place, MM. Kardelj et Bakaritch. La plupart des autres devraient être appelés à modifier le cours *de leur carrière.*

Cette continuelle transhumance n'engendre-t-elle pas le désordre ? Elle ne facilite pas l'administration harmonieuse. On a maintes fois recensé les facteurs qui, logiquement, amènent le pays à sa perte. Pourtant, exposée volontairement aux courants d'air, en proie au mouvement perpétuel, la Yougoslavie fait preuve d'une stabilité étonnante. Elle a connu des difficultés sérieuses, *elle en connaîtra d'autres sans* doute. Elle n'a pas subi une crise mortelle. Elle vit dans son corps les contradictions naturelles d'un nord développé et d'un sud qui aspire à l'être. Elle fait coexister et coopérer des nationalités qui n'ont pas toujours éprouvé les unes pour les autres un amour passionné (actuellement, les écrivains Jeremitch et Mladenovitch sont sur la sellette et soupçonnés de nationalisme : le premier, alors président de l'Union des écrivains serbes, avait publié un poème du second qui invite la Serbie à regagner sa puissance d'antan). Soumise à tous les courants qui traversent le monde contemporain, elle a cependant peut-être moins souffert que les pays socialistes orthodoxes du marasme qui a frappé l'Occident car, finalement, elle a *été mieux armée* qu'eux pour en atténuer les effets.

Les résultats connus pour le premier semestre de 1977 indiquent un *accroissement* de 11 % de la production industrielle par rapport à la même période de 1976. Ce sont les Républiques les moins développées qui ont fait la progression la plus spectaculaire : le Monténégro (+ 25,9 %) ; la Macédoine (+ 17 %) ; la Bosnie-Herzégovine (+ 12,5 %). La Serbie se tient dans la *moyenne* (+ 11,4 %). Les deux Républiques les plus industrialisées : la Slovénie (+ 10 %) et la Croatie (+ 9,1 %), se trouvent en queue de ce peloton, que ferme la région la moins développée : le Kosovo (+ 6,7 %). Un débat aussi vieux que la fédération *opposait aux Républiques sous-*développées les Républiques à tradition industrielle. Celles-ci disaient : continuons à consacrer à notre propre équipement la meilleure part de nos gains ; puisque nous avons l'expérience, nous obtiendrons mieux et plus vite des biens qui profiteront à tout le monde. Finalement, les Républiques en voie de développement prennent leur essor.

Les responsables de l'économie devraient être contents, d'autant que la récolte de cette année est excellente. D'autres indices les inquiètent. La Yougoslavie aug*mente sa production industrielle* en important des biens d'équipement et les ressources du pays en matières premières ou en énergie sont insuffisamment exploitées. Les achats ne dépassent-ils pas les *possibilités ? Les dirigeants du* secrétariat fédéral pour la conjoncture espèrent un ralentissement de la croissance parce qu'il y a surchauffe. Le pays ne pourrait payer la facture d'un accroissement annuel de *11 %* de la production industrielle ; il faudrait, nous ont-ils dit, ramener ce taux à 9 % pour 1977, et à 7 ou 8 % l'an prochain. Ce n'est pas toujours facile dans un pays où l'Etat, voulant dépérir, les services du plan dessinent les grandes tendances et où la plupart des décisions reviennent à des entreprises autogérées et soumises aux lois du marché.



Sept cent mille demandes d'emploi

Faut-il alors pour empêcher la surchauffe prendre des mesures autoritaires ? Il n'en est pas question, nous dit M. Gligorov, président du Parlement : « *Nous sommes partie intégrante de l'économie mondiale et nous entendons le rester. Nous pourrions nous protéger avec des barrières douanières. Mais alors nous ne ressentirions plus les effets bénéfiques de la compétition ; nous serions à l'écart des progrès et de la technologie. Nous ne voulons pas davantage établir un système de prix fixes. Le prix de vente doit correspondre au coût de production à charge pour nous de prendre à l'intérieur des mesures pour atténuer, s'il le faut, les effets des événements mondiaux.* »

La Yougoslavie importe donc l'inflation avec son équipement (la hausse des prix depuis un an est estimée à 11 %). Et si les autorités se gardent de parler de chômage, elles reconnaissent que 700 000 personnes environ sont en quête d'emploi. La proportion est forte puisque la population active comprend quelque cinq millions de personnes. Sans doute ces demandeurs d'emploi ne sont-ils pas tous de véritables chômeurs. Se trouvent dans cette catégorie des jeunes qui n'ont encore jamais exercé un métier, des femmes qui cherchent un salaire d'appoint et même des ouvriers qui sont inscrits sur la liste parce qu'ils désirent changer d'emploi ou déménager. S'y rencontrent également des propriétaires de petites exploitations agricoles qui veulent gagner de l'argent à l'usine tout en continuant à cultiver leur terre (en Yougoslavie, bon nombre de salariés travaillent de sept heures à quinze heures).

Actuellement, il n'y a pas de crise pour les cadres ni pour les ouvriers spécialisés, à condition qu'ils consentent à aller là où des places sont disponibles (70 000 offres d'emploi n'ont pas trouvé *preneur). Les perspectives sont* mauvaises pour ceux qui n'ont pas de qualification. Sans doute un effort particulier a-t-il été fait pour l'éducation dans les régions les plus pauvres. Prichtina, capitale du Kosovo, possédait en tout et pour tout, aussitôt après la guerre, en fait d'établissement *d'enseignement supérieur, une* Ecole normale d'instituteurs. La ville compte maintenant trente-trois mille étudiants. Il n'empêche que la plupart des travailleurs dépourvus de qualification viennent de ces régions qui ont d'autre part une démographie galopante : l'accroissement naturel de la population est au Kosovo de 28,6 p. 1 000 contre 6,9 dans la partie serbe de la République.

Le retour des travailleurs émigrés pose également des problèmes, bien qu'ils soient eux-mêmes les mieux armés pour faire leur place au soleil. En « exil », ils ont perfectionné leur savoir-faire, ils ont mis de l'argent de côté, l'ont parfois prêté à une usine de leur localité et, en remerciement, ont trouvé une situation. Mais naturellement ils occupent un emploi auquel d'autres pouvaient prétendre. Or, en 1974 il y avait encore 1 035 000 Yougoslaves employés à l'étranger ; 300 000 d'entre eux sont revenus, et le mouvement *d'émigration s'est arrêté faute de* débouchés. Les autorités de Belgrade estiment que d'ici sept à huit ans tous les migrants seront revenus. S'ils rentrent au rythme de 100 000 par an, leur retour ne devrait pas être un casse-tête. La situation deviendrait sérieuse si le reflux s'accélérait.

Les dirigeants prévoient — dans l'hypothèse la plus optimiste — un accroissement annuel de 4 % du nombre des emplois offerts. C'est un pari sur l'expansion contrôlée, car il faut avoir assez de devises pour acheter les biens d'équipement nécessaires à la création de ces postes et trouver *suffisamment de débouchés pour* rentabiliser les entreprises nouvelles ou modernisées. Or cette année encore la balance commerciale est très défavorable. Pendant le premier semestre, les importations se sont accrues de 36,9 % et les exportations de 5,9 % seulement par rapport à la même période de l'an dernier. La balance avec le tiers-monde est excédentaire. Les échanges avec l'Europe de l'Est sont à peu près équilibrés. Mais, pour le premier semestre de cette année, le déficit du commerce avec l'Europe occidentale s'élève à 1 550 millions de dollars.

Dans ces conditions, le pays ne vit-il pas au-dessus de ses moyens ? A force de solliciter des emprunts, ne lassera-t-il pas les prêteurs ? C'est un fait pourtant qu'il trouve l'argent dont il a besoin parce qu'il inspire confiance. Les experts assurent que les charges de la dette extérieure sont tout à fait supportables puisque 10 % des devises gagnées servent à rembourser les emprunts et que d'ailleurs la Yougoslavie a toujours tenu les échéances. Elle voit assez grand parce qu'elle peut solliciter l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud. En dépit de ceux qui daubent sa fragilité, elle s'est offerte une bonne réputation. Communiste, elle a gagné la sympathie de l'Occident. « Révisionniste », elle intéresse quand même les Etats socialistes. Non alignée, elle est honorée dans le tiers-monde. Elle s'est donné les moyens de combler les handicaps naturels et historiques. La politique étrangère est devenue une des principales richesses de la Yougoslavie.

BERNARD FÉRON.

Prochain article :

L'ŒCUMÉNISME TRIOMPHANT

BIBLIOGRAPHIE

« La Yougoslavie de Tito »

de Thomas Schreiber

Les réalités yougoslaves défient souvent l'entendement. Ce pays composé de nations que l'histoire a longtemps séparées, que la religion distingue, et au développement économique très inégal, a inventé un système socio-politique parfois décrit par ses politiciens dans un langage ésotérique. Thomas Schreiber clarifie cet enchevêtrement.

Son guide est bâti autour de la personnalité du maréchal Tito. Mais la biographie du fondateur de la République socialiste fédérative est réduite à l'essentiel. Thomas Schreiber raconte comment, du temps de la résistance, les partisans yougoslaves suscitaient la méfiance de Moscou parce qu'ils ne tenaient pas suffisamment compte de la stratégie soviétique. Il dit aussi pourquoi, après la guerre, Tito inquiéta Staline : il n'en faisait qu'à sa tête et se hâtait trop d'instaurer dans son pays un régime stalinien. Vint alors la rupture, le « révisionnisme » et la découverte progressive du titisme autogestionnaire et non aligné. En cours de route, des compagnons de la première heure furent éliminés parce qu'ils jugeaient incomplète (Djilas) ou trop téméraire (Rankovitch) l'évolution du régime.

En quelque cent dix pages, le pays est campé, l'histoire des quarante dernières années condensée. — B. F.

(*) Thomas Schreiber, *la Yougoslavie de Tito*, les Presses de la Cité, 111 pages, 35 F.

L'ÉVÉNEMENT

Les Basques et leur pays

DES sept provinces basques, trois — le Labourd, la Soule et la Basse-Navarre — sont situées au nord de la frontière franco-espagnole, et quatre au sud : le Guipuzcoa, la Biscaye, l'Alava et la Navarre. Encore cette dernière a-t-elle longtemps disposé d'un statut particulier. Caprice de la géographie physique : la frontière correspond à peu près aux Pyrénées et, sur la côte, à la Bidassoa. Caprice de la géographie politique, aussi, et qui complique singulièrement la tâche de ceux qui militent, d'un côté ou de l'autre de cette démarcation qu'ils réprouvent, en faveur de l'autonomie du Pays basque.

A l'inverse de ce qui se produit dans d'autres régions qui contestent leur appartenance à l'ensemble français ou espagnol (y compris, sans doute, la Catalogne, bien que celle-ci chevauche elle aussi la frontière), les autonomistes basques se trouvent confrontés à deux Etats, l'un et l'autre fortement centralisés. En outre, ils ont eu affaire, au moins du vivant de Franco, à deux types de régime très différents : assimilation active mais pacifique, et dans un cadre républicain, au Nord ; répression et affrontements physiques, au Sud.

Malgré ses proclamations de foi unitaire, le courant « abertzale » (nationaliste basque) n'est jamais parvenu à unifier le combat d'Euskadi-Nord et celui, beaucoup plus violent, d'Euskadi-Sud. Sans doute même ne l'a-t-il jamais vraiment voulu : il lui fallait tenir compte de réalités différentes de part et d'autre de la frontière et, aussi, tirer parti de la traditionnelle perméabilité de cette frontière, même au temps du franquisme triomphant. Le Pays basque français a fourni aux nationalistes venus du Sud une terre d'accueil, une position de repli, à l'abri — du moins en principe... — des investigations de la police espagnole. L'ETA (1) n'avait aucun intérêt à créer, de l'autre côté de la Bidassoa, un climat de tension comparable à celui qui pouvait régner, au moins à l'occasion de grandes manifestations ou d'attentats, de Saint-Sébastien à Bilbao.

A ces différences — et ce choix stratégique — s'ajoute une grande disparité économique (lire ci-dessous) et même numérique : le Pays basque espagnol est considérablement plus étendu et plus peuplé que le Pays basque français. Tout aura donc concouru à faire que l'histoire du mouvement Abertzale soit d'abord celle d'une lutte contre Madrid et contre le franquisme. Au Nord, il aura fallu l'acharnement nationaliste des fondateurs d'Enbata, mouvement lancé en 1963 et dissous au conseil des ministres du 30 janvier 1974, pour créer et pour maintenir une présence revendicative à une époque où ni l'autonomisme, ni la défense des cultures populaires régionales, ni l'écologie militante n'étaient de mode... Après la disparition du mouvement, la reparution de son hebdomadaire a fourni au courant nationaliste basque tout entier une tribune non négligeable.

Du côté sud, il y eut une expérience d'autonomie. Si éphémère qu'il ait été, le gouvernement républicain basque, en 1937, a laissé, quarante ans après, un souvenir qui n'est pas effacé. Les bombardiers de la légion Condor, qui rasèrent Guernica le 27 avril de la même année, ont fait entrer cette période dans le martyrologe basque. Certains survivants de ce gouvernement, tel M. Telesforo de Monzon, ancien ministre de l'intérieur (à vingt-six ans) réfugié à Saint-Jean-de-Luz et qui vient de regagner sa ville natale, Vergara, de l'autre côté de la frontière, n'ont jamais cessé de jouer un rôle d'animation ou de conseil auprès de dirigeants et de militants autonomistes plus jeunes.

L'évolution rapide du régime espagnol depuis l'avènement de Juan Carlos a donné naissance à de sérieuses divergences de vues au sein de l'ETA. Cinq ans après sa fondation en 1959 par des éléments jeunes et activistes du parti nationaliste basque (P.N.V.), qu'ils jugeaient trop modéré, l'organisation extrémiste avait déjà connu une scission entre les partisans et les adversaires de la stratégie « multifrontiste ». Les adeptes de cette stratégie entendaient développer l'action sur quatre fronts : politique, ouvrier, militaire et culturel. En juillet 1970, une nouvelle division devait séparer l'ETA VI — c'est-à-dire la majorité qui était née au sein de l'organisation lors de la sixième « assemblée » de l'ETA V. Celle-ci, redevenue majoritaire, se scinda à son tour en deux « branches » : militaire et politico-militaire, en 1974. Voici un an, enfin, les politico-militaires décidèrent de mettre l'accent sur l'aspect démocratique de leur combat plutôt que sur sa violence. Tout récemment, l'attentat de Guernica, qui a coûté la vie au président du « conseil général » de Biscaye, est venu rappeler que la branche la plus dure de l'ETA n'admet pas le mouvement général qui se dessine au sein de l'organisation nationaliste en faveur d'une solution négociée.

Bien que les incidents n'aient pas vraiment cessé du côté espagnol et que l'abstention ait été assez massive dans les quatre provinces au référendum du 15 décembre 1976, le climat politique basque a changé depuis quelques mois. L'évolution de la Catalogne est observée en Euskadi avec un intérêt passionné (des drapeaux catalans étaient d'ailleurs apparus aux côtés de l' « Ikurrina » basque lors de la célébration du « Jour de la patrie », à Vitoria, le 10 avril dernier). Le rétablissement de la Généralité, la reconquête de l'autonomie catalane, ouvrent à la revendication nationaliste basque de nouvelles perspectives, et même à échéance assez brève. La rapidité de cette évolution était encore *inconcevable* voici deux ans, lorsque l'exécution de cinq jeunes militants — dont deux Basques — plongeaient l'Euskadi dans la colère, le deuil et l'agitation.

Pour passer du quasi-désespoir à l'espoir, il n'aura fallu que très peu de temps. D'autant plus que, de Madrid, sont venues des indications précises et concordantes sur les intentions du gouvernement espagnol à cet égard. M. Manuel Clavero Arevalo, ministre chargé des régions, a récemment indiqué qu'il était prêt à négocier un régime de pré-autonomie avec les représentants du Pays basque. Une amnistie vraiment générale est envisagée. Les contacts se multiplient, dans la capitale espagnole et sur place, avec des élus et des responsables basques. De très nombreux militants qui avaient dû émigrer « au nord » rentrent chez eux sans être inquiétés.

Mais les autorités de Madrid souhaitent sans doute s'assurer, avant d'aller plus loin dans la discussion sur l'autonomie, que les formations basques modérées sont bien en mesure de « tenir » les extrémistes et de leur ôter le contrôle de la rue. Or, manifestement, un débat est en train de naître — ou de renaître — entre les différentes composantes politiques du mouvement Abertzale. Il met aux prises ceux qui souhaitent profiter de l'accès d'Euskadi à l'autonomie pour y instaurer un régime socialiste, et ceux qui, au contraire, prônent le pluralisme politique et social...

En outre, l'autonomie, si elle peut être obtenue, ne résoudra pas les deux principaux problèmes qui se posent désormais aux nationalistes basques. D'abord, dans l'esprit de certains d'entre eux parmi les plus actifs, elle ne peut être qu'une étape vers l'indépendance. Madrid redoute l'influence des tenants de cette thèse, au moins autant que celle des éléments d'extrême gauche (ce sont d'ailleurs souvent les mêmes). En second lieu, une évolution du même type du côté français semble, pour différentes raisons, des plus improbables, au moins dans l'immédiat. Ni les rapports de forces, ni la tradition française, ni le sentiment populaire ne s'y prêteraient aujourd'hui, à l'inverse de ce qui se produit « au sud ».

Quelles que soient ces nouvelles difficultés, et les vives discussions auxquelles elles donneront sans doute lieu, l'évolution politique du Pays basque espagnol, telle que le processus engagé à Madrid et en Euskadi même la laisse envisager, constitue un tournant considérable dans l'histoire déjà riche en péripéties de ces provinces. Quarante ans après Guernica, seraient-elles enfin devenues autre chose que des « provinces maudites » ?

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) *Euskadi ta Askatasuna*, c'est-à-dire, en langue basque, « le peuple basque et sa liberté ».

Le Sud plus développé que le Nord

L'économie basque est soumise à deux paradoxes. Le premier est qu'elle combine deux vertus réputées inconciliables, ou à peu près : l'industrialisation et le tourisme. Le second est que, n'en déplaise aux tenants de l'unité absolue des sept provinces, le côté espagnol est considérablement plus développé et dynamique que le côté français. Saint-Sébastien peut bien être considéré comme le pendant de Biarritz — c'est déjà discutable, au moins si l'on s'en tient aux chiffres, — Bilbao, elle, ressemble plus à un compromis entre Lille et Saint-Nazaire qu'à Saint-Jean-de-Luz ou même à Bayonne.

L'Euskadi-Sud compte deux cent-soixante-dix mille ouvriers métallurgistes, contre guère plus de trente-cinq mille pour l'ensemble de l'Aquitaine. Pour les industries chimiques, le rapport est du simple au triple, et du simple au double pour celles du papier, pour celles du bois. Fait significatif : c'est dans la branche « habillement » (y compris l'industrie de la chaussure), dont la vulnérabilité économique est bien connue, que la comparaison joue en faveur de l'Aquitaine.

Du côté espagnol, cette industrialisation massive n'est pas sans conséquences politiques : elle prive les adversaires de l'autonomisme basque d'un argument traditionnel en la matière. Comment, en effet, mettre les Basques au défi de *« s'en sortir tout seuls »*, lorsqu'on sait que les quatre provinces d'Euskadi-Sud fournissent, à elles seules, plus de 80 % de la fabrication nationale des machines-outils ? Que ses quinze grands chantiers navals sont en plein essor, ce qui n'est pas si fréquent dans cette branche, que les réserves de minerai de fer permettent quarante ans d'exploitation au moins, et, que de ce fait certaines des plus grandes entreprises du royaume se trouvent dans cette région ?

La concentration des banques à Bilbao fait un peu ressembler le centre de la capitale de la Biscaye à Francfort ou Bâle. D'ailleurs, est-ce un hasard si les troisième et quatrième investisseurs espagnols en France, en 1976, ont été des entreprises basques ?

Du côté français, on fait valoir que tout n'a pas été concentré d'un seul côté : le principal aéroport de la région, en dehors de celui de Bilbao, est celui de Bayonne-Biarritz, et on spécialise certains agents ou services des chambres de commerce locales dans l'accueil des industries venues de l' « autre côté » et désireuses de s'implanter — solidarité basque oblige — dans les abords immédiats de la frontière plutôt qu'au nord de l'Adour...

Le phénomène touristique

En outre, Nord et Sud ont au moins une activité économique en commun, et non des moindres : le tourisme. Cette industrie domine au pays basque français. Au point que, comme en Corse ou en Bretagne, de nombreux autonomistes la considère comme une seconde colonisation, plus subtile que l'assimilation politique et culturelle : une colonisation par l'argent, une activité économique qui pousse les jeunes Basques à « s'expatrier », cependant que l'activité locale dépend de plus en plus de la manne estivale.

Ce phénomène touristique pose, de surcroît, l'éternel problème de la protection du littoral, à la fois contre la pollution immédiate et contre les constructions abusives. Mais moins, à tout prendre, que sur la Côte d'Azur. Et, là aussi, l'arrière-pays, d'une beauté plus sauvage que les vallonnements et les plages qui alternent de Bayonne à Hendaye reste assez méconnu des touristes. Faut-il ajouter : heureusement ?

C'est d'abord à ces problèmes que devront se consacrer les responsables du tourisme du côté espagnol. Non pas tant du fait de la prolifération des résidences en tous genres qu'en raison de l'extrême industrialisation. A quelques kilomètres de la côte cantabrique, de ses grèves et de ses criques, des milliers de cheminées crachent leurs fumées, des hauts fourneaux leurs oxydes, des cimenteries leur irrespirable poussière blanche. Ce que les touristes venus de France, et même du nord et de l'est de l'Europe, découvrent de l'autoroute qui serpente d'une ville industrielle à l'autre, n'a rien qui soit susceptible de les retenir. C'est tout juste si, dans leur quête d'impressions plus spécifiquement espagnoles, ils auront une pensée reconnaissante pour les bâtisseurs de cet axe routier qui ont doté le Pays basque sud d'une épine dorsale bien avant le Pays basque nord...

Pourtant, les Espagnols eux-mêmes considèrent le Pays basque comme un lieu privilégié de villégiature, et ils n'ont pas tort. Qu'il s'agisse de la côte, avec ses stations au charme délibérément « rétro », comme Saint-Sébastien (d'ailleurs résidence d'été du gouvernement), Zarauz, Guetaria et tant d'autres, ou de l'intérieur du pays, plein de subtiles et discrètes merveilles, de Pampelune à Loyola, l'Euskadi-Sud connaît chaque été l'afflux des visiteurs qui fuient la touffeur de l'Espagne centrale, le ciel étincelant mais implacable des régions méridionales.

Cet engouement des Espagnols comme des Français pour « leur » Pays basque — mais les autonomistes nient justement que ce soit le leur — survit, bon an mal an, à l'agitation politique et à l'insécurité, d'ailleurs relative, qu'elle a pu engendrer à certaines époques. C'est une raison supplémentaire, pour les uns, d'assurer que l'intégration basque aux Etats français et espagnol est consommée. Mais, pour les autres, une preuve de plus que l'Euskadi réunie pourrrait économiquement aussi voler de ses propres ailes.

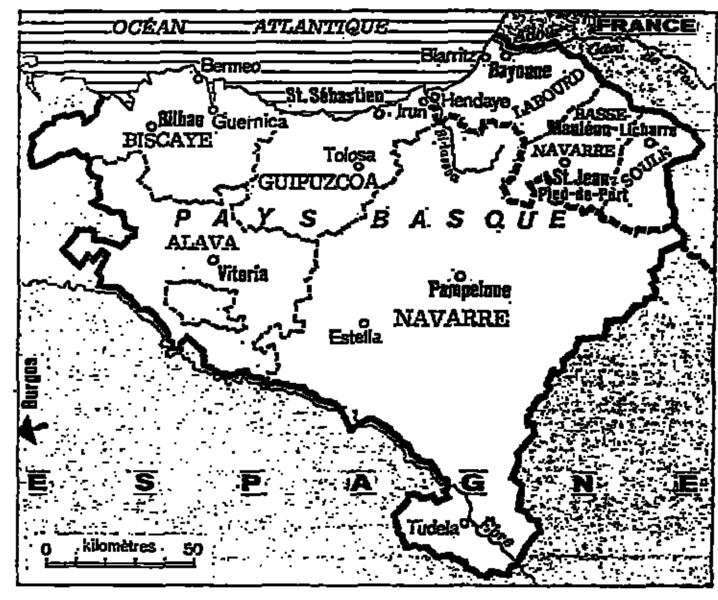
LA DIASPORA D'EUSKADI

Des pampas argentines aux chalutiers arctiques, il y a toujours des Basques parmi les derniers aventuriers de notre temps. Témoins et survivants du siècle précédent plutôt que pionniers du vingt et unième, gauchos ou pêcheurs plutôt qu'industriels ou cosmonautes, ils constituent la diaspora d'Euskadi. Diaspora : le mot n'est pas trop fort, tant la tradition de l'émigration basque est ancienne, puissante et vivace.

Combien sont-ils ? Nul ne le sait au juste. Plusieurs millions, en tout cas. C'est au XVIII[e] siècle que le mouvement a pris son essor actuel. Les Basques se sont surtout dirigés vers l'Amérique latine : marins, ils ont tout naturellement traversé l'Atlantique ; montagnards, ils ont entendu l'appel des Andes ; bouviers et bergers, ils ont trouvé dans l'immensité sud-américaine l'espace qu'ils n'avaient pas entre Adour et Ebre.

Au dix-neuvième siècle, l'émigration s'est plutôt orientée vers Cuba, et, au vingtième, vers les Etats-Unis, où les Basques sont aujourd'hui éleveurs, commerçants, horticulteurs — aux dimensions des Etats-Unis — et, comme en Europe du Nord ou au Canada, marins... En outre, de nombreux jeunes pelotaris professionnels, surtout des spécialistes de la cesta-punta, *ont été embauchés depuis quelques années par les « frontons-casinos » de la côte est des Etats-Unis : les Américains éprouvent en effet une récente passion pour la pelote basque, à laquelle ils combinent leur goût pour les paris. Ainsi les frontons d'Euskadi et d'Amérique latine y trouvent-ils leurs répliques...*

Ces Basques traditionnellement nationalistes, pourquoi sont-ils partis ? A la fois par nécessité économique, pour beaucoup d'entre eux, et par soif d'aventure. Certains reviennent finir leurs jours au nord ou au sud de la Bidassoa. D'autres seront, dans une lointaine république latino-américaine, champions de pelote ou ministres... Tous, quel que soit leur destin, resteront d'abord des Basques. Il est vrai que, des Polonais aux Corses, des Basques aux Juifs, ce sont souvent des peuples au sentiment communautaire ou national très fort qui essaiment à travers le monde.



Une langue étrange venue d'ailleurs

Le *linguiste*, le *philologue*, sont accoutumés de travailler en liaison avec l'ethnologue. Que celui-ci et ceux-là viennent nourrir la conviction du militant est plus récent, mais non moins flagrant. C'est d'ailleurs là une situation dont le Pays basque n'a pas le monopole : de plus en plus, les différents mouvements autonomistes européens revendiquent leur « identité culturelle » au moins autant que leur indépendance politique, Irlandais, Corses, Bretons, Arméniens, Alsaciens, Flamands sont parmi d'autres dans ce cas.

Il a donc fallu attendre l'essor du mouvement autonomiste basque pour que l'on redécouvre l'« *euskara* », cette langue étrange venue d'ailleurs. Mais d'où ? Bien des théoriciens s'affrontent à ce sujet. Certains estiment qu'il s'agit d'une forme récente de l'ibère. D'autres professent qu'il ne s'agit pas, en tout cas, d'une langue indo-européenne. Le philologue Georges Dumézil, lui, apparente le basque au groupe des langues caucasiques... Les suppositions ne peuvent qu'aller bon *train*, il est vrai, s'agissant du parler d'un peuple sur les origines duquel on s'interroge toujours.

Quoi qu'il en soit, le courant nationaliste basque — l'Abertzale, pour utiliser son propre langage — a cherché à développer l'enseignement de l'euskara. C'est à ce souci que répondait la création, voici quelques années déjà, des Ikastolas. Il s'agit d'une vingtaine d'écoles maternelles, auxquelles s'ajoutent désormais deux écoles primaires, où des « andereños » enseignent le basque et *en* basque. Plusieurs centaines d'enfants au total les fréquentent régulièrement. Leur budget est alimenté par différentes subventions (mais de sérieuses difficultés viennent de naître à cet égard du côté français) par les contributions volontaires des familles et les bénéfices retirés de certaines fêtes locales, kautaldis et berchuladis.

Officiellement, après la « *longue nuit* » de la III[e] République, comme disent souvent les autonomistes basques, un premier pas a été fait en 1951 avec la loi Deixonne, qui voulait favoriser l'étude des langues régionales. Ses principales dispositions ont été étendues au début de la IV[e] République, puis de nouveau en 1975.

Du côté français, le rectorat de l'académie de Bordeaux a pris certaines dispositions pour faciliter l'enseignement de l'euskara, encore très modeste. Une heure hebdomadaire de basque a été prévue dans les établissements d'enseignement élémentaire des Pyrénées-Atlantiques, au titre des activités d'éveil. Vingt-cinq classes ont pu en bénéficier en 1975-1976. Les associations Ikas et Haizegarbia jouent également un certain rôle à cet égard.

Du côté espagnol, l'usage populaire de l'euskara était demeuré plus fort, mais il a été sévèrement réprimé pendant toute l'ère franquiste — du moins autant que faire se pouvait (depuis l'avènement de Juan Carlos, cette pratique est devenue beaucoup plus facile). En revanche, la chanson, le théâtre et la littérature populaires basques y ont connu un essor supérieur à celui que l'on pouvait observer au nord de la frontière. Des auteurs comme Txillardegi, des revues comme *Anaitasuna* et *Zeruko Argia* (cette dernière paraissant d'ailleurs aussi du côté français), ont largement contribué au renouveau culturel basque qui s'amorce.

Ce renouveau est particulièrement net dans le domaine de la chanson. Les fêtes musicales (Kantaldis) et poétique (Berchuladis) rassemblent un public très vaste, où sont représentées toutes les catégories sociales et toutes les générations. Il n'est jusqu'à la musique pop qui ne commence à se « basquiser » sérieusement, en particulier sous l'influence de groupes comme ceux d'Herrobi, d'Etchamendi et Laral, de Kiminorak ou du « *hippie basque* », Niko Etxarte

Qu'il s'agisse de la poésie, de la chanson, du théâtre populaire et de la littérature basque, les animateurs du courant Abertzale, tout en se réjouissant de cette sensible remontée de l'euskara, se méfient d'un certain folklore qui risque de l'accompagner.

BIBLIOGRAPHIE

« Un peuple contre les Etats »

Représentant de la nouvelle génération autonomiste basque — il est né à Saint-Sébastien en 1944, — Francisco Letamendia Belzunce a été élu en juin 1977 au Congrès espagnol. A vingt-six ans, il fut l'un des avocats des militants « abertzale » au procès de Burgos. Sous le pseudonyme d'Ortzi, il a déjà publié une *Histoire d'Euskadi*. Le 2 avril dernier, il a fondé, avec le militant d'ETA Gregorio Lopez Irasvegi et Inaki Marninez, le Parti pour la révolution basque (Euskal Iraultsarako Alderdia).

Son second livre, dont la traduction française vient de sortir en librairie a deux mérites. D'abord, il pose d'emblée, dès son titre *(Un peuple contre les Etats)*, le vrai problème que soulève la cause pour laquelle il milite depuis l'adolescence : l'opposition nationaliste basque ne fut pas seulement une opposition au franquisme (ou, quoique dans une moindre mesure, au régime français), mais à deux Etats, centralistes et forts. Ensuite, il propose une analyse de ce phénomène en termes de lutte de classes. Pour lui, le combat d'Euskadi est, au moins aujourd'hui, indissociable du combat pour le socialisme.

Cette certitude ne se nourrit pas d'une méconnaissance des aspirations nationalistes de la bourgeoisie basque, comme c'est trop souvent le cas chez d'autres auteurs de même inspiration. Elle repose, au contraire, sur une prise en considération rigoureuse de ces aspirations, restituées dans une perspective historique. Démarche intellectuelle d'une honnêteté, d'une rigueur, qui forcent le respect, mais dont les événements les plus récents ne confirment peut-être pas toujours la justesse.

N'assiste-t-on pas, au contraire, au moins du côté espagnol, à l'essor d'un nationalisme que l'on pourrait qualifier de néo-bourgeois, et que les préférences de Madrid ne suffisent pas à expliquer ? Il est vrai que c'est là un très vieux débat : le nationalisme de libération peut-il se confondre avec le socialisme sans faillir à sa propre logique ? Sans même parler du P.N.V. (Parti nationaliste basque), aux réminiscences quasi démocrates-chrétiennes, les débats engagés au sein de l'ETA entre trotskistes et « modérés » n'ont-ils pas mis en lumière que même les éléments les plus engagés du courant basque n'adhèrent pas tous à une thèse unique à cet égard ? Les appels d'un Telesfero de Monzon à un certain « unanimisme » social basque pourraient bien refléter davantage que les positions d'un homme seul, même prestigieux. Si boiteuse que soit la comparaison, on est tenté de penser aux ambiguïtés de la Résistance française à propos de ce qui devait être l'après-libération...

Il n'empêche : par l'importance des informations qu'il fournit, par la sincérité de son ton et par l'originalité de l'éclairage qu'il projette sur la cause des Basques, le livre de Francisco Letamendia est important pour tous ceux qui, de part et d'autre de la frontière, s'interrogent sur l'avenir du peuple d'Euskadi.

★ *Les Basques, un peuple contre les Etats*, par Francisco Lotamendia, Edit. du Seuil (coll. « Combats »), 288 p., 45 F.

L'attributi

Deux mille groupes

DROITS DE L'HOMME

L'attribution des prix Nobel de la paix

• Amnesty International pour 1977 • Deux pacifistes irlandaises pour 1976

L'organisation Amnesty International, qui a reçu le lundi 10 octobre le prix Nobel de la paix pour 1977 (nos dernières éditions du 11 octobre), a lancé le même jour un « appel à tous les gouvernements du monde pour qu'ils libèrent tous les prisonniers politiques et abolissent la torture et la peine de *mort* ». *Le* secrétaire général de l'organisation, M. Martin Ennals, a déclaré à Londres que cette distinction était un « atout précieux » dans sa lutte.

A Moscou, M. Andrei Sakharov, qui avait reçu le prix Nobel de la paix en 1975, s'est dit « profondément heureux », mais a rappelé que le président de la branche soviétique d'Amnesty, M. Valentin Tourtchine, avait été « contraint de demander son visa pour Israël », tandis que son secrétaire, M. Tverdokhlebov, arrêté en 1975, demeure exilé en Sibérie.

Dans un document publié lundi, Amnesty International dénonce les violations des droits de l'homme en République démocratique allemande, et notamment « la pratique persistante des arrestations et détentions préventives prolongées de personnes qui ont critiqué le régime ». Il qualifie au passage de « moralement discutable » la pratique du « rachat contre rançon » de prisonniers politiques par le gouvernement ouest-allemand, qui observe à ce propos — selon notre correspondant à Bonn — la plus grande discrétion.

A Belfast, Mme Mairead Corrigan, qui a reçu avec Mme Betty Williams le prix Nobel de la paix pour 1976, a déclaré l'accepter « au nom de tous ceux qui travaillent pour la paix dans le monde ».

Une action « humanitaire, impartiale et concrète »

« *Dans un monde de brutalité croissante, d'internationalisation de la violence, de terrorisme et de torture, Amnesty International a mis toutes ses forces au service de la protection des valeurs humaines* », déclare, pour expliquer un choix qui l'honore, le comité chargé d'attribuer le prix Nobel de la paix. Lorsque, en 1961, un article publié dans *l'Observer*, sous le titre « Le prisonnier *oublié* », par l'avocat britannique Peter Benenson, créa l'organisation, nul ne pouvait prévoir que la révolte d'un homme de cœur rallierait un jour près de cent mille militants des *droits* de l'homme actifs dans le monde entier.

Ce succès a tenu, comme le rappelle le jury d'Oslo, à une forme d'aide « *humanitaire, concrète et impartiale* », qui était une innovation et fait l'irréductible originalité d'Amnesty. Les rapports de l'humanitarisme et de la politique *ont toujours été viciés par une* équivoque, chacun ayant une tendance naturelle à n'être affecté que par la souffrance de ses amis. Le sang des advresaires et des mal-pensants *sèche* vite. En témoignent d'innombrables indignations, un Goulag dans le sens de l'histoire, une droite condamnant du bout des lèvres ses tortionnaires au pouvoir. Le discours humanitaire est souvent devenu prétexte à pétitions intéressées et à scandales opportuns.

Amnesty International n'admet pas, à juste raison, d'être qualifiée d' « *apolitique* ». Son combat est politique au premier chef mais elle a fait souffler, dans le vieux forum des droits de l'homme, un vent d'exigence et de rigueur. Sa totale impartialité, sa souveraine indifférence aux combinaisons et aux dosages, son intérêt pour les hommes emprisonnés ou torturés en raison de leurs convictions, lui ont valu, *comme vient de le rappeler le* président exécutif de l'organisation, d'être « *critiquée par un nombre croissant de gouvernements à l'Est comme à l'Ouest* ». Repaire de communistes aux yeux des caudillos d'Amérique latine, elle passe à Moscou pour un bastion de la guerre froide. Partout, son action patiente et inlassable, ses campagnes de lettres, ses intervention, son rappel de la déclaration universelle des droits de l'homme à propos de tel ancien ministre ou de tel obscur détenu, gênent, indisposent, indignent. Souvent, on *lui* donne enfin gain de cause pour se débarrasser de ce harcèlement trop bien fondé.

A l'exception, hélas ! de quelques régimes déments, aucun gouvernement *ne reste entièrement* insensible à l'opinion publique internationale. Aucun n'aime à voir exposer, avec une courtoise minutie, qu'un abime sépare ses principes et son action. Nul ne se complaît au spectacle de sa cruauté et de sa bassesse. *L'efficacité d'Amnesty International* tient, en fin de compte, à cette certitude. Elle trouve ses limites dans le refus d'information qui fait, notamment dans le tiers-monde, de redoutables progrès. Dans le Goulag planétaire, de plus en plus d'archipels ne trouvent pas de cartographes. La répression discrète, le crime silencieux, l'injustice à l'abri des regards et des reproches, c'est encore ce que la politique a trouvé de plus efficace pour se soustraire à l'exigence à laquelle vient de rendre hommage le prix Nobel de la Paix.

P.-J. FRANCESCHINI.



(Dessin de CHENEZ.)

Une révolte contre la violence en Irlande

Le Mouvement des femmes pour la paix est né spontanément en août 1976 à la suite de l'un des plus horribles incidents survenus à Belfast depuis le début des « troubles », en 1968 : le 10 août, une mère de famille catholique de trente ans, Mme Anne Maguire, promenait ses trois enfants, huit ans, deux ans et six semaines, sur un trottoir de l'ouest de la capitale. Une voiture folle survint dont le conducteur, poursuivi par une jeep de l'armée britannique, venait d'être tué. La famille Maguire fut fauchée. Le plus jeune et le plus âgé des enfants étaient tués sur le coup. Mme Maguire et le petit John étaient gravement blessés. John devait mourir quelques jours plus tard.

Le lendemain de l'accident, la sœur de Mme Maguire, Mairead Corrigan, décidait avec une amie, Betty Williams, de « faire quelque chose ». L'affaire avait provoqué un mouvement d'horreur dans toute la communauté irlandaise, catholique et protestante. Peu après, un journaliste originaire de Londonderry, Ciaran McKeown, se joignait aux deux jeunes femmes pour lancer le Mouvement des femmes pour la paix, qui allait démarrer en flèche et rassembler pendant plusieurs semaines des milliers de manifestants dans les deux parties de l'Irlande comme en Angleterre.

Dans les rues de l'Irlande du Nord, on vit alors ce spectacle stupéfiant de femmes catholiques et protestantes, souvent escortées de leurs frères ou de leurs maris, voire de leurs enfants, défilant sous des pancartes réclamant la paix et la fin des violences. Les manifestants étaient souvent injuriés, parfois attaqués par les activistes catholiques. Mais, en quelques semaines, les Peace People *devaient s'acquérir une notoriété mondiale. Les trois leaders étaient invités à faire des conférences dans le monde entier, tandis que leurs partisans continuaient à organiser des manifestations.*

Le 30 novembre 1976, une grande manifestation réunissait, à Londres, à Trafalgar-Square, quelque vingt mille personnes. En tête du cortège marchaient les archevêques de Canterbury et de Westminster, la chanteuse américaine Joan Baez et Mme Jane Ewart-Biggs, la femme de l'ambassadeur britannique assassiné, en juillet, à Dublin.

Le même jour, à Oslo, les dirigeants du Mouvement recevaient le « Prix populaire de la paix », un « contre-prix Nobel », d'un montant de 1 700 000 couronnes (1 500 000 F), qui leur était attribué à la suite d'une souscription organisée par vingt-deux quotidiens norvégiens.

Depuis, le Mouvement a paru marquer le pas. Les défilés se sont faits plus rares, les actions spectaculaires aussi. Cependant, sa notoriété ne faiblit pas à l'étranger. En Irlande du Nord, il semble s'être reconverti dans des activités plus discrètes : réunions de quartiers, aide aux familles éprouvées par le terrorisme des deux bords, organisations de colonies de vacances et de terrains de jeux pour les enfants des deux communautés. On dit aussi qu'il a organisé une filière d'évasion pour les activistes qui souhaitent changer de vie et se reconvertir à une existence normale, loin des tueries de l'Ulster.

NICOLE BERNHEIM.

Deux mille « groupes d'adoption »

« Pour notre Libyen, j'ai réussi à obtenir une traduction en arabe de notre lettre.

— Il faudrait vérifier qu'on n'a pas déformé nos termes. Je connais un professeur d'arabe qui pourrait le faire. Après on l'expédiera à Ibrahim sous couvert du directeur de la prison centrale de Tripoli. Même s'il ne la lui transmet pas, il verra qu'on n'oublie pas son prisonnier.

— De toute façon il faut accroître la pression en écrivant aux autorités, surtout à l'occasion des fêtes religieuses ou d'indépendance. Attention : ces lettres peuvent être écrites en français, mais, les femmes n'ayant pas la parole là-bas, il faut les signer d'un prénom masculin.

— Ne peut-on demander à d'autres pays arabes d'intervenir ?

— Nous sommes en bons termes avec l'Egypte, et elle pourrait être ravie de s'en mêler, mais, vu ses relations avec la Libye, ce serait peut être rendre un mauvais service au prisonnier.

— Il faudrait s'appuyer sur le radicalisme islamique de Kadhafi et essayer de faire intervenir des autorités religieuses. Peut-être la mosquée de Paris ?

— En attendant, il faut que chacun de nous écrive au premier ministre, au ministre de la justice et à celui de l'intérieur. On se réserve Kadhafi pour la prochaine fête nationale. Il faut aussi demander aux membres individuels d'écrire jusqu'à ce que les autorités répondent. »

Le Libyen en question, c'est Ibrahim Mohamed Al Sidi, étudiant, suspecté d'opposition au colonel Kadhafi, arrêté en septembre 1975.

La dizaine de personnes, en majorité des cadres et des enseignants, réunies pour s'en occuper, dans l'appartement parisien d'un comédien célèbre, forment l'un des quelque deux mille « groupes d'adoption » d'Amnesty International. Tous sont là pour « *faire quelque chose de concret pour la liberté d'opinion* », *même et surtout si* cette opinion n'est pas la leur. L'organisation comptera bientôt huit mille membres en France. Leur but : travailler pour la libération des hommes et des femmes emprisonnés du seul fait de leurs convictions politiques ou religieuses ou de leur origine ethnique.

Le dossier d'Ibrahim a été transmis au groupe par le quartier général de Londres à l'issue d'un long travail de vérification. Une soixantaine de chercheurs, spécialisés par pays, recoupent et complètent les informations, sur le motif, le lieu et les conditions de détention, qui proviennent aussi bien de lettres d'un avocat, de la famille, d'un ami du prisonnier, que de journaux locaux annonçant, « *pour l'exemple* », l'arrestation de « *terroristes* ». Il leur faut déjouer les pièges que leur tendent certaines *polices secrètes, comme* la Savak iranienne, pour tenter de discréditer Amnesty International en l'amenant, par exemple, à réclamer la libération d'un mort ou d'un haut fonctionnaire en poste. Ce travail est long : pour plus de quarante mille cas signalés à Amnesty depuis sa création, *seuls quinze mille dossiers* suffisamment précis pour agir efficacement ont pu être établis.

Les groupes d'adoption reçoivent chacun trois de ces dossiers qui concernent, par souci d'impartialité politique, un prisonnier d'opinion d'un pays capitaliste, un autre d'un pays socialiste, et un dernier d'un pays non aligné. Mais jamais un prisonnier de même nationalité que le groupe d'adoption.

Pas de subvention

En plus de ce système d'adoption *réservé* aux prisonniers d'opinion n'ayant pas utilisé ou prôné la violence, et pour lesquels on *exige une* libération immédiate, Amnesty lance chaque mois trois « actions urgentes » auxquelles participent tous les membres du monde, même les « individuels » qui ne font pas partie d'un groupe d'adoption en expédiant des télégrammes ou aérogrammes aux autorités, pour obtenir l'arrêt des tortures et éviter l'application de la peine de mort contre les prisonniers politiques, même s'ils ont usé de la violence.

Après l'examen des actions à *mener* pour ses trois prisonniers, le groupe doit se préoccuper des finances de l'organisation.

« Je viens de recevoir l'autorisation, « à titre exceptionnel », de la mairie de Saint-Ouen pour une vente aux Puces dimanche prochain. Qui peut venir et à quelle heure ? »

Le groupe de Maurice a choisi de fouiller les greniers de collègues et amis et de revendre les « découvertes », tout en faisant connaître Amnesty International, pour envoyer à Londres sa cotisation annuelle de 4 000 F. Celle-ci s'ajoute aux cotisations individuelles, 125 *francs*, pour assurer une indépendance financière à Amnesty, qui refuse *les* subventions gouvernementales ou de partis politiques.

L'efficacité d'Amnesty International est difficile à mesurer. L'organisation *ne* s'attribue ja*mais le mérite d'une libération*. On peut seulement constater qu'un prisonnier « adopté » sur deux en bénéficie. Mais la tâche à accomplir reste immense : le monde compte entre cinq cent mille et un million de prisonniers politiques, selon Amnesty, qui, cette année, en a « adopté » cinq mille.

MICHEL SIDHOM.

★ La section française d'Amnesty International a son siège au 18, rue de Varenne, 75002 Paris, tél. 222-91-32.

● *Les autorités polonaises* empêchent les rédacteurs en chef de deux revues catholiques d'assister au congrès international de la presse catholique, qui s'est ouvert lundi 10 octobre à Vienne. M. Bohdan Cywinski, qui dirige le mensuel *Znak*, à Cracovie, et M. Tadeusz Mazowiecki, rédacteur en chef du mensuel *Wiez*, de Varsovie, se sont entendu dire que leurs visas ne seraient prêts que vendredi, jour de clôture du congrès.

Par solidarité, M. Stomma, ancien président du groupe parlementaire Znak, et Mme Hennelowa, rédacteur en chef du *Tygodnik Powszechny*, qui avaient obtenu leurs passeports, ont décidé de renoncer à se rendre à Vienne.

BIBLIOGRAPHIE

« LA PAIX PAR LES FEMMES ? » de Richard Deutsch

Comment, en à peine plus d'un an d'existence, *le Mouvement des* femmes pour la paix en Irlande du Nord a-t-il pu faire autant parler de lui dans la presse internationale ? Dans un livre bourré de précisions, notre *ancien* correspondant à Belfast, Richard Deutsch, qui a passé plusieurs années en Ulster, fait l'historique du Mouvement, analyse ses objectifs et ses erreurs, trace des portraits de ses leaders, étudie leurs motivations. Sous le titre volontairement ambigu de *La paix par les femmes ?*, c'est beaucoup plus que le récit d'une expérience, par définition limitée, qu'il propose : c'est un reportage en profondeur sur la vie quotidienne d'une minuscule région du monde déchirée par ce qui est peut-être la dernière guerre tribale d'Europe.

Les relations subtiles entre les protestants et les catholiques, le nord et le sud de l'île, la population et l'armée britannique, le rôle souvent discutable que les Eglises jouent dans cette sanglante querelle de clocher, le courage, la *chaleur humaine et parfois* le fanatisme de ces hommes et de ces femmes aux réactions presque toujours imprévisibles composent une toile de fond sur laquelle *s'active le « trio » fondateur du* Mouvement : Betty, Mairead et Ciaran, lui aussi plus « irlandais » que nature...

Richard Deutsch ne croit nullement que les « *Peace People* » aient trouvé une panacée à la « crise irlandaise », mais ils ont apporté deux retouches importantes aux images stéréotypées d'une province « ingouvernable » : ils ont apporté la première véritable preuve que la masse de la population est excédée de la violence, et ils ont donné au monde, pour la première fois depuis de longues années, une image « positive » du « Nord » déchiré. — N. B.

★ Editeur Pierre Favre, collection « Des causes et des hommes », 29, rue du Bourg, Lausanne, Suisse. 28,30 francs suisses.

● *Paul VI a lancé un appel aux catholiques de l'Irlande*, leur demandant de coopérer avec les membres des autres Eglises pour obtenir la paix et défendre les droits de tous les éléments de la communauté irlandaise.

Le souverain pontife, qui recevait, lundi 10 octobre, dix dirigeants de l'Eglise catholique irlandaise, a déclaré : « *Le devoir de l'Eglise catholique est de coopérer avec les autres religions pour instruire la hommes dans les voies de la paix et construire ainsi une société où les droits de tous soient reconnus et où la haine, la violence et les conflits soient abolis.* » — (Reuter.)

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les circonstances politiques de 1978 ôtent au budget son caractère de projet définitif, *estime M. Papon*

« Reflet de la situation économique, le budget prévu pour 1978 n'est en rien un instrument propre à en maîtriser les incertitudes », estime M. Maurice Papon, député R.P.R. du Cher, dans son rapport général sur le projet de loi de finances pour 1978. Cette étude dont l'examen commence, en séance, mercredi 12 octobre, devait faire l'objet, mardi 11 octobre après les questions au gouvernement, d'une présentation audio-visuelle devant la commission des finances élargie à l'ensemble des députés.

M. Louis Papon constate, dans son rapport, que, *« depuis la fin des années 1950, nous allions sur la voie du progrès »*, *« au rythme d'un supplément de richesses de l'ordre de 5 % à 6 % par an »*. *« Ces vingt années d'âge d'or auront été pour l'essentiel à l'actif de la Ve République »*, assure-t-il avant d'ajouter : *« Les efforts des Français étaient, il est vrai, rassemblés autour d'une politique pour la France ferme et ambitieuse »*. Evoquant *« la grande fondrière »* dans laquelle *« le char de la croissance mondiale s'est précipité »*, M. Papon considère : *« L'événement survenu, tout le passe comme si l'on voulait se persuader que ses conséquences ne seront pas durables. Les routines de l'esprit sont les plus redoutables, surtout lorsqu'elles sont confortées par le conservatisme spontané des bénéficiaires de la croissance, qu'ils se trouvent « à droite » ou « à gauche », si cette distinction peut, en cette affaire, avoir quelque sens. »*

Pour le rapporteur général de la commission des finances, *« l'optimisme relatif du gouvernement pour 1978 n'entraine pas la conviction. Que reste-t-il*, ajoute-t-il, *de l'optimisme affiché en 1977, en 1976 — et avant — en vérité depuis que l'inflation a commencé ses ravages ? »*.

Après avoir relevé que *« la cassure de notre expansion n'était pas imprévisible »*, M. Papon souligne qu'*« un changement en profondeur s'opère dans les esprits »*. Il écrit : *« L'idée de participation, comme la défense du consommateur — à condition qu'elle soit raisonnable et objective — et la sauvegarde de l'environnement — à condition qu'elle ne dégénère pas dans les excès et le fanatisme — procèdent d'un même courant de pensée : chaque individu tient à mieux maîtriser son cadre de vie et son cadre de travail ; les décisions lointaines et technocratiques qui le contraignent dans ses choix portent atteinte non seulement à son libre arbitre mais encore à sa dignité d'homme. Lorsque certains se proposent de faire passer l'humanisme de la sphère des idées dans la réalité vécue, outre que nombre d'habitudes s'en trouvent contrariées, l'indice du produit intérieur brut marchand est inhabile à mesurer le progrès d'une telle entreprise. »*

Constatant qu'*« aucune action d'envergure n'a été élaborée »* pour faire face à la crise économique tant à l'échelon international, où *« on a brisé l'ordre monétaire, développé l'endettement, multiplié les liquidités »*, qu'à l'échelon national, où *« on laissait entendre que les astucieux Français allaient traverser la crise dans de meilleures conditions que leurs voisins »*, il relève : *« L'illusion fut entretenue par tous, notamment par ceux qui, accusant les pouvoirs publics d'avoir « organisé » la crise, ou de la gérer, en ont trop longtemps sous-estimé l'ampleur. »*

Dans la première partie de son rapport, M. Papon examine, notamment les causes de la crise et son impact sur l'économie française. Sur ce point, il assure : *« La politique économique mise en œuvre depuis 1974 ne pouvait à elle seule nous permettre d'échapper aux contraintes surgies de l'extérieur. La question reste posée de savoir si un effort suffisant a été fait pour que les Français soient clairement et complètement informés de l'obligation où elle se trouvait de transférer 2 % de leur revenu national vers d'autres pays et sur les conséquences qui pourraient résulter du refus implicite d'un tel transfert. »*

Après avoir expliqué que la politique économique du gouvernement a été marquée, entre 1974 et 1976 *« par la prédominance des préoccupations conjoncturelles »*, avec, nuance-t-il, quelques actions entreprises dans le domaine structurel, M. Papon considère que *« trois ans et demi après le choc pétrolier et l'interruption d'une croissance régulière, neuf mois après la mise en place d'un nouveau plan de lutte contre l'inflation, nous vivons dans une conjoncture économique indécise »*. Traçant un tableau de la situation économique des huit premiers mois de l'année, il qualifie de *« frappant »* le fait de constater que les différentes mesures décidées par le gouvernement *« ont un caractère essentiellement conjoncturel ; aucune d'elle n'est en mesure d'apporter un remède aux causes structurelles de l'inflation et du chômage »*. *« De même*, ajoute-t-il, *il est exclu qu'elles permettent d'atteindre un taux de croissance qui, en 1976, avait été fixé, pour 1977, à 4,8 %, et que le gouvernement, lui-même, dans sa plus récente estimation, a ramené à 3 %. »* Cette remarque donne l'occasion au rapporteur général de s'interroger *« sur la valeur des prévisions économiques et, plus particulièrement, sur les méthodes qui servent de base à leur élaboration »*.

« Notre société doit assurer le droit au travail »

Pour ce qui est du budget de 1978, M. Papon constate que *« le diagnostic posé par le gouvernement n'est pas sensiblement différent de celui qu'il formulait »* il y a un an. Selon lui *« on ne peut [donc] s'étonner que les décisions qui entoureront l'exécution de la prochaine loi de finances, comme la loi elle-même, ne soient pas marquées d'une extrême originalité et expriment surtout la volonté d'assurer la continuité de l'effort d'assainissement entrepris depuis l'automne dernier »*.

Avant d'assurer que *« la projection économique, associée au projet de loi de finances, retient des hypothèses cohérentes, mais dont la réalisation suppose — tout au moins pour celles d'entre-elles qui relèvent de décisions internes — la poursuite de la politique en cours »*, M. Papon rappelle : *« On s'est plu, quelquefois, à souligner que la politique [actuelle] n'a rien pour séduire et que les contraintes qui en découlent, singulièrement dans le domaine de l'emploi, risquent de devenir inacceptables. »* Mais, ajoute-t-il, *« on imagine mal une démarche perverse du gouvernement imposant délibérément à la collectivité dont il a la charge de limiter son pouvoir d'achat et de renoncer à voir son niveau de vie s'améliorer rapidement »*. Il poursuit : *« Sans doute la discussion peut-elle s'ouvrir sur les aspects tactiques de cette politique, qui na pu qu'amorcer telle ou telle évolution structurelle, mais on n'aperçoit pas qu'elle puisse être raisonnablement remise en cause, sauf à vouloir entretenir des illusions qui l'expérience démentirait rapidement et cruellement. »*

Jugeant le budget pour 1978 *« essentiellement comme un moyen d'accompagnement de la politique en cours »*, M. Papon n'écarte pas l'idée qu'*« il devra, en tant que de besoin, être adapté si la situation économique et sociale venait à l'exiger »* et qu'*« au demeurant les circonstances politiques, propres à l'année 1978, lui ôtent le caractère d'un projet définitif »*.

Au terme de son rapport, M. Papon affirme : *« On peut soutenir — et le gouvernement s'y emploie avec constance — que la politique d'assainissement est nécessaire, en dépit des contraintes économiques et sociales qu'elle impose, et qu'il faut la poursuivre, en dépit de ses conséquences psychologiques et politiques. On peut toutefois se demander si le réglage conjoncturel n'est pas trop restrictif. La diète assainit ; elle ne doit pas affamer. Au regard du chômage, ne conviendrait-il pas de prévoir un soutien plus actif au bénéfice de certains secteurs particulièrement vulnérables ? »* Et il conclut : *« L'action engagée est bonne dans ses principes, et la fermeté ne fait pas défaut à ceux qui la conduisent. On doit, néanmoins, les mettre en garde, d'abord contre un optimisme que ne justifient ni l'ampleur de la compétition ni les moyens envisagés par les Etats modernes pour satisfaire leurs intérêts nationaux ; ensuite, contre une rationalité trop exclusivement économique qui ne peut, à elle seule, inspirer le gouvernement des hommes. C'est ainsi que le retour aux équilibres doit rester un objectif, mais il ne peut s'accompagner d'un chômage persistant. Notre société doit assurer le droit au travail. Dès le redressement consolidé, une nouvelle politique de l'économie devra être méditée et mise en place en attendant de pouvoir reprendre, d'une manière plus assurée, la route qui mène à l'objectif d'une France forte, juste et indépendante. »*

Des questions fiscales embarrassantes pour le gouvernement

L'examen par le Parlement des propositions fiscales du projet de budget pour 1978 ne devrait soulevé ni tollé ni grand débat. Pas plus d'ailleurs de la part de l'opposition que de celle des amis de M. Chirac, pour la bonne raison que si l'on excepte les automobilistes — qui verront les taxes sur l'essence et la vignette sensiblement augmenter, — et les banques — qui auront à payer un impôt exceptionnel (mais leurs résultats financiers avaient été bons en 1976), — les mesures inscrites dans le projet de loi de finances sont d'une trop grande prudence pour bouleverser beaucoup de monde. Le gouvernement, en acceptant un déficit budgétaire de quelque 9 milliards de francs, a même pu accorder ici et là quelques atténuations de peines...

La commission des finances a adopté le barème de l'impôt sur le revenu établi par le gouvernement, mais, sur proposition de M. Papon (R.P.R.), rapporteur général, elle a étendu aux retraités l'abattement de 10 % de cet impôt dont bénéficient les salariés. D'autre part, le commission a repoussé l'article du projet de loi prorogeant la taxe créée, l'an dernier, sur certains éléments de train de vie.

Sur un point, l'opposition et le R.P.R. uniront leurs voix : ils demanderont que les tranches du barème de l'impôt sur le revenu soient relevées d'un pourcentage équivalent à l'augmentation du coût de la vie.

C'est un aspect souvent mal compris d'un mécanisme pourtant essentiel qui — si l'on n'y prend garde — peut entraîner de lourdes augmentations de la pression fiscale. Quand les prix de détail augmentent de 8,5 à 9 % l'an, comme ce sera le cas en 1977, cela signifie que des revenus salariaux qui auront augmenté, par exemple, de 9 % (hypothèse vraisemblable) n'auront assuré à leurs titulaires aucune augmentation de pouvoir d'achat. Pourtant, lors du calcul de l'impôt, ces revenus entraîneraient, si le barème fiscal n'était pas modifié, une imposition d'autant plus alourdie que l'impôt sur le revenu est progressif.

C'est pour éviter que la pression fiscale directe ne s'alourdisse ainsi d'année en année, du seul fait de l'inflation, qu'un député centriste, M. Poudevigne, avait déposé à l'automne 1967 un amendement — qui fut adopté et a gardé son nom dans la loi de finances pour 1968 — prescrivant l'aménagement du barème fiscal chaque fois que la hausse des prix dépasserait 5 % dans l'année. Cet amendement était suffisamment précis pour obliger le gouvernement à agir, mais suffisamment vague pour ne pas le contraindre à indexer strictement les tranches du barème sur l'indice des prix.

Bon an mal an, les pouvoirs publics ont à peu près joué le jeu, sauf ces dernières années, où le relèvement du barème n'a pas été égal à la hausse du coût de la vie. La pression fiscale s'est accrue depuis 1975, mais la cause en a été surtout l'adoption des mesures exceptionnelles prises, l'impôt sécheresse par exemple.

En demandant l'indexation stricte des tranches sur la hausse des prix, MM. Chirac et Boulloche mettront évidemment le gouvernement dans l'embarras. *A priori*, la mesure s'impose tant elle est logique : il n'est pas normal d'alourdir l'impôt sur le revenu subrepticement, en frappant plus vivement un pouvoir d'achat qui n'a pas progressé. Si le gouvernement veut aggraver la pression fiscale, il doit — démocratie oblige — le dire clairement au Parlement en expliquant pour quelles raisons conjoncturelles ou sociales. Tels seront les arguments opposés à MM. Barre et Boulin.

Ceux-ci n'auront que deux réponses possibles :

● La non-indexation du barème procure à l'Etat une marge de manœuvre qui lui permet d'améliorer la justice fiscale. Les pouvoirs publics ont le choix à cet effet entre avantager les bas revenus ou pénaliser les plus élevés ; le relèvement non homogène des tranches d'imposition assure l'une ou l'autre. C'est la deuxième solution qui est proposée pour 1978.

● L'autre argument gouvernemental est qu'en cas d'inflation ou d'emballement des affaires, le pouvoir utilise le barème comme régulateur quasi automatique de la pression fiscale, l'aggravant, par exemple, pour tempérer les excès de la demande des particuliers.

Pour préciser les idées, rappelons que le relèvement de 1 % de toutes les tranches du barème entraîne pour l'Etat une perte de recettes de 600 millions de francs. La stricte indexation sur la hausse des prix de cette année (8,5 à 9 %) ferait donc perdre au Trésor entre 5 et 5,5 milliards de francs : autant que ce que lui avait rapporté l'impôt-sécheresse de 1976...

Le cas des personnes âgées

Autre débat fiscal déjà commencé en commission des finances : le rapprochement des régimes d'imposition des salariés et des non-salariés. Les premiers bénéficient actuellement pour le calcul de leur revenu imposable de deux avantages de plus en plus convoités par les autres contribuables : un abattement de 10 % pour leurs frais professionnels et un autre de 20 % pour compenser les avantages que les non-salariés tirent d'une fraude fiscale largement répandue en France mais dont ne peuvent tirer parti les salariés, puisque leurs revenus, facilement vérifiables, sont déclarés par les employeurs.

Depuis le budget de 1971, des abattements ont été accordé chaque année aux personnes âgées — bien que non-salariés — et aux handicapés. La commission des finances a demandé cette fois que les 10 % accordés aux salariés en activité au titre d'abattement pour frais professionnels soient accordés aux personnes âgées. En expliquant qu'il existe aussi des frais de troisième âge occasionnés par la fragilité de santé liée à la vieillesse (alimentation, transport, chauffage...). Souvent d'ailleurs, on le sait, les 10 % d'abattement dont bénéficient tous les salariés en activité ne correspondent pas à de vrais frais professionnels.

Il est possible que, sur cette lancée, les artisans et les commerçants trouvent parmi les parlementaires de bons avocats pour demander que les 20 % d'abattement accordés aux salariés (pour absence de fraude) soient étendus à leur profession. Cela aux termes de la loi Royer du 27 décembre 1973 qui prévoyait dans son article 5 *« d'aboutir à l'égalité fiscale au 1er janvier 1978 »*. Fort heureusement pour l'équilibre budgétaire de l'Etat (appliquée strictement, cette égalité aurait coûté 3 milliards de francs au Trésor), le ministère de l'économie et des finances avait réussi à inclure *in extremis* au moment du vote de décembre 1973 un ajout précisant que le rapprochement des régimes serait poursuivi *« en tenant compte en particulier des progrès constatés dans la connaissance des revenus »*.

Où l'on retrouve une vieille affaire...

Cette clause permettra au gouvernement de s'abriter derrière la persistance de la fraude fiscale des non-salariés pour refuser de traiter ceux-ci sur un pied d'égalité avec les salariés. Pas avant des années du moins, M. Boulin confirmera seulement que tous les artisans et commerçants qui accepteront de soumettre leur comptabilité à des centres de gestion agréés par l'Etat bénéficieront de l'abattement de 20 %. On estime Rue de Rivoli que les heureux élus ne dépasseront pas le nombre de 40 000 ou 50 000, la plupart des non-salariés répugnant à étaler leurs chiffres comptables, ou ne comprenant pas l'intérêt d'un tel dispositif.

L'atténuation de la rigoureuse mesure fiscale décidée l'année dernière dans la loi de finances pour 1977 à l'encontre des personnes détenant 35 % du capital d'une société — patrons de petites et moyennes entreprises — sera un autre point sur lequel le gouvernement aura du mal à tirer son épingle du jeu. La limite de revenu au-delà de laquelle l'abattement de 20 % en question n'est plus que de 10 % avait été fixée cette année à 120 000 F. Le gouvernement propose de le porter en 1978 à 150 000 F, soit une hausse de ce seuil de 25 %, privant l'Etat de 20 millions de recettes. Or les tranches du barème de l'impôt sur le revenu ne seront relevées, elles, que de 7,5 %. Pourquoi cette différence de traitement, favorable aux titulaires de hauts revenus ? M. Boulloche et ses amis de la gauche ont là un beau dossier à défendre.

Dernier point d'accrochage fiscal probable : l'article 9 du projet de budget pour 1978, qui reconduira l'année prochaine la taxe instituée l'année dernière sur certains éléments du train de vie.

Le Code des impôts prévoit — dans un article 168 que tous les contribuables ont maintenant intérêt à connaître — d'imposer de façon forfaitaire, à partir de leur train de vie (domestiques, résidence secondaire, avion, bateau, chevaux de course...), les citoyens dont les déclarations au fisc sont manifestement sous-estimées. Cet article 168, dont l'usage était jusqu'à présent réservé aux seuls fraudeurs, a servi l'année dernière à prélever sur certains contribuables présumés très à l'aise une taxe exceptionnelle.

Cette taxe, dont M. Barre avait dit qu'elle disparaîtrait, va être, en fait, prorogée d'un an si le gouvernement obtient de l'Assemblée qu'elle ne cède pas à sa commission des finances, favorable à la non-prorogation. Certains y voient l'entrée discrète, parce qu'honteuse, d'un impôt sur le capital. Où l'on retrouve une vieille affaire...

ALAIN VERNHOLES.

Défense : M. Le Theule (R.P.R.) doute que les forces nucléaires restent le « dispositif central »

« Les forces nucléaires ne seraient-elles plus, dans les faits, le dispositif central de notre défense ? » C'est la question que pose au gouvernement M. Joël Le Theule, ancien ministre, député R.P.R. de la Sarthe, dans son rapport consacré, au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale, à l'examen du projet de budget militaire pour 1978. Le député observe que la progression modérée des rémunérations — de l'ordre de 9 % — permet au ministre de la défense d'augmenter les ressources pour l'équipement et l'activité des forces. Mais M. Le Theule note, aussitôt, que les plus grands bénéficiaires de cette forte augmentation des dépenses d'équipement — environ + 30 % entre 1977 et 1978 — sont les forces classiques de l'armée de terre et de l'armée de l'air.

« Il apparaît nettement que l'accent est mis sur les forces classiques », écrit le rapporteur, qui déclare, au vu des documents insuffisants communiqués au Parlement par le ministre de la défense, *« ne pas pouvoir se porter garant, surtout pour les forces nucléaires, qui constituent pourtant le dispositif central de notre défense, que les impératifs nationaux de notre sécurité seront bien respectés »*.

M. Le Theule reconnaît que *« le projet de budget de la défense pour 1978, en croissance sensible* [67 654 millions de francs, soit + 15,8 % par rapport à 1977], *est certainement le meilleur budget possible »*, compte tenu des circonstances. Mais, considérant qu'*« il s'agit là d'un point capital dans la politique militaire de la France »*, il déplore que *« les armées, désireuses de dégager le maximum de crédits pour la modernisation des forces classiques, limitent le plus possible les crédits pour les forces nucléaires stratégiques »*.

« La loi n'est pas respectée »

Dans son rapport, le député R.P.R. de la Sarthe cite, précisément, l'exemple du nouveau modèle de sous-marin stratégique lance-missiles, pour les études duquel *« les autorisations de programme sont ridiculement faibles, avec 15 millions de francs en 1977 et 35 millions en 1978 »*.

Il s'agit d'un sous-marin à propulsion nucléaire, plus moderne que les cinq bâtiments du type *le Redoutable* en service ou en fin de construction. M. Le Theule exprime nettement *« son doute de la volonté des armées de respecter les choix du Parlement »*. *« Ainsi*, écrit-il, *les études seront longues et le sous-marin de la prochaine génération ne pourra être mis en service opérationnel qu'à l'horizon 1990. (...) La loi de programmation 1977-1982, sur amendement approuvé par le Parlement, faisait obligation au gouvernement de prévoir des crédits, en priorité, pour l'étude et la construction d'un sous-marin nucléaire lance-missiles d'une nouvelle génération »*. Et le député adresse au gouvernement une sévère observation : *« Il est donc patent que la loi ne sera pas respectée. »*

M. Le Theule dresse, d'autre part, *« un tableau sombre »* de la situation de la marine nationale, en regard de ses nouvelles responsabilités dans la zone économique des 200 milles. *« Les moyens restent trop faibles et en bonne partie inadaptés à cette mission »*, observe le rapporteur, qui s'inquiète de l'absence de crédits pour la mise en chantier — sans doute reportée après 1982 — d'un nouveau porte-hélicoptères.

Des effectifs disproportionnés

D'une manière générale, M. Le Theule critique l'insuffisance des crédits de recherche. *« Nous sommes très en retard*, écrit-il. *Les crédits d'études que nous consacrons par homme sont nettement inférieurs à ceux qu'y consacrent les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne. »*

Le rapporteur cite un cas précis, celui du réacteur du nouvel avion de combat Mirage-2000. Rejoignant des propos, devant les députés de la commission de la défense, de M. René Ravaud, président-directeur général de la SNECMA, qui regrettait la diminution des crédits de recherche, M. Le Theule note : *« En matière d'avions, un effort absolument indispensable doit être entrepris pour mettre au point un moteur plus puissant que le M-53, d'une poussée supérieure à 10 tonnes. La sous-motorisation de nos avions* [c'est-à-dire l'insuffisance de la poussée du réacteur par rapport au poids de l'avion] *est inquiétante pour l'avenir de l'armée de l'air »*. Aucun crédit n'est prévu pour une version plus puissante du M-53.

Analysant les dépenses militaires dans plusieurs pays rapportées aux effectifs sous les drapeaux, le député R.P.R. conclut : *« Par rapport à la République fédérale d'Allemagne, aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, c'est la France qui dépense le moins par homme. Cela signifie que nous avons, proportionnellement à notre effort de défense, les effectifs les plus importants. »*

Radio-télévision : à quoi sert la commission de répartition de la redevance ?

La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, lundi 10 octobre, le budget de la radiotélévision. Elle a demandé en outre, sur la proposition de son rapporteur, M. Joël Le Tac, député R.P.R. de Paris, la création d'un organisme coordonnateur chargé d'assurer la répartition de la redevance, le transfert aux trois sociétés de programme de la moitié du capital de la Société française de production, la limitation de la progression de la publicité, l'abaissement de 17,6 % à 7 % du taux de la T.V.A. sur la redevance.

Le budget de la radiotélévision s'élèvera en 1978, si le Parlement l'approuve, à 4 137 millions de francs, issus pour l'essentiel de la redevance (64,4 %) et de la publicité (27,4 %).

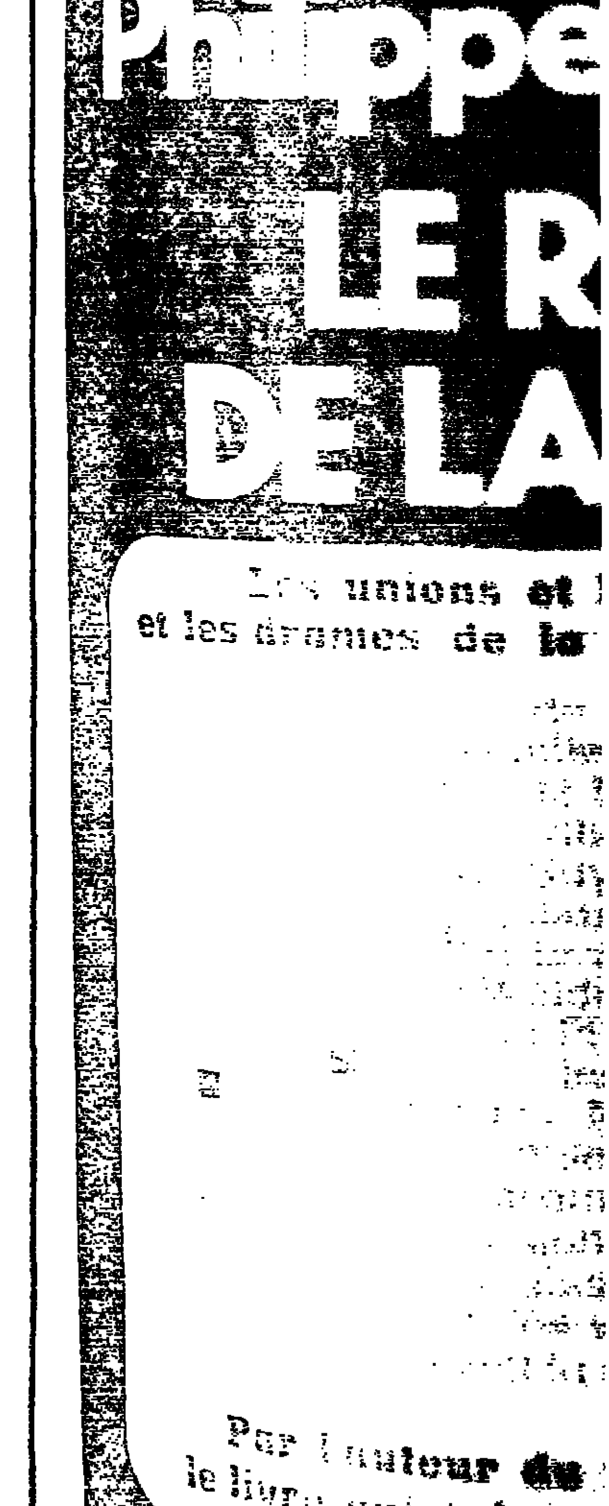
Le produit de la redevance (2 265 millions) augmentera de 12,5 %, le taux de celle-ci étant porté à 176 francs (+ 8,6 %) pour les postes en couleur. La redevance radio sera supprimée à partir du 1er janvier (*le Monde* du).

Les dotations accordées aux sociétés de programme résultent principalement des décisions de la commission de répartition, fondées sur les variations d'audience et de qualité. Cependant, comme l'an dernier, des crédits sont prélevés, avant répartition, sur le montant global de la redevance et distribués par les pouvoirs publics soit pour développer la création (15 millions sont attribués à TF 1 et à Antenne 2, 10 millions à FR 3), soit pour financer des dépenses exceptionnelles de fonctionnement ou d'équipement (64,3 millions pour T.D.F.).

De même, comme en 1977, 15 millions de francs sont transférés, après répartition, d'Antenne 2 à TF 1 afin d'assurer à terme, sur les deux chaînes, le même équilibre entre les ressources de la publicité et celles de la redevance.

Au total, les dotations de redevance se montent à 380,6 millions pour TF 1 (+ 20,1 %), 459,4 millions pour Antenne 2 (+ 12,2 %), 1 082,4 millions pour FR 3 (+ 14,1 %) et 649,9 millions pour Radio-France (+ 11,5 %). On note que le volume des sommes déplacées par la commission de répartition (TF 1 : — 3,8 millions ; Antenne 2 : + 2,5 millions ; FR 3 : + 1,4 million ; Radio-France : 0) est faible par rapport à celui des correctifs apportés avant et après par le gouvernement. C'est dire, comme l'écrit M. Joël Le Tac, rapporteur, que *« la question de l'utilité de ce système reste toujours posée »*.

Les recettes de publicité de marque (1 065,3 millions) progressent de 10,4 % sur TF 1 et de 16,8 % sur Antenne 2. Elles représentent 57 % des ressources totales sur la première chaîne et 49,6 % sur la deuxième. Les messages publicitaires — concentrés à 60 % sur TF 1 et à 91 % sur Antenne 2, entre 19 heures et 20 h. 30 — occupent un nombre d'heures croissant : sur TF 1, 63 heures 8 en 1975, 82 heures 50 en 1976, 91 heures en 1977 ; sur Antenne 2, 63 heures en 1975, 85 heures 8 en 1976, 82 heures 24 en 1977.



LA CRISE DE LA GAUCHE ET SES CONSÉQUENCES

Le P.C. estime que le P.S. a cherché à régler ses problèmes internes

Le bureau politique du parti communiste a rendu publique, lundi 10 octobre, une longue déclaration, en réponse à la résolution adoptée la veille par le comité directeur du parti socialiste.

Il note : « *La résolution dresse un tableau — flatteur pour le parti socialiste, mais qui ne correspond en rien à la réalité des faits — des conditions dans lesquelles s'est déroulée la négociation. (...)*

» *Le constat des accords et des désaccords, dressé par le comité directeur du parti socialiste, comporte de nombreuses inexactitudes, au point qu'il faut bien parfois y voir la volonté d'abuser le lecteur non informé.* »

Le bureau politique cite parmi les désaccords persistants le SMIC, les allocations familiales et ajoute : « *Contrairement à ce qui est indiqué dans le texte, la suspension des discussions n'a pas permis d'aboutir à des rédactions communes pour les chapitres ayant trait à la lutte contre l'inflation, la politique agricole, aux collectivités territoriales, aux conflits en cours et plus particulièrement au Moyen-Orient.*

» *Enfin, le texte escamote complètement des questions sur lesquelles les divergences ont persisté comme l'augmentation des salaires, l'application de la représentation proportionnelle pour toutes les élections, les droits des immigrés, l'attribution aux travailleurs d'une heure payée par mois pour l'information syndicale, la possibilité pour un élu des travailleurs d'être président du comité d'entreprise dans les sociétés nationales, le droit à l'autodétermination des DOM-TOM. Les nombreuses questions restées en suspens pour ce qui concerne le calendrier d'application et les modalités de l'action gouvernementale n'ont même pas pu être discutées.*

» *Nous rappelons tout cela sans plaisir, mais c'est la réalité.* »

Le bureau politique rappelle ensuite les désaccords connus entre communistes et socialistes sur la défense, la hiérarchie des salaires, l'élection des présidents des sociétés nationales, l'impôt sur le capital, les nationalisations, les filiales, la sidérurgie. Il conclut :

« *Au terme de son examen, le bureau politique du parti communiste français exprime sa profonde déception et son inquiétude aggravée.*

» *La résolution du comité directeur du parti socialiste ne contient aucune ouverture et n'apporte malheureusement aucun élément nouveau susceptible de débloquer la situation. Le parti socialiste s'y déclare « prêt à reprendre les négociations », mais dans le même temps, il reprend sans bouger d'un pouce les mêmes positions qui ont conduit la négociation à l'échec parce qu'elles expriment un abandon des engagements pris en commun en 1972 et le refus d'une actualisation convenable. Au demeurant, le procédé qui consiste à faire croire que l'on entrouvre la porte tout en la maintenant en fait solidement verrouillée est bien regrettable.*

» *En définitive, les travaux du comité directeur ont été l'occasion pour le parti socialiste d'une tentative de camouflage de son tournant à droite, tentative visiblement destinée à régler des problèmes internes et à essayer de se placer en meilleure situation devant l'opinion. Ils donnent le sentiment que le parti socialiste — tournant la page de l'union de la gauche sur un bon accord — a décidé de se consacrer exclusivement à la satisfaction de ses ambitions électorales.*

» *Tout cela confirme l'analyse faite par le comité central du parti communiste il y a quelques jours.* »

M. Charles Fiterman, commentant la déclaration du bureau politique, a déclaré :

« *Il faut lire le texte attentivement pour constater que le parti socialiste réaffirme des positions déjà connues. Il veut embrouiller le problème. Ce qu'il ne veut pas c'est nationaliser dans leur intégralité les neuf groupes. Il réduit la nationalisation à une partie minoritaire des filiales de ces groupes. Tout le reste n'est que construction et habillage.* »

● *L'Humanité* du 11 octobre s'étonne de la publication dans *le Monde*, daté du même jour, d'une tribune libre d'une militante communiste de Paris. Francette Lazard parle à ce propos d'un « auteur inconnu ». Mme Sandra Salomon nous précise donc qu'elle est inscrite à la cellule Louis-Blanc dans le dixième arrondissement.

M. Defferre : j'avais prévu le refus du P.C.

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, maire de Marseille, a déclaré lundi 10 octobre au cours d'une séance du conseil municipal, en s'adressant aux conseillers communistes :

« *Le parti communiste, à mon avis, quand il a demandé l'actualisation du programme commun, avait décidé de ne pas signer. J'en étais tellement convaincu qu'à la fin du mois de juillet, après avoir lu le compte rendu des travaux des Quinze (1), je l'ai écrit à François Mitterrand. Je ne parle pas d'une conversation, je fais état d'une lettre, dont, bien entendu, j'ai conservé la copie. Aujourd'hui les choses sont claires. Vous nous avez dit : « Nous allons délibérer au mois » de janvier. » Eh bien ! vous allez continuer à nous attaquer jusqu'au mois de janvier, vous allez poursuivre votre bombardement. Puis, au mois de janvier, vous allez faire vos comptes. Vous allez regarder les sondages. Vous allez voir si cette tactique vous a permis enfin d'arrêter la progression du P.S., si elle vous a permis enfin de regagner des forces et des voix. Si vous vous apercevez qu'elle n'a pas porté ses fruits, je crois alors que vous vous tournerez vers nous. Si vous vous apercevez au contraire qu'elle a été utile pour vous, alors je ne sais pas ce que vous ferez. Pour ce qui nous concerne, nous avons décidé de nous comporter en partenaires loyaux d'union de la gauche, de toutes les façons, aussi bien pour l'application du programme commun que pour les accords électoraux. Quant à vous, vous ferez ce que vous voudrez. Et si, après un premier tour qui permette de déceler une avance importante de l'ensemble de la gauche, vous vous comportez de telle façon que la gauche soit battue, vous en porterez la responsabilité devant l'histoire et vous en supporterez les conséquences.* »

(1) Les quinze représentants des partis qui ont préparé l'actualisation.

M. ANDRIEU : prévision « a posteriori »

M. René Andrieu écrit à ce sujet dans *l'Humanité* du 11 octobre :

« *Sans doute pourrait-on demander si le maire de Marseille, qui paraît avoir des dons remarquables pour dévoiler l'avenir « a posteriori », avait prévu en 1969 qu'il obtiendrait 5 % des voix à l'élection présidentielle.*

» *Mais l'essentiel est ailleurs. En nous livrant aujourd'hui cette « prévision », il voulait faire oublier les efforts que le parti communiste a multipliés avant et après le mois de juillet pour arriver à une mise à jour sérieuse du programme, alors que le parti socialiste abandonnait dans des domaines essentiels les engagements pris en commun en 1972.* »

M. LEROY (P.C.) : nous ne tournons pas la page

Après avoir participé, lundi 10 octobre, à la réunion du comité de rédaction du quotidien *la Marseillaise*, M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C., directeur de *l'Humanité*, a déclaré, dans une conférence de presse :

« *Nous sommes prêts à assumer toutes les responsabilités et à prendre notre part dans la direction d'une politique qui soit celle d'un véritable changement. Nous, nous n'accepterons jamais de servir de caution à des illusions qui se transformeraient vite en désillusions. (...) Les partis de gauche, qui doivent gouverner ensemble, doivent dire ensemble aux électeurs ce qu'ils feront, comment ils le feront, quand ils le feront, au profit de qui et qui paiera. C'est aux travailleurs d'agir pour que soit dissipé le brouillard. (...) Nous ne tournons pas la page. Nous avons constaté avec étonnement et regret que François Mitterrand avait tendance à tourner cette page. Lui, Mermaz et quelques autres ont dit ou écrit que la seule question qui se posait désormais était celle d'un accord électoral. Nous n'en sommes pas là.* »

« Le Figaro » : M. Giscard d'Estaing retrouve sa véritable stature présidentielle

Dans *le Figaro* du mardi 11 octobre, Serge Maffert souligne « *l'amélioration régulière, depuis quelques mois, de l'image, donc de l'autorité et du poids politique de M. Valéry Giscard d'Estaing* ». Il écrit notamment : « *L'évolution favorable au président de la République n'est pas liée à l'éclatement de l'union de la gauche, et d'ailleurs elle avait commencé bien avant que la tension P.C.-P.S. n'arrive à son paroxysme. En revanche, l'extrême fluidité de la situation politique française donne au chef de l'Etat une capacité de manœuvre qu'il n'avait pas eue depuis longtemps (...).*

» *Dans l'extraordinaire brouillamini électoral, il a suffi que M. Giscard d'Estaing prenne de la hauteur (ce qu'il a fait dans son discours de Carpentras, en juillet) et de la distance (en gardant le silence depuis cette date) pour que, aux yeux des Français, il retrouve sa véritable stature présidentielle.* »

La veille, dans un éditorial publié en première page, M. Robert Hersant, député réformateur de l'Oise, président-directeur général du *Figaro*, dont les sympathies ont naguère penché vers M. Chirac, notait :

« *La chance, compagne fidèle de toute une vie, un moment éloignée, est revenue. Discrète et docile. Quelques insultes oubliées.*

» *L'adversaire disloqué et, c'est ce qui importe, le concurrent imaginaire distancé, pour la satisfaction puérile de l'amour-propre, laissent pour un temps mesuré le champ libre.*

» *Pour la seconde fois, comme au soir de son élection, tout est possible pour Valéry Giscard d'Estaing. Même se tromper. Mais l'heure n'appartient plus aux comptables sourcilleux des erreurs passées. Trop d'espérance nous habite de voir l'homme mûri par l'expérience du pouvoir et façonné par l'épreuve qu'il s'infligea souvent révéler enfin à tous la qualité et la capacité que quelques-uns lui connaissent.* »

M. Robert Hersant ajoutait : « *L'espoir a changé de camp et c'est Valéry Giscard d'Estaing qui devient le maître du jeu. Il peut tout. Sauf décevoir. Parce qu'alors il se perd et nous perd.*

» *Etrange destinée que celle de cet homme, roi nu hier livré aux coups, impuissant et solitaire et que le sort revêt de nouveau, en un tour de main, de la pourpre.* »

Les communistes ouest-allemands critiquent les analyses de M. Elleinstein

« Marxistische Blätter », la revue du D.K.P., le P.C. d'Allemagne fédérale, analyse, dans son numéro de septembre 1977, l'ouvrage de M. Jean Elleinstein sur l' « Histoire du phénomène stalinien ». L'auteur, Robert Steigerwald, critique également dans son article MM. Balibar et Althusser qui, au sein du P.C.F., ont fait campagne contre l'abandon de la notion de dictature du prolétariat. Ce n'est pas la première fois que les communistes d'Allemagne fédérale s'en prennent à M. Jean Elleinstein. A deux reprises déjà, dans leur quotidien et dans leur revue, ils avaient critiqué les thèses de l'historien communiste français.

Dans son article, Robert Steigerwald écrit notamment :

« *Elleinstein, comme l'ont fait les anciens « gauchistes » antiléninistes Pannekoek, Gorta, Maltick, Korsch, mais aussi Dutschke, Soljenitsyne, rend responsables du problème stalinien Lénine lui-même et le léninisme. Ce qui revient à décharger Staline et à reporter la question sur Lénine et le léninisme. Par conséquent, point n'est besoin de chercher une voie léniniste. Le léninisme devient une particularité nationale.*

» *Cela, Elleinstein ne le peut qu'en subordonnant à Lénine un comportement négatif prépondérant à l'égard de la démocratie bourgeoise. En réalité, Lénine a bel et bien lutté contre la sous-estimation trotskiste du combat pour la démocratie, pour l'élargissement de la démocratie bourgeoise, pour la consolidation des liens entre le combat démocratique et le combat socialiste, et pour le développement de la démocratie socialiste. On peut dire sans exagération que c'est même là une des idées fondamentales du léninisme.*

» *La conception d'Elleinstein se fonde, en outre, sur l'exagération des particularités de la révolution d'Octobre et de son développement. Elle ne le fait pas seulement pour l'Union soviétique, mais aussi dans l'intention d'affirmer la primauté des particularismes dans leur ensemble (...).*

» *L'opposition établie par Elleinstein entre la base et la superstructure rompt avec les fondements de la conception matérialiste de la société et de l'histoire. Naturellement, il peut aussi se présenter des moments contradictoires dans le comportement de la base et de sa superstructure dans une société. Mais pour Elleinstein, il ne s'agit pas que de moments contradictoires. Ceux-ci peuvent être le produit, à l'intérieur des sociétés en question, du jeu actif des forces qui les soutiennent. C'est précisément ce dont il s'agit pour surmonter les difficultés nées en U.R.S.S. durant la dernière période de la direction de Staline. Comme cet aspect des choses est, en définitive, absent de la pensée d'Elleinstein — en dépit de certaines des remarques qui s'opposent à cette observation vers la fin de son livre, — la conséquence en serait la suivante : il y aurait un antagonisme (implacable) entre la base et la superstructure. Il faudrait alors briser la superstructure. Cela voudrait également dire : « révolution » contre la superstructure socialiste de l'U.R.S.S., comme l'avait en fait réclamé Trotsky en 1939-1940. Telle est la logique interne des conceptions d'Elleinstein, qu'il le veuille ou non.* »

● *Le Centre de formation aux réalités internationales (CEFRI)* organise au Foyer international d'accueil de Paris (FIAP), dans le cycle « Douze heures mensuelles sur le monde », une série d'exposés sur les entreprises nationalisées en Europe, le mardi 8 novembre, et une « table ronde », présidée par M. Simon Nora, le mercredi 9 novembre.

★ Renseignement et inscriptions, CEFRI, 30, rue Cabanis, 75014 Paris, tél. : 336-04-41. FIAP, même adresse.

POLITIQUE

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

La C.G.T. n'avait pas à chercher à trancher le débat sur les filiales

nous déclare M. Carassus, secrétaire de l'union cégétiste de Paris

Secrétaire de l'union départementale de Paris, M. Pierre Carassus, agent de tri aux P.T.T., est, avec M. Germon, rédacteur en chef du « Peuple », organe officiel de la C.G.T., l'un des deux membres de la commission exécutive de la C.G.T. qui, fait exceptionnel dans cette instance, se sont prononcés contre la déclaration publiée par leur organisation à propos de la rupture entre les partis de l'union de la gauche.

Militant du parti socialiste, M. Carassus, qui est âgé de trente-quatre ans, fait partie de l'instance exécutive de la C.G.T. (qui compte une centaine de membres) depuis le congrès confédéral de Nîmes d'avril 1972. Au cours d'un entretien qu'il nous a accordé, il explique les raisons de son désaccord avec les positions de sa confédération.

« Mon désaccord porte sur le caractère qu'a revêtu l'intervention de la C.G.T. face aux difficultés qui existent au sein de la gauche.

» Dans sa conférence de presse du 26 septembre, s'appuyant sur la définition que l'INSEE donne des groupes industriels, le bureau confédéral de la C.G.T. a donné son interprétation de la proposition de nationalisation des neuf groupes contenue dans le programme commun. Pour lui, une seule signification exacte : il faut nationaliser la société mère et les filiales (plus de 50 %). L'arbitrage rendu est sans ambiguïté : la seule signification exacte des nationalisations est celle retenue par le parti communiste.

» La C.G.T. ne s'est pas contentée de rappeler ses positions de fond. Elle a avancé sur la question des filiales, des critères précis qui n'avaient jamais été discutés dans les instances de la confédération.

» La C.G.T. s'était toujours refusée d'arbitrer les discussions ayant lieu au sein de la gauche. Mon sentiment personnel — et le débat à la commission exécutive ne m'a pas convaincu — c'est qu'en cette occasion elle ne s'en est pas tenue à cette ligne de conduite.

— Votre réaction ne s'explique-t-elle pas par votre appartenance au parti socialiste ?

— Je ne le pense pas. Il faut se refuser à s'engager dans le débat strictement politique au sein de la C.G.T.

» Revenons au débat en cours pour essayer d'être plus explicite. Dans une forme certes nuancée, que dit au fond la déclaration de la C.G.T. ? Que certains à gauche — comprenez le P.S. et le M.R.G. — ont changé. C'est cela qui fait problème.

» A l'évidence, cette analyse est partagée par des travailleurs qui soupçonnent le parti socialiste de vouloir aller seul au pouvoir. D'autres se demandent si ce n'est pas le P.C.F. qui a changé de stratégie et qui reufuse d'aller au pouvoir avec un P.S. le dominant électoralement.

» Certains considèrent que cette « crise » de la gauche est avant tout politique. Chaque parti ayant privilégié d'abord sa propre stratégie, la qualité de l'union s'en est ressentie. On en arrive à la situation où la gauche n'arrive plus à formuler des réponses communes aux questions qui lui sont posées. Et je n'ai évoqué là, sans nul doute, que quelques-unes des multiples réflexions qui se font jour dans le monde du travail. C'est là le débat politique. Il ne peut être mené dans l'organisation syndicale. Ce serait son asphyxie.

— Les liens étroits entre la C.G.T. et le P.C. ne conduisent-ils pas obligatoirement le syndicat à prendre des positions politiques partisanes ?

— A la question : « La C.G.T. est-elle communiste ? », le syndiqué C.G.T. vous répondra immanquablement : *c'est faux.* Il y a cinq cent mille communistes en France, alors qu'il y a plus de deux millions trois cent mille syndiqués à la C.G.T. D'ailleurs, tous les sondages réalisés concernant les votes politiques des syndiqués C.G.T. font apparaître clairement le caractère politiquement pluraliste de la C.G.T. Ainsi il y aurait entre 30 et 40 % de syndiqués C.G.T. qui votent socialiste.

» Mais, pour ma part, je partirai du constat inverse. Le parti communiste est sans nul doute le parti le mieux organisé et le mieux implanté dans le monde du travail. Cela ne peut qu'avoir une influence sur le mouvement syndical. Comme il y a influence des courants chrétien et socialiste. Que la présence communiste, au niveau de la réflexion comme de l'action, soit plus marquante, c'est une évidence. Singulièrement à la C.G.T., où les communistes se retrouvent pour la plupart. Nul ne peut leur en faire grief. D'ailleurs il n'est pas un travailleur syndiqué, qu'il soit C.G.T., C.F.D.T., F.O., F.E.N., qui soit imperméable au débat politique.

» Mais il peut y avoir des faux pas. Le réflexe politique peut l'emporter. Ce qui garantit l'indépendance de l'organisation syndicale, c'est qu'elle assure sa réflexion, en dehors de toute consigne extérieure, à partir de ses responsabilités propres et des enseignements qu'elle tire de son action. A ce sujet, certains ont pour habitude d'ironiser sur l'unité de la C.G.T.

» Compte tenu de la diversité des engagements politiques, philosophiques et religieux des syndiqués C.G.T., à moins de les considérer comme des travailleurs sous-développés intellectuellement, prêts à dire oui à toutes les consignes de leur secrétaire général, cette unité de la C.G.T. est la meilleure illustration de son indépendance. Cette unité, elle s'explique par une volonté partagée par tous les syndiqués : celle d'organiser la défense des intérêts communs à tous les salariés. Elle ne se réalise jamais instantanément, elle est toujours le résultat d'une réflexion approfondie. Je suis sûr que le débat en cours permettra d'estomper les divergences actuelles.

— Que devait dire la C.G.T. à propos des divisions de la gauche ?

— La C.G.T., à mon avis, n'avait pas à chercher à trancher le débat sur les filiales, ou à déceler les responsables du blocage actuel. Seule organisation syndicale à avoir soutenu le programme commun, elle a un rôle privilégié à jouer, qui peut contribuer à débloquer la situation actuelle. Ce qui est en cause, c'est comment sortir notre pays d'une crise qui ne cesse de s'aggraver. Il faut s'en prendre à la racine du mal. Plus la France s'enlise dans la crise, plus les profits des grandes sociétés augmentent. Il faut donc mettre en cause les contraintes de la recherche du profit maximum dans un secteur suffisamment large. C'est la nécessité d'un seuil minimum de nationalisations touchant les secteurs-clés de l'économie.

» En regard de la situation actuelle, nous considérons à la C.G.T. que les secteurs visés par le programme commun sont par trop limités. C'est donc de véritables secteurs publics qu'il faut mettre en place. Notre expérience syndicale nous conduit à penser que le capital privé ne devra y disposer d'aucune marge de manœuvre, y compris sous forme d'actionnaires privés même minoritaires.

» Le progrès social que seul ce seuil minimum de nationalisations peut permettre de réaliser passe par la satisfaction de toutes les revendications de la C.G.T. Elles sont justes socialement et nécessaires pour relancer la production.

» Les nationalisations permettront d'impulser la démocratisation de l'ensemble de l'économie. Elles sont l'instrument indispensable à une véritable restructuration industrielle, assurant notre indépendance nationale tout en permettant de développer les échanges commerciaux avec d'autres pays, notamment d'Europe. La mobilisation des travailleurs pour ces objectifs est liée à l'action immédiate.

— Ces propositions sont sensiblement différentes de celles qu'avance le parti auquel vous adhérez, c'est-à-dire le parti socialiste.

— Il n'y a là rien de surprenant et de gênant. Le militant syndical n'a pas pour tâche de défendre la politique de son parti au sein de l'organisation syndicale. Le syndicat a pour vocation essentielle d'exprimer les besoins des salariés. C'est vrai pour aujourd'hui. Ce le sera demain dans le cadre d'une France en marche vers le socialisme. L'engagement politique recouvre d'autres préoccupations, d'autres réalités, notamment la prise en compte de la sensibilité d'autres couches sociales. C'est pourquoi, lorsque nous disons que chaque travailleur a sa place à la C.G.T., ce n'est pas un simple effet de tribune.

» C'est ce que vivent, dans la fraternité des luttes menées en commun, dans la confiance que donne le vécu de la démocratie, plus de deux millions trois cent mille syndiqués C.G.T. C'est un acquis considérable. Nous devons tout faire pour le préserver. Mieux : le faire fructifier. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE DUPONT.

La C.G.T. n'envisage pas pour le moment de rencontrer les partis de gauche

Dans une interview accordée le 10 octobre à l'A.F.P., M. René Duhamel, secrétaire confédéral de la C.G.T., a déclaré que sa confédération n'envisageait pas *« pour le moment »* de rencontrer les partis de gauche. Ce n'est pas un refus de principe, a-t-il expliqué, mais une *« question d'opportunité »*.

Interrogé sur la manière dont les positions de la direction de la C.G.T. *« passent »* à la base, M. Duhamel a souligné : *« Il n'y a pas eu de remous ou de difficultés, il y a discussion et c'est normal. Il y a des socialistes et des communistes au sein des organisations de la C.G.T. et souvent chacun reproche à la Confédération de ne pas assez soutenir son parti. Dans la mesure où il y a des désaccords entre partis de gauche, nous nous trouvons dans une période où il est encore plus important de maintenir le caractère unitaire de l'organisation syndicale. »*

A propos des relations de la C.G.T. avec les autres organisations syndicales, M. Duhamel a précisé :

« Dans l'immédiat, les rapports entre la C.G.T. et la C.F.D.T. et entre la C.G.T. et la FEN restent bons. Si les désaccords devaient s'aggraver entre les partis de gauche, ce serait une raison supplémentaire pour consolider l'unité sur le plan syndical. Ce serait le seul moyen de répondre à ce qu'attendent les travailleurs. Si les divergences politiques se répercutaient sur le plan syndical, on risquerait d'aboutir à une désespérance des travailleurs. La situation dans les syndicats dépendra quand même de l'évolution des rapports entre les partis. Et surtout si la C.F.D.T. s'engage encore plus avant dans le soutien au parti socialiste. »

POINT DE VUE

Une question de responsabilité

par
DOMINIQUE LECOURT (*)

Des millions d'hommes et de femmes qui, depuis des années, avaient placé leurs espoirs dans l'union de la gauche, qui avaient frôlé le succès à l'élection présidentielle de 1974, gagné les élections municipales de 1977, et qui depuis des mois retenaient leur souffle et n'avaient d'autre horizon, en ces temps de chômage et de misère, que la victoire de mars 1978, sont conviés à assister, écœurés, à une bataille juridique où chacun a ses arguments, son texte, son article, pour établir la « responsabilité » du partenaire. Parions qu'engagée sur ce terrain cette empoignade n'aura d'autre issue que l'enterrement du programme commun et, à terme, la décomposition de l'union de la gauche, même si, pour un temps, les apparences doivent en être ménagées.

∴

La forme presque exclusivement juridique que les négociateurs communistes ont choisi de donner au débat mérite réflexion. Car, lorsque la politique doit ainsi prendre *le masque du droit*, c'est à tout coup qu'elle a quelque chose à cacher. Je pose la question : dans leur tentative, aussi vaine que répétée, d'imputer au parti socialiste la responsabilité *juridique* de la rupture, n'est-ce pas en définitive leur propre responsabilité *politique* dans cette situation de crise que les dirigeants communistes cherchent à éluder ?

Pour dénoncer l'attitude du P.S., ils s'obstinent à soutenir que, sur le point jugé crucial des nationalisations, les socialistes auraient « reculé » par rapport au programme de 1972 ; ils croient ainsi pouvoir les rappeler solennellement au respect du contrat signé et des engagements pris en public. Or force est bien de constater qu'il n'y a dans la lettre du programme de 1972 aucune mention des filiales dont ils font l'objet du litige. Et l'on ne fera croire à personne que cette imprécision sur une telle question était fortuite. De toute évidence, ce silence faisait lui-même, d'une manière ou d'une autre, partie de l'« accord » alors passé entre socialistes et communistes. Ce n'est donc pas sur *le texte* que peut porter la discussion, c'est sur *son interprétation*. Mais alors le juridisme de l'argumentation apparaît pour ce qu'il est : un trompe-l'œil et un alibi.

∴

Un trompe-l'œil, car il aveugle sur sa propre raison d'être : sur le fait que précisément le programme, négocié au « sommet » entre états-majors, n'est resté, depuis 1972, qu'un texte contractuel dont le contenu n'a pas été vraiment discuté, c'est-à-dire éclairci, par les masses — par exemple, par les travailleurs des groupes (filiales comprises) concernés par les nationalisations. Et il ne suffit pas pour cela d'avoir fait une fois appel aux masses en 1977, comme c'est le cas dans la sidérurgie.

Un alibi, puisqu'il sert à justifier après coup le procès que les dirigeants communistes ont instruit depuis plusieurs mois contre le parti socialiste. On connaît les arguments de ce procès. Ils prennent appui sur le caractère allusif et équivoque des explications que donnent les socialistes sur leur propre interprétation du programme commun ; ils alertent l'opinion sur la nature effectivement évasive des positions du P.S. quant aux finalités et aux moyens de la politique qu'il entend mener ; ils posent donc la question de la « stratégie de rechange » dont le P.S. peut se ménager l'éventualité.

Mais comment ne pas remarquer, à mesure que s'accumulent les déclarations, que ce procès, si légitimes qu'en apparaissent certaines pièces, finit par n'avoir plus lui-même qu'une *fonction d'esquive* : c'est le biais qui permet aux dirigeants communistes d'éviter de poser ouvertement *devant les masses — et d'abord devant les militants du parti* — le problème que chacun a en tête, mais qu'ils n'ont jamais su maîtriser *ni dans la théorie ni dans la pratique* depuis que la stratégie de l'union a été adoptée : celui du *rapport des forces politiques* au sein de l'union de la gauche ; rapport qui ne se réduit pas à son expression électorale, mais qui se trouve aujourd'hui, à ce niveau, défavorable au parti communiste. Oui, tout cela ressemble fort à une fuite devant la question, essentielle, de la responsabilité politique de cette situation et de la menace de rupture qu'elle enveloppe.

∴

Car enfin, lesquels, sinon les communistes, ont été depuis près de quinze ans les artisans et, comme ils aiment à le rappeler, « les meilleurs défenseurs » de l'union et du programme commun ? Qui, sinon le parti communiste, a lancé les mots d'ordre d'« union populaire », puis, récemment encore, d'« union du peuple de France », au point d'en faire son *unique* ligne politique ? Quels sont les militants, sinon les communistes, qui ont dépensé des trésors d'énergie pour faire partout connaître et approuver le programme commun ?

Et c'est un fait que ces efforts quotidiens, même si ce fut souvent au prix de quelque utopisme, ont réussi à faire lever, au plus noir de la crise, des espoirs innombrables dans la classe ouvrière et dans le peuple, parmi tous ceux qui subissent directement ou indirectement les effets de l'exploitation capitaliste. C'est un fait que les masses se sont emparées de l'idée du programme commun, même si elles ne s'en sont pas appropriées activement le contenu. Du coup, ce programme a cessé d'être la propriété exclusive des partis politiques pour devenir le bien du mouvement populaire qui n'a jamais, on peut le dire, été si proche, dans notre pays, de s'unir dans une même espérance, pour un même combat. *Témoin la façon dont l'unité syndicale résiste au choc de ces derniers jours, ce qui ne s'était jamais vu dans notre histoire.*

Qui donc, parmi tous ceux qui ont partagé cette espérance, pourrait comprendre qu'aujourd'hui les communistes provoquent, ou même acceptent, la rupture parce qu'il leur faut reconnaître les insuffisances de l'union populaire et la persistance en son sein d'un rapport de forces politiques défavorable à leur parti ? N'est-ce pas la pire des illusions que de croire y remédier en faisant volte-face et en acceptant, en fait, de liquider à terme ce qui a déjà été construit ? Faut-il ainsi sacrifier l'*existence* historique de l'union dans le cœur et la conscience des masses au respect d'un programme qui n'en a jamais été, avec l'alliance des partis de gauche, que l'expression et l'instrument, sinon le symbole ?

Il faut que les communistes aient le courage de ne pas céder à la tentation du repli sur quelque « forteresse ouvrière » que ce soit, et celui de résister à la facilité d'accuser le P.S. — qui est ce qu'il est, — au lieu de s'interroger, de nous interroger sur la « qualité » de l'union, telle qu'elle a été conçue et pratiquée jusqu'ici : une union « au sommet » dont on s'est refusé, depuis le premier jour, à organiser la base pour l'élargir et la renforcer. Il n'est que temps d'affirmer le primat de l'union, de sa dynamique et du mouvement des masses sur les objectifs juridiques et techniques d'un programme certes nécessaire, mais toujours renégociable. Chacun sait que les succès et les limites d'une transformation sociale et politique sont d'abord fonction de la force, de la conscience et de la détermination du mouvement populaire.

∴

Le prix qu'il faudrait payer d'une rupture, même camouflée — on le devine : une désillusion de plus, dont nul ne contestera la gravité ; et ce qui sera alors au « programme » pour demain, ce n'est pas l'avantage d'un gain électoral pour l'un ou l'autre parti, c'est le risque de démoralisation, puis de dépolitisation des masses. Le spectre d'une certaine Allemagne fédérale en personne, qu'on voulait, paraît-il, conjurer...

En vérité, c'est peut-être pour les communistes, dans cette situation difficile où menace de se refermer sur eux le piège qu'ils se sont à eux-mêmes tendu par les contradictions de leur propre politique, le moment ou jamais de savoir « être unitaire pour deux », comme disait autrefois Maurice Thorez, quitte à expliquer franchement leur désaccord sur la part des concessions qu'il leur aura fallu consentir.

Que les communistes sauvegardent ce qui existe de l'union populaire et travaillent ensuite, puisque cela est nécessaire, à la tranformer en profondeur pour assurer sa victoire : voilà, en effet, ce que des millions de Français attendaient, attendent encore, du parti communiste. Conscients qu'ils sont, eux, qu'il existe dans l'histoire des *occasions* qu'on ne peut *manquer* impunément.

(*) Assistant en philosophie à l'université de Picardie.

ET LA CRISE DE LA

Un radical de gauche

IL EST LA

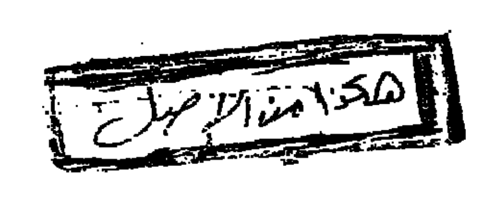
B.I

L'HEBDO DE

EN VENTE PAR

2.50

TOUS LES LUN



... ET LA CRISE DE LA GAUCHE

VOIX DE MILITANTS

Un radical de gauche

Il y a plus de vingt ans que je milite sur le terrain : j'ai commencé dans le sillage de Pierre Mendès France. J'avais alors dix-neuf ans. Je suis toujours à gauche et au M.R.G. Toujours militant de base, vous savez celui qui colle les affiches, qui fait la claque dans les réunions électorales, qui *monte au micro*, parfois, pour dire ce qu'il a sur le cœur. Alors pour nous, l'union de la gauche, ça n'est pas un simple programme, ça *n'a rien d'opportuniste, c'est* plutôt une évangélisation. Si ça craque cette fois-ci, tant pis, ça prouve simplement qu'il faut changer de dirigeants parce que ceux-là, englués dans leur vision nationale, ils oublient le terrain, celui sur lequel ils reposent pourtant, leurs *militants* certes, mais aussi leur électorat.

L'union de la gauche, nous la pratiquons au niveau le plus *humble et si les « patrons »* ne s'entendent pas entre eux, cela ne nous empêche pas, à nous, de lutter au coude à coude. Car notre *adversaire est commun, et il* l'est solidement : c'est la droite, dont les intérêts nous écrasent et nous briment, c'est la droite, à qui profite l'inégalité *des chances, c'est* la droite, qui manœuvre pour maintenir coûte que coûte son hégémonie.

Pendant ce temps, nos états-majors se chamaillent pour savoir à qui appartiendra telle ou telle société. Quelle futilité ! Comme le peuple s'en moque ! A-t-on jamais vu celui qui n'a rien obtenir quelque chose ? Ce n'est pas là le problème. Ce qui fait question pour nous, c'est de savoir qui aura le pouvoir dans l'entreprise. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir si l'abonné de l'E.D.F., par exemple, parce qu'il est au chômage et qu'il a une quittance en retard, si à cet abonné on lui coupera le courant, comme on le fait actuellement, *ou si le* socialisme humaniste auquel nous aspirons interdira cette iniquité. Ce qui nous importe, c'est que nos camarades demandeurs d'emploi trouvent à occuper leurs bras dans des conditions honorables. Ce qui nous importe, c'est que cesse la congestion de certains centres, tandis que d'autres se désertifient. Ce qui nous importe, c'est que les travailleurs des villes et des campagnes ne se voient pas privés de leurs instruments de travail par des capitalistes et par les banquiers. Ce qui nous intéresse, c'est que les conditions de la vie sociale soient plus justes, et tant pis pour les théories de Marx, de Proudhon ou de Louis Blanc ! Alors négociations, oui, mais pas au sens de celles pratiquées sur les foirails de notre région. Des mesures simples, concrètes, c'est ça l'attente du terrain.

Car à ce niveau les rapports ne sont pas les mêmes. Il y a plusieurs années que, lors des campagnes électorales, nous partageons chacun nos affiches : et d'en coller une pour le P.C.F., une pour pour le P.S. et une pour le M.R.G. C'est efficace, ça réduit les frais de carburant et si au premier tour l'électeur choisit, au second il élimine. C'est ça aussi l'union. Ne croyez pas à un tableau idyllique, bien sûr qu'il y a des différends, *certes nos objectifs ne sont pas* identiques, mais il faut concilier la pratique à nos théories. Comment opérons-nous ? A l'image de la S.N.C.F., qui compose parfois ses trains avec des voitures dont les terminus ne sont pas les mêmes. *Mais l'étude a montré l'intérêt* qu'il y avait à procéder ainsi. C'est pareil pour l'union de la gauche. Jamais nous n'avons cherché à convaincre nos partenaires de la supériorité de nos objectifs, et c'était réciproque. *Mais nous avons le sentiment* profond de pouvoir parcourir un bout de chemin ensemble, et cela nous le croyons toujours. Et si nous ne le croyions plus ? Ce sont les faits qui nous l'imposeraient.

J.-M. HUMILIERE,
de Castelnau-de-Montmirail (Tarn).

Un socialiste

Dans l'inquiétude qui s'est saisie de la très grande majorité de la population laborieuse et exploitée de ce pays, chacun des *partenaires de la gauche a sa* lourde part de responsabilité.

Le P.C.F. d'abord par son *intransigeance doctrinale qui le* conduit à ignorer l'être de ses alliés. Comment dès lors ne pas voir dans cette attitude des résurgences du stalinisme ? Que deviennent alors les professions de foi de changement maintes fois proclamées par les communistes français ? Conçoit-on une alliance sans concessions réciproques de la part des protago*nistes ? Faut-il que la méfiance* que justifie peut-être un certain passé du P.S. rende le P.C.F. intraitable au point de paralyser quinze années d'effort unitaire.

Certes, le P.S. traîne encore les péchés de la S.F.I.O. Cela se com*prend, dans la mesure où bon* nombre d'éléments de la défunte et décriée S.F.I.O. jouent un rôle déterminant dans le nouveau P.S. (...) Les déclarations socialistes ont été parfois ressenties par le P.C.F. comme une provocation. Qu'il s'agisse par exemple de Rocard ou d'Attali, leurs propos sur l'indemnisation des actionnaires, même de bonne foi, sont apparus comme un reniement du texte du programme commun. (...)

A ces erreurs de méthode, on peut en ajouter une autre d'ordre stratégique tenant celle-là à l'évolution interne du P.S. Au lieu de se faire dans un sens qui concilie ou fasse alterner des rapports de compétition, de conflit et de confiance, cette évolution a eu plutôt tendance à ne privilégier que les deux premiers termes du triptyque. Or, ce sont trois piliers complémentaires de l'alliance P.C.-P.S. — et vouloir en éliminer un serait se préparer d'amères désillusions. Encore faut-il pour cela que la stratégie du P.S. soit un peu moins secrète et apparaisse un peu moins comme étant celle d'un seul homme dont on redoute l'habileté et craint à tort où à raison qu'il ne trahisse ! Certes, la personne du premier secrétaire sera un facteur déterminant des prochaines batailles politiques. D'où peut-être une démarche solitaire et souveraine, dont Nantes ne fut que l'aboutissement. Mais cela ne va pas sans agacer les partenaires communistes. Pour le P.S. même, cette personnalisation excessive risque d'écraser le parti tout entier et de le faire apparaître davantage comme l'instrument d'un homme que comme un instrument au service des masses.

Du coup, et sans le vouloir, l'ancien candidat à la présidence *risque de rater sa démonstration* que sur cinq millions d'électeurs communistes trois millions peuvent voter socialiste !

Et l'erreur de M. Mitterrand, celle qu'il est peut-être en train de payer aujourd'hui, c'est d'avoir cru pouvoir séduire par son seul charisme des millions d'électeurs assoiffés d'action de masse, d'action militante. C'est dire que pour attirer des électeurs habitués à un parti de masse, qu'ils s'y *reconnaissent consciemment* ou non, il faut leur offrir un parti de masse avec des gages sem*blables ! Cela passe par* la construction d'un parti bouillant d'imagination et de volonté d'action, présent sur tous les terrains *de lutte, faisant écho* aux revendications des travailleurs en même temps qu'il leur assure dans ses instances dirigeantes une place aussi *importante* que celle des intellectuels cooptés sur une liste préétablie.

∴

Tels furent et demeurent, me semble-t-il, l'ambition et l'axe d'action du CERES — qui fut longtemps, il est vrai, le pôle d'attraction du P.S. — Dans un P.S. où la social-démocratie pèse de tant de poids, seul le CERES pouvait paraître l'amarrer solidement aux principes socialistes et en exorciser à jamais les tentations d'infidélité. Tant il est vrai que les militants du CERES ont su, mieux que quiconque, incarner la rénovation socialiste. Aussi, me semble-t-il qu'en les écartant *des décisions et de la vie du parti* dans ses profondeurs militantes, M. Mitterrand a, du même coup, éloigné de lui les trois millions *d'électeurs communistes et assassiné* son propre rêve !

Le souci de rassurer la vieille garde, une *certaine* propagande malveillante jusqu'à l'intérieur du P.S. présentant ces militants enthousiastes et affirmés comme des *repoussoirs électoraux, sont* autant de raisons qui ont empêché un rééquilibrage militant, pourtant indispensable du P.C.F. Le rééquilibrage électoral n'en serait que plus consolidé et mieux assuré. Il n'est pas impossible qu'en cédant à des raisons qui sont *loin de servir l'image* militante de son parti, M. Mitterrand se soit trompé sur le sens des responsabilités de plus en plus confirmé du CERES.

MAX DORCINVILLE,
animateur d'un comité d'action pour une véritable rénovation socialiste.

Un communiste

Partisan sans aucun doute d'une société plus libre, plus égalitaire et plus fraternelle, le « socialisme aux couleurs de la France », mais oui, je n'en suis pas pour autant un spécialiste de l'économie, ou de la défense, ou de rien. Qui a tort et qui a raison, dans le détail, au fond, au fond, je n'en sais rien. Mais tout de même, *sur toutes* les questions, toutes, sans aucune exception, socialistes et radicaux sont toujours *en retrait*. Mon parti est-il « maximaliste » ? Les autres, dans tous les cas, sont, bien manifestement, *minimalistes*. Et pourquoi ?

∴

Nous sortons tous de la nuit. La mort de Jan Masaryk, celles de Karl *Liebknecht* et de Rosa Luxemburg. Il est temps de sortir de tout ce cauchemar. Et nous n'en *sortirons* pas séparément. Je le dis comme je l'ai vécu, et si ce n'est pas un argument voilà du moins un témoignage, la rupture des négociations m'est apparue comme une sorte de coup d'Etat, en blanc, un équivalent onirique d'une brutale interdiction de mon parti par la droite, la révélation brusque que le pouvoir de la bourgeoisie reste *entier*.

Vers *1850, Flaubert* écrivait une lettre, je ne l'ai pas sous les yeux, où il dénonçait la société socialiste comme une « caserne », une *prison, l'uniformité, la* grisaille, le bagne. Et d'où prenait-il cette vision ? En 1850, Staline n'était pas né. Pas de « dictature *du prolétariat », nulle part*. Seulement la Seconde République avait, en juin 48, massacré le mouvement ouvrier. D'où Flaubert tenait-il sa vision, sinon de l'idée qu'il se faisait de la condition ouvrière, de l'enfermement par l'usine ?

∴

Les crimes du mouvement *communiste*, il *s'en est commis* massivement, et même s'il s'en commet encore tous les jours. Et si pourtant j'y adhère, à ce *mouvement, c'est qu'il m'apparaît* très clairement que tous ces crimes, avant d'être ceux de « Staline », viennent de « Flaubert ». *Car comment voulez-vous* qu'une classe, la plus opprimée, réinvente le monde sans en passer d'abord par sa propre réalité, et l'image de cette réalité que lui donnent les propriétaires tout à la *fois* du réel et de son image ? Tandis que les crimes de la bourgeoisie, leur origine pour moi est trop lointaine pour qu'il me vienne à l'esprit de lutter contre eux « de l'intérieur ».

La solution de rechange existe pour *la gauche non communiste*, au plan électoral. Et il n'y en a pas pour mon parti. C'est toute sa faiblesse, qui excuse ses erreurs.

Une faiblesse, sans doute, qui est *toute* la force politique des travailleurs.

Est-ce « pathologique » *(faut-il m'interner ?)* s'il me semble tout de même que sur le droit au travail, la solidarité avec les immigrés, la démocratie dans l'entreprise (posant la question de la démocratie *à partir de l'entreprise*, et non pas en fermant les yeux dessus), la misère du manœuvre, du chômeur, du vieillard et de l'enfant, l'égalité, l'appropriation par la collectivité des grands moyens de production et d'échange, la fête, ou encore l'indépendance d'un peuple : s'il me semble que nous sommes à chaque fois (oui, peut-être, avec des maladresses), à chaque fois du côté des intérêts des travailleurs (et séparer leur tête, leurs *idées*, de leurs intérêts, n'est-ce pas pétainiste, par exemple ?) : est-ce que je suis fou ?

∴

Va-t-il falloir encore une fois voter les yeux fermés, pour être raisonnable ?

A chacun ses responsabilités, comme ses intérêts, et où sont les *responsabilités*, où est l'intérêt des intellectuels ?

Appel aux intellectuels pour demander l'union de la gauche *par la gauche !*

Imaginons (pas de rapport possible entre Blanqui et Louis Blanc), imaginons l'accord passé entre Jaurès et Lénine, si le premier n'était pas mort assassiné, si le second n'avait pas été *trop vite un « suicidé de la* société » (Artaud). Leur accord pour, chacun de son côté s'étant d'abord levé contre la guerre, *construire ensemble* la paix.

JEAN THIBAUDEAU,
écrivain et militant communiste, dirige
les Cahiers critiques de la littérature
(32, rue des Annelets, 75019 Paris).



POLITIQUE

LA CRISE DE LA GAUCHE

Les éléments de la controverse

(Suite de la première page.)

Le P.S. avait, par exemple, proposé de modifier le mécanisme de la minorité de blocage dans les filiales des entreprises nationalisées où subsisteraient des actionnaires privés minoritaires. Ils avaient également rep-is en charge, comme l'avait déjà fait le P.C.F., l'idée de « conseils d'atelier ou de service » lancée par la C.F.D.T.

Les socialistes savent que dans la période actuelle ils ont particulièrement besoin de points d'appui du côté syndical. D'autant que la C.G.T., en prenant position dans le débat sur les filiales des groupes nationalisables, est venue en aide au P.C.F. C'est d'ailleurs ce que lui reproche M. Pierre Carassus, membre de la commission exécutive de la centrale, dans l'interview que nous publions page 12.

En fait, au-delà des désaccords techniques, il devient de plus en plus évident que ce n'est pas sur des critères techniques que butte la négociation. Elle achoppe par manque de volonté politique.

Le « flou »

Le programme commun, dans sa version de 1972, avait déjà été sérieusement mis à mal par la crise économique. Les objectifs fixés correspondaient à un rythme de croissance que communistes et socialistes savent désormais ne plus pouvoir assurer. Il aurait donc fallu repenser le document en fonction des nouvelles contraintes. Ont alors interféré des logiques d'« appareils », celles des états-majors communiste et socialiste. Le « peuple de la gauche » se retrouve aujourd'hui coincé entre cette crise économique et ces « appareils », sans prise réelle sur son propre destin. C'est ce sentiment d'impuissance qui risque de provoquer les dangereuses réactions d'hostilité aux formations politiques dénoncées par avance dimanche 9 octobre par M. Edmond Maire au cours du « Club de la presse » d'Europe 1 (*le Monde* du 11 octobre).

Pour autant qu'on puisse en juger, les militants et l'électorat de gauche restent farouchement unitaires, alors que les notions de concurrence et d'équilibre entre les courants communiste et socialiste sont perçues surtout par les directions. C'est à ce niveau que l'on peut parler de « logiques d'appareil ». On en a eu un bon exemple, du côté socialiste, en juin dernier à Nantes, lorsque M. Mitterrand a refusé une synthèse avec sa minorité contre le souhait de la base. Les retrouvailles entre la majorité du P.S. et le CERES intervenues le week-end dernier lors de la réunion du comité directeur, n'ont pas effacé ce divorce. M. Didier Motchane, animateur de la minorité, et le premier secrétaire ont encore eu des échanges vifs, le premier reprochant au second de ne pas chercher à associer le parti lui-même à l'action politique engagée. En fait, majoritaires et minoritaires étaient à deux doigts de se séparer sans accord et les dirigeants du CERES expliquent que, s'ils ont choisi d'éviter à tout prix une nouvelle rupture, c'est pour faire en sorte de ne pas donner des arguments aux membres du P.C.F. les plus hostiles au P.S. Il aurait, en effet, été facile aux communistes de présenter une résolution votée sans le CERES comme traduisant un « tournant à droite ».

A ce grief s'ajoutent les observations du P.C.F. sur le « flou » des positions socialistes et des perspectives à moyen terme du P.S. Entre le programme commun, la plate-forme électorale de M. Mitterrand en 1974 et les quinze thèses sur l'autogestion de juin 1975, où se trouve la véritable orientation du P.S. ?

Du côté communiste, on peut, il est vrai, relever un « flou » non moins significatif dans les options stratégiques. Entre le premier document préparatoire pour le vingt et unième congrès du parti (en juin 1974), la résolution votée par le congrès (octobre 1974) et celle du vingt-deuxième (février 1976), où est exactement l'orientation des communistes ? La ligne directrice la plus nette reste la volonté du P.C.F. de conserver un rôle dirigeant dans la gauche française et de construire autour de lui une éventuelle majorité. Déjà, dans le rapport (tenu secret à l'époque) qu'il avait prononcé en juin 1972 devant le comité central du P.C.F. chargé de ratifier le programme commun, M. Marchais avait tenu sur ses alliés socialistes des propos qui traduisaient la suspicion profonde du P.C. et sa volonté de ne pas laisser le P.S. conduire une politique de réforme.

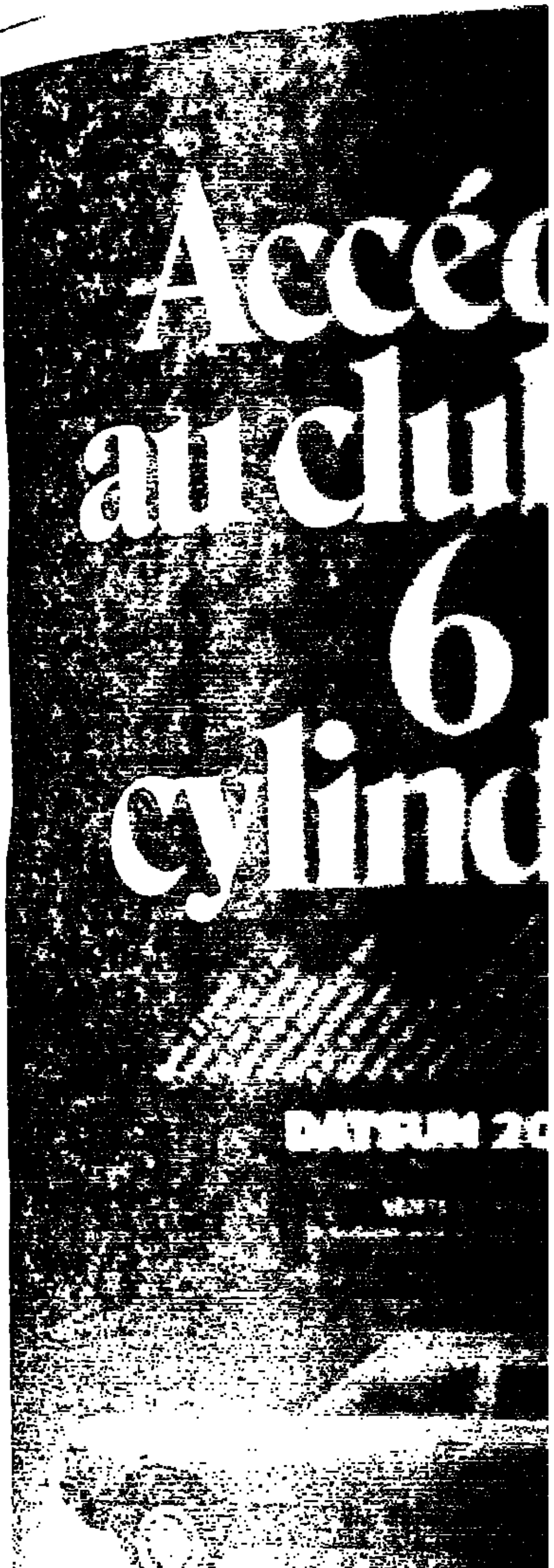
Le P.C.F. n'a pu atteindre son objectif lors des négociations sur le programme commun. Il tente, à présent, d'exercer sa pression en laissant planer sur les socialistes la menace d'une non-reconduction des accords électoraux. C'est cette menace que M. François Mitterrand s'est attaché à conjurer en s'adressant, samedi 8 octobre, aux membres du comité directeur de sa formation. Le premier secrétaire doit certes éviter tout glissement à droite des éléments de son parti tentés de profiter de la querelle actuelle pour échapper à une alliance qui ne les a jamais enthousiasmés. Ce n'est pas, à l'heure actuelle, le danger le plus grave. Il lui faut surtout résister à ceux qui, par crainte de ne pas bénéficier d'un désistement communiste lors du second tour de scrutin, seraient disposés à lâcher du lest au P.C.F. M. Mitterrand a clairement expliqué qu'il refuserait de quémander un accord électoral à ses partenaires.

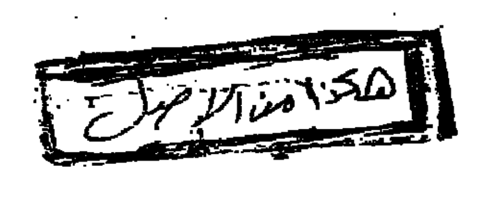
Il pense que lui-même et son parti jouent, à l'heure actuelle, une partie historique. Si le P.S. reste ferme jusqu'au bout, ne glisse ni à droite ni vers le P.C.F., au risque, certes, de perdre des sièges de députés, il peut s'imposer de manière décisive face au courant communiste. C'est ce qui conduisait, par exemple, M. Gilles Martinet, membre du secrétariat du P.S., à écrire (1) : « *La stratégie de Georges Marchais devient tout simplement une stratégie suicidaire. Pour l'ensemble de la gauche, hélas, mais d'abord et avant tout pour le parti communiste. L'erreur des dirigeants de ce parti est de croire que les socialistes ne rêvent que de sièges parlementaires et qu'ils sont prêts pour cela à n'importe quel abandon.* »

La direction du P.S. a décidé de se fixer comme seul objectif d'obtenir un maximum de voix socialistes lors du premier tour de scrutin. Puisqu'il apparaît qu'elle n'est pas maîtresse du second tour, elle avisera le moment venu.

THIERRY PFISTER.

(1) *Le Matin* du 10 octobre.





Léon Blum ou l'anti-Machiavel

(Suite de la première page.)

A tout propos, il livre ses états d'âme, à titre de justifications qu'on ne lui demande pas. On compte les discours où sa voix ne finit pas par défaillir dans des suppliques intimes comme : « *Croyez-vous que je sois assez naïf pour...* ? », ou « *Qu'aurai-je pu faire d'autre, je vous le demande ?* » De l'apostrophe de Luna-Park pour expliquer la non-intervention en Espagne — « *Est-ce qu'il y a ici un seul homme qui croit que j'ai changé ?* » — à sa dernière allocution ministérielle de 1947 — « *Qui oserait m'attribuer des motifs intéressés ?* », — c'est le même plaidoyer pathétique pour l'acquittement de torts imaginaires.

Attribuer ce démon de l'analyse paralysante et cette obsession de l'expiation à une quelconque prédisposition raciale relèverait de l'antisémitisme, dont il a tant souffert. Agnostique et laïque, Blum est un pur produit de la culture hélléno-chrétienne ; Pascal, Retz et Stendhal l'ont plus marqué que le Talmud. Culpabilité d'intellectuel coupé du peuple et trop soucieux de salut solitaire ? La thèse séduisante de Colette Audry — *Blum ou la politique du juste* — ne doit pas faire oublier que ce fils de marchand de rubans n'a pas reçu mais composé son personnage de dandy proustien, et que c'est sciemment, volontairement, qu'il parle aux mineurs de Lens le même langage trop léché qu'à ses anciens condisciples de la rue d'Ulm *ou aux lecteurs de la Revue blanche.*

Soit, il y a de l'Hamlet dans cet érudit que l'horreur de la violence retient au bord des décisions, dans des introspections oratoires. A tout le moins, c'est un affectif, et qui croit à tort les autres à son image. On se rappelle le dialogue avec son contraire qu'était de Gaulle : « *Cela vous fait de la peine ?* », demande-t-il au général en refusant, à la libération, un ministère d'Etat ; et l'autre, de roc : « *Non, cela me gêne !* »

Un pari

Il faut aussi faire la part de l'environnement, *dans ces réflexes* d'auto-accusation et ces appels sentimentaux à ses partisans, de la part de l'homme « *le plus insulté de France* ». Les sornettes sur sa « vaisselle d'or » et les appels au crime de Maurras — « *A fusiller, dans le dos !* » — ne sont que des gracieusetés parmi d'autres. On ne dira jamais assez, parce que cela a été lâchement gommé, qu'entre 1930 et 1940 nombre de députés et de journalistes de droite se sont montrés abjects, authentiquement hitlériens.

Il faudrait enfin rappeler que le théâtre de Porto-Riche et le barreau des années 20, où Blum a pris ses leçons d'éloquence, portaient volontiers le cœur en écharpe, que les gouvernants d'alors devaient empoigner des foules, et non charmer des familles à table comme maintenant, ce qui imposait l'enflure jaurésienne.

Mais ce serait une erreur grave de s'imaginer Blum ballotté entre une nature frêle et une époque féroce. Le mérite constant de Lacouture est de montrer comment il intègre ces handicaps et parie volontairement sa destinée.

S'il brave le sourire de Gide en plaignant l'humiliation d'un homme-sandwich *sur le Boul'Mich*, s'il rend imprudemment hommage, en pleine négociation des « accords Matignon », à la « compréhension » du *patronat, s'il intervient auprès de* de Gaulle en faveur de Laval qui, lui, ne l'avait pas épargné, et si son *dernier article du Populaire* s'indigne des bas salaires ouvriers, c'est qu'il a choisi de suivre coûte que coûte la passion de la justice que lui a inculquée sa mère « jusqu'à la mélancolie ».

Ce littéraire qu'on croit chimérique cache un réaliste attentif aux rapports de forces. Vis-à-vis de l'Espagne, il n'est pas question de braver à la fois l'Axe, les Anglais, les radicaux et les républicains espagnols eux-mêmes, qui préfèrent à une aide massive la survie de son gouvernement. Il ne perd jamais de vue que le Front populaire résulte d'une coalition ambiguë et non d'une majorité de classe.

Quand les partisans du saut dans l'illégalité arguent que « *les fascistes n'auraient pas hésité* », il y voit une raison de plus pour se cramponner au juridisme pointilleux où l'a ancré son passage au Conseil d'Etat et dont s'agacent les modérés eux-mêmes. Sa connaissance de l'histoire ancienne et récente l'a alerté contre les avant-gardes providentielles et les progrès non négociés. C'est par *raison, et non par tempérament* anxieux, qu'il préfère Jaurès à Lénine, les contrats aux dictatures, et la persuasion aux bonheurs imposés.

Credo

Quand le socialisme refuse les dogmes et les coups de force, il ne lui reste que l'acte de foi. « *Je crois parce que j'espère.* » Tout Blum est dans cette formule.

En quoi croit-il ? Du *Mariage* aux *réflexions* griffonnées à Buchenwald, son *credo* éthique et esthétique n'a pas varié. Il croit au pouvoir des idées sur l'action et de la volonté sur les comportements, à la force morale de la clarification et de la franchise, aux changements d'avis à condition qu'on n'y ait pas intérêt, à la totale égalité dans l'échange, à la parfaite identité entre « *l'âme qui cherche ou chante et celle qui agit* ».

Et, pour comble de paradoxe, il prêche d'exemple. Impossible de le prendre en défaut. C'est ce que ses ennemis lui pardonnent le moins, comme plus tard à Mendès France. « Blum ou les infortunes de la vertu », aurait dit Sade. C'est irritant, un homme inattaquable, avec qui on en est réduit à l'invective et aux racontars. Cet entêtement à « convaincre raisonnablement », *sans tromper ni forcer personne*, dérange l'espèce de pessimisme rassurant de la droite selon lequel la morale n'est qu'une comédie pour prendre et garder le pouvoir. Refuser la fatalité du Mal politique, vouloir faire mentir Machiavel en personne, a-t-on idée ? Comment ne pas avoir l'air, au plus barbare de ce siècle, d'un Pierrot lunaire, d'un rêveur titubant ?

C'est ce défi, gagné pendant quelques mois seulement mais médité et gagé sur toute une vie, que Lacouture donne lumineusement à comprendre. Et c'est en quoi son beau livre, en ces temps de ruses qui ratent, aide à espérer.

B. POIROT-DELPECH.

Léon Blum, de Jean Lacouture. Le Seuil, 600 pages, 59 F.

L'engagement et le pouvoir

Léon Blum a trouvé son biographe. De la demi-douzaine d'hommes politiques qui surnagent des trente années durant lesquelles il a régné sur la famille socialiste — Charles de Gaulle et Maurice Thorez sûrement, Poincaré et Briand sans doute, Tardieu et Herriot peut-être — il a la personnalité la plus complexe et la plus contrastée. Outre l'écran de calomnies dont il a été entouré, Léon Blum n'est certes pas un homme que l'on saisit d'un coup d'œil. Ce stendhalien élégant a été un homme de parti. Ce patricien libéral a incarné le socialisme. Cet analyste limpide, sinon infaillible, a été, quoi qu'on dise, un homme de décision. Cet idéologue qui avait élaboré, comme l'écrit joliment Lacouture, « *une traduction quelque peu gallicane et idéaliste* » du marxisme, a aussi été, par bien des côtés, un moderniste.

La première, l'immense qualité du livre de Jean Lacouture, c'est donc d'abord d'avoir su retrouver l'unité du personnage. La seconde, c'est d'avoir pu le décrire en respectant un parfait dosage de compréhension et de lucidité, de brio et de rigueur, de sympathie et de distance. Ce n'est pas un mince compliment.

Pour s'en tenir aux aspects politiques de l'homme, la moisson de Jean Lacouture est superbe. Ce n'est pas cependant sur l'éveil au socialisme qu'il apporte le plus. L'influence du milieu familial — de sa mère notamment, — les découvertes de l'adolescence, la rencontre décisive avec Lucien Herr, la bataille de l'affaire Dreyfus, l'amitié qui s'en est ensuivie avec Jaurès, Jean Lacouture les raconte mieux que les autres, pas très différemment.

En revanche, il éclaire largement toute la période suivante, celle qui va de 1905 à 1914, de la naissance de la S.F.I.O. — des paroles guesdistes sur une mélodie jauressienne — à la guerre. Pendant ces neuf années, Léon Blum est bien cet intellectuel engagé, ce jeune magistrat du *Conseil d'Etat* brillant *et* connu, cet intime de Jaurès, qui reste sur la rive et ne veut pas se faire homme politique. Il est bien l'une des illustrations littéraires de *l'Humanité*, l'un des « experts » du tribun socialiste, comme on ne disait pas encore. Mais il refuse d'entrer à la Chambre des députés : réticence à l'égard du pacifisme et allergie au dogmatisme guesdiste, diagnostique Jean Lacouture. Il a sans doute raison.

Avec la guerre et l'assassinat de Jaurès, Léon Blum saute le pas. Il fait l'apprentissage du pouvoir en dirigeant le cabinet du ministre socialiste Marcel Sembat. Il devient surtout l'arbitre, puis, à partir de 1919, le leader parlementaire et l'idéologue de la S.F.I.O. Sur cette *ascension fulgurante d'un homme* qui est le contraire d'un carriériste, Jean Lacouture fait une mise au point tout à fait convaincante. La scission de Tours, la dénonciation prophétique des perversions du léninisme, la maîtrise immédiate de l'éditorialiste du *Populaire*, étaient déjà bien connues. Il est un peu dommage que, pour la période qui suit, Jean Lacouture, dans sa description du « leadership » d'une S.F.I.O. oscillant entre le soutien sans participation et l'opposition déclarée, n'ait pas fait une part plus grande aux illusions en politique étrangère et accordé une attention plus nuancée aux adversaires de Léon Blum. *Mais* ce qui touche à la vie intérieure du parti — notamment la tentation autoritaire qui mènera à la scission de 1933 des néo-socialistes de Marcel Déat — est impeccable.

Les chapitres consacrés au Front populaire, morceau de bravoure, sont à la fois copieux, brillants, équitables et méticuleux. Une seule réserve : la politique économique est un peu expédiée. En revanche, ce qui touche à l'Espagne ou aux relations avec les Etats-Unis est particulièrement réussi. Et le portrait de l'homme de gouvernement, pendant toute cette période, éclipse l'abondante littérature existant déjà sur le sujet.

Jean Lacouture ne cache pas une seule des mille et une contraintes pesant sur le leader socialiste, une seule de ses erreurs ou de ces auto-analyses en public qui surprirent si fort. Mais il fait justice des légendes qui courent *toujours sur sa politique* militaire. Il critique nombre de ses décisions, sur l'Espagne par exemple. Il dissipe ainsi le halo de mièvrerie dont on a parfois entouré Blum.

Vient, très vite, le temps des épreuves. Après l'éphémère second gouvernement Blum, c'est la guerre, la prison, le procès de Riom, la déportation en Allemagne. Léon Blum avait déjà montré maintes fois son courage. Il y atteint à la grandeur. Les pages où Jean Lacouture — s'aidant de papiers personnels griffonnés à la diable pendant ces jours terribles — le dépeint dans les camps ainsi que celles où il analyse les rapports de Blum avec le général de Gaulle sont parmi les meilleures.

Le retour, la sur-vie, comme l'appelle l'auteur, est souvent cruel. Jean Lacouture ne cache pas le contraste entre l'immense prestige moral dont dispose alors Léon Blum et l'échec de beaucoup de ses entreprises : renaissance de la S.F.I.O. qui passe *bientôt aux mains de Guy Mollet*, médiocrité de la « troisième force », que le vieux leader soutient faute de mieux. Et pourtant, Léon Blum, avant de mourir, garde sa sérénité. Jean Lacouture s'interroge, bien sûr, sur l'angélisme de cet homme d'Etat qui n'a pas lu Machiavel ni Clausewitz, et ne l'en absout que partiellement. Autant reprocher à Lénine *de ne pas comprendre Tocqueville* ou au général de Gaulle de sous-estimer Rousseau. Peut-être Léon Blum était-il trop attaché, bien qu'il le jugeât sévèrement, à son vieux parti. Peut-être reflétait-il aussi les impasses d'un système politique absurde. Un grand livre.

ALAIN DUHAMEL.

UN LIVRE DE PIERRE MAUROY

« Héritiers de l'avenir »

« *Tout a commencé par ce train d'ouvriers qui a rythmé sa jeunesse.* » Cette phrase qui ouvre le livre de M. Pierre Mauroy suffit à situer le personnage. Petit-fils d'un bûcheron de la forêt de Saint-Amand-les-Eaux, c'est un « gars du Nord » pour lequel l'appartenance au parti socialiste (c'est-à-dire à la S.F.I.O.) va de soi. Qu'il soit ou non d'accord avec l'action que mène sa formation, il ne peut pas envisager de rompre avec elle. Elle est une part de lui-même ; un pan de sa personnalité. Il aurait l'impression, en l'abandonnant, de trahir son milieu d'origine, sa classe. Plus que tout, compte pour lui le fait de rester fidèle à l'ouvrier qui perdait son emploi si son engagement militant était découvert, dont on disait, hier, qu'il était « *marqué au fer rouge* », ajoute M. Pierre Mauroy.

Le socialisme d'aujourd'hui ne relève plus de cet héroïsme quotidien. « *Le P.S.*, note le maire de Lille, *est enraciné depuis longtemps dans la conscience du peuple de France.* » D'où le titre de l'ouvrage. Si les socialistes rassemblés par M. François Mitterrand sont les « *héritiers de l'avenir* », c'est parce qu'ils n'entendent pas « *briser les chaînes de la tradition* ».

Le livre de M. Pierre Mauroy traduit ce souci. Les références qui viennent naturellement sous sa plume se rapportent aux « grands ancêtres » : Eugène Thomas, Léon Blum. L'esprit de famille joue aussi pour les dirigeants plus proches. Le portrait qui est tracé de Guy Mollet est tout en nuances et s'efforce d'expliquer, sinon de justifier, le comportement de l'ancien secrétaire général de la S.F.I.O. Quant aux collaborateurs et amis politiques de l'auteur, tous ont droit à un mot gentil, un peu comme on distribue des « bons points » dans les classes primaires.

C'est à la fin de l'année 1945 que M. Pierre Mauroy adhère, à Cambrai, aux jeunesses socialistes S.F.I.O. Il y est très vite confronté aux tentations gauchistes résultant notamment, de l'infiltration au sein du mouvement d'éléments trotskistes. Déjà, il refuse « *le dogme* », et s'attache à parler, explique-t-il, avec « *les mots du bon sens* ». Il ajoute, ironique : « *On comprendra que je sois bard ède flegme devant certaines excitations d'aujourd'hui. Après tout, Jean-Pierre Chevènement, Didier Motchane et Georges Sarre sont de pâles révolutionnaires à côté de ceux de 1947.* »

M. Mauroy n'a pas peur d'être rejeté « à droite » par les éléments les *plus* « progressistes » de son parti. Il se sent solidement enraciné dans la tradition populaire et se souvient des attaques que l'aile gauche de la S.F.I.O. portait contre Léo Lagrange, député socialiste de l'Avesnois, accusé de « militarisme » parce qu'il acceptait l'idée de la guerre. Léo Lagrange, dont M. Pierre Mauroy a donné le nom à la puissante fédération de clubs de loisirs qu'il a bâtie en souvenir du jeune sous-secrétaire d'Etat aux loisirs et aux sports dans le gouvernement du Front populaire.

On peut regretter toutefois que l'auteur insiste surtout sur son action de syndicaliste, de militant de l'éducation populaire, d'homme politique, et néglige un peu trop ce qu'il y a de plus original dans son personnage : l'enracinement dans la tradition culturelle de la social-démocratie du Nord.

THIERRY PFISTER.

(*) Editions Stock, 328 p., 35 F.

Le Monde société et culture

LA RENTRÉE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

Plus de mille six cents enfants parisiens n'ont pu être accueillis

Quatre semaines après la rentrée scolaire, on signale dans de nombreuses villes des « bavures » : parfois, il manque depuis le 15 septembre un enseignant dans une discipline essentielle, parfois les parents et les enseignants se mettent en grève pour obtenir des créations de postes ou des équipements corrects. Les actions de protestation paraissent toutefois moins fréquentes que l'an dernier, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'en 1976, à la veille des municipales, les questions scolaires étaient un enjeu électoral dans les communes.

Si, dans l'ensemble, la réponse du système éducatif à la demande sociale paraît satisfaisante, il subsiste des points noirs. Le plus important est celui de la scolarisation dans les écoles maternelles de la capitale, où les constructions suivent mal l'évolution d'une demande qui s'accroît malgré la baisse de la natalité.

Baisse de la natalité et demandes des familles

A la veille de la rentrée, les élus communistes de la capitale évaluaient le nombre de petits Parisiens refusés en maternelle à quatre mille, dont 30 % âgés de plus de trois ans. Chiffre contesté par la direction des services académiques et par la mairie de Paris, selon lesquelles, une semaine et demi après la rentrée, il restait mille six cent cinquante-quatre enfants sur des listes d'attente, *« alors qu'il y en avait deux mille cent soixante l'an dernier, dont huit cents âgés de plus de trois ans »*, précisait M. François Collet, adjoint au maire de Paris, chargé de l'enseignement. Troisième estimation, celle de la section départementale du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.G.C.) : *« Certains parents*, affirme M. Alain Chauvet, secrétaire départemental, *apprenant au bureau des écoles de la mairie d'arrondissement que l'établissement où ils espéraient inscrire leur enfant était complet, ne sont pas allés l'inscrire sur une liste d'attente. »* De sorte qu'il faudrait ajouter un millier d'enfants aux mille six cent cinquante-quatre recensés par la mairie (1).

Incomplète et difficile en certains quartiers, la scolarisation des enfants de trois ans à Paris est assez voisine de la moyenne nationale. Il n'en va pas de même pour les enfants de deux ans. En 1976-1977, moins de trois mille enfants sur vingt-cinq mille six cents nés en 1974 et domiciliés à Paris fréquentaient une école maternelle publique, soit 11,5 %, contre 22,1 % pour l'ensemble de la France. Il est vrai que, si insuffisantes soient-elles, les cent trente crèches collectives de Paris accueillent quelque deux mille à deux mille cinq cents enfants de cet âge, mais cela ne suffit pas à compenser le retard de la capitale.

Si de nombreux petits Parisiens sont restés à la porte des maternelles, *c'est essentiellement parce que ces maternelles... n'existent pas.* En prenant le chiffre officiel de mille six cent cinquante-quatre postulants, il faudrait trouver quarante-huit classes pour les héberger. Le retard accumulé en ce domaine paraît tel qu'on voit mal comment il pourrait être comblé rapidement.

Certes, M. Jacques Chirac a promis, le jour de la rentrée, que, *« d'ici à trois ans il ne devrait plus y avoir de liste d'attente »*. Il a fait observer que vingt-huit classes maternelles totalement nouvelles ont été ouvertes à cette rentrée et déclaré que trente-huit autres le seront pour la fin de 1977. Un crédit supplémentaire de 4 550 000 francs a été voté pour construire immédiatement des classes démontables. Mais le problème n'est pas seulement financier. La Ville de Paris — puisque la construction des établissements scolaires du premier degré incombe aux communes — invoque pour sa défense des complexités administratives encore plus grandes qu'ailleurs, une situation foncière particulièrement difficile, la nécessité de devoir... démolir pour *utiliser de nouveaux emplacements.*

Le plan triennal, présenté en novembre 1975 par le préfet de Paris, puis voté après modifications par le Conseil de Paris, dégageait des crédits sous forme d'autorisations de programmes avant le barrage de diverses commissions franchi, et quelquefois le terrain trouvé. Les élus communistes affirment que le plan triennal fixait des objectifs précis : cent cinquante-neuf classes à construire avant la fin de 1977 ; la majorité répond qu'il ne s'agissait que d'indications révisables annuellement. Par-delà cette polémique, nul ne conteste, au fond, que les réalisations ont été inférieures aux besoins.

Enfin, pour ajouter à tous ces maux, la Ville de Paris doit moderniser nombre de locaux existants : quatre établissements du premier degré sur cinq ont plus de soixante-dix ans ; trois écoles sur cinq ont été construites avant 1892.

Vieillissement

A défaut de travaux rondement menés, les responsables municipaux et académiques peuvent-ils espérer que... le temps atténuera les difficultés ? Attendre les bras croisés le creux de la vague démographique serait sacrifier les toutes prochaines classes d'âge. En outre, les prévisions n'offrent aucune certitude, à tel point que les services officiels refusent d'en faire état. En fait, l'évolution démographique aboutit à un vieillissement de la population. A Paris, le nombre d'enfants de moins de cinq ans a baissé de 12,3 % entre 1968 et 1975, celui des moins de vingt ans de 17 % et celui des plus de soixante-cinq ans a augmenté de 0,5 % (2). Le taux de natalité était de 13,7 ‰ en 1975 à Paris, contre 14,1 ‰ pour la France entière. Sans que l'on puisse citer de chiffres précis, l'observation révèle que les jeunes quittent la capitale dès qu'ils ont un enfant.

Toutes ces indications pourraient justifier un moindre effort en faveur des écoles maternelles. Mais ce serait oublier le peu de facteurs psychologiques, sociaux ou culturels. A tort ou à raison, la pression des familles s'accroît pour la scolarisation des tout-petits (les crèches ne satisfont pas la demande.) D'autant que Paris détient le taux le plus élevé *de femmes qui exercent une activité professionnelle.* Ainsi, la scolarisation des enfants âgés de deux ans est-elle passée en France, enseignements public et privé confondus de 20,2 % en 1971-1972 à 25,85 % en 1975-1976. Si bien que le manque de locaux restera préoccupant pour le proche avenir.

L'amélioration qualitative de l'enseignement préscolaire nécessitera, en outre, l'abaissement des effectifs de chaque classe. Pour passer de trente-cinq élèves à trente, à population scolarisée constante, la Ville de Paris devrait construire deux cent quatre-vingts classes maternelles supplémentaires.

L'aspect le plus positif de la rentrée dans les maternelles à Paris réside dans le fait qu'on n'y a guère enregistré de problèmes pour la nomination des enseignants après les ajustements inévitables des premiers jours. Mais des difficultés risquent d'apparaître au moment des « pointes » d'absentéisme des enseignants qui se situent au milieu du trimestre. L'académie dispose d'une réserve correspondant à 5 % de l'effectif pour assurer les remplacements dans l'enseignement pré-élémentaire. M. Alain Chauvet, du S.N.I.-P.E.G.C., pense qu'il faudrait 10 % de remplaçants dans le premier degré, compte tenu des conditions de travail particulières à la capitale qui provoquent un plus fort absentéisme. Reste enfin la situation des personnels de service. Un système de forfaits d'heures de service attribué à chaque école maternelle met Paris en position défavorable par rapport à la province.

En définitive, *« la rentrée scolaire s'est bien faite à Paris »*, *estime M. Maurice Claudel*, adjoint au recteur de Paris, directeur des services académiques d'éducation. *« L'arbre ne doit pas cacher la forêt, et, pour une ville de deux millions d'habitants, les problèmes ont été minimes, même s'ils retiennent toute notre attention. »* Les syndicats d'enseignants et de nombreux parents ont tendance à penser que les arbres des anomalies forment une forêt. Ce que les autorités appellent une « bavure », c'est, pour les familles, parfois un petit drame, et les statistiques ne sont pas consolantes.

CHARLES VIAL.

(1) La situation est différente selon les arrondissements. Les plus déficitaires sont le 18e, le 19e, le 20e, le 11e et le 16e. Les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e et 7e n'ont pas de liste d'attente.

(2) Pendant la même période, pour l'ensemble de la France, les évolutions étaient les suivantes : — 1,8% (0 à 4 ans) ; + 0,8 % (0 à 19 ans) et + 12,3 % (65 ans et plus).

RUE D'ALLERAY (15e)

L'école n'était pas au rendez-vous

Un bulldozer avait commencé à gratter le sol avant l'été. D'après les spécialistes, la nouvelle école maternelle prévue au 102 de la rue d'Alleray, à Paris-15e, pourrait ouvrir ses cinq classes, le matin du 15 septembre, aux cent soixante-deux inscrits. La directrice, les institutrices et les femmes de service avaient été nommées. Tout le monde est au rendez-vous le jour de la rentrée sauf... l'école. L'entreprise a eu, semble-t-il, des difficultés financières. L'administration, alertée, a décidé d'accueillir tout de même les cent soixante-deux enfants.

Le préau de l'école du 42, rue d'Alleray logera une classe, la cantine et les lits pour la sieste. Deux autres sections occuperont les locaux désaffectés — et sinistres — de l'école primaire voisine. Deux autres, des classes de l'école, rue Vigée-Lebrun, à une demi-heure de marche sur des trottoirs de la capitale, quatre fois par jour : depuis le 22 septembre, un autobus est prêté par la Ville de Paris ; on a changé dix-sept fois de chauffeur, chaque « nouveau » ignorant, bien sûr, l'itinéraire... Les classes de la rue Vigée-Lebrun sont au troisième étage, les toilettes au second : une femme de service doit accompagner chaque enfant...

Une circulaire récente du ministre de l'éducation sur les écoles maternelles rappelait que « l'architecture, l'aménagement des locaux et des abords de l'école jouent un rôle très important dans le respect des besoins de l'enfant »*... Alors, vendredi 7 octobre, pour* « exiger un achèvement rapide des travaux »*, tout le personnel de l'école de la rue d'Alleray s'est mis en grève. Il n'y a eu ni classe, ni garderie, ni cantine.*

La faculté protestante de Paris a célébré son centenaire

La faculté libre de théologie protestante de Paris a célébré son centenaire du 6 au 9 octobre. Cette faculté a été transférée de Strasbourg à Paris, en 1877, après la perte de l'Alsace et de la Lorraine.

Depuis la réforme entreprise en 1973, les études de théologie ont été ouvertes à des personnes ayant une activité professionnelle ou en cours de formation. Cette ouverture a favorisé le dialogue et contribué à l'animation de la faculté, qui compte actuellement plus de cent quarante étudiants.

A l'occasion de ce centenaire, huit titres de docteurs « honoris causa » ont été conférés aux personnalités suivantes : M. Mauricio Lopez, argentin, protestant, recteur de l'université de San-Luis (en son absence, puisqu'il a été enlevé à son domicile le 1er janvier 1977 par un groupe d'hommes armés) ; Mme Elisabeth Labrousse, française, portestante, maître de recherches au C.N.R.S. ; Mme Dorothée Sölle, allemande, protestante, professeur à l'université de Hambourg ; M. Fernando Belo, portugais, catholique ; M. André Mandouze, français, catholique, professeur à la Sorbonne ; le Père Daniel Olivier, français, catholique, professeur à l'institut catholique de Paris ; M. Pablo Richard, chilien, catholique, et le Père Nguyen Dinh Thi, vietnamien, catholique.

Tous ces universitaires — sauf le premier toujours porté disparu — ont participé à un colloque, du 6 au 8 octobre, sur le thème : « Diversité des théologies et édification de l'Eglise ».

Sept personnages en quête d'une théologie

Signe des temps : sur les sept nouveaux docteurs qui ont participé au colloque, il y avait cinq théologiens catholiques et deux théologiennes protestantes. Quels étaient les critères de ce choix ? *« Ce n'est pas un hasard*, répond une des étudiantes faisant partie du conseil de faculté paritaire, qui a élu les candidats au doctorat. *Nous n'avons pas regardé l'origine confessionnelle des docteurs, mais nous avons proposé une liste qui correspond à nos préoccupations : des théologiens militants que nous avons étudiés et qui nous interpellent. »*

De fait, malgré leur diversité géographique et confessionnelle, tous appartiennent, à des nuances près, au même courant intellectuel, progressiste théologiquement et à gauche politiquement. A tel point que certains participants au colloque se sont demandé si le choix n'était pas trop partiel pour une discussion portant justement sur la pluralisme théologique. Evoquant *« l'antinomie entre engagement politique et confession chrétienne »*, le pasteur André Dumas a attiré l'attention sur *« le risque de bascule »*, selon lequel le monopole conservateur de naguère serait remplacé aujourd'hui par celui de la tendance opposée.

Le colloque avait pour tâche de prendre la mesure des divisions entre chrétiens et des efforts d'unification en cours. Le premier jour a mis en relief deux moments historiques de crise. En retraçant la vie de saint Augustin, M. André Mandouze a présenté ce Père de l'Eglise comme exemplaire de la diversité des théologies inhérentes à l'édification de l'Eglise. Puis, Mme Elizabeth Labrousse, à partir des guerres de religion au seizième et dix-septième siècle, a montré comment l'idée de tolérance qui s'est faite jour péniblement, a été puisée à des sources extérieures, pour la plupart, aux Eglises.

Assumer l'athéisme

Le deuxième jour, on étudia le choc provoqué sur l'Eglise et sur son message par l'avènement de situations culturelles et politiques nouvelles. M. Pablo Richard, universitaire chilien en exil à cause de son engagement dans le mouvement international Chrétiens pour le socialisme et ses travaux sur la théologie de la libération, a dressé un réquisitoire sévère contre les efforts d'adaptation au *monde moderne faits notamment* par la théologie catholique depuis Vatican II qui, d'après lui, loin de faire de l'Eglise *« un signe de libération du caractère contradictoire et inhumain du monde moderne »*, en fait au contraire, *« un signe de légitimation »* de celui-ci.

« La foi chrétienne, conclut-il, *ne pourra trouver son identité qu'en abandonnant toute identité et en assumant jusqu'aux ultimes conséquences l'athéisme de la pratique révolutionnaire ; la rupture radicale entre foi chrétienne et expression religieuse du monde moderne se produira seulement dans la rupture politique avec le monde moderne. La sécularisation et la démythologisation ont un sens libérateur exclusivement quand elles sont des pratiques politiques de libération contre un système qui a besoin de mythes et de religion pour survivre et pour s'opposer comme système dominant d'oppression. »*

La croix et la lutte des classes

Le lendemain, la théologienne et militante politique et féministe Dorothée Solle a renouvelé cette interpellation de la théologie libérale des pays occidentaux en demandant quel est le sens de la théologie de la libération pour des citoyens du *« premier monde »*. Elle a souligné les apports positifs du dialogue entre chrétiens et marxistes, où les premiers ont mieux saisi le *« caractère immanent du christianisme »* (Bonhoeffer) et où les seconds ont découvert une *« transcendance non aliénante »* (Garaudy), pour affirmer ensuite que le débat purement académique est dépassé aujourd'hui. *« Le lieu où l'on se rencontre actuellement entre chrétiens et marxistes*, dit-elle, *c'est plutôt la rue, le bidonville de banlieue et, parfois, la cellule de prison, bien plus que la salle de conférence. »*

Après avoir suggéré comment les membres des classes moyennes peuvent dépasser les déterminismes propres à cette culture, qui les empêchent d'opter clairement pour ou contre les pauvres et les opprimés, en faisant appel à Kierkegaard pour l'aspect religieux et à Marx pour l'aspect économico-politique, Mme Dorothée Solle a terminé son exposé par une méditation sur la croix comme *« instrument de la lutte des classes »*.

La « table ronde » qui a suivi le dernier exposé, dans lequel le Père Daniel Olivier s'est efforcé de *« rendre Luther à l'Eglise universelle »*, a tenté, tant bien que mal, de faire la synthèse des travaux du colloque. Tâche difficile dans la mesure où il s'agissait de capter un feu d'artifice verbal. Si, pour certains, « Dieu » est mort, la théologie, en tout cas, se porte encore très bien.

ALAIN WOODROW.

RELIGION

UN PRÊTRE INTÉGRISTE EST DÉCLARÉ « SUSPENS A DIVINIS » PAR L'ÉVÊQUE DE STRASBOURG

Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, a déclaré *suspens a divinis* l'abbé Siegel, un prêtre intégriste qui avait célébré la messe selon le rite de saint Pie V en l'église Saint-Jean, à Strasbourg, le 25 septembre, entouré par une centaine de catholiques traditionalistes (*le Monde* du 27 septembre).

Dans un communiqué adressé aux fidèles des communes de Berg et Thal-Drulingen, Mgr Elchinger écrit : *« Vous savez que depuis longtemps votre curé actuel est en opposition avec le pape Paul VI et avec moi. J'ai essayé à plusieurs reprises de le faire réfléchir pour qu'il ne persévère pas dans son attitude. Les événements du 25 septembre en l'église Saint-Jean, à Strasbourg, ont mis en évidence que votre curé ne reculait pas devant la rébellion ouverte contre son évêque. »*

UN NUMÉRO SPÉCIAL D'« HISTORIENS ET GÉOGRAPHES »

La presse en classe

L'Association des professeurs d'histoire et géographie souhaite que les journaux soient introduits largement dans l'enseignement. *« La presse en classe n'est plus un crime de lèse-conscience »*, écrit son président, M. Jean Peyrot, dans l'éditorial d'un numéro spécial de la revue *Historiens géographes* intitulé « Regards sur la presse et l'école ». Dans une première partie, de nombreux journalistes ont la parole, parmi lesquels Jacques Buisson *(la Croix)* évoque la crise de la presse ; notre collaborateur Gilbert Mathieu expose les cinq difficultés et les quatre pièges de l'information économique ; René Andrieu présente *l'Humanité*, seul quotidien de parti qui subsiste, « le dernier des Mohicans » ; Jean-Pierre Dubois-Dumée explique que *la Vie* n'est pas le journal officiel de l'Eglise catholique, mais qu'il assure une fonction de médiation entre les chrétiens et l'institution ; François-Henri de Virieu, interrogé sur le lancement du *Matin de Paris*, dont il est rédacteur en chef, répond qu'il n'y a pas de crise de la presse, mais *« une crise de l'imagination des patrons et des journalistes »*.

La seconde partie de la revue est consacrée à la presse en classe. Elle présente les textes en vigueur, les avis des syndicats, des parents, des journaux et plus de vingt témoignages d'enseignants. Pour M. André Laboste, qui exprime le point de vue de l'inspection générale d'histoire et de géographie, *« le but de l'utilisation de la presse à l'école est de développer l'aptitude à réagir en face du flot d'informations apportées par les médias, c'est-à-dire d'apprendre à les critiquer, à les trier et à les organiser. Mais nous devons être méfiants envers nous-mêmes, envers les généralisations hâtives et les condamnations sommaires »*.

Il faut cependant se garder de l'illusion de l'objectivité, *« et de l'illusion unanimiste profondément ancrée dans le mental du milieu enseignant*, répond M. Max Dejour, rédacteur en chef de *la Charente libre ; un journal, c'est toujours un morceau de la vie des hommes, avec ses grands moments et ses petites misères, ses noblesses et ses vicissitudes. Un journal, ça tache toujours un peu les doigts »*.

★ *Historiens et géographes*, no 264, « Regards sur la presse à l'école ». Le numéro, 26 F franco. Chèque à libeller à l'ordre de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie. B.P. 31, 91001 Evry Cedex.

Les inscriptions au Centre audiovisuel des universités de Paris

Sélection sur les ondes

La confusion qui règne dans le système des inscriptions dans les universités parisiennes a eu des conséquences inattendues.

Les étudiants désireux d'entreprendre des études juridiques et qui ne peuvent assister aux cours, ni aux travaux pratiques ou qui ne le souhaitent pas, ont la possibilité de faire leurs deux premières années de licence en droit (DEUG, mention droit) en suivant les travaux dirigés par « radio-correspondance » du Centre audiovisuel des universités de Paris (1).

Les émissions sont réalisées par des professeurs des universités de Paris et complétées par l'envoi d'une documentation. En outre, des conférences de méthode interdisciplinaires sont organisées.

Ces émissions, qui sont diffusées chaque soir, de 19 heures à 20 heures (347 mètres ondes moyennes), peuvent être mises à la disposition des étudiants sous forme de cassettes.

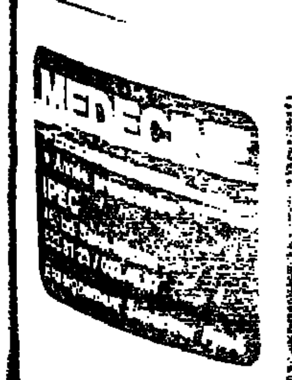
Pour suivre les cours du centre, il suffit d'être inscrit dans l'une des universités de Paris-I, II, V, X, XI, XII et XIII, dont le Centre audiovisuel est un service commun. Cette condition, apparemment anodine, a rendu difficile, cette année, sinon impossible, l'inscription de salariés qui envisagent de commencer des études supérieures et qui ont laissé passer les délais.

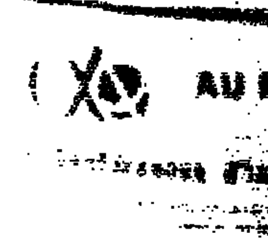
Les inscriptions en droit, en effet, n'ont été possibles que pendant le mois de juillet pour la plupart des universités, sauf à Paris-XII et à Paris-XIII, où des places sont encore disponibles... La plupart de ces candidats de la deuxième chance ignoraient qu'ils devaient rivaliser avec les étudiants pour s'inscrire et, dans quelques jours, aucune université ne les acceptera plus. N'est-il pas injuste de leur appliquer les mêmes règles qu'aux autres, alors qu'ils n'encombreront pas physiquement les facultés dont ils ne suivront jamais ni les cours ni les travaux dirigés ?

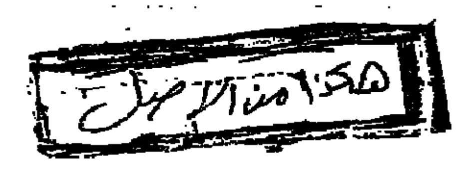
Au Centre audiovisuel, on semble s'accommoder de cette anomalie tout en souhaitant qu'un jour le problème soit résolu. Dans l'immédiat, la direction du centre s'efforce de résoudre individuellement les cas qui lui sont soumis. — J.-M. C.

(1) 12, place du Panthéon, 75005 Paris. Tél. 329-21-40, postes 328 et 331.

● *La C.G.T. et le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES)* se sont rencontrés à deux reprises, les 29 septembre et 4 octobre, pour confronter leurs points de vue sur la formation et l'emploi des jeunes. Les deux organisations estiment que *« la mise en application, en dépit de l'opposition des parents, des enseignants, de la réforme « Haby-Giscard » montre la volonté du pouvoir de maintenir, avec des adaptations nouvelles, sa politique de ségrégation sociale à l'école »*.







Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

LE PROJET AMÉRICAIN « SEAFARER »

Une antenne de 3500 km de long pour communiquer avec les sous-marins nucléaires

« LE président Carter a décidé la guerre nucléaire totale. Il envoie un message radio aux sous-marins nucléaires qui, tapis au fond des océans, lancent leurs missiles porteurs de bombes thermonucléaires. » Personne ne souhaite évidemment trouver *ces deux phrases dans les manuels scolaires* du vingt et unième siècle. Même si par malheur une guerre nucléaire *éclatait*, il *ne* serait pas permis de les écrire, car elles contiennent une impossibilité technique : *le président des Etats-Unis ne dispose pas (au moins* aujourd'hui) des moyens nécessaires pour envoyer un message à des sous-marins tapis au fond des océans.

Les sous-marins nucléaires peuvent naviguer pendant de longues durées à des profondeurs de plusieurs centaines de mètres, ce qui les rend invulnérables et *impossibles* à repérer. *Mais* pendant ces croisières, ils sont entièrement coupés du monde. Non seulement, ils ne peuvent pas envoyer de messages à leur état-major, mais ils ne peuvent en recevoir. Pour communiquer, ils sont obligés de se rapprocher de la surface, donc d'être décelables. Il y a contradiction entre les possibilités de plongée et les possibilités de communication.

Des *moyens considérables sont pourtant* mis en œuvre pour envoyer des messages aux sous-marin nucléaires. En France, par exemple, il existe une importante station émettrice à Rosnay (Indre) d'une puissance de 1 000 kW avec des antennes de plusieurs centaines de mètres de hauteur. *Cette dernière peut* d'ailleurs être remplacée par l'émetteur des P.T.T. de Sainte-Assise (Seine-et-Marne) ou par un plus *petit émetteur militaire (50 kW) près de* Kerlouan (Finistère). Les Etats-Unis, l'U.R.S.S. disposent d'installations bien plus considérables. Mais dans tous les cas, les émissions se font sur des longueurs d'onde de quelques dizaines de kilomètres qui ne pénètrent pas à plus de 10 mètres à l'intérieur des mers. Pour les recevoir, le sous-marin doit déployer une antenne qui flotte entre deux eaux à faible profondeur.

Depuis plus de vingt ans les Américains étudient la possibilité d'utiliser des ondes électromagnétiques de fréquence encore plus faible (quelques dizaines de hertz) donc de longueur d'onde beaucoup plus forte (plusieurs milliers de kilomètres). Dans un premier temps, les techniciens ont ainsi défini le programme « Sanguine », dont les dimensions étaient gigan*tesques : un émetteur de 26 MW (millions* de watts) et surtout une antenne énorme couvrant une surface presque égale à celle d'un Etat américain. Cet émetteur aurait fonctionné sur des fréquences extrêmement basses (inférieures à 100 hertz), ce qui permet une pénétration des ondes radio dans l'eau à une profondeur dépassant la centaine de mètres.

Si ce premier projet, jugé trop ambi*tieux, est abandonné, l'idée de communi*quer à très basse fréquence avec les sous-marins nucléaires ne l'est pas. Un autre projet « Seafarer » a été défini. Il est même partiellement financé (20 millions de dollars pour les recherches ont été votés cette année par le Sénat américain). Mais il n'est pas sûr qu'il voie le jour. L'Etat du Michigan où doit être installée l'antenne s'oppose à son implantation. Il ne s'agit pas, en effet, d'une mince affaire. L'antenne couvrirait plus d'une dizaine de milliers de kilomètres carrés (à titre de comparaison la surface de la France est de 550 000 kilomètres carrés). De plus elle serait évidemment un des premiers objectifs d'une attaque thermonucléaire ennemie.

Les ondes radio sont pratiquement le seul moyen pour communiquer avec un sous-marin en plongée. Mais elles ne pénètrent pas facilement dans l'eau. *Plus on s'enfonce, moins* leur intensité est forte. Or, même avec les appareils récepteurs les plus perfectionnés, il faut que l'onde électromagnétique ait une intensité minimale pour pouvoir être recueillie. Une première solution consiste donc à augmenter la puissance de l'émetteur. Mais elle trouve rapidement ses *limites. Une seconde consiste* à choisir une fréquence qui est moins atténuée que les autres. C'est-à-dire, dans le cas considéré, une fréquence extrêmement basse (quelques dizaines de hertz ou vibrations par seconde), ce qui veut dire des longueurs d'onde extrêmement grandes. A 50 hertz par exemple, la longueur *d'onde est de 6 000 kilomètres*, soit le rayon de la Terre. En fait, pour arriver à un résultat acceptable, il faut combiner les deux choix : grande puissance et grande longueur d'onde.

Les partisans des projets Sanguine puis Seafarer ont vérifié que, physiquement, une onde électromagnétique de plusieurs milliers de kilomètres de longueur d'onde se propage bien et peu parvenir à un sous-marin, à n'importe quel endroit du globe sans être trop atténuée. Les études ont été à la fois théoriques et expérimentales. Elles ont montré que les projets envisagés étaient techniquement raisonnables.

Un problème théorique très ardu

La propagation d'une onde électromagnétique de très basse fréquence n'est pas une propagation libre. C'est une propagation guidée, ce qui représente un avantage considérable : la puissance ne risque pas de se dissiper dans l'espace. Elle est maintenue à la surface de la Terre. *En première approximation*, on peut, en effet, considérer que la Terre est conductrice de l'électricité et que l'ionosphère (la couche ionisée de la haute atmosphère qui entoure la Terre) est également conductrice. L'onde *électromagnétique* de très basse fréquence va donc naviguer entre ces deux sphères conductrices concentriques (la Terre et l'ionosphère) et va y être guidée (comme dans un guide d'onde). Les calculs montrent alors que l'onde qui peut s'y propager est une onde *polarisée verticalement (le champ* électrique de l'onde radio-électromagnétique doit être vertical).

Cette onde se propage dans tous les sens. En un lieu donné, les ondes qui viennent d'un côté de la Terre et de l'autre se rencontreront donc. Ces deux ondes vont se combiner pour donner des ondes stationnaires. L'amplitude de l'onde finale dépendra du lieu où l'on se trouve. Le schéma ci-contre montre la forme que prennent ces ondes stationnaires en différents endroits de la Terre. Le problème théorique est très ardu, car la hauteur de l'ionosphère au-*dessus de la Terre n'est pas* la même le jour et la nuit. Elle varie entre 60 et 100 kilomètres. Or la moitié de la Terre est éclairée alors que l'autre moitié est dans la nuit. On ne peut donc pas assimiler le système Terre-ionosphère à un guide d'onde sphérique concentrique parfait d'épaisseur constante. Cette épaisseur varie localement. Les études théoriques ont donc dû être complétées par des mesures expérimentales. Une antenne *située à la frontière* des Etats de la Caroline du Nord et de la Virginie a permis de vérifier l'exactitude des prévisions. Les essais ont montré que le signal se propage bien. L'atténuation du signal *avec la distance est* même particulièrement faible (1).

La véritable difficulté est ailleurs : il faut émettre une onde convenable, c'est-à-dire une onde de très basse fréquence, polarisée verticalement (avec un champ électrique vertical) et avec une puissance relativement forte.

L'antenne émettrice la plus convenable pour ce type d'émission est un simple câble parcouru par un courant électrique à la fréquence considérée. Ce câble doit être parallèle à la direction de polarisation, donc vertical dans le cas présent. Sa lon*gueur doit être de l'ordre de gran*deur de la longueur d'onde de l'émission (la moitié ou même le quart conviennent encore très bien). Dans l'idéal il faudrait donc un câble vertical de quelques milliers (ou au moins centaines) de kilomètres de haut. Ce qui est évidemment impossible. Les experts ont un moment *envisagé de faire traîner un* tel fil par un satellite, mais l'idée n'a pas été retenue. Diverses autres solutions ont été envisagées : fils courant le long de montagnes par exemple. Mais les experts se sont *finalement* mis d'accord sur une solution horizontale.

En principe, de telles antennes ne *peuvent pas donner de champ élec*trique vertical. Mais, dans le cas exposé ici, elle peut y parvenir. La propagation se fait, en effet, dans une sorte de guide d'onde fermé par les surfaces conductrices sphériques que sont la Terre et l'ionosphère. Or la théorie montre que le champ s'incurve au voisinage de ces surfaces conductrices. Un champ électromagnétique vertical dans une telle cavité sphérique a une composante horizontale *à la surface* de la Terre et dans l'ionosphère. En mettant une antenne horizontale dans (ou sur la surface de la Terre) on engendre *dans la cavité comprise entre la* Terre et l'ionosphère le champ électromagnétique polarisé verticalement recherché.

Le type d'antenne retenu est un câble (ou un ensemble de câbles parallèles) parcouru par un courant électrique à la fréquence de l'émission. Le circuit électrique contenant ce câble, comme tout circuit électrique doit être fermé. Pour y arriver, on plonge les deux extrémités du câble dans la terre. Le circuit se ferme alors par un courant électrique qui traverse le sol. Une telle antenne a *l'avantage d'être relativement peu* coûteuse (parce qu'elle est simple). Mais son rendement est extrêmement mauvais : pour des dimensions « raisonnables » il est de l'ordre de *0,025 % ! Pour que la puissance* émise de manière efficace soit suffisante, il faut que la puissance introduite dans l'antenne soit énorme. C'est ainsi que dans le premier projet américain SANGUINE, la puissance était de 26 millions de watts, dont il ne restait que quelques centaines de watts utiles. L'antenne choisie était *pourtant gigantesque* : plus de 10 000 kilomètres de câbles régulièrement répartis sur une surface de plus de 50 000 kilomètres carrés, soit près de la moitié de *l'Etat de Wisconsin. Ce dernier avait* été choisi pour la qualité de son terrain, qui est électriquement très résistant (ce qui est favorable au rendement de l'antenne).

Depuis, les militaires ont diminué leurs exigences. Le projet SEAFARER qui a succédé à SANGUINE ne comporte « plus » que 3 500 kilomètres de câbles et la surface de l'antenne est *réduite d'autant*. Mais la puissance consommée est considérable : l'intensité qui traverserait ces câbles serait supérieure à 100 ampères.

La taille du projet à lui seul explique *l'opposition des écologistes lo*caux. Mais ils ont bien d'autres raisons de s'inquiéter. Pendant un temps, les spécialistes ont cru qu'une onde électromagnétique d'aussi forte puissance pouvait susciter des maladies dans le voisinage. Un rapport de la National Science Fondation affirme le contraire.

Mais elle n'exclut pas les dangers d'électrocution aux extrémités des câbles quand ils plongent dans la terre. Un courant de 100 ampères, c'est dix fois ce qui traverse un gros appareil ménager. D'autre part, les expérimentations faites avec une « petite » antenne (136 kilomètres de long) ont montré l'existence de phénomènes parasites. L'onde électromagnétique à très basse fréquence induit des courants électriques dans les fils de téléphone et donne un signal audible et puissant. Elle fait *même tinter les sonnettes.*

La sphère centrale représente la Terre. La partie supérieure est plongée dans la nuit, la partie inférieure est éclairée. L'ionosphère est plus haute *la nuit que le jour. L'onde très basse fréquence* se propage donc dans une cavité qui est d'épaisseur inégale. Ici la région émettrice est en haut de la figure. La ligne ondulée schématise l'amplitude de l'onde très basse fréquence en *divers points de la Terre. Cette amplitude varie* en raison du phénomène d'ondes stationnaires. Elle est particulièrement faible à l'antipode de la région émettrice.

Des sommes considérables

Le débit des informations qui peuvent être transmises chaque seconde par une onde à très basse fréquence est, en outre, très limité. Il faut donc procéder à un codage extrêmement complexe si l'on veut éviter les erreurs (ce qui pourrait être *dramatique). Il existe de plus des* phénomènes comme les orages qui engendrent naturellement des parasites. Il faut enfin tenir compte des possibilités de brouillage par l'ennemi. Chaque pays possède, en effet, un réseau d' « antennes » tout installé (moyennant des modifications spéciales) : les câbles des lignes à haute tension. Y introduire une forte puissance à la fréquence choisie pour SEAFARER permettrait d'émettre une onde puissante de brouillage.

Des sommes considérables ont déjà été dépensées par les Américains *pour le développement de ces pro*jets (plus de 100 millions de dollars, soit 500 millions de francs). Les experts *estiment à 800 millions de* dollars (4 milliards de francs) les crédits qui devraient être à nouveau investis pour la réalisation de SEAFARER. *Mais nombreux sont les* spécialistes qui pensent que le coût de l'opération serait en réalité très supérieur.

Curieusement, ce n'est pas le financement du projet qui risque de le faire capoter. Le refus des responsables de l'Etat du Wisconsin, le sénateur Milliken en tête, est un obstacle beaucoup plus difficile à surmonter. Et il est difficile de trouver un site de rechange.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

(1) De l'ordre du décibel par millier de kilomètres.

La protection des élevages contre la septicémie hémorragique virale

De novembre 1976 à juillet 1977, les spécialistes du laboratoire d'ichtyopathologie de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ont vacciné, en France, en Italie et en Belgique douze millions de truites d'élevage contre la septicémie hémorragique virale (S.H.V.). Douze millions, ce chiffre peut paraître considérable, mais, en France seulement, la production annuelle déclarée de truites d'élevage est estimée à 15 000 tonnes — soit soixante millions de poissons si l'on suppose que chaque truite pèse 250 grammes.

Ces vaccinations sont les premières du genre à avoir été pratiquées en pisciculture dans le monde. Chaque année, la S.H.V. tue en France le cinquième ou même le tiers des truites d'élevage. A 11,50 francs le kilo (prix hors taxe à la production), les pertes globales annuelles des éleveurs français sont donc comprises entre 34,5 et 75 millions de francs.

UN VACCIN POUR LES TRUITES

LA S.H.V., due au virus d'Egtved, type I, est une maladie qui apparaît dans l'eau relativement froide (8 à 12 °C), le virus ne se développant plus du tout lorsque la température atteint 22 ou 23 °C. Elle s'attaque aux poissons de tous âges, depuis l'alevin jusqu'aux reproducteurs, mais il semble que les truitelles de cinq à sept mois (5 à 20 grammes) soient les plus vulnérables. Le temps minimum d'incubation individuelle est de quatre à cinq jours. La S.H.V. se *manifeste par des œdèmes : yeux* saillants (exophtalmie) et ventre ballonné, par une couleur noirâtre (mélanose) et par des lésions hémorragiques musculaires et viscérales. *La mortalité atteint* 60 à 80 % des poissons peuplant les élevages contaminés.

Il est très difficile de faire des élevages de truites en circuit fermé étant donné l'important débit d'eau courante qui est indispensable aux poissons. Des bassins désinfectés sont souvent à nouveau contaminés, à partir de foyers situés en amont de l'élevage qui, lui-même une fois infecté, contaminera des installations piscicoles situées en aval. Et d'autant *plus facilement qu'il* n'existe, en France, aucune réglementation pour le repeuplement des élevages et le transport des truites vivantes. Il était donc logique de songer à une vaccination.

Le nombre des poissons à vacciner exclut, bien évidemment, les *injections individuelles*. Le vaccin, fait à partir du virus d'Egtved type I inactivé, est mélangé à l'eau, où des alevins sains, âgés d'environ deux mois, sont plongés pendant au moins une heure, après avoir subi un jeûne de quarante-huit heures et un bain salé de deux minutes. Il est essentiel d'isoler parfaitement les alevins vaccinés pendant le mois qui suit la vaccination : pendant ce temps, les poissons sont, en effet, plus sensibles que les non-vaccinés et une épidémie de S.H.V. pourrait alors tuer 80 % des sujets traités. Au bout d'un mois, on fait une vaccination de rappel. La plupart des truites vaccinées seront alors résistantes au virus de la S.H.V. D'après les comptages faits dans les élevages-témoins, la mortalité due à la S.H.V. n'est plus en moyenne que de 15 % à 25 % chez les sujets vaccinés (rappelons que, sans vaccination, le taux de la mortalité par S.H.V. dépasse 60 %).

L'arrivée de la saison froide va permettre de tester définitivement la méthode mise au point par le laboratoire d'ichtyopathologie de l'INRA. Mais les résultats obtenus depuis près d'un an sont tellement encourageants que l'institut Mérieux doit commencer dans les prochaines semaines la fabrication du vaccin selon le procédé de l'INRA, qui est couvert par un brevet.

YVONNE REBEYROL.

PLUSIEURS VIRUS

PLUSIEURS virus sont capables de provoquer une *septicémie hémorragique* virale chez les salmonidés. Il serait donc plus exact de parler des septicémies hémorragiques virales.

● LE VIRUS D'EGTVED, TYPE I, qui s'attaque, en Europe exclusivement, à la truite arc-en-ciel (« Salmogairdneri »), espèce d'origine américaine qui peuple la plupart des élevages européens. Ce virus est inconnu en Amérique du Nord.

● LE VIRUS D'EGTVED, TYPE II, s'attaque aux truites arc-en-ciel et aussi aux truites « *fario* » d'origine européenne.

● LE VIRUS DE LA NECROSE HEMATOPOIETIQUE, qui sévit en Amérique du Nord chez les truites arc-en-ciel et chez deux *espèces de saumons du Pacifique* (« Salmooncorhynchus « Chinook » et « Sockeye »).

● LE VIRUS 23-75, qui touche en France les truites fario et les truites arc-en-ciel. Les chercheurs de l'INRA, qui l'ont isolé en 1975, se demandent s'il n'est pas l'ancêtre du virus Egtved, type I.

Le vaccin mis au point par le laboratoire d'ichtyopathologie ne concerne que le virus Egtved, type I. Mais des travaux sont en cours à l'INRA pour voir si le même procédé est utilisable contre les virus d'Egtved, type II, et contre le virus 23-75. Peut-être conduiront-ils ultérieurement à des applications sur la pathologie des élevages d'ani*maux marins ou sur celle des* poissons « sauvages » d'eau douce.

THERMOS : une mini-centrale nucléaire pour le chauffage urbain

UN PROTOTYPE DEVRAIT ÊTRE CONSTRUIT A SACLAY

L'ENERGIE nucléaire, c'est avant tout de la chaleur. Or 30 %, environ, de la consommation d'énergie primaire en France sont utilisés pour le chauffage de locaux ou la fourniture d'eau chaude.

Pour réduire sa dépendance énergétique, la France s'est lancée dans le « tout nucléaire » ; pressée par le gouvernement de développer, par voie de conséquence, la consommation d'électricité, E.D.F. s'est faite, jusqu'il y a peu, l'avocat de systèmes de chauffage de type « tout électrique ». Si cette option va dans la logique de la lutte pour l'indépendance énergétique, elle est, du simple point de vue du rendement énergétique, une aberration : les centrales électriques, pour des raisons irrémédiables liées au principe de Carnot, ont un rendement faible, de l'ordre de 30 à 40 % : le reste des calories est perdu. Pourquoi ne pas essayer, dans ces conditions, de se passer de cet intermédiaire — pratique mais coûteux — qu'est l'électricité ?

La commission Leroy d'étude pour l'utilisation de la chaleur, qui a rendu son rapport au début de l'année, s'était penchée sur ces problèmes (« le Monde » du 12 février 1977). L'une des premières possibilités envisageables consiste à soutirer des grandes centrales à combustible fossile ou nucléaire une partie de la vapeur produite, pour l'utiliser directement. E.D.F. prévoit d'ailleurs, dans les réacteurs nucléaires qu'elle construit, les moyens techniques de « détourner » 10 % de l'énergie produite. Cette méthode est déjà largement utilisée en Union soviétique, en particulier pour de la vapeur à usage industriel. D'autres pays, comme la Suède, qui étudie la possibilité d'alimenter le réseau de chauffage urbain de Stockholm à partir d'une centrale nucléaire située à une cinquantaine de kilomètres de la ville, envisagent des solutions de même type.

Une autre méthode, qui peut paraître plus séduisante, consiste à construire des réacteurs nucléaires spécialement conçus pour ne faire que de la chaleur. Le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et sa *filiale* Technicatome ont ainsi mis au point un projet de « pile-piscine » de 100 MW, baptisée Thermos. Les responsables du C.E.A. ont décidé, pour passer au stade de la démonstration, d'entreprendre la construction d'un premier exemplaire de cette pile à Saclay. La demande d'autorisation de construire a été déposée il y a peu, et les premiers rapports de sûreté ont commencé leur cheminement dans l'administration. L'enquête d'utilité publique pourrait être lancée dans les prochaines semaines. Si ses moyens budgétaires le lui permettent, le C.E.A. pourrait passer à la réalisation dès l'année prochaine. Thermos pourrait alors être opérationnelle pour l'hiver 1981-1982.

Ce projet pourrait intéresser des pays étrangers : au cours du récent voyage de M. Raymond Barre, premier ministre, à Moscou, il a été décidé qu'en plus des techniques avancées de retraitement (retraitement par voie sèche) les réacteurs de chauffage de type Thermos entreraient dans le cadre des accords franco-soviétiques de coopération nucléaire.

IL y a quatre ans, M. André Giraud, administrateur général délégué du C.E.A., lançait un « concours d'idées », au sein de cet organisme, sur l'utilisation de l'énergie nucléaire pour le chauffage. Parmi les nombreuses suggestions qui furent émises, en plus du soutirage de vapeur des centrales nucléaires de série du type de celles que construit E.D.F., une parut particulièrement intéressante : la construction de « piles-piscines » spécialisées. Sous le nom de Thermos, ce projet fut confié à un groupe d'ingénieurs de Technicatome.

L'équipe qui prit en main Thermos établit un premier projet (1), aux termes duquel on aurait bâti un réacteur de 100 MW, fournissant de l'eau à 100 °C. Cette température ayant été jugée insuffisante par les chauffagistes, une nouvelle version, un peu plus élaborée et produisant de l'eau à 120 °C, fut mise au point et définitivement retenue.

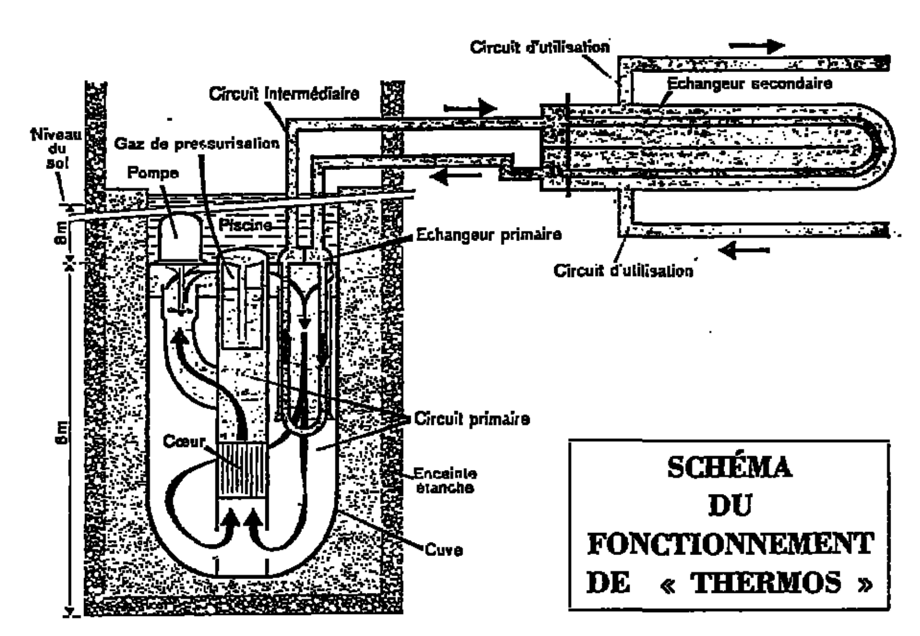


SCHÉMA DU FONCTIONNEMENT DE « THERMOS »

Le niveau de puissance adopté — 100 MW comparés aux 2 700 MW d'un réacteur « classique » comme ceux de Fessenheim — a été choisi après discussion avec les spécialistes des réseaux de chauffage urbain. Utilisée comme « base » d'un réseau pouvant avoir une puissance nominale de 200 MW, la pile-piscine Thermos pourrait, en fonctionnant quatre mille heures par an, fournir 85 % de l'énergie totale demandée. Le *complément, nécessaire notamment* en cas de grand froid, serait dans tous les cas assuré par une chaufferie « classique », au fuel. Cette installation servirait également à couvrir les besoins en cas de panne de l'installation nucléaire, ou pendant les périodes d'entretien et d'échange des combustibles. Selon les calculs des techniciens les économies réalisées seraient de l'ordre de 40 000 tonnes d'équivalent pétrole (tep) par an. Et la puissance retenue permettrait de chauffer une agglomération de cinquante mille habitants.

L'expérience acquise

Les principes qui ont présidé à la conception de Thermos sont de deux ordres : on a tout d'abord cherché à n'utiliser, dans toute la mesure du possible, que des techniques bien éprouvées ; on s'est, d'autre part, efforcé de mettre au point une installation des plus simples, exigeant, en fonctionnement normal, un minimum de surveillance et d'opérations. De nuit, une équipe de deux hommes suffirait à conduire l'installation.

La conception de Thermos en fait, estiment les techniciens qui l'ont mise au point, un réacteur nucléaire très peu « poussé ». Et, sans préjuger des conclusions des commissions de sûreté (Service central de sûreté des installations nucléaires, et son « expert », le département de sûreté nucléaire du C.E.A.) qui n'ont pas encore eu à se prononcer sur le dossier, ils pensent que « *l'implantation en site urbain du réacteur Thermos paraît tout à fait acceptable* ».

Thermos profitera, dans une large mesure, de l'expérience acquise par les équipes du C.E.A. dans le domaine des réacteurs de recherche, en particulier du type « pile-piscine »; et la série de réacteurs de ce type qui ont été construits, d'une puissance échelonnée entre 6,6 MW et 70 MW (dans l'ordre des puissances croissantes : Triton, Melusine, Siloé, Pégase et Osiris) a donné des résultats tout à fait satisfaisants, puisque ces installations ont eu des coefficients de disponibilité variant entre 98 et 99,9 %.

Le principe de Thermos est simple. Au centre du dispositif, se trouve le « cœur » du réacteur, contenant un peu moins de 3,7 tonnes d'uranium enrichi à environ 3,5 %. Dans les réacteurs « classiques », le combustible est sous forme d'aiguilles gainées de métal, rassemblées en faisceaux ; dans Thermos, il sera « à plaques », c'est-à-dire en petits morceaux (« caramels ») gainés, du même type que le combustible utilisé dans les réacteurs des derniers sous-marins nucléaires. La température du combustible ne dépassera pas 700 °C, ce qui est peu.

Une garantie de sécurité

Le combustible baigne dans l'eau du circuit primaire, mise en mouvement par quatre pompes. Ce circuit est entièrement enfermé dans une cuve de 6 mètres de hauteur et de 6 mètres de diamètre, en acier inoxydable, suivant une conception qui diffère peu de celle adoptée pour les réacteurs surrégénérateurs comme Phénix et Super-Phénix. La température de l'eau à une pression voisine de 8,5 atmosphères, varie entre 130 °C et 190 °C. La cuve est entièrement immergée dans une piscine d'environ 8 mètres de profondeur. Les calories cédées par le « cœur » à l'eau du circuit primaire sont transmises, à travers quatre échangeurs primaires, à deux circuits dits intermédiaires qui traversent le couvercle de la cuve, l'eau de la piscine et la paroi de confinement qui isole le hall principal. L'eau, à une température variant entre 97 °C et 128 °C, est à une pression de 10 bars. De cette manière, dans le cas où une fuite apparaîtrait au niveau d'un échangeur intermédiaire, c'est l'eau du circuit intermédiaire qui s'écoulerait dans le circuit primaire, et non pas l'inverse : ce qui représente une garantie de sécurité au cas où le circuit primaire serait contaminé.

A l'extérieur de l'enceinte principale du réacteur, l'eau du circuit intermédiaire traverse des échangeurs secondaires où elle vient réchauffer l'eau du réseau de chauffage urbain : celle-ci arrive à 80 °C, et repart à 120 °C.

Les options retenues, estiment les *équipes qui s'occupent de Thermos*, sont tout à fait intéressantes pour ce qui concerne la sûreté. La présence de la piscine, en particulier, permet des dispositifs de protection beaucoup plus simples que ceux qui équipent les centrales nucléaires de grande puissance : la masse d'eau — environ 960 mètres cubes — est à la fois une bonne protection radiologique et, surtout, un « tampon » thermique de grande efficacité. Au contact direct du couvercle du réacteur, cette eau en fonctionnement normal, s'échauffe légèrement, à une température de 40 °C : il en résulte une légère perte, de l'ordre de 1 MW. En elle-même, la pile Thermos a donc un rendement de 99 %.

Une chaudière fatiguée

En cas de panne — d'origine électrique, par exemple — amenant un arrêt de fonctionnement des pompes, les techniciens disposeraient d'environ trois jours pour intervenir avant que la chaleur résiduelle du cœur — la réaction de fission étant arrêtée — n'amène la piscine à la température d'ébullition : ce délai devrait être suffisant pour remédier à l'incident ; sinon, on peut même imaginer de laisser s'évaporer l'eau de la piscine... ou de lui ajouter de l'eau « fraîche ».

Au contraire de ce qui se passe dans les réacteurs « classiques », les techniciens pensent qu'il ne faudra admettre aucune rupture de la gaine entourant le combustible. Et même si un tel incident se produisait, ce qui est peu probable compte tenu des *faibles performances demandées* à ce combustible, la contamination qui en résulterait n'aurait pratiquement aucune chance d'être transmise au circuit intermédiaire — en surpression par rapport au circuit primaire — *a fortiori* au réseau.

Le « pilotage » de Thermos, prévu pour pouvoir fonctionner à puissance variable — avec un fort temps de réponse il est vrai — sera effectué grâce à des barres de contrôle commandées par le dessous du réacteur. Comme dans la plupart des réacteurs la « chute » de ces barres entre les éléments combustibles suffit à arrêter immédiatement le processus de fission nucléaire.

Toutes les dispositions de Thermos que nous venons de décrire rapidement paraissent suffisamment au point pour que le C.E.A. envisage de procéder maintenant à une opération de démonstration. Le site de Saclay paraissait particulièrement convenir : le centre nucléaire, dont les besoins en chauffage sont de l'ordre de 30 MW, possède, en effet, une chaudièe classique, qui consomme environ 12 000 tonnes de fuel par an, mais qui, avec ses vingt ans d'âge, est un peu « fatiguée » : rénovée, elle servirait d'appoint ou de secours.

Dans un premier temps, les responsables du centre envisagent de construire une version « *réduite* » de Thermos : la cuve recevrait un plus petit cœur, n'aurait au départ que deux pompes et un circuit intermédiaire. Le tout aurait une puissance de 50 MW.

Dans un deuxième temps, des modifications mineures permettraient la transformation de ce réacteur en un 100 MW, d'autant qu'existent, aux alentours du site, des centres potentiels de consommation de chaleur (immeubles d'habitation collectifs, centres universitaires...)

Restera, ensuite, à vendre la technique. Indépendamment de la résistance psychologique qui peut se manifester — et les défenseurs de Thermos font valoir qu'avec ce type de réacteurs, tombe le reproche de facteur de centralisation souvent exprimé à propos de l'énergie nucléaire, — les auteurs du projet ont identifié, en France, une trentaine de sites susceptibles de recevoir des installations de ce type.

La nécessité d'une volonté politique

Une telle « *banalisation* » du chauffage nucléaire rencontrera cependant des obstacles non négligeables : le moindre n'est pas le faible développement du chauffage urbain en France, surtout quand on le compare au niveau atteint dans certains pays d'Europe de l'Est, voire en Allemagne fédérale. Et Thermos, en tout état de cause, ne peut que venir se brancher sur un réseau de chauffage *déjà existant*. Quant aux autres applications envisagées pour ce genre d'installation (dessalement de l'eau de mer, par exemple), elles seraient de fort peu d'intérêt en France.

En somme, une réelle volonté politique, encouragée par les difficultés — bien réelles — liées à la dépendance de la France pour ses approvisionnements en hydrocarbures, sera nécessaire pour que Thermos — si elle est déjà construite à Saclay — devienne en France un procédé courant de chauffage urbain.

XAVIER WEEGER.

(1) Cette première version de Thermos est largement décrite dans un article de la *Revue générale nucléaire* de mars-avril 1977, sous la signature de M. Lerouge, responsable du projet.

EN TOUTE LOGIQUE

CUBES TRONQUÉS

PROBLEME N° 104

Connaît-on bien les polyèdres, ces formes privilégiées qui organisent l'espace ? Dans *Formes, Espace et Symétries* (1), A. Holden en propose une exploration à la fois pratique, tactile, logique et intime.

Le cube, malgré sa simplicité, est un polyèdre riche en symétries diverses. Il cumule, outre des plans de symétrie :

— 6 axes de symétrie d'ordre 2 ;

— 4 axes de symétrie d'ordre 3 ;

— 3 axes de symétrie d'ordre 4.

Ne faisons pas de figure. Il est délicat de se représenter mentalement les avatars de ces axes sous l'influence de troncatures diverses. Que deviennent-ils lorsque abat :

1) Un sommet pour faire apparaître un triangle équilatéral ?

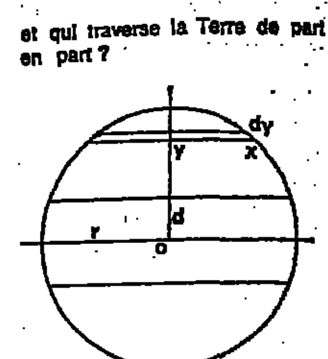
2) Deux sommets diamétralement opposés, de la même manière ?

3) Quatre sommets non adjacents, toujours de même ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 103

Quel est le volume de Terre qui reste quand on perce dans le globe un trou de 6 mètres de long suivant un diamètre et qui traverse la Terre de part en part ?



Comme le texte le laisse supposer, le résultat est indépendant de la taille de la sphère en cause.

Soit r le rayon de la sphère et d le diamètre du trou. Calculons par intégration le volume subsistant.

Deux cylindres situés à y de l'axe, longs de x et distants de dy délimitent le volume :

$$2\pi y . 2x\ dy$$

On a au total :

$$V = 2\pi \int_d^r \sqrt{r^2 - y^2} . 2y\ dy$$

$$= \frac{4}{3}\pi (r^2 - d^2)^{\frac{3}{2}}$$

Or :

$$r^2 - d^2 = 3^2$$

$$V = 36\pi . m^3$$

PIERRE BERLOQUIN.

(1) *Les Distracts*, n° 2, CEDIO, 1977.

SUPPRIMER LES FANTOMES TÉLÉVISÉS

LA qualité technique de la télévision en couleurs est aujourd'hui assez remarquable. Mais il subsiste encore, dans la pratique, certains défauts plus ou moins gênants. Le principal porte le nom d'« image fantôme ». Il se traduit par l'apparition d'une seconde (ou de plusieurs images) identiques à l'image principale, mais décalées vers la droite. Ces images sont évidemment moins lumineuses. Mais elles peuvent être très visibles quand le contraste est élevé.

Ces « fantômes » peuvent provenir d'un défaut de propagation des ondes radioélectriques (réflexion sur un immeuble voisin par exemple). Ce peut être aussi l'effet d'une réflexion électrique dans l'antenne ou dans le récepteur lui-même. L'importance de ces « fantômes » varie dans le temps avec les conditions physiques de propagation, avec les canaux, etc. Il est donc impossible de faire un réglage préalable du récepteur pour les supprimer.

Deux firmes japonaises viennent de mettre au point un système qui parvient à les éliminer. Le principe en est le suivant : on mesure à chaque image l'intensité et la position des « fantômes ». Un circuit spécial en déduit les corrections à apporter au signal vidéo et commande ces corrections. La mesure de la position et de l'intensité des « fantômes » se fait sur un signal électrique bien calibré qui est émis normalement à chaque image (à un endroit qui correspond à la transition entre les impulsions d'égalisation et les impulsions de synchronisation verticale). Le signal théorique qui doit être reçu à cet endroit par le récepteur est, en effet, toujours le même et il est assez simple. Le signal réel est la superposition du signal théorique et des « fantômes » qui l'accompagnent. La comparaison du signal théorique et du signal réel permet donc de déterminer les caractéristiques des « fantômes », donc de corriger le signal global et, par conséquent, de supprimer les « fantômes » de l'image.

Un dispositif ayant cette capacité a déjà été construit en laboratoire. Il s'agit maintenant de le miniaturiser pour en faire un circuit intégré peu coûteux. Ce n'est pas facile. Mais les Japonais espèrent pouvoir le commercialiser avant deux ans.

La photogrammétrie architecturale au service de l'inventaire des monuments

APRES avoir été présentée à Chambord, une petite exposition de photogrammétrie architecturale va être ouverte au Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon (jusqu'au 15 novembre), puis à l'aérogare d'Orly-Sud (de fin novembre 1977 à fin avril 1978). Elle illustre l'emploi de cette méthode rapide et précise de relevés de monuments par l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France.

La photogrammétrie permet de mesurer dans les trois dimensions la forme d'un « objet », que celui-ci soit un paysage, un monument, une sculpture... ou une momie (comme cela vient d'être fait par l'Institut géographique national pour Ramsès II). Pour cela, il faut prendre deux clichés, de manière à avoir un couple stéréoscopique. Chaque couple est placé dans un restituteur, un appareil où tout un système de transmissions actionne un crayon ou un stylet. Ainsi peut-on tracer dans une projection rigoureusement orthogonale et avec la plus grande exactitude l'image de l'« objet-modèle » : grandes lignes, petits détails, volume... et déformations éventuelles.

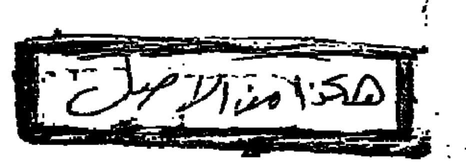
Une méthode rapide et précise

En instituant en 1964 l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, André Malraux a voulu créer de véritables archives. La photogrammétrie est la meilleure méthode de recensement par sa rapidité, sa précision, la froide objectivité de l'appareil photographique et la possibilité d'« explorations » différées dans le temps.

Supporté en partie par des crédits régionaux, l'Inventaire n'avance pas très vite : toutes les régions n'ont pas encore créé la commission chargée de ce travail. En outre, il a fallu initier à la prise de vue photogrammétrique les historiens de l'art et les photographes (et à l'histoire de l'art les techniciens de la restitution) constituant le personnel de l'Inventaire. Les commissions régionales existantes peuvent faire la plus grande partie du travail. Pour les cas difficiles, deux ou trois personnes attachées à la direction de l'Inventaire se déplacent depuis Paris.

L'exposition montre d'abord les techniques et les avantages de la photogrammétrie architecturale. Elle présente ensuite de remarquables relevés photogrammétriques du château de Chambord, de l'église romane de Saint-Jean-de-Fos (Hérault), de la basilique Notre-Dame de l'Epine (Mayenne), des statues de Cadillac (Gironde), du passage Pommeraye (Nantes), du palais Granvelle (Besançon), de la cathédrale de Rouen... entre autres.

Y. R.



ACTUALITÉ MÉDICALE

UN COLLOQUE A STOCKHOLM

Traiter par les substances naturelles

Dans tous les pays développés, les médicaments représentent 4 à 10 % du coût de la santé, et cette part ne peut qu'augmenter. L'industrie pharmaceutique de ces pays investit chaque année 2 à 3 milliards de dollars pour la recherche de nouveaux produits, soit beaucoup plus que toutes les universités réunies.

Un tel investissement est-il justifié ? L'orientation de ces recherches correspond-elle bien aux besoins du public ? Les systèmes d'introduction et de contrôle des nouveaux médicaments sont-ils satisfaisants ? Et les nations engagent-elles des moyens suffisants pour le développement de substances dont l'effet est analogue à celles produites par l'organisme lui-même ?

Telles sont certaines des questions auxquelles le colloque organisé à Stockholm par la Fondation Menarini (Florence) et la Société suédoise de médecine entendaient répondre.

Stockholm. — « *Ce qui dominera la thérapeutique dans l'avenir*, a dit le professeur Engström (Suède), président du colloque, *c'est la prévention et le traitement des maladies chroniques et dégénératives, y compris les maladies du vieillissement.* » Un tel objectif implique le développement de nouvelles méthodes thérapeutiques, fondées essentiellement sur les progrès rapides des sciences fondamentales qui permettent ces applications.

Les découvertes récentes concernant tant l'immunologie que l'endocrinologie ou la biologie du système nerveux incitent à concevoir une catégorie très prometteuse de médicaments dit « *naturels* » qui imiteront les hormones, les médiateurs, les régulateurs commandant l'équilibre de l'organisme, et qui pourront suppléer aux défaillances de ces régulateurs ou de ces défenses naturelles, telles qu'on les observe dans nombre de maladies. Sur ce principe du « *médicament naturel* », les exposés présentés à Stockholm par des savants appartenant à de nombreux pays et à des disciplines très diverses ont concerné des domaines, eux aussi, très divers de la pathologie.

Le professeur Louis Chedid (Institut Pasteur, Paris) a rappelé, ainsi, qu'un peptide extrait de la paroi des mycobactéries et dont la formule chimique est d'une grande simplicité a le pouvoir de stimuler les défenses naturelles de l'organisme, alors que d'autres composés des membranes bactériennes inhibent ces défenses.

De notre envoyée spéciale

Un tel mécanisme permet la survie de l'envahisseur qu'est la bactérie en évitant, par ces régulations subtiles, tantôt qu'elle soit détruite par l'organisme envahi et tantôt qu'elle le détruise trop rapidement, ce qui la priverait de son milieu vital.

Les perspectives ouvertes par l'isolement de ces substances sont grandes, autant pour l'avenir des préparations vaccinales que pour l'étude d'ensemble des mécanismes de défense de l'organisme. De même, l'hormone thymique récemment isolée et synthétisée par l'équipe du professeur J.-F. Bach (Paris) a de nombreuses applications cliniques possibles, et notamment pour les déficiences des défenses naturelles, comme l'a indiqué le docteur Dardenne (Paris).

La découverte d'une hormone, la calcitonine, qui favorise la fixation du calcium sur le système osseux ouvre, elle aussi, des possibilités thérapeutiques importantes, comme l'a montré le professeur Milhaud (Paris). Utilisée pour le traitement de l'ostéoporose (ou déminéralisation des os qui atteint de très nombreuses femmes après la ménopause), cette hormone, dont l'isolement a été rendu particulièrement difficile en raison de son infime production, rend des services considérables et semble avoir changé radicalement l'existence, auparavant douloureuse, de ces patients.

Les saumons possèdent ces substances en abondance, ainsi que l'ensemble de la faune marine. Ces trésors biologiques ont été jusqu'à présent insuffisamment exploités (professeur Frange, Suède). Toxiques, antibiotiques, anesthésiques, insecticides, substances anti-tumorales et antivirales produites par les poissons, les éponges, les crustacés, les mollusques ou les coquillages, mériteraient ainsi d'être mieux étudiés et mieux utilisés.

Les développements récents concernant tant les médiateurs du *système nerveux central que les* hormones sécrétées par le cerveau ouvrent, pour leur part, un champ exceptionnellement riche de perspectives thérapeutiques nouvelles.

Les professeurs Carlsson (Suède) et Kohn (Etats-Unis) ont rappelé que l'identification de divers transmetteurs impliqués dans le fonctionnement des éléments nerveux apporte un passionnant défi à la chimie pharmacologique.

Le traitement de la dépression, celui de la maladie de Parkinson, ont déjà bénéficié de ces connaissances qui enregistrent « *un développement explosif* » avec les travaux récents concernant les endomorphines, les peptides cérébraux, la somatostatine, la bromocriptine, etc.

Les résultats extraordinaires obtenus grâce à des prostaglandines (PgE. 1), sortes d'hormones, de régulateurs universels, chez des *malades atteints d'artérite* des jambes aux stades les plus graves, montrent déjà la richesse des possibilités thérapeutiques offertes par les « *substances naturelles* ». Les images de membres en proie aux ulcères et à la gangrène par insuffisance d'irrigation sanguine et qui guérissent en moins de trois mois grâce à des injections *locales (intra-veineuses)* de prostaglandines (PgE. 1) ont d'autant plus impressionné les congressistes que ces affections se trouvaient jusqu'à présent, à ce stade, au-delà des possibilités thérapeutiques autres que l'amputation.

Signe de l'évolution des concepts et des idées, nul n'a évoqué le monde végétal comme source de « *médicament naturel* » datant de l'« *ère pré-logique* ». En effet, les bactéries qui vivent en symbiose avec l'homme, les animaux marins et l'homme lui-même sont les véritables sources des substances naturelles, bien plus que les plantes, fort éloignées des espèces vivantes animales. — Dr E.-L.

UN CONGRÈS A PARIS

La fonction sociale de la chirurgie plastique

Pour le public, la chirurgie esthétique ou « plastique » est celle qui permet de corriger les nez surprenants, les seins tristes ou trop encombrants, et les rides des femmes encore jeunes.

Cet aspect de l'activité des chirurgiens plasticiens n'est pas entièrement caricatural, mais il est loin d'être prépondérant dans une *spécialité qui a pour but avant tout de corriger les effets visibles* des accidents de la nature et de la vie, et d'aider leurs victimes à surmonter un handicap physique et à récupérer certaines de leurs fonctions vitales.

La part croissante prise par l'examen du contexte psycho-affectif, autant que les nouvelles techniques chirurgicales — et surtout la micro-chirurgie — ont été les grands thèmes du vingt-deuxième congrès national de la Société française de chirurgie plastique et réparatrice qui s'est récemment réuni à Paris, sous la présidence du docteur J.-L. Grignon.

Le meilleur exemple de la fonction sociale de la chirurgie plastique est *celui du traitement des séquelles des* brûlures. On guérit maintenant des brûlures graves, grâce aux progrès de la réanimation moderne. Mais ces guérisons sont obtenues au prix de grands délabrements cutanés, de brides, ou de rétractions tendineuses qui, lorsqu'elles atteignent le visage ou les mains, font un cauchemar de la vie quotidienne de ces survivants.

Le chirurgien plasticien joue là un rôle qui dépasse largement son habileté technique. Il devra préparer *son malade à une transformation* lente, et toujours incomplète, par étapes successives de greffes et de transplants dont le succès est chaque *fois* incertain.

A la différence des autres praticiens, la responsabilité du chirurgien plasticien est toute particulière, puisque le sujet qu'il opère n'est généralement pas malade, et que le résultat obtenu n'est pas appréciable selon de seuls critères médicaux : c'est la satisfaction de l'opéré qui *compte, et, dans ce domaine*, les risques d'échec sont élevés : la *chirurgie plastique* et réparatrice est, de loin, celle qui provoque le plus de procès de la part de malades mécontents.

Une clientèle de luxe ?

Qui sont les clients de la chirurgie plastique ? Bien plus que les habitants des beaux quartiers, ce sont les victimes d'accidents de la route, blessés au visage. Ce sont aussi les travailleurs atteints aux mains et à la face, et que le chirurgien doit aider, sur le plan fonctionnel autant qu'esthétique, à retrouver un emploi. Il y a aussi des enfants. Non pas ceux qui sont porteurs de ces « taches de vin » ou angiomes, que les chirurgiens sont continuellement sollicités d'enlever, et que l'on conseille le plus souvent de tolérer jusqu'à ce qu'ils disparaissent d'eux-mêmes, mais les petites victimes d'accidents par pétards, par caustiques et produits d'entretien, ou même parfois brûlés volontairement par des parents bourreaux.

Le contexte social joue d'ailleurs un rôle déterminant dans l'apparition des accidents, comme l'a montré une psychologue de l'hôpital Trousseau à Paris, Mme de Carmoy : « *Sur trois cent seize enfants hospitalisés dans le service de chirurgie infantile de cet hôpital, entre 1975 et 1977, 24 % étaient des « cas sociaux » notoires, et 47 % avaient des problèmes psychologiques majeurs, en rapport avec un environnement familial perturbé.* »

Or, ce contexte joue aussi un rôle important pour le pronostic lointain et la réinsertion de ces malades, et ces problèmes doivent être connus et pris en compte par le chirurgien.

Il y a aussi des malformations, en particulier ces effroyables « dysostoses crâniennes » congénitales qui déforment la face en un masque de gargouille, alors que le développement intellectuel est parfaitement normal. Il faut rappeler que c'est *un chirurgien français*, le docteur Paul Tessier, qui a mis au point cette technique audacieuse qui consiste à « casser » littéralement le squelette de la face et du crâne de ces enfants pour le reconstruire entièrement.

A côté de ces indications majeures, les chirurgiens plasticiens doivent répondre à de *multiples* demandes plus futiles, mais dont l'incidence personnelle peut être dramatique. C'est le cas par exemple de l'effaçage des tatouages, « *qui peut être ressenti comme une nécessité devant les exigences de l'employeur, les lazzis des autres ou les réticences du partenaire* ». Posant souvent des difficultés techniques insurmontables, ces détatouages laissent souvent des cicatrices très visibles mais qui sont en général bien acceptées par le client.

Dans le domaine technique, c'est la micro-chirurgie qui représente une véritable révolution. Alors que les greffes classiques nécessitaient une longue préparation, il est possible maintenant d'opérer en un seul temps et de suturer les petits vaisseaux nourriciers et même les nerfs du lambeau à greffer. Ces techniques autorisant de véritables prouesses comme la reconstruction de doigts sectionnés, la greffe du cuir chevelu et les grandes couvertures cutanées pour séquelles de brûlures graves.

Il y a encore peu de services de chirurgie plastique et réparatrice en France, et la spécialité n'en est pas encore reconnue officiellement. Ses responsables, en insistant sur *la transformation rapide de la discipline et sur sa fonction sociale*, cherchent en particulier à convaincre le public et l'administration qu'il ne s'agit pas d'une chirurgie de luxe mais d'une spécialité difficile, scientifique et utile.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

Au congrès de l'ANFIDE

LE ROLE DE L'INFIRMIÈRE

« *Nous avons la volonté de voir comment l'infirmière peut et doit se situer dans un environnement qui change rapidement* », a affirmé jeudi 6 octobre, lors d'une conférence de presse, Mme Allaire, présidente de l'Association nationale française des infirmiers et infirmières diplomés et élèves (ANFIDE) (1), dont le quarante-troisième congrès a eu lieu du 5 au 9 octobre à Paris : les thèmes retenus pour ces journées, qui ont regroupé quelque cinq cents personnes, témoignaient de cette volonté d'ouverture, qu'il s'agisse des orientations du VIIe Plan, de l'évolution de la péri-natalité ou des problèmes des personnes âgées, des chômeurs et des marginaux.

L'ambition de l'ANFIDE, qui représente cinq mille infirmières, est, d'après ses représentants, « *plus la définition d'une profession que la défense d'un statut* ». Il leur semble ainsi important de définir les contours de la fonction soignante des infirmières « *qui permette de réduire les écarts entre les patients et les médecins, dont le langage reste très abstrait* ». Les représentants des infirmières ont proposé une *modification du code de la santé* afin qu'un « *rôle propre* » leur soit reconnu en plus de celui d'exécution des prescriptions médicales. Une proposition de loi, *émanant du parti républicain*, a été déposée en ce sens à l'Assemblée nationale au mois de mars dernier, et le ministère de la santé et de la sécurité sociale s'est déclaré tout à fait favorable à cette initiative.

Mais les dirigeants de l'ANFIDE espèrent surtout que les réformes de la formation, rendues nécessaires par les *directives européennes* portant de vingt-huit mois à trois ans la durée des études, leur permettront de jouer effectivement leur rôle d'« *éducatrices de la santé* ». Sans souhaiter la formation d'un tronc commun aux professions de santé, les représentants des infirmières demandent que leurs écoles les préparent à autre chose qu'à la pratique des piqûres et à la distribution de médicaments. Un groupe de travail a été constitué au ministère de la santé pour réfléchir à ces questions.

(1) 24, avenue de la République, 75011 Paris.

SOCIÉTÉ

LE CONSEIL DE L'EUROPE CONDAMNE LA PSYCHIATRIE PUNITIVE

Que le Conseil de l'Europe réuni à Strasbourg les 7 et 8 octobre ait décidé à son tour de condamner formellement, et à l'unanimité, l'usage de la psychiatrie à des fins politiques (« le Monde » daté 9-10 octobre) est en soi riche de signification. Initialement en effet, le rapport préparé par la commission des affaires sociales et de la santé de l'Assemblée de Strasbourg était de portée assez générale. S'étant saisis il y a près de deux ans du droit des malades et des mourants, ayant condamné l'acharnement thérapeutique, les parlementaires européens avaient alors décidé d'aborder, dans un deuxième temps, le problème plus spécifique des malades mentaux.

Humaniser les soins

De notre envoyée spéciale

Strasbourg. — Après des travaux préparatoires qui leur ont permis d'entendre un certain nombre d'experts européens, les membres de la commission des affaires sociales et de la santé du Conseil de l'Europe avaient élaboré un rapport où figurent de vives critiques du mode de soins des malades mentaux en Europe occidentale. Les rapporteurs, MM. Voogd (Pays-Bas) et Tabone (Malte) y analysent le problème sous l'angle juridique et thérapeutique. *« Quelques pays,* écrivent-ils, *ont pris conscience du décalage qui existe entre, d'une part, les mutations rapides de la société et les progrès extraordinaires de la médecine, et, de l'autre, la législation et les pratiques archaïques auxquelles continue d'être soumise une partie de leurs ressortissants sous prétexte qu'ils ne sont pas normaux. »*

Comment, en effet, se définissent ces normes ? Est-il possible de reconnaître un ou plusieurs comportements pathologiques types qui justifient un internement autoritaire ? Il *faudrait,* estiment les *rapporteurs,* instituer des organes spécialisés qui seraient habilités à étudier les dossiers des malades internés, en agissant sur demande ou de leur propre chef. Ils citent à cet égard l'exemple de l'Ecosse où fonctionne, sur ce modèle, une institution dénommée Mental Welfare Commission et qui remplit ce rôle de contrôle. Au sein du Conseil de l'Europe d'ailleurs a été créée une Commission européenne des droits de l'homme à laquelle peuvent s'adresser — et s'adresse déjà — des malades mentaux.

A propos des conditions de soins elles-mêmes, les rapporteurs se félicitent des tendances nouvelles qui consistent à soigner, autant que faire se peut, le malade mental dans son milieu naturel, sans recourir nécessairement à l'hospitalisation. Ce qui suppose, notent-ils au passage, *« une transformation en profondeur des attitudes de la collectivité ».* Mais ils stigmatisent l'utilisation parfois non justifiée de certains traitements — qu'il s'agisse des électrochocs, des médicaments ou des méthodes psychothérapeutiques. — soulignant qu'il *« est parfois difficile de savoir à quel instant le traitement s'achève et l'expérimentation commence ».* Il en est ainsi des *« thérapeutiques expérimentales »* conduites par des spécialistes *« dont la formation est insuffisante ».*

Des traitements sans finalité

C'est sur ces points en effet — le niveau de formation des soignants en psychiatrie et la pénurie de personnel qualifié — que le rapport est le plus sévère. Il n'est pas rare qu'un psychiatre ne puisse consacrer que quelques minutes par jour à un patient. Les infirmières psychiatriques sont généralement débordées. On peut, en fin de compte, se demander si *« la qualité assez médiocre des services psychiatriques et l'insuffisance d'organisation dans le traitement ne sont pas dues au fait que le traitement ne se fixe aucun but ».* Ce but pourrait être, devra être, la réadaptation du patient et la prévention des rechutes. Il n'en est rien, le plus souvent.

Ainsi, conclut le rapport *« chaque année, des sommes énormes sont investies par la société pour aider ces hommes. Cet argent est-il employé au mieux de l'intérêt de ces personnes ?... L'Assemblée de Strasbourg a le devoir d'informer le public et les hommes politiques de l'état des établissements psychiatriques où les plus grands enthousiasmes et les comportements les plus philanthropiques envers les malades se brisent souvent contre le manque de personnel, de temps et d'argent ».* (...)

De ce réquisitoire est né un projet de recommandation qu'ont adopté à l'unanimité, samedi 8 octobre, les parlementaires de Strasbourg. A cette virulente critique de la psychiatrie européenne s'est jointe, sous forme d'amendement, une condamnation de l'usage politique des pratiques psychiatriques dans les pays de l'Est. On peut lire notamment dans la recommandation finale que les Etats membres seront invités *« à revoir leur législation et leurs règlements administratifs sur l'internement des malades mentaux en redéfinissant certains concepts fondamentaux, tels que le qualificatif dangereux, en réduisant au minimum la pratique consistant à interner un patient de force pour une période indéterminée ».*

Les parlementaires de Strasbourg recommandent la création de *« commissions ou de tribunaux indépendants de bien-être mental »* chargés de veiller au bien-fondé des internements ; l'institution d'un droit de recours pour les malades privés du droit de vote. Ils invitent enfin des Etats membres à chercher de nouveaux moyens d'humaniser les soins administrés aux malades mentaux *« en insistant davantage sur la qualité et l'aspect humanitaire de ces soins que sur le recours à une technologie de pointe ».* (...)

Mais on peut lire désormais, dans la recommandation finale adoptée à Strasbourg samedi, un vigoureux avertissement à l'Union soviétique puisque les parlementaires européens *« se félicitent de la condamnation, par le sixième congrès mondial de psychiatrie tenu à Hawaï, des abus de la psychiatrie aux fins d'élimination de la dissidence... ».*

Cette manière de réunir la critique des modes de soins occidentaux et celle de la psychiatrie punitive aura pourtant eu le mérite d'éviter le piège de l'amalgame.

CLAIRE BRISSET.

Le difficile combat d'une Lyonnaise internée sept mois « par erreur »

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Encore ! »,* s'exclameront les psychiatres, tout au moins ceux dont les représentants syndicaux avaient protesté, le 15 juin dernier, au cours d'une réunion publique contre *« les informations contradictoires, polémiques, partiales, souvent tronquées et falsifiées »* abondant, selon eux, depuis quelque temps à propos de la pratique psychiatrique.

Précisons d'entrée : le cas de Mlle Dominique Mathieu, trente-trois ans, célibataire, originaire de la région mâconnaise et habitant Lyon depuis 1968, n'a pas été sollicité par les émissions et les articles récents. Sa première démarche — un recours gracieux au ministre de la santé pour demander une indemnité — remonte au mois de janvier 1972. Pendant plus de cinq ans, Mlle Mathieu a cherché à obtenir réparation de ce qu'elle tient aujourd'hui encore pour une erreur de diagnostic et un *« abus scandaleux du pouvoir médical ».* Cinq ans pendant lesquels, seule, elle a multiplié les procédures, se refusant à porter son affaire sur la place publique. En vain.

Toutes les décisions de justice (juridiction administrative ou civile) lui ont été, jusqu'à présent, défavorables. Elle n'a pas renoncé pour autant, puisqu'elle a fait introduire récemment un recours devant la Cour de cassation. Pourquoi tant d'acharnement ? *« Pas pour de l'argent,* répond-elle. *Au début, je demandais le franc symbolique de dommages et intérêts, puis j'ai réclamé 30 000 francs, car j'ai pensé que cela pourrait m'aider dans mes études. Mon action est surtout morale. Je trouve inadmissible, par exemple, que la reconnaissance par mon médecin traitant de son erreur de diagnostic n'ait pas permis d'effacer les traces de mon internement psychiatrique et qu'un dossier subsiste ainsi à la préfecture. »*

Cet internement que Mlle Mathieu qualifie d'*« arbitraire »* remonte à 1966. Elle avait alors vingt-deux ans. Elle travaillait à l'office public d'H.L.M. de Mâcon, ayant volontairement mis fin à des études secondaires difficiles. Depuis des années, elle ne se sentait pas bien dans sa peau. Ses difficultés se traduisirent dans son travail de secrétariat : classement désordonné des dossiers, fautes d'orthographe nombreuses dans les textes qu'elle dactylographiait. L'angoisse qui l'envahit progressivement — et qu'un médecin psychiatre qui la suivait ne parvint pas à maîtriser — déboucha, le 26 juin 1966, sur une tentative de suicide. Un appel, en réalité. Transportée dans un état comateux au centre hospitalier de Mâcon, elle fut dirigée, quarante-huit heures plus tard, sur l'hôpital psychiatrique Sainte-Madeleine de Bourg-en-Bresse (Ain) d'où elle ne sortira, malgré ses protestations, que sept mois plus tard. *« J'ai subi un calvaire,* affirme-t-elle : *électrochocs et chimiothérapie. Une soixantaine de comas provoqués et une dizaine d'autres en prime pour me punir parce que « je n'étais pas gentille. » « Vous ne parlez pas », me répétait-on. »*

C'est seulement longtemps après cette hospitalisation qu'on découvrit, au cours d'examens, les troubles de comportement dont elle souffrait : elle était une gauchère contrariée. Mlle Mathieu estime donc que les médecins se sont trompés en imputant ses angoisses et sa dépression, à des troubles névrotiques. Si des examens sérieux avaient été réalisés dès son entrée dans les milieux hospitaliers, n'aurait-on pas découvert les véritables raisons de ses ennuis ? *« Ce que je mets en cause,* dit-elle, *c'est la psychiatrie-consommation qui fait du malade un objet à traiter et non un être vivant ayant le droit de s'exprimer. En sept mois, je n'ai subi que trois examens de sept minutes chacun, et encore au milieu de vingt-cinq malades. Comment peut-on prétendre ensuite connaître ceux-ci ? ».*

Pas une seule fois en sept mois elle n'a pu obtenir de rencontrer son médecin traitant. *« J'aurais pu au moins lui expliquer les raisons de mon geste »,* dit-elle aujourd'hui. Dans un rapport utilisé par le tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse et repris par la cour d'appel de Lyon, les trois experts médicaux commis expliquent qu'*« il est habituel que le médecin traitant de ville ne vienne pas voir son malade, cela étant fait dans l'intérêt du malade qui noue de nouvelles relations avec les médecins du service psychiatrique ».*

Reconnaissance tardive

Le médecin, qui avait signé à l'époque un certificat indiquant que *« l'état de Mlle Mathieu nécessite un placement en service psychiatrique régi par la loi de 1838 »,* est revenu complètement sur son avis. *« Il est certain que si je l'avais vue et lui avais parlé après son suicide (...) elle n'aurait jamais été hospitalisée ou serait sortie immédiatement. L'hospitalisation psychiatrique ainsi que les traitements effectués en 1966 étaient en conséquence absolument injustifiés et ont été une erreur médicale »,* a écrit le praticien en question. Reconnaissance tardive, mais reconnaissance tout de même, ce que les responsables de l'hospitalisation et du traitement — le second est décédé depuis — se sont toujours refusés à faire.

Invité à apprécier une éventuelle responsabilité du médecin du Centre hospitalier de Mâcon à propos de sa décision de faire transférer Mlle Mathieu à l'hôpital psychiatrique de Bourg-en-Bresse, le tribunal administratif de Dijon a jugé que cette décision était *« particulièrement justifiée »,* les examens, le diagnostic, les traitements pratiqués et la durée du séjour ayant été, en somme, à la charge des services de l'hôpital Sainte-Madeleine de Bourg.

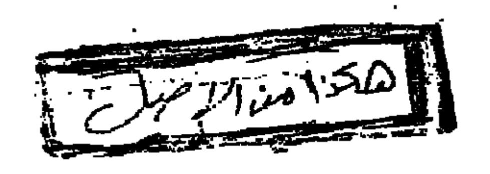
S'appuyant sur l'avis des trois experts qui ont estimé que l'admission et le maintien de Mlle Mathieu en milieu psychiatrique étaient fondés, que des soins appropriés lui ont été dispensés qui lui ont permis de retrouver *« un meilleur équilibre psychologique »,* le tribunal de grande instance de Bourg puis la cour d'appel de Lyon ont rejeté toute présomption de faute des services psychiatriques.

Les magistrats ont tous relevé que la mère de Mlle Mathieu avait signé la demande d'hospitalisation. *« Ma mère, invalide à cent pour cent, était traumatisée par ma tentative de suicide. Elle a signé le formulaire sans apprécier les conséquences de son geste. De plus, elle pouvait être encouragée par le diagnostic de mon médecin qui n'a reconnu son erreur que bien plus tard »,* plaide Mlle Mathieu.

La cour d'appel a néanmoins conclu que *« le placement volontaire (...) a été effectué régulièrement et était justifié compte tenu des circonstances du moment ».* Ce n'est cependant pas l'avis du professeur Henri Baruk — dont le point de vue n'a pas été retenu par les juges parce qu'il ne contestait pas formellement celui des experts judiciaires, — qui a écrit en avril 1975 que *« le diagnostic envisagé de schizophrénie est une erreur, car il a été infirmé par l'évolution, et on connaît toutes les difficultés et les dangers de ce diagnostic si souvent remis en cause, mais qui est susceptible, surtout lorsqu'il est injustifié, d'avoir des conséquences sociales, de porter tort auprès des employeurs — lorsque des indiscrétions sont commises — et aussi de porter tort au sujet (...).*

Autant de raisons qui justifient chez Mlle Mathieu son insistance : *« Qu'une erreur de cette nature soit commise dans notre système médical, c'est déjà trop, mais qu'on refuse de la reconnaître au risque de prolonger mon préjudice, c'est proprement intolérable. »*

BERNARD ELIE.



JUSTICE

Me CROISSANT DEVANT LA CHAMBRE D'ACCUSATION

L'examen du dossier de l'avocat allemand devrait durer encore plusieurs semaines

Quelles que soient les « pressions allemandes » dénoncées par Me Klaus Croissant et ses défenseurs, au cours de deux audiences devant la chambre d'accusation de Paris, il est désormais certain que l'examen du dossier d'extradition visant l'ancien avocat du groupe Baader-Meinhof ne s'achèvera pas avant plusieurs semaines.

Lors de la première audience, le 3 octobre, Me Roland Dumas, l'un des défenseurs de Me Croissant, avait fait part de ses craintes, en souhaitant que l'on fasse preuve de « décence » dans cette affaire et en rappelant la « précipitation » avec laquelle cette même chambre d'accusation avait statué, en quelques heures, sur le sort de M. Abou Daoud, le 11 janvier dernier.

Me Dumas et ses confrères auront été quelque peu rassurés, le 10 octobre, en apprenant, au cours de la deuxième audience, que le fond même du débat ne pourrait être abordé avant le 24 octobre. Le dossier n'est pas encore prêt. De nouvelles pièces continuent d'être transmises par les autorités allemandes, notamment un volumineux document de 350 pages — le texte du jugement du groupe Baader-Meinhof, en avril dernier — communiqué seulement le 8 octobre. La traduction de ces nouveaux éléments ne pourra être faite avant deux semaines, a précisé le président, M. Henri Blaser, en annonçant le renvoi du débat sur l'extradition. La chambre d'accusation n'a donc pu examiner le 10 octobre que la demande de mise en liberté de Me Croissant, sur laquelle elle doit se prononcer le 12 octobre.

Mais, avant la discussion sur ce point, un représentant du conseil de l'ordre des avocats de Paris était venu faire part de la position du barreau dans cette affaire et ce fut là sans doute le moment le plus important de cette audience. Après les appels lancés par divers mouvements et personnalités en faveur de Me Croissant, après la mise en garde faite aux autorités françaises par Amnesty International (*le Monde* du 11 octobre), Me Mario Stasi, au nom du barreau de Paris, a exprimé devant la chambre d'accusation les « *inquiétudes* » de la profession au sujet de ce procès et de la nature des démarches faites par les autorités allemandes à l'encontre de l'avocat.

« *On se demande aujourd'hui,* a déclaré Me Stasi, *si ce n'est pas le principe de la défense qui est en cause. (...) En prenant connaissance des derniers éléments de cette affaire, notre intérêt s'est transformé en inquiétude.* » Me Stasi a rappelé que, le 29 septembre dernier, le Parlement ouest-allemand avait adopté un texte selon lequel les avocats pouvaient être écartés d'un dossier pour le seul fait d'être soupçonnés de « sympathies » à l'égard de leurs clients, une mesure qui tend à priver certains détenus de tout contact avec leur défenseur pendant trente jours : ce qui signifie que toute une procédure peut être engagée à l'insu de la défense. « *Parce qu'il s'agit d'un pays ami et voisin auquel nous sommes liés,* a ajouté Me Stasi, *nous sommes d'autant plus concernés par ces atteintes aux droits de la défense.* »

Un symbole

« *Il ne peut y avoir de bonne justice sans procédure régulière, sans débat contradictoire, sans défense libre* », a déclaré le représentant du conseil de l'ordre. Me Stasi a rappelé les propos récemment tenus par « le premier magistrat de France », le président de la République, qui, au cours des journées d'études de la profession d'avocat, réaffirmait, le 16 septembre dernier, son attachement au principe fondamental de la liberté de la défense, et précisait : « *La disparition de l'indépendance de l'avocat ne ferait que précéder de peu la disparition de celle du juge (1)...* » Me Stasi a conclu son intervention par ces mots : « *Nous sommes conscients qu'un problème grave se pose au-delà de ce dossier, il nous fallait le dire et le proclamer.* »

En plaidant pour la mise en liberté de Me Croissant, ses défenseurs ont développé les observations du conseil de l'ordre et ont en cela déjà donné le ton des prochains débats. « *Klaus Croissant est un symbole* », a déclaré Me Jean-Jacques de Felice, en soulignant que son confrère allemand n'était pas seul en cause. « *Je pourrais donner la liste de cinquante ou soixante avocats aujourd'hui poursuivis ou inquiétés en République fédérale d'Allemagne pour avoir asumé leurs fonctions jusqu'au bout et assuré une défense politique dans des affaires politiques.* »

Me de Felice a rappelé que la chambre d'accusation avait toujours — et encore récemment — refusé l'extradition quand des poursuites pouvaient présenter un caractère politique. « *Cette affaire pose la question de la prééminence de la raison d'Etat* », a ajouté Me Joe Nordmann, en précisant que celle-ci avait manifestement marqué la constitution de ce dossier. Il a indiqué que l'on se livrait actuellement à une véritable « *chasse aux sorcières* » ou à un nuveau « maccarthysme » en République fédérale d'Allemagne ? Pour sa part, Me Roland Dumas a fait remarquer que « *l'avocat n'est pas, par définition, au-dessus des lois ni même au-dessus de tout soupçon* ». « *Mais,* a-t-il précisé, *quand des dizaines d'avocats sont poursuivis pour le même chef d'accusation, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va plus au royaume d'Allemagne fédérale* ».

L'avocat devait, d'autre part, s'interroger sur le « *processus* » engagé en Alemagne et sur les buts de la campagne d'« *intoxication* » assimilant des « *sympathisants* » à des « *complices* ». Et il a déclaré : « *Quand à un bout de la chaîne il y a un procureur, à Stuttgart, dont les Polonais ont dénoncé le passé et les origines, et quand à l'autre bout de la chaîne se trouve Klaus Croissant, j'ai déjà choisi.* »

Pour appuyer la demande de mise en liberté et fournir des garanties à la justice, Me Dumas a affirmé qu'il s'engageait à héberger lui-même Me Croissant durant le temps de la procédure. Mais l'avocat général, M. Pierre Franck, a déclaré qu'il n'était pas favorable à cette demande, et il a souligné que les assurances que l'on pouvait prendre en la matière restent toujours fragiles. Il devait rappeler à ce propos que récemment et dans une situation analogue malgré ses engagements, M. Miguel Angel Apalategui venait de disparaître après avoir été mis en liberté sous contrôle judiciaire.

FRANCIS CORNU.

(1) Le président de la République avait précisément déclaré : « *L'indépendance de l'autorité qui juge doit prendre appui sur l'indépendance de l'avocat qui défend. En ce sens, l'indépendance de la défense est une composante de l'indépendance judiciaire.* »

MILLE CROISSANTS

Mille petits colis contenant mille croissants soigneusement enveloppés dans du papier d'aluminium ont été adressés, lundi 10 octobre, à des parlementaires, des préfets, des avocats ainsi qu'à certains membres du gouvernement français.

« Un croissant peut circuler librement dans le Marché commun, *pourquoi pas un avocat* », interroge une note jointe émanant des auteurs de l'envoi, le Comité pour la libération immédiate de Klaus Croissant. Ce texte ajoute : « Nous exigeons la libération de l'avocat allemand, *le droit d'asile pour tous,* le libre exercice de la défense, l'abolition de la convention européenne antiterroriste. Nous *entendons,* par cette action, protester contre la grave atteinte aux libertés fondamentales *que constituerait* l'extradition de Klaus Croissant. »

● *La saisie de « Paris-Match »* accordée par une ordonnance de référé du président du tribunal de Paris le 11 janvier à la famille de Jean Gabin a été confirmée, lundi 10 octobre, par la première chambre de la cour de Paris. La publication, dans le numéro mis en vente le 7 janvier, d'une photographie de l'acteur sur son lit de mort, est considérée comme apportant un « [...] *trouble grave, manifestement illicite, à l'intimité de la vie privée* ».

UNE DÉCISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Les pouvoirs du préfet sur la gestion budgétaire des communes

De notre correspondant

Nantes. — En annulant, lundi 10 octobre, pour excès de pouvoir un arrêté du préfet de Loire-Atlantique, qui avait inscrit d'office dans le budget de la commune de Bouguenais des dépenses que les élus refusaient d'y faire figurer, le tribunal administratif de Nantes a voulu rappeler que, depuis la loi du 31 décembre 1970 sur la gestion municipale et les libertés communales, la « *procédure de règlement du budget* » est devenue exceptionnelle.

Le tribunal a surtout fait grief au préfet d'avoir supprimé des investissements votés, au profit de dépenses qu'il y avait autoritairement inscrites, alors qu'il avait la faculté, par une autre procédure, de créer les ressources correspondantes au moyen d'une augmentation de l'imposition locale.

La municipalité d'union de la gauche de Bouguenais (quinze mille nabitants, dans la banlieue sud de Nantes), dirigée par le docteur François Autain, socialiste, avait, au printemps dernier, très vivement réagi en publiant un numéro spécial du *Bulletin d'information communal* intitulé « Le préfet détourne votre argent ». Dans cette publication, les élus démontaient tout le processus selon une argumentation que l'avocat de la commune, Me Taupier, du barreau de Nantes, a développée devant la juridiction administrative. Le litige portait sur une somme globale de 315 000 francs.

L'avocat de la commune avait fait valoir que l'autorité de tutelle ne pouvait, dans la même décision, procéder à l'inscription d'office des dépenses obligatoires et dégager les recettes destinées à couvrir ces dépenses ; mais qu'elle devait, au contraire, laisser au conseil municipal le soin d'y pourvoir lui-même et que seul le refus du conseil municipal permettait à l'autorité de tutelle de subvenir aux dépenses obligatoires inscrites d'office en créant les ressources prévues par la législation en vigueur. Le tribunal a suivi cette argumentation.

Faits et jugements

Inculpation du trésorier du comité d'entreprise de Michelin.

M. Gérard Bénigne, conseiller municipal de Fussy (Cher) et trésorier du comité d'établissement de l'usine Michelin de Saint-Doulchard (Cher) depuis 1972, a été inculpé le 27 septembre dernier d'abus de confiance et écroué. Le syndicat C.G.T. de l'entreprise avait, au début de septembre, fait éditer un tract dénonçant « *ce militant qui a trahi la confiance de ses camarades* ». Dans une lettre du 28 août, M. Bénigne avait reconnu avoir falsifié les chiffres pour dissimuler des retraits effectués depuis le 15 mai 1976, dont il estime le montant à 165 000 F. Le comité d'établissement, qui a porté plainte le 2 septembre, chiffre le détournement à 240 000 F. M. Bénigne a démissionné depuis de ses fonctions de conseiller prud'homal. — *(Corresp.)*

● *La plainte de M. Nungesser.* — La 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris rendra le 8 novembre prochain son jugement sur la recevabilité de la plainte pour injures, calomnies et diffamation déposée, au mois de mars 1976 (*le Monde* du 5 mars 1976), par M. Roland Nungesser, député R.P.R. du Val-de-Marne, président du conseil général de ce département, et par le syndicat mixte d'études et d'aménagement du parc de détente et de loisirs du Tremblay, contre M. Guy Poussy, secrétaire de la fédération du parti communiste du Val-de-Marne, le *Réveil du Val-de-Marne* et *l'Humanité*.

L'affaire devait être jugée lundi 10 octobre, mais Me Jean Schlissinger, qui plaidait pour M. Montfort, journaliste, et *l'Humanité*, civilement responsable, ainsi que Me Louis Labadie, qui défendait M. Poussy, M. Charrian, journaliste, et le *Réveil du Val-de-Marne*, ont contesté la validité, en droit, des poursuites.

PRESSE

«Sud-Ouest» et «la Dépêche du Midi» négocient un accord de zone de vente

Un accord de zone de vente est en cours de négociations entre *Sud-Ouest* et la *Dépêche du Midi*. A l'origine de cet accord qui n'est pas encore conclu, le désir de *Sud-Ouest* de se retirer de deux et peut-être de trois, départements de la région Midi-Pyrénées.

En effet, *Sud-Ouest* avait gardé trois éditions dans cette région où *la Dépêche du Midi* est en position dominante. Aux termes de l'accord, le quotidien de Bordeaux ne serait plus difusé dans les départements de Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Gers, cependant que *la Dépêche* abandonnerait certains arrondissements du Lot-et-Garonne, limitrophes du Gers et du Lot. A noter que *la Dépêche* avait renoncé, depuis longtemps, à être vendue à Bordeaux tandis que *Sud-Ouest* l'est encore à Toulouse (quatre cents exemplaires).

M. Jean-François Lemoine, directeur de *Sud-Ouest*, reconnait avoir eu l'initiative de l'accord de zone qui se discute actuellement et qui, selon lui, se justifie sur le plan économique au moment où le journal doit supporter le poids financier du passage en photocomposition. En outre, il lui parait indispensable de concentrer les efforts sur Bordeaux, où *Sud-Ouest* envisage de doubler son édition sur le territoire de la communauté urbaine et dans tous les départements d'Aquitaine. Mais il est probable que ce redéploiement se fera surtout en Lot-et-Garonne où chacun des deux quotidiens dispose d'une base solide.

L'annonce de la mesure envisagée, d'abord aux journalistes des zones concernées, puis à la Société des rédacteurs de *Sud-Ouest*, et aux syndicats, n'a pas manqué de provoquer des réactions.

Si la Société des rédacteurs reconnait que la situation de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne *« pourrait à la limite justifier une décision d'interruption »*, elle demande, par contre, que soit maintenue l'édition du Gers, *« département complémentaire du Lot-et-Garonne et des Landes dans l'entité gasconne »*.

Elle affirme, en outre, son hostilité au principe des accords de zone *« consistant en fait à échanger des lecteurs sans que ceux-ci puissent être consultés, les plaçant, contre leur gré, face à une situation de monopole »*.

Quant aux sections syndicales S.N.J. et S.J.F.-C.F.D.T. du quotidien bordelais, elles protestent contre le fait que la décision a été prise à leur insu, et que les gestionnaires font systématiquement des économies sur le budget rédactionnel en multipliant les pages communes dans les différents journaux du groupe *Sud-Ouest*.

En revanche, aucune réaction n'a encore été enregistrée dans la rédaction de *la Dépêche du Midi*, où la direction, apprend-t-on cependant, mène des négociations semblables avec *Midi libre* pour l'aménagement, à l'Est, des zones de vente respectives des deux quotidiens.

L'UNION DES SYNDICATS DE JOURNALISTES ET LA PUBLICITÉ POLITIQUE

La publicité politique payante, qui tend à se répandre dans les journaux et qui a déjà suscité des réactions, inquiète l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.). Dans un communiqué publié lundi 10 octobre, l'U.N.S.J. *« approuve les actions menées récemment dans plusieurs rédactions contre l'ouverture des colonnes à la publicité de ce genre »* et souligne *« les graves risques que présente l'extension de la publicité politique pour la démocratie »*.

Cette extension *« accentue, d'une part, l'inégalité des possibilités d'expression entre les divers courants d'opinion, selon leurs moyens financiers, d'autre part, elle aggrave les dangers de pression sur les organes de presse. Enfin, elle dénature la mission d'information que devraient remplir les journaux... »*

Mlle Amaury répond à M. Bellanger

A la suite de la lettre de M. Claude Bellanger, président-directeur général du Parisien libéré *(le Monde du 6 octobre), relative aux délibérations de la dernière assemblée générale du groupe, Mlle Francine Amaury tient à préciser :*

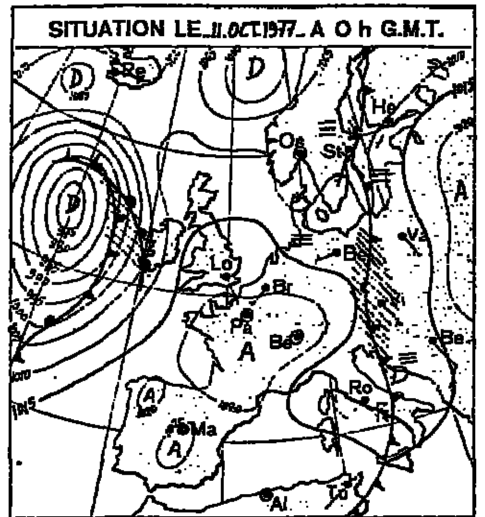
« Si, comme elle l'a déclaré lors de l'assemblée générale ordinaire du *Parisien libéré*, le 30 septembre 1977, elle n'a pas approuvé les comptes de l'exercice s'achevant le 31-12-1976, c'est parce qu'elle n'était absolument pas informée sur la manière dont ces comptes et le bilan ont été établis — *postérieurement au décès de son père* — et présentés par les administrateurs restant en fonction et parce qu'elle ignorait les conditions dans lesquelles avaient pu être constituées les provisions nécessaires pour faire face aux risques que la société peut être appelée à supporter.

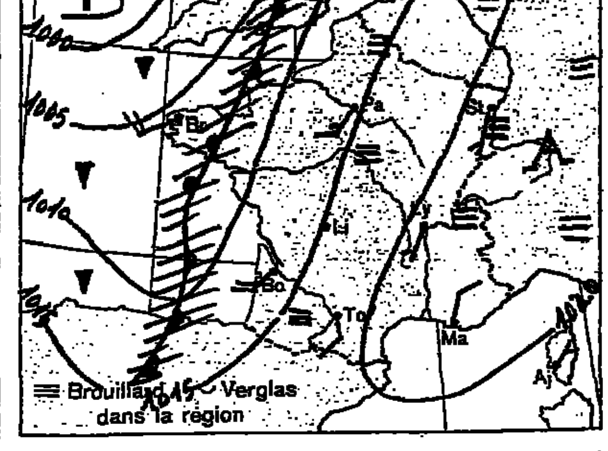
» D'autre part, chacun pourra s'étonner que M. Claude Bellanger se découvre, trente ans plus tard, *« avoir pleinement dirigé »* le journal dont il n'est le président que depuis le 11 janvier 1977 !... »

● *Les journalistes de « l'Est républicain »*, réunis samedi 8 octobre en assemblée générale extraordinaire à l'appel des sections syndicales S.N.J. Autonome et S.N.J.-C.G.T., ont adopté à l'unanimité une motion dans laquelle, notamment, les journalistes *« condamnent les méthodes employées par la direction de* l'Est républicain, *qui ont contraint au départ Claude Lévy, responsable syndical, grand reporter, chargé des informations sociales et économiques. Ces procédés inacceptables ont, dans un but d'épuration évident, porté atteinte au droit au travail du journaliste, à ses compétences professionnelles, à sa liberté d'opinion et à l'exercice de son activité syndicale. (...)*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 octobre à 0 heure et le mercredi 12 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions relatives, établies ce matin sur la France, se déplaceront lentement vers l'est, permettant à la perturbation du large atlantique de pénétrer lentement sur nos régions occidentales. Cette perturbation prendra un caractère plus discontinu, mais localement orageux.

Mercredi, en liaison avec cette perturbation, le temps sera très nuageux avec quelques pluies dès le matin de la Bretagne et du Cotentin aux Charentes. Le soir, cette zone atteindra les régions s'étendant de la Manche orientale et du Nord aux Pyrénées centrales, les précipitations devenant plus discontinues, mais pouvant parfois être accompagnées de quelques orages. Après son passage, un temps nuageux, avec des éclaircies et quelques averses isolées, s'établira de la Manche occidentale aux côtes atlantiques. A l'est de la bande très nuageuse, le temps sera assez brumeux le matin, avec des brouillards parfois assez denses dans les vallées, mais aussi des zones d'éclaircies. Après la dissipation de ces formations brumeuses, le temps sera bien ensoleillé avec des nuages élevés passagers.

Les vents deviendront temporairement assez forts, de sud à sud-ouest, sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Les températures matinales seront en hausse dans l'Ouest, tandis que le temps sera encore frais sur le reste du pays, le matin, dans l'intérieur. Au contraire, les températures maximales baisseront sur la moitié nord-ouest et seront en hausse sur la moitié sud-est.

Mardi 11 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 020,8 millibars, soit 765,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 octobre; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 20 et 14 degrés ; Biarritz, 18 et 8 ; Bordeaux, 19 et 5 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 15 et 2 ; Cherbourg, 14 et 5 ; Clermont-Ferrand, 15 et 1 ; Dijon, 16 et 7 ; Grenoble, 14 et 6 ; Lille, 16 et 2 ; Lyon, 16 et 6 ; Marseille, 20 et 12 ; Nancy, 16 et 8 ; Nantes, 18 et 5 ; Nice, 20 et 14 ; Paris - Le Bourget, 17 et 3 ; Pau, 19 et 5 ; Perpignan, 21 et 10 ; Rennes, 16 et 6 ; Strasbourg, 16 et 6 ; Tours, 16 et 4 ; Toulouse, 18 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 12 degrés ; Amsterdam, 15 et 7 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 16 et 11 ; Bonn, 16 et 9 ; Bruxelles, 15 et 7 ; Iles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 15 (max.) ; Genève, 14 et 4 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 15 et 5 ; Madrid, 19 et 5 ; Moscou, 8 et 0 ; New-York, 14 et 6 ; Palma-de-Majorque, 22 et 2 ; Rome, 23 et 14 ; Stockholm, 13 et 10 ; Téhéran, 27 et 16.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 10 et 11 octobre 1977 :

UN DECRET

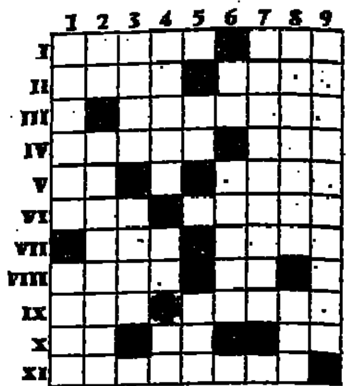
● Portant modification du régime forfaitaire applicable aux abonnements téléphoniques des membres du gouvernement et des assemblées parlementaires.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux modalités de mise en œuvre de la contribution spéciale créée par l'article L. 341-7 du code du travail à la charge de tout employeur ayant occupé irrégulièrement un travailleur étranger.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 890



HORIZONTALEMENT

I. Centre de pêche bien connu ; Le premier ne retient guère l'attention. — II. Cours d'Anglais ; Pronom. — III. Ne manie pas la brosse à reluire. — IV. N'ont plus cours ; Gros, il remue peu. — V. Signe musical ; D'une certaine couleur. — VI. D'un auxiliaire ; Se fit attendre. — VII. L'orgueil de maint amphitryon ; Peintre célèbre. — VIII. Assez lourd à supporter ; Pronom. — IX. Article ; Jolie fille. — X. Début de parabole ; Préfixe ; Vieux mot. — XI. Sérieux.

VERTICALEMENT

1. Envoie ailleurs ; Crient quand on les force à jouer. — 2. Adverbe ; Mettent en position horizontale. — 3. Voie d'eau ; Parsèment le temps. — 4. Respirable ; Lieu de vestiges ; La même chose. — 5. Vient d'être ; Une chose fort rare. — 6. Etape céleste ; Se laissent facilement remettre à leur place. — 7. Cherchèrent à faire tomber. — 8. Chair à pâté ; Roi de Rome. — 9. A satisfaire au plus vite !

Solution du problème n° 1 889

Horizontalement

I. Chef ; Aga. — II. Romans ; RG. — III. Apulie ; In. — IV. Ti ; Ultime. — V. Etoc ; Saa. — VI. Rachat ; Cu. — VII. Eure ; Six. — VIII. Xe ; Roué. — IX. Soupers. — X. Or ; Pâtées. — XI. Nous ; Esse.

Verticalement

1. Cratère ; On. — 2. Hôpitaux ; Ro. — 3. Emu ; Ocres. — 4. Faluche ; Ops. — 5. Nil ; Rua. — 6. Set ; Opte. — 7. Is ; Suées. — 8. Grimacières. — 9. Agneaux ; SSE.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MERCREDI 12 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., façade, portail central, Mme Guillier : « Notre-Dame de Paris ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, 9, boulevard Malesherbes, Mme Chapuis : « Itinéraire proustien » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 15, 6, boulevard Henri-IV : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Barbier).

14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « La vie à l'époque de François Ier et de Henri II » (Pour les jeunes).

14 h., devant l'entrée du musée : « La manufacture de céramique de Sèvres » (Paris et son histoire).

15 h., 16, rue Cadet : « Les loges du Grand-Orient de France » (Tourisme culturel).

15 h. 15, 6, place des Vosges : « La place des Vosges » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Henri Blanquart : « L'ésotérisme des lettres » (l'Homme et la Connaissance).

13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

18 h. 30, Centre culturel britannique, 9, rue de Constantine, Mme Margaret Sutherland, M. Jean Auba : « Politiques de l'éducation » (Dialogues franco-britanniques).

20 h. 45, 184, boulevard Saint-Germain, M. Michel Rémy : « Pollutions, carences et santé » (Conférences de l'Oasis).

15 h., musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné : « L'art de l'estampe et la Révolution ».

21 h., Maison de la radio, auditorium 105, MM. Georges Vedel, Maurice Grimaud : « Servir l'Etat ? » (entrée libre).

18 h., hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « Hôtel de Charost et de La Rochefoucauld Doudeauville » (projections).

20 h. 30, 30, rue Cabanis : « Histoire du costume » (projections) (FIAP).

SPORTS

CYCLISME

La contre-offensive italienne

Alors que les plus récents résultats cyclistes confirment le fléchissement de Maertens et le déclin de Merckx, les routiers italiens peuvent être considérés comme les principaux bénéficiaires de la fin de saison. Ainsi, après Francesco Moser, qui est devenu champion du monde professionnel à San-Cristobal, et après le jeune Guiseppe Sarroni dix-neuf ans qui a battu Roger de Vlaeminck au sprint, à l'arrivée du Tour de Vénétie, c'est J.-B. Baronchelli, un ancien lauréat du Tour de l'Avenir, qui a gagné, samedi 8 octobre, le classique Tour de Lombardie. Considéré il y a quelques années comme un solide espoir, cet excellent grimpeur a obtenu un succès probant sous la pluie et dans le froid, en devançant le deuxième, le Belge Van den Broucke, de plus de deux minutes.

On regrettera que Bernard Hinault, vainqueur une semaine auparavant du Grand Prix des Nations, ait renoncé à cette épreuve importante, et l'on déplorera surtout que Bernard Thévenet ait abandonné, sans raison apparente, dès la première heure de course. Une telle attitude n'est pas digne d'un coureur qui a conquis la notoriété grâce à deux victoires dans le Tour de France. En revanche, Zoetemelk s'est classé septième et il a remporté le lendemain « A travers Lausanne ». — J. A.

⁂

Le groupe Fiat continuera l'an prochain ses activités sans Eddy Merckx, dont le programme, orienté essentiellement en fonction du Tour de France, n'est pas conforme aux objectifs du directeur sportif, Raphaël Géminiani. Celui-ci constituera sa nouvelle équipe avec une majorité de jeunes Français dont Friou, champion de France amateur 1977, De Carvalho, Gauthier, Tesnières et Lelay, révélés par le Tour de l'Avenir. Il est, d'autre part, en pourparlers avec Lucien Van Impe.

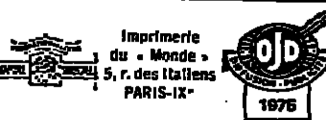
CORRESPONDANCE

Où est la Cornouaille ?

M. J.-P. Harris, de Clermont-l'Hérault, nous signale, à la suite de notre article du 7 octobre sur le match de football Saint-Etienne - Manchester, que nous avons qualifié à tort Plymouth « port de Cornouailles » :

Les Cornouaillais, aussi sensibles, fiers et impossibles que les Bretons (dont ils sont parents), n'ont jamais revendiqué ce port du Devonshire, situé en terre étrangère. Pour y aller (ce qu'ils font à contrecœur, et en se recommandant à quelques-uns de leurs saints celtiques), ils doivent traverser le fleuve Tamar : frontière redoutable (pont à péage).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MOTONAUTISME

Le plus violent des sports mécaniques

Le motonautisme tel que le pratiquent les concurrents des Six Heures de Paris est le plus violent des sports mécaniques. Plus violent que n'importe quelle activité automobile, plus violent que la plus agitée des formules motocyclistes. Ce sont six heures de secousses dans des bateaux lancés à près de 200 kilomètres-heure dans les vagues de la Seine avec, dans les reins des pilotes, des moteurs qui poussent leurs 300 ch. Violent au point que des pilotes souffrent de fractures, sans qu'elles soient causées par d'autres chocs que ceux qui accompagnent les heurts des coques avec le plan d'eau et qui se répercutent dans tout le corps (surtout les poignets). Nombre des soixante-quatre équipages engagés dans les Six Heures de Paris, dimanche 9 octobre, n'avaient pour autre but que de pratiquer le passe-temps de leur choix. Pour d'autres, il s'agissait, en priorité, de faire la preuve de la qualité de leur matériel.

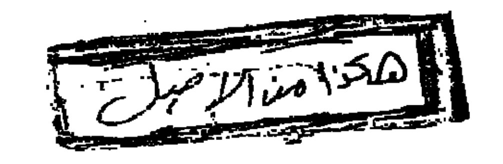
Les marchés de la navigation et ceux des moteurs marins font que les plus « professionnels » des concurrents des épreuves comme les Six Heures de Paris sont à rapprocher, dans le sérieux de la préparation, des équipes de pointe des épreuves automobiles et motocyclistes. De toute évidence, il y a une clientèle à conserver et à conquérir, et les fabricants de coques comme les constructeurs de moteurs — mais surtout ceux-ci — font de leur mieux pour donner de leur production la meilleure image de marque possible. C'est d'autant plus vrai, dans le domaine des moteurs, que, pour les Américains, tenants d'un quasi monopole dans la construction des moteurs hors bord à hautes performances, la belle époque risque, sinon de prendre fin, du moins d'être partagée.

Le danger que représente l'industrie japonaise, aussi dynamique dans ce secteur que dans les autres, est bien perçu, et c'est l'une des raisons pour lesquelles les deux « grands » des moteurs hors bord, Outboard Marine Corporation (Johnson, Evinrude) et Mercury, manifestent encore plus d'intérêt que par le passé pour les quelques épreuves de grande notoriété, telles les Six Heures de Paris.

La seule mise à l'eau des bateaux considérés comme les plus compétitifs donnait aussi une bonne idée de la concurrence pour ce qui concerne les coques. Le catamaran des vainqueurs, les Britanniques Bob Spalding et Tom Percival, était enveloppé de toile à sac dans les deux sens, mise à l'eau et grutage, de telle sorte que le « secret » de son dessin soit protégé. Sur ce point aussi le motonautisme a rejoint ce qui se fait de plus sérieux dans d'autres domaines techniques. Les coques sont étudiées en aérodynamisme dans des souffleries et le fait est qu'elles semblent supérieures par leur passage dans l'eau et leur insensibilité au vent à ce qui se faisait de mieux jusqu'à présent.

Spalding et Percival (coque Van der Velden, moteur Mercury) ont parcouru 816 kilomètres en six heures, soit 136 kilomètres à l'heure de moyenne. A une heure de l'arrivée, leur assistance technique a eu l'occasion de faire la preuve de sa compétence et de sa célérité. Il n'a fallu que quatre minutes et demie pour changer l'embase du moteur (la partie inférieure qui porte l'hélice), endommagée sans doute par les épaves que charrie la Seine. Spalding et Percival, déjà vainqueurs en 1976, réussissaient ainsi à conserver trois tours d'avance sur Eswards et Dear. Ils étaient soixante-quatre au départ, vingt-huit à l'arrivée.

FRANÇOIS JANIN.



CARNET

Naissances

— M. Gérard Unger et Mme, née Claude Fassina, ont la joie d'annoncer la naissance de

David,

à Paris le 5 octobre 1977.
49, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

Fiançailles

— M. Raymond Lievyn,
M. Luc Vaillant et Mme, née Geneviève de Montalier,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Christine et Gilles.

2, villa Beauséjour,
94300 Vincennes.
35, rue d'Estienne-d'Orves,
91370 Verrières-le-Buisson.

Mariages

— M. et Mme Jean Ricard ont l'honneur de vous faire part du mariage de

Mlle Linzmayer Fernandez,

leur belle-fille et fille,
avec le commandant

Ricardo Izurieta Caffarena.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le samedi 16 juillet 1977 en la chapelle de l'école de cavalerie de Quillota (Chili).

Ambassade de France, Rabat (Maroc).
Escuela de Caballeria Quillota (Chili).

Décès

Ruth ELDER

— Nous apprenons le décès de l'aviatrice américaine

Ruth ELDER.

[Ruth Elder, qui s'était illustrée en 1927 en tentant vainement de devenir la première femme à traverser l'Atlantique en aéroplane, est morte, le dimanche 9 octobre, à San-Francisco, à l'âge de soixante-treize ans.

Avant de s'envoler de Long-Island à bord de son monomoteur jaune « The American Girl », l'aviatrice avait déclaré qu'elle voulait acheter une robe du soir à Paris... Mais, après trente-six heures de vol, son avion avait piqué du nez dans l'océan. Un pétrolier néerlandais l'avait recueillie.]

— Mme Alexandre Allégrier, son épouse,
M. et Mme Jacques Becquaert,
M. et Mme Michel Grandry,
ses enfants,
François et Jean-Marie Becquaert,
Pierre-Alexandre, Géraldine, Jean-Nicolas et Noël-Stéphane Grandry,
ses petits-enfants,
Mlle Eliane Carton,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre ALLÉGRIER,

chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 14 octobre, à 10 heures précises, en l'église de la Madeleine (place de la Madeleine), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu à Cormeilles-en-Parisis (95240) dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
9, place de la Madeleine,
75008 Paris.

— Le personnel du restaurant Lucas-Carton et de l'hôtel La Pérouse,
a le regret de faire part du décès de

M. Alexandre ALLÉGRIER,

chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 14 octobre, à 10 heures précises, en l'église de la Madeleine (place de la Madeleine) où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu à Cormeilles-en-Parisis 95240, dans la sépulture de famille.

9, place de la Madeleine,
75008 Paris.

— Les enfants de Marc Bloch font connaître que le 14 octobre 1977, à 15 heures, aura lieu une cérémonie, au cimetière du Bourg-d'Hem (Creuse), à l'occasion de l'inhumation définitive de la dépouille mortelle de leur père

Marc BLOCH,

professeur à la Sorbonne,
mort pour la France le 16 juin 1944, après son exhumation de Saint-Didier-de-Formans (Ain), où il avait été abattu par les Allemands.

— On apprend la mort de

M. Claude BEAUFUMÉ,
directeur général du groupe Week-end Publications,

décédé subitement, samedi 8 octobre, à l'âge de quarante-cinq ans.

— La direction et le personnel du Laboratoire Emile Charpentier, ont le vif regret de faire part du décès de leur directeur général

M. Jacques-Denis DEBRAY,
président de chambre honoraire du tribunal de commerce de Paris,

survenu le 7 octobre 1977, dans sa soixante-cinquième année, en son domicile, à Paris.

Laboratoire Emile Charpentier,
8, rue Pastourelle, 75003 Paris.

— Mme Paul Debray, ses enfants et petits-enfants,
Le docteur Jean-Robert Debray, membre de l'Institut, ses enfants et petits-enfants,
Me Georges Debray, avocat honoraire à la cour de Paris, et Mme,
Janine et Alexandre Debray, leurs enfants et petits-enfants,
Le professeur Pierre Debray-Ritzen et Mme le docteur Debray, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques-Denis DEBRAY,
président de chambre honoraire au tribunal de commerce de Paris,

leur frère, beau-frère, oncle et grand-oncle,
survenu le 7 octobre 1977, en son domicile 4, avenue Alphand, 75016 Paris, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 13 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e), sa paroisse.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Pierre de Calais (62) dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Daniel Dru,
Florent et Christophe,
M. et Mme Pierre Campinchi,
M. Max Dru,
Mme Jeannine Dru-Marthe,
Jean-Pierre, Marie-Claude et Catherine Campinchi,
Alain, Monique, Lucie et Estelle Dauvergne,
Françoise et Catherine Bargeton,
Les familles Dru, Campinchi, Canac, Villa, Benedittini, Marthe, Herbillon, Nablas, Durand, Abric, Biron,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Françoise DRU,
née Campinchi,

survenu le 9 octobre 1977, à l'âge de vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu à Aniane (Hérault) le mercredi 12 octobre, à 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
1, avenue de la Division-Leclerc,
94261 Fresnes Cedex.

— La direction et le personnel des laboratoires Hoechst ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Yves DURINGER,

directeur du département Behring, survenu brutalement le 8 octobre 1977.

Le service religieux sera célébré le mercredi 12 octobre, à 15 h. 45 précises, en l'église Notre-Dame du Charentonneau, rue Cécile à Maisons-Alfort, suivi de l'inhumation, à 17 heures, au vieux cimetière de Boulogne, rue de l'Ouest.

— M. Maxime Fischer,
Mme Claude Etevenon,
M. Jean-Michel Etevenon,
Mlle Martine Fischer,
Stéphanie et Emmanuelle Etevenon,
M. et Mme Henri Fischer et leurs enfants,
Ses cousins, cousines,
Toute la famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maxime FISCHER,
née Hélianne Bechain,
avocat honoraire,

leur épouse, mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente,
survenu le 8 octobre 1977, dans sa soixante-troisième année, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 12 octobre, à 11 heures, au cimetière Montparnasse (réunion entrée principale 3, boulevard Edgar-Quinet).

86, rue de Rennes, 75006 Paris.
17, avenue des Ternes, 75017 Paris.
15, rue Jules-Ferry, 92100 Boulogne.

— M. et Mme Rádolphe Della Monica,
M. et Mme André Tunc,
M. et Mme Jean-François Della Monica,
Le docteur et Mme Jean-Charles Brayer,
Anne, Ariane, Julie,
M. Jean Moulinet,
M. René Moulinet,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petites-filles et frères,
font part du rappel à Dieu de

Mme Jules FORTIN,
née Marguerite Moulinet,

décédée le 9 octobre dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 octobre 1977, à 14 h. 15, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise, à 15 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.
22, rue Villebois-Mareuil,
78110 Le Vésinet.
112, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Michel HENRY de VILLENEUVE,
préfet honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
grand officier
de l'ordre du Saint-Sépulcre,

survenu le 7 octobre 1977, à Saint-Jacques-de-Compostelle, à l'âge de soixante-seize ans.

[Né en 1901 à Lorient, breveté de commissaire de la marine marchande, commissaire à la Transat, M. de Villeneuve est devenu sous-préfet de Boulogne-sur-Mer en 1942 et préfet des Côtes-du-Nord en 1943. Il fut alors déporté. A sa libération, il entra à Air France dont il devint directeur commercial. Il fut de 1966 à 1969 président-directeur général de la Société aérienne française d'affrètement.]

— Ses enfants, ses petits-enfants,
Toute sa famille, tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Mme veuve Israël HULAK,
née Esther-Gitla SZMULEWICZ.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité au cimetière de Bagneux, le 6 octobre 1977.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu à Paris, le 25 septembre, à son domicile, 11, rue Saint-Florentin, de

M. PHILIPPE JULLIAN.

Un service commémoratif sera célébré le vendredi 14 octobre, à 11 heures, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré-1er.

De la part de son exécuteur testamentaire, le comte Ghislain de Diesbach, 8, place Saint-Sulpice, 75006 Paris.

— Nous apprenons la mort du

pasteur Franck MICHAELI,

le 9 octobre, dans sa soixante et onzième année.

[Né en 1907, le pasteur Michaeli a fait ses études au collège de Meaux, à la faculté protestante de Paris et à la Sorbonne. Ordonné pasteur à Meaux en 1931, il a exercé son ministère à Dijon de 1936 à 1946, avant d'être nommé professeur de la faculté de théologie de Paris, où il occupait la chaire de l'Ancien Testament et de l'hébreu. Il a notamment été président de la Société des écoles du dimanche, président de l'Alliance biblique française, membre du comité de coordination de la Traduction œcuménique de la Bible, vice-président des Amitiés judéo-chrétiennes.

De 1954 à 1972, il a aussi assumé les fonctions de directeur de l'hebdomadaire « le Christianisme au vingtième siècle ». Il a publié de nombreux ouvrages traitant de la pédagogie des jeunes et de l'exégèse vétéro-testamentaire.]

— Mme Roger Muel, son épouse,
M. et Mme Philippe Muel,
M. Bernard Muel,
M. et Mme Bruno Muel, ses enfants,
Christophe, Marc, Laure, Charles et Julien, ses petits-enfants,
M. et Mme Georges Muel,
M. et Mme Jean de Cagny, ses frères et sœurs, et leurs enfants,
les familles Muel, de Cagny, Ohresser, Fouché, Godart, Gouet, Grégoire,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger MUEL,
notaire honoraire,

survenu le 8 octobre 1977 à son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 octobre, à 15 h. 45, en l'église du centre à Saint-Cloud.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Cloud.

Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Armengaud, Saint-Cloud.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Amédée PONCEAU,

survenu le 7 octobre 1977.

Les obsèques seront célébrées le 12 octobre, à 14 h. 30, à Saint-Christophe-sur-Condé (Eure).

Une messe sera célébrée à son intention le 19 octobre, à 11 h. 30, en l'église Saint-Roch.

De la part de
Mme Robert Ponceau, Hélène, Jean-Paul et Michel Ponceau,
et de ses nombreux amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.
24, rue de Clery, 75016 Paris.

— Mme André Turpin, son épouse,
Mme Emile Denise, sa belle-mère,
M. et Mme Michel Turpin et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Turpin et leurs enfants,
M. et Mme Jean Turpin et leurs enfants,
Mlle Marie-Thérèse Denise,
ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de cinquante-sept ans, du

docteur André TURPIN,
chef de service à l'Institut Pasteur.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 12 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris (15e).

« La mort a été engloutie dans la victoire. Où est-elle, ô mort, ta victoire ? Où est-il, ô mort, ton aiguillon ? »
(I Corinthiens XV, v. 54-55.)

Cet avis tient lieu de faire-part.
26, rue de Staël, 75015 Paris.

[Né le 2 juillet 1920 aux Salles-du-Gardon (Gard), André Turpin a fait ses études au collège Saint-Louis-de-Gonzague, à Biarritz, puis aux facultés de médecine, pharmacie et sciences de Montpellier et de Paris.

Sa carrière s'est déroulée entièrement à l'Institut Pasteur. Boursier de la Fondation Roux en 1947, il devient ensuite chef de laboratoire en 1957, et chef du service du tétanos en 1964. Il était, depuis 1970, chef du service des toxines anaérobies.

On lui doit de nombreuses publications, concernant notamment le tétanos et la toxine tétanique, ainsi que la prophylaxie de cette maladie.]

Anniversaires

— En ce premier anniversaire du départ du Pasteur Roger Monvert, Mme Monvert, très touchée par les messages de sympathie qui n'ont cessé de se manifester tout au long de l'année et par cette fidélité au souvenir qui l'ont tellement aidée, tient à dire toute sa gratitude.

— Le 12 octobre 1974,

Alain BRELOT,
maître assistant à l'Université,

était brutalement ravi aux siens.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

— La famille de Jacques DUHAMEL informe ses amis et ses collaborateurs qu'une messe sera dite à sa mémoire, par le Père Schneider, le Mardi 18 octobre, à 12 heures, en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.

— Mme Geneviève Thiriot, directrice du magasin Bergamasque-Décoration, 73, rue des Saints-Pères, Paris-6e, tient à faire savoir qu'elle ne fait plus partie de cette société.

Communications diverses

— L'Amicale nationale des anciens des chantiers de la jeunesse française, délégation de Paris-Ile-de-France, réunit ses membres le 12 octobre, de 18 à 20 heures, dans les salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

— M. Pierre-Bloch, président de la LICA, a remis, lundi, au R.-P. Braun, président de la fédération de Paris de la LICA, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

— La conférence de M. Dejan Bogdanovic, de l'Institut des langues et civilisations orientales, sur « l'Héritage culturel de la Macédoine dans le dialogue des civilisations », qui devait avoir lieu ce mardi 11 octobre, à 18 h. 30, dans le salon de réception de l'Institut des langues orientales, a été reportée à une date ultérieure, qui sera précisée par voie de presse.

A L'HOTEL DROUOT

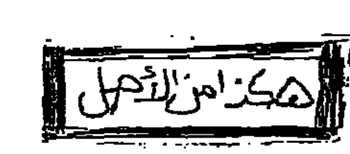
Mercredi

VENTES

S. 12. - Livr. anc. illustr. 19e et 20e (Edit. origin.).
S. 6. - Obj. rest. cuiv., étains.
S. 10. - Bjx. Obj. de vitr. Argent. anc. et mod.

EXPOSITIONS

S. 9. - Dessins et tablx mod. Sculpt. Faïences Picasso.
S. 15. - Linge dentel. Fourr. Poupées.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le fait accompli

Est-ce assez préoccupant cette affaire — cruciale — de l'énergie nucléaire ? Antenne 2 a programmé la semaine dernière, à une heure d'excellente écoute (celle prévue pour la retransmission du match retour Manchester United-Saint-Etienne), le magazine « Question de temps » et a versé — comment ne pas l'en féliciter, — une première pièce, accablante, au dossier ouvert fin août par la chaîne, à la suite d'un débat houleux, pour ou contre les centrales, auquel l'immense majorité d'entre nous n'entendait goutte, il faut bien l'avouer.

Là, en revanche, on est allé voir sur place, de nos yeux, cette citadelle, ces bunkers de Fessenheim, ce camp retranché, fortifié, entouré de chemins de ronde, hérissé de barbelés, gardé par des chiens policiers.

A l'usine de retraitement de la Hague, on a joué aux hommes-scaphandres, masqués, bottés, drapés, gantés de plastique transparent, chargés de colmater dans des zones hautement radio-actives les failles de plus en plus nombreuses dont souffrent ces installations, déjà vétustes apparemment.

Et au Pellerin, les habitants, des agriculteurs pour la plupart, ont refusé devant nous, en termes nets, précis, véhéments, la centrale qui doit être érigée sur leurs terres, aux portes de Nantes. Ils sont contre. Pour ou contre, de toute façon, la centrale, ils l'auront. On n'a tenu aucun compte de leurs avis, de leurs protestations. Là on ne comprend pas, on ne suit plus.

Depuis des mois, des années, les protestations, les manifestations des écologistes se succèdent, en France, en Allemagne, chez tous nos voisins ; il y a eu mort d'homme encore récemment ; en Suède, la majorité a changé de camp, le gouvernement est tombé, en grande partie à cause de cette question de la prolifération des centrales.

Je veux bien qu'il s'agisse de questions compliquées, hautement techniques, mais, enfin, si on nous les avait expliquées, lentement, clairement, on serait peut-être arrivés à les comprendre, et, à en juger, on ne l'a pas fait. On a décidé pour nous, à notre place, pis : pour nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants, et on nous met aujourd'hui devant le fait accompli.

Lundi encore, sur TF 1, vers 17 heures, dans le joyeux tohu-bohu des fins d'après-midi, voilà qu'on vient nous parler d'algues, d'herbe à pétrole, d'eau chaude, d'énergie solaire, d'économie de matières premières, comme cela, en passant, entre un concert de clavecin et une émission sur la mode. Et la chaîne à côté promet encore pour le mois prochain un dossier sur les énergies de remplacement.

Le temps passe en attendant, et les décisions prises en haut lieu engagent l'avenir chaque jour davantage.

CLAUDE SARRAUTE.

TECHNISONOR : GRÈVE DU PERSONNEL

● Une partie du personnel technique de Technisonor, filiale de Radio-Monte-Carlo, s'est mis en grève lundi 10 octobre. Il réclame une augmentation de salaire de 20 %.

La société Technisonor, présidée par M. Jean-Christian Barbé, est à la fois productrice de films pour la télévision, productrice de disques et prestataire de services pour Radio-Monte-Carlo, dont elle diffuse les émissions réalisées à Paris. Seule cette dernière branche de la société a cessé le travail, entraînant notamment la non-diffusio de l'émission « Radio plus », d'Yves Mourousi.

D'une chaîne à l'autre

EUROPE 1 « A L'ÉCOUTE »

● Au cours d'un déjeuner de presse, lundi 10 octobre, M. Lagardère, directeur général d'Europe 1, a présenté la grille des programmes en vigueur pour 1978, dans laquelle aucune innovation notable n'est prévue. M. Lagardère a réaffirmé que la préoccupation essentielle de la chaîne était de se mettre le plus possible « *à l'écoute des gens* » et de « *créer l'événement* », comme avec le Carnaval des carnavals, au printemps dernier. Pour Noël 1978, un projet commun avec FR 3 est en cours de préparation.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 11 OCTOBRE

— *La démocratie chrétienne* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Christian Beullac*, ministre du travail, est l'invité d'A 2 au journal de 20 heures.

MERCREDI 12 OCTOBRE

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., participe au journal d'A 2, à 20 h.

— *MM. Lauga*, conseiller économique et social, ex-directeur du C.N.J.A., et *Mehaignerie*, ministre de l'agriculture, parlent du problème du vin, à 13 h. 20, sur R.M.C.



CORRESPONDANCE

Le report de l'émission sur les jeunes et la drogue

QUESTIONS DES AUTEURS

Après le report de l'émission sur les jeunes et la drogue « La neige de Noël », dans la série Brigade des mineurs (le Monde *du 7 octobre), le Syndicat français des rédacteurs de télévision C.G.T. demande, dans un communiqué, qu'une nouvelle date de programmation soit fixée dès maintenant et demande si l'émission correspond bien au scénario accepté préalablement par la direction.* « Si le sujet traité posait un problème et nécessitait un débat, pourquoi s'en être aperçu deux jours avant le passage à l'antenne ? » *demande le S.F.R.T.*

D'autre part, après la publication dans le Monde *daté 9-10 octobre d'une correspondance relative à la première émission de cette série, nous avons reçu de MM. Fred Kassak et Philippe Madral, co-auteurs du scénario, la lettre suivante :*

Nous ne pouvons laisser sans réponse des accusations aussi graves que : nous être livrés à une « *apologie du sadisme et de la violence* », ou avoir fait « *l'éloge... de fascistes et de S.S. en herbe* ». Assimiler, par exemple, l'inscription : « *Je ne veux pas être chômeur* » *(1)*, écrite sur une vitrine au début de notre film, au « *Mort aux Juifs !* », écrit en 1938 sur des vitrines allemandes, nous paraît quelque peu abusif !... Notre propos n'a jamais été, dans cette émission ni dans les suivantes, « *d'opposer l'innocence des jeunes à l'hypocrisie des adultes* », ou vice versa. La preuve en est qu'on nous a fait aussi le grief contraire, en nous accusant de « *racisme antijeunes* » (2).

L'« *ajournement* » de la deuxième émission (« La neige de Noël »), qui devait être diffusée le 8 octobre et qui avait pour thème la drogue, vient à point pour apaiser les inquiétudes de votre lecteur et satisfaire les appels à la censure de certains hebdomadaires (3). A ce propos, nous sommes surpris que *le Monde* se soit accommodé aussi aisément d'une telle censure de fait, en se contentant jusqu'à présent de publier dans son numéro du 7 octobre le communiqué justificatif d'Antenne 2, sans faire état du contenu de celui que nous avons rédigé en commun pour protester, Claude Loursais, producteur délégué de l'émission ; Michel Wyn, son réalisateur, et nous-mêmes. A savoir qu'Antenne 2 se refuse à divulguer : les noms des experts en toxicomanie sur les avis desquels elle prétend s'être appuyée pour ajourner l'émission ; les motifs qui auraient donné lieu à cet « *ajournement* » ; la date choisie pour la future diffusion.

Ne serait-ce pas le rôle de la presse de se poser à ce sujet un certain nombre de questions ? Entre autres : pourquoi un tel ajournement survient-il trois jours avant la diffusion, alors que le film est terminé depuis trois mois ? Pourquoi Antenne 2 *prétend*-elle que le « débat » dont elle entend faire suivre cette future diffusion sera « *très long et très difficile à organiser* », alors qu'apparemment elle n'a eu aucune difficulté à réunir en quelques heures les « *principaux experts français en toxicomanie* » ?

[La direction d'Antenne 2 précise que, si elle a pris en effet l'avis d'experts en toxicomanie, elle revendique entièrement la responsabilité de la décision concernant le report de l'émission.]

(1) Et non pas *Mort à X...*, comme croit l'avoir vu votre lecteur.

(2) *Télérama*, 5 octobre 1977 ; *Humanité-Dimanche*, 28 septembre 1977.

(3) Toujours *Télérama*, 5 octobre 1977 (« Il faut crier hola ! »).

● *Les deux concerts dirigés par Pierre Boulez* à l'Opéra de Paris les 10 et 11 octobre ne seront pas retransmis par Radio-France et cela, bien que l'IRCAM, qui les coproduit, en ait fait la demande. La direction de Radio-France refuse toujours, en effet, de verser une rétribution supplémentaire aux musiciens de l'Opéra (20 % de leur cachet environ) en cas de transmission sur les chaînes nationales, comme cela est inscrit dans les conventions collectives en vigueur au palais Garnier.

MARDI 11 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Bienvenue au cinéma, de G. Béart et R. Grumbach ; 21 h. 45, Série documentaire : Provinciales (la vigne et le vin, deuxième partie : La lumière de septembre), prod. J.-C. Bringuier, réal. H. Knapp.

22 h. 30, Magazine littéraire : Pleine page, d'André Sipriot.

Avec MM. André Chamson (« Sans Peur »), Didier Decoin (« John l'Enfer »), Pierre Daninos (« Made in France »), Jacques Rueff (« De l'aube au crépuscule ») ; sont présentés également « le Mauvais Lieu » de Julien Green, « La neige brûle », de Régis Debray, « Nations indiennes, nations souveraines » de Sébastien Eimeo, E. Patrouilleau et J.-F. Grognard, « Faubourg des Amériques » de G. Walter.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h., Journal.



20 h. 35, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : Jean Moulin, de H. Michel et H. Calef.

Reconstitution de la vie d'un des grands héros de la Résistance française.

Vers 22 h., Débat : La grande figure de la Résistance.

Avec MM. H. Frenay, responsable du mouvement Combat, fondateur de l'armée secrète ; J.-P. Levy, fondateur du mouvement Franc-Tireur ; R. Aubrac, responsable du mouvement Libération ; D. Cordier, secrétaire de Jean Moulin.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue et le Club d'Ulysse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La démocratie chrétienne ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LA PREMIÈRE BALLE TUE, de R. Rouse (1956), avec G. Ford, B. Crawford, J. Crain, R. Tamblyn, A. Joslyn (N.).

Un tueur d'élite, qui a fait serment de ne plus toucher une arme à feu, se trouve contraint, pour sauver une petite ville, à se parjurer.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes : Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 25, Sciences (l'Institut Pasteur) ;

20 h., Dialogues : L'Etat est-ce le pouvoir ? Avec Jean-Paul Dollé et Nikos Poulantzas ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Tadao Takemoto ; 23 h., Tout cela est fragments : travail sur « Pierres », de R. Caillois.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Ecoute magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h. 30, Orchestre philharmonique tchèque, direction V. Neuman : « Ma patrie », de Smetana ; 22 h. 30, Portraits de compositeurs au Festival de musique expérimentale de Bourges ; 0 h. 5, Portraits *de compositeurs au Festival de Belgrade 1977.*

MERCREDI 12 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique ; *12 h.* 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi (avec, à 15 h. 30, La longue marche des robots) ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Comédie musicale : Paris-Cabourg, d'Anne Revel-Bertrand. Musique de Fred Lecotre. Avec J. Basehart, D. Volle, A. Wartel, D. Tirmont, J. Sparrow.

Un essai de divertissement à l'américaine dans le décor d'un palace normand. Pas très réussi mais très kitsch.

22 h., Réflexion : Rites et sociétés, de Bernard-M. Latour. Prod. A. Akoun.

D'où vient le besoin chez l'homme de créer des rites ? Avec le professeur Claude Levi-Strauss, Mme Mona Ozouf, historienne, M. Bernard Valade, sociologue.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine regional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 heures, Série : Vivre libre (rediffusion) ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine Question de temps : le Moyen-Orient, de J.-P. Elkabbach et L. Bériot.

Le « nouvel Israël » ou les points de peuplement israéliens en Cisjordanie occupée. La situation économique de l'Egypte. Les Israéliens émigrés aux Etats-Unis.

21 h. 35, Série : L'aigle et le vautour ; 22 h. 30, Société : La parole à dix-huit ans.

23 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; *19 h. 5, Emisisons régionales* ; *19 h. 40*, Tribune libre : Défense et promotion des langues de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : M.A.S.H., de R. Altman (1970), avec E. Gould, D. Sutherland, T. Skerritt, S. Kellerman, J.-A. Pflug, R. Auberjonois.

Pendant la guerre de Corée, dans un poste de secours près du front, des chirurgiens américains mènent joyeuse vie et font des plaisanteries de carabins tout en opérant à tour de bras. Mélange étonnant de scènes extrêmement drôles et de séquences au réalisme insupportable.

22 h. 20, Un événement (Les problèmes de l'hôtellerie française, avec M. Burseau, président de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jacques Garelli (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, La Terre de promission de Charles Quint à Rubens ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Ecoles de Paris : étrangers après-guerre ; 12 h. 5, Parti pris, avec *B. Kouchner* ; *12 h. 45*, Panorama : l'Allemagne ;

13 h. 30, Soliste : le pianiste R. Smith ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Archives du Nord », de M. Yourcenar ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 30, Ecoles de Paris : étrangers après-guerre ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Mozart dans son siècle, par J.-L. Martinoty ; 22 h. 30, Entretiens avec... T. *Takemoto* ; 23 h., Tout cela est fragments : travail sur « Pierres », de R. Caillois.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation avec Paul Badura-Skoda ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... émaux et mosaïques ; Elgar, *de Séverac*, M. Tournier, A. Sylvestre, Chopin, Vieuxtemps ; à 15 h., Œuvres de Jarzebski, Romero ; à 15 h. 32, Œuvres de Debussy, Ravel, Boulez, Guezec ; 17 h. 30, A cloche-pied ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical : le festival « Jazz Pulsations » (en direct de Nancy) ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h. 30, Prestige de la musique... Orchestre national de France, direction K. Tennsted. Avec N. Denize, M. Croquennoy : « Wesendonck lieder » (Wagner) ; « Concerto pour hautbois » (R. Strauss) ; « Cinquième Symphonie en si bémol majeur » (Prokofiev) ; 22 h. 30, Portraits de compositeurs : concert du Théâtre Récamier ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Portraits de compositeurs : J. Schwarz, J. Lejeune.

ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DES ARTS

L'artisanat au musée

Avec l'installation d'un centre de documentation sur les métiers d'art, les règles du jeu du Musée des arts décoratifs vont changer. Dans cette aile du Louvre, cinquante mille objets, meubles, tapisseries, étains, verreries, instruments de musique permettent de suivre l'évolution de la demeure en France du Moyen Age à nos jours. Mais la collection est pratiquement arrêtée autour des années 30, faute de moyens d'acquisition.

Aujourd'hui le musée de l'habitat s'est en quelque sorte diversifié et spécialisé, le Musée des arts et traditions populaires exposant les objets de la France rurale laborieuse et le Centre de création industrielle, au Centre Georges-Pompidou, explorant les liens de l'art contemporain et de l'industrie.

L'entrée de l'artisanat au Musée des arts décoratifs — qui doit concourir à la réhabilitation des métiers d'art souhaitée par le président de la République — répond à cette situation nouvelle. La mise en place du Centre de documentation sera suivie de la création d'une salle permanente d'art artisanal et peut-être d'une galerie de vente au public.

Foire au Grand Palais.

La Foire internationale de l'art contemporain (FIAC) s'installe pour la seconde fois dans la nef du Grand Palais pendant huit jours, du 22 au 30 octobre. Plus de cent galeries, représentant quatorze pays, y exposeront un choix de la production artistique actuellement mise sur le marché. La semaine de la FIAC comportera notamment, une cinquantaine d'expositions particulières consacrées à des peintres et sculpteurs (Warhol, Bolero, César, Saura, Chillida, Soulages, Proweller, Max Bill...) et un « show » d'art d'avant-garde de quatorze galeries réunies dans un même espace. Elle sera animée par des spectacles de mimes et des projections de films d'artistes.

Architecture et fascisme.

L'exposition d'architecture de la dernière biennale de Venise est montrée à Paris avant d'aller à Berlin, Zurich et Londres. Le mouvement des architectes rationalistes italiens, qui s'étend des années 20 aux années 40, était-il lié au régime fasciste ? L'exposition qui s'ouvre le 19 octobre à la chapelle de la Sorbonne veut démontrer que l'architecture de cette époque n'était pas nécessairement une production spécifique du régime fasciste.

Tissus de Sonia Delaunay.

Une exposition Sonia Delaunay s'ouvrira le 13 octobre à Artcurial, avec des œuvres de 1913 à 1976 — une vingtaine d'huiles provenant de plusieurs musées et de l'atelier de l'artiste, une trentaine de gouaches, des documents de recherche, des maquettes de tissus. A cette occasion quatorze tissus, nappes, châles, napperons, créés par Sonia pour ses amis dans les années 20, ont été édités à Lyon par Bianchini Ferier, ainsi que deux assiettes. Tirage à 900 exemplaires numérotés et signés.

★ 9, avenue Matignon.

Pharaons à Septentrion.

L'Egypte des Pharaons à Marcq-en-Barœul. Plus de cent objets prêtés par le département des Antiquités égyptiennes seront exposés à partir du 15 octobre à Septentrion, galerie culturelle de la Fondation Anne et Albert Prouvost près de Lille.

La plupart de ces pièces font partie des réserves du musée du Louvre, où elles sont rarement montrées. L'exposition, organisée comme une illustration de la civilisation pharaonique, présente des salles de sculptures royales (dont le masque de Sesostris III), de la vie quotidienne (agriculture, navigation, toilette, écriture...) et de la vie éternelle, avec un ensemble de sarcophages, de masques de femmes en or et d'objets précieux.

Expositions

LA REPRÉSENTATION DU TRAVAIL AU CREUSOT

La loi des genres

La représentation du travail, un sujet d'exposition tout neuf, inexploré — on s'étonne que personne n'y ait pensé avant, — à débroussailler. Il fallait bien commencer par un bout, quitte à sacrifier certains aspects du travail. Nous sommes au Creusot. On se limitera à la représentation du travail industriel, aux forges, aux mines, aux usines ; et, dans le temps, la période allant du seizième à l'aube du vingtième siècle.

L'exposition qu'il faut mettre sur le compte des initiatives originales du Centre de recherche et d'animation pour les arts plastiques (CRACAP) et de l'Ecomusée de la communauté urbaine Le Creusot - Montceau - les - Mines a été conçue en dehors du champ artistique traditionnel, et si sa présentation est muséale — un peu trop peut-être, — elle n'est pas, ne se veut pas regroupement d'œuvres d'art autour d'un thème, mais tentative pour cerner les rapports de l'homme avec le travail.

Le thème rappelle avec force le système dans lequel l'artiste est pris, le système des beaux-arts avec sa hiérarchie des genres. En fait, si la vie paysanne a de tout temps été largement traitée en peinture, la vie ouvrière ne l'a pas été beaucoup : il y a des absences qui parlent aussi. Certains sujets sont nobles, d'autres ne le sont pas. La représentation du travail fait partie de ces derniers.

« Que ce paysage charbonneux est lamentable, et les belles qualités de facture perdues sur cet ingrat sujet : les anciens avaient si bien compris ce que ce monde d'ouvriers a de peu plaisant, qu'ils avaient fait descendre Vénus dans l'atelier de Vulcain pour l'éclairer d'un sourire. » *Un jugement parmi d'autres d'un critique à propos du tableau de Roll,* la Grève des mineurs, *exposé au Salon de 1880, acquis par l'Etat pour le Musée du* Luxembourg, où il ne fut jamais *exposé, en dit long sur le sort que la critique officielle faisait à de tels sujets. Sujet dégradant, sujet méprisable, qui, en fait, semble, pendant très longtemps, n'avoir été traité que sur commande, et à travers autre chose. Le travail est représenté comme l'accessoire pittoresque d'un sujet plus noble, qui peut être aussi religieux ou mythologique.*

Bien sûr, l'exposition ne manque pas de consacrer un chapitre spécial au thème de Vulcain. Sujet abondamment traité, qui nous renvoie aux vieilles racines de l'artiste-artisan, à la transformation du métal, à la fascination du feu. Vénus dévêtue apparaît à côté de Vulcain ; un tas d'armures brille au premier plan ; les détails réalistes abondent dans la toile de l'entourage de Jean Breughel, Vénus dans la forge de Vulcain. *Même tiraillement, même mélange, avec les deux toiles confrontées de Le Nain (reproductions), l'une tirant le thème plutôt vers la mythologie, l'autre vers la réalité paysanne*

Plus tard on perdra la référence mythologique — le dix-huitième est un siècle de lumières, — mais on continuera de biaiser. Si le thème est plus souvent traité parallèlement au développement des manufactures et aux débuts du machinisme, les peintres comme Wright of Derby en Angleterre, comme Leonard Defrance, Cociers, Pehr Hillestrôm (peintre de la cour de Gustave III de Suède) s'attachent à peindre les intérieurs de forges et de fonderies à l'occasion de visites, visites royales, princières ou visites des propriétaires bourgeois curieux et fiers de montrer les derniers perfectionnements technologiques.

On commence à exploiter le « pittoresque » du sujet, comme on exploite le pittoresque des scènes de rue, de la vie paysanne ou militaire. Dans les tableaux on trouve surtout une description fidèle des lieux et de l'équipement, dans une atmosphère sereine, un tantinet familiale, où les travailleurs ne semblent pas moins être là comme la cinquième roue de la charrette.

Le « pittoresque », puis l'« exotisme ». Tableaux et gravures montrent les bouleversements du paysage et décrivent les nouvelles forges à l'anglaise. François Bonhommé, un peintre d'origine creusotine, dans ses grandes toiles, peint avec minutie l'espace intérieur de l'usine, s'attarde sur les grandes perspectives, les charpentes, les pilons, les leviers, les palants; et baigne le tout dans une lumière rose ou bleutée qu'on peut voir comme une utilisation du clair-obscur qui fait de l'usine une sorte de nouvelle cathédrale.

En fait c'est seulement à l'extrême fin du dix-neuvième siècle, avec le renouvellement des sujets et l'éclatement de l'ancien système des valeurs, que le monde du travail va intéresser certains artistes, en dehors des commandes, mais moins à travers la grande peinture qu'à travers les gravures, les illustrations de revues et de feuilles. Ce sera surtout l'œuvre d'artistes mêlés de près à la vie politique et sociale, un Constantin Meunier, un Steinlen. Les toiles post-impressionnistes de Maximilien Luce constituent une exception.

On est tenté d'extrapoler et de projeter le thème au vingtième siècle. Une figure s'impose : celle de Fernand Léger, mais aussi d'autres images plus réalistes. Une affaire à suivre, et qui sera sûrement suivie au Creusot.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ La représentation du travail : commissaire de l'exposition, Patrick Le Nouëne Château de la Verrerie, jusqu'en février 1978.

Danse

« HELIOGABALE », par le Ballet du vingtième siècle

Déjà dans « Notre Faust », Maurice Béjart avait adopté cette oscillation systématique entre le bien et le mal, Jean-Sébastien Bach et les tangos argentins, les rites religieux et l'érotisme. C'était pour lui une manière de s'interroger sur ses propres contradictions à travers le drame de Goethe. Cette fois, c'est le texte d'Antonin Artaud qui excite son goût de l'alternance : entre le rouge et le blanc, la Lune et le Soleil, le temple et le bordel, se joue l'existence d'Héliogabale, prêtre du Soleil, homme qui se veut femme.

Le spectacle a été modifié plusieurs fois depuis sa prétentation à Chiraz voici deux ans. Maurice Béjart traite sous la forme d'un opéra somptueux et sauvage cette recherche de l'unité perdue, de l'androgynie originelle. Le caractère ambigu du personnage est souligné par une équivoque totale dans l'emploi des danseurs et des danseuses. Poses sensuelles, déhanchements, masques, perruques, costumes surchargés, gestes exacerbés : nous voguons dans le super baroque et, malgré quelques faiblesses (un côté démonstratif qui relève du cours de sexologie pour classe de lycée), l'ensemble se tient et captive l'œil.

La seconde partie — « l'Anarchiste couronné » — est en quelque sorte la transposition du drame dans l'époque actuelle. La dualité continue à déchirer les personnages saisis d'une sorte d'hystérie collective. Parmi eux émerge celui qui est séparé des autres parce que différent, l'anarchiste, le poète condamné à une mort abjecte et glorieuse à la fois. Ce tableau où l'on récite, où l'on déambule, pêche par manque de rythme interne. Il n'existe aucune continuité de mouvement, aucune corrélation entre les cris, les gestes, les spasmes ; tout paraît déconnecté et ressemble assez à un récital de poésie dans un asile psychiatrique. La troupe se défend vaillamment. Pourtant rien de magique ou de cruel ne vient transcender cette représentation, rien qui puisse mettre à vif les nerfs des spectateurs. Antonin Artaud ne se laisse pas réduire si *facilement.*

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

■ Le gala de la Fondation de la danse, organisé chaque année au profit des anciens danseurs, aura lieu vendredi 14 octobre, à 20 h. 30, au Théâtre des Champs-Elysées, avec la participation de Paolo Bortoluzzi. Location tous les jours au théâtre, de 11 heures à 18 heures, et par téléphone : 225-44-36.

Vente

Savantes alchimies

Le bourgeois se rebiffe : voilà vingt ans qu'on se moque de son grand-père qui ignorait Renoir, Cézanne ou Seurat, mais se meublait « art nouveau ». Deux ventes d'« art nouveau » et d'« art déco », organisées à Monaco par la Maison Sotheby, samedi 8 octobre, et par Mᵉ Tajan, assisté de M. Camard, expert, dimanche 9 octobre, ont rouvert de façon spectaculaire ce vieux procès en réhabilitation.

Sur le plan financier, la cause est apparemment gagnée. Le produit total atteint 6,5 millions de francs (dont 4,1 millions de francs pour la vente de Mᵉ Tajan), répartis sur environ cinq cent soixante lots. Bien sûr, le marché reste étroit, dominé par une quinzaine de marchands et collectionneurs, à la fois vendeurs et acheteurs, pour qui les prix élevés en vente publique sont un investissement publicitaire et une manière intelligente de revaloriser leurs stocks. C'est un peu comme si vous possédiez le casino — on est à Monaco — où vous allez jouer à la roulette. Ainsi s'explique-t-on que des vases de Gallé aient battu des records de prix au moment même où certains marchands se plaignent de ne pas trouver acquéreur pour de tels objets.

Sans doute aussi, l'atmosphère mondaine d'une vente publique convient-elle bien à une clientèle qui ne dédaigne pas les « dépenses ostensibles et notoires », comme dit le Code des impôts. Et puis, à Monte-Carlo, vient un moment où l'on se lasse de faire le court chemin qui sépare l'Hôtel de Paris des salles rococo du casino ; la fantaisie venant avec l'ennui, on tourne à gauche au lieu de tourner à droite, et on se retrouve au Sporting d'hiver, à la salle des ventes. C'est toujours la même place, le même embouteillage de Rolls, mais une autre manière de dépenser — de perdre ? — son argent. La Société des bains de mer sait varier les plaisirs. Donc Gunter Sachs était là, le prince de Polignac est passé, et on a aperçu la charmante mademoiselle X... de New-York.

Les yeux fermés sur le mystère

Mais les objets ? Il y avait un exceptionnel petit plâtre de Bourdelle, étude pour la Sphinge : dimanche, ces yeux fermés sur le mystère et ce sourire de solitude n'attendaient pas de réponse (4 200 F) d'un public tout émoustillé par une sultane d'ivoire sortant du bain, et déjà parée de bijoux d'or (30 000 F, par le sculpteur Alexandre-Auguste Caron). En fait, c'est aux objets de valeur d'abord décorative que sont allées les faveurs des acheteurs.

Les meubles « art nouveau » de qualité exceptionnelle se sont, suivant l'expression boursière, particulièrement bien « comportés » ; 210 000 F pour un bureau, samedi, 72 000 F pour une cheminée le lendemain ; grâce à M Sachs, ces deux œuvres de Majorelle ont rivalisé en chèreté avec l'ébénisterie du dix-huitième siècle. La virtuosité de l'artisan et la richesse de la matière ne réussissent pourtant pas toujours à délivrer ces tortueuses protubérances végétales d'une pesanteur toute terrestre ; les racines sont décidément tenaces et les bronzes bien grossiers. Plus riche d'avenir, un fauteuil de Koloman Moser (55 000 F à un collectionneur de Virginie), fait à Vienne vers 1904, annonçait, comme toutes les œuvres de la « Secession » autrichienne, ce goût nouveau pour la ligne droite tempérée par le luxe du matériau (ici un placage d'amboine), qui fit l'originalité après guerre du style « art déco ». Autre jalon, adjugé au même collectionneur pour 50 000 F, un prototype noir et blanc du fauteuil « de Stijl », conçu en 1917 par Gerrit Rietveld, semblait être comme un exercice de géométrie dans l'espace. Au terme de cette évolution, les meubles purement « art déco » continuent de se vendre moins bien que « l'art nouveau » : 33 000 F seulement pour le bureau du collectionneur par Ruhlmann, en ébène Macassar et intérieur de chêne blond.

Une continuelle métamorphose

L'art de la laque était très bien représenté par les œuvres de Jean Dunand (1877-1942), dont on vendit aussi un beau plateau en dinanderie représentant des serpents lovés sur eux-mêmes (13 000 F) et une paire de cobras dressés, en plomb patiné médaille (30 000 F). La pièce la plus curieuse était un ensemble de portes provenant du paquebot Normandie, qui avaient échappé aux démolitions de la guerre (34 000 F chez Tajan), mais la plus belle était un coffret laqué rouge, décoré d'une panthère noire, dont les dessins géométriques avaient une influence africaine souvent retrouvée dans les objets « art déco » (95 000 F chez Sotheby).

Quelques vases sont sans doute la plus vraie réussite de l'art nouveau : l'alchimie de la verrerie savante et l'art éphémère des bouquets n'expriment-ils pas les inquiétudes d'une école qui cherche à retrouver les correspondances symboliques de la nature et, au-delà des morts singulières, une continuelle métamorphose. Un vase de Gallé se veut correspondance minérale du règne végétal, où le terreau devient fleur. Un vase « rose de France », goutte de verre rose sur une panse gris-bleu, obtint 163 000 F (d'un marchand parisien, chez Sotheby), tandis que, le lendemain, une lampe décorée de rhododendrons atteignait 80 000 F et qu'un calice marqueté de crocus était adjugé 68 000 F. Les pièces « art déco » n'établissent pas un aussi parfait accord de la matière et de la forme même si un vase à spirales tourbillonnantes de Lalique exprime à la fois toute la dureté et toute la malléabilité du verre (11 000 F en verre bleu chez Sotheby, 12 000 F en verre transparent rehaussée d'émail chez Tajan).

Jusque dans le détail des lots, la grande maison britannique et l'étude française ont donc accepté une confrontation profitable à tous. Mais il est regrettable que la rigueur de règlements archaïques conduise au subterfuge monégasque, enlevant à Paris la place qui devrait lui revenir sur le marché international de l'art.

JEAN-MARIE GUILLAUME.

■ Les soixante-dix-huit salariés de la 20th Century Fox-France et du G.I.E. Fox-Lira, licenciés pour motifs économiques (« le Monde » du 8 octobre), viennent de conclure un protocole d'accord qui met un terme au conflit qui les opposait à la direction de Fox-France. Outre les indemnités légales et le paiement des préavis, les salariés ont obtenu une indemnité globale de 325 000 dollars (1 680 000 francs).

Il semble par ailleurs que les bureaux de la Fox à Londres s'apprêtent, eux aussi, à une restructuration qui entraînerait de nombreux

ARTS ET SPECTACLES

Musique

Boulez à son point cardinal

Le superbe concert dirigé lundi soir à l'Opéra par Pierre Boulez revêtait, peut-être à son insu, un caractère symbolique. Il était comme le carrefour d'une carrière, disons mieux d'une œuvre, le point cardinal de Boulez. Celui-ci retrouvait quelques-uns de ses vieux complices (tel le clarinettiste Guy Deplus) du Domaine musical pour lequel il avait commandé les Oiseaux exotiques *à Olivier Messiaen en 1956 ; l'Orchestre de l'Opéra, il ne l'avait plus dirigé depuis ce* Wozzeck *de 1963-1964 qui lui avait fait franchir un pas capital dans la célébrité ; et la* Symphonie des trois orchestres *d'Elliott Carter, qui lui est dédiée, rappelait son règne à la tête du New-York Philharmonic Orchestra qu'il vient d'abandonner, au moment où les six concerts qu'il dirige à Paris cet automne marquent avec éclat sa prise en charge de l'IRCAM où il veut à l'avenir incarner son œuvre.*

L'Orchestre de l'Opéra, sorti de sa fosse, a donné le spectacle d'un ensemble de virtuoses, aux sonorités superbes, subjugué par ce chef rigoureux dont chaque geste porte et dont l'esprit domine le flot musical par une clarté impitoyable alliée à un lyrisme qui sait être irrésistible.

Peu de chefs, sans doute, seraient capables d'offrir une exécution aussi claire et avenante de la Symphonie *de Carter, où les trois orchestres jouent chacun quatre mouvements qui « divergent par l'expression et la vitesse » et glissent les uns sur les autres, selon un jeu de polyrythmie ou de « modulations métriques » dont le* Troisième Quatuor *nous avait donné un avant-goût décevant (le Monde du 1er février). Ici, au contraire, après une évocation très sensible de l'aube et des mouettes sur le pont de Brooklyn, c'est un kaléidoscope d'images abstraites, plaisantes et colorées, où chacun semble s'agiter dans son coin (serait-ce un souvenir de Ives ?), siffle, souffle et chante ingénument à travers ces « nappes musicales continues et changeantes », jusqu'au moment où de formidables tumultes de percussion introduisent une sombre coda aux motifs répétitifs désaccordés. Un charme est rompu ; retour à la vie quotidienne après un rêve ? En tout cas, le cœur n'y est plus.*

Dans les Oiseaux exotiques, *le pianiste Pierre-Laurent Aimard faisait une nouvelle fois notre joie avec ce jeu pétillant et sensible, rebondissant, où une certaine gentillesse juvénile sait aussi frapper comme la foudre, tandis que Boulez conférait à cette œuvre, qui paraît souvent roide et un peu « élémentaire », un caractère plus riche par une interprétation elliptique, très pointilliste, cherchant moins à dégager des motifs qu'à exprimer la saveur des mélanges, sans que la lisibilité dynamique ait à en souffrir. Messiaen lui-même, comme Carter auparavant, venait féliciter son cadet qui l'avait si bien servi.*

Et puis le Château de Barbe-Bleue *de Bartok rappelait que nous étions à l'Opéra. L'impression ne fut peut-être pas aussi profonde que lors d'un concert de Solti avec l'Orchestre de Paris (le Monde du 27 janvier 1972). Yvonne Minton (merveilleuse Didon il y a quelques jours dans les* Troyens *à Covent Garden), qui débutait dans le rôle de Judith, avec cette voix aux timbres aussi moelleux qu'intenses, n'a pas encore toute la diversité d'expressions de Christa Ludwig, la vaillance et la tendresse de cette amoureuse indomptable, et Siegmund Nimsgern, malgré son émotion et son expression tragique, ne peut faire oublier Zoltan Kelemen, apparemment impassible tout d'abord, guettant celle qui pouvait le sauver ou le perdre, avec cette voix qui se déployait ensuite, bouleversante de majesté et de douceur, tandis que Judith entrait « dans l'ombre pour toujours ».*

A l'Opéra cependant, l'œuvre de Bartok brûlait de mille feux avec Boulez, aussi admirable dans l'inéluctable, l'inexorable tragédie, que dans ces sommets de lumière fous d'espoir vers lesquels il menait un orchestre déchaîné en crescendos irrésistibles.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Le Château de Barbe-Bleue* est redonné ce mardi à l'Opéra, avec la « symphonie vocale » des *Soldats* de Zimmermann. Rappelons que Boulez a enregistré l'œuvre de Bartok avec Siegmund Nimsgern, Tatiana Troyanos et l'Orchestre de la B.B.C. (deux disques C.B.S., 76518).

Ouverture du Festival de Graz

L'Automne styrien fête cette année ses dix ans. Ce festival, exclusivement consacré à l'art contemporain, s'est ouvert samedi 9 octobre. Il s'achèvera le 20 novembre après avoir offert, durant près de six semaines, une fête quotidienne aux habitants de la ville de Graz et à des étrangers de plus en plus nombreux.

Graz, « ville d'avant-garde » dans l'Autriche d'aujourd'hui, donne cette année encore rendez-vous à des créateurs — poètes, écrivains, musiciens, peintres et photographes — auxquels, c'est un fait maintenant reconnu, elle rend mieux justice que Vienne, vieille dame respectable trop fidèle au répertoire pour apprécier le vent nouveau.

L'Automne styrien, né sous l'impulsion du professeur Hanns Koren, ne se compare ni aux manifestations de Salzbourg ni à celles de Vienne ou de Bregenz. Il veut « donner à penser, faire grincer des dents, ouvrir les fenêtres ; quand les fenêtres sont ouvertes, les événements commencent à survenir », *affirme l'intendant de la radio-télévision de Graz, M. Emil Breisach, dont le rôle a été, et est toujours, décisif dans la nouvelle vocation de la ville, notamment sur le plan musical, avec Musikprotokoll.*

Sous ce titre, et tout au long des six journées de musique contemporaine, l'Automne styrien présentera une cinquantaine d'œuvres d'auteurs connus ou non (Berio, Bussotti, Van Beurden, Riedl, Ferrero, Cage et Ligeti, et Alexandre Rabinovitch, Soviétique réfugié en France depuis 1974).

Le Festival de Graz, ce sera encore la Biennale Trigon, rassemblant des œuvres d'avant-garde de peintres, d'architectes et de sculpteurs d'influences germanique et slave. Ce sera aussi l'exposition de photos, le Festival de jazz et tout le programme de l'Open House.

Il y a deux ans, la Maison des jeunes de Graz, baptisée pour la circonstance Open House, ouvrait pour la première fois ses portes au public. Un programme permanent (de 15 heures à 24 heures) y est présenté tous les jours, du 12 au 20 novembre : cinéma, théâtre, cabaret, jazz, amuseurs publics, dont Philippe Duval (Paris), pantomimes, animeront l'Open House, où se pressent de plus en plus d'adolescents.

ANITA RIND.

■ Ludmilla Chirina (U.R.S.S.) et Ion Tudoroiu (Roumanie) sont les lauréats du vingt-troisième Concours international de chant de la ville de Toulouse, dont la finale a eu lieu dans la nuit du 8 au 9 octobre.

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Orchestre du Théâtre national de l'Opéra, dir. P. Boulez (Bartok, Zimmermann).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : la Classe morte.
Odéon, 20 h. 30 : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Guerre des piscines.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Risibles amours.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ballets du vingtième siècle M. Béjart.

Les autres salles

Aire libre Montparnasse, 21 h. : Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York.
Cité internationale universitaire, la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — Grand Théâtre, 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Galerie 55, 21 h. : Madame Lazare.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-Quoat.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : Richard Wagner. — II, 20 h. 30 : les Emigrés.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, I, 20 h. 30 : Harold et Maude. — II, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre d'Edgard, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : le Voyage vertical.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : A louer (Clovis) ; 21 h. 30 : A force d'attendre l'autobus ; 22 h. 45 : l'Amour en visites.
Tristan-Bernard, 18 h. 30 : le Troisième *Témoin* ; 21 h. : Divorce à la française.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Mardi 11 octobre

Les concerts

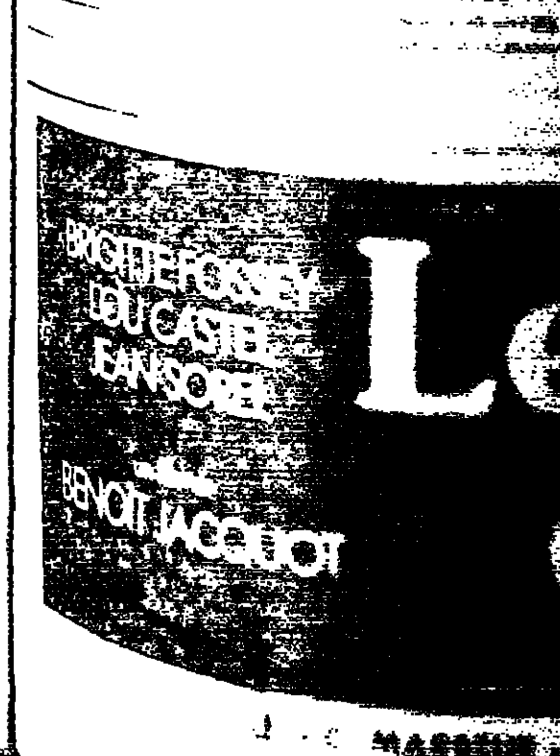
Lucernaire-Forum, 19 h. : Concert piano, cello et flûte (Mozart, Poulenc, Jolivet) ; 21 h. : G. Parmentier, piano (Debussy, Chopin, Liszt, Bartok, Beethoven, Schubert, *Brahms*).
Palais des congrès, 18 h. 30 : D. Bourgue, M. Nordmann, C. Cebro (Weber, Petrini, Fauré, Duparc, Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Maïssa Borini avec l'Orchestre des concerts Lamoureux, dir. J.-P. Jacquillat (Berlioz, Grieg, Beethoven).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : L. Rabes (Beethoven, Stenhammar, *Mankell, Liszt, Scriabine*).
Porte de la Suisse, 21 h. : E. Rodrigue (sept petites pièces pour labyrinthe sonore).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Quatuor Via Nova et L. Laskine (Franck, Debussy).

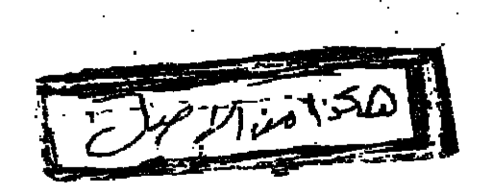
Festival d'automne

Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Chants du Mali : la Kora.
Cirque d'Hiver, 20 h. 30 : Théâtre du Nigéria.
Opéra-Studio, 20 h. 30 : S.A.D.E.
Musée Galliera, 20 h. 30 : le Livre des danses (Odin Teatret).
Théâtre des Amandiers (Nanterre), 21 h. : Ballets Merce Cunningham.

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Jacques Thollot.
Caveau de la Montagne, 22 h. 30 : J.-P. Croustillas, bandonéon ; D. Duprat, guitare.
Théâtre Fontaine, 21 h. : Groupe Albert Marcœur, folk.
La Vieille Grille, 18 h. 30 : J. Bizien, J. Berrocal, J. Pauvros.
Palais des glaces, 20 h. 30 : Dizzy *Gillespie*.
Hippodrome de Paris, 20 h. : Bob Seger.
American Center, 21 h. : Wapassou.





SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 18 h. 30 : Mort d'un commis voyageur, de L. Benedeck ; 20 h. 30, Semaine du cinéma israélien : la Pilule, de D. Perlov ; 22 h. 30 : le Journal d'une femme de chambre, de J. Renoir.

Les exclusivités

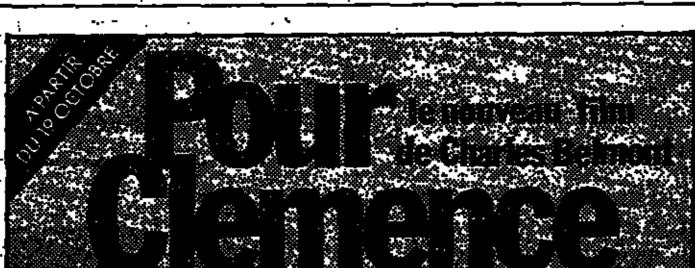
ACCELERATION PUNK (Angl., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
AIDA (Fr.). Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AMI AMERICAIN (All. v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67)
L'AMOUR EN HERBE (Fr) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra (073-95-48 ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (288-99-75) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
ANNIE HALL (A., v.o) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Miramar, 14e (326-41-02)
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27)
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Ang., v.o.) (*) : Studio J.-Cocteau, 6e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f : Marivaux, 2e (742-83-90) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Impérial, 2e (742-72-52)
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).
L'ENFER MECANIQUE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FURTIVOS (Esp., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) (sf L., à 20 h. 30).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f : Richelieu, 2e (233-56-70) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70)
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
KUNG FU WU SU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA MACHINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LA MAISON DE L'EXORCISME (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE MANQUE (Fr.) (*) : le Seine, 5e (325-95-99).
LA MENACE (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 17e (754-10-68). Concorde, 8e (359-92-84)
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
NICKELODEON (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.o et v.f. 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE PASSE SIMPLE (Fr) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
PROVIDENCE (Fr., v ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08)
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23)
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04)
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04)
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.o., v.f.) (*) : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00)
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN TAXI MAUVE (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
VALENTINO (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
WIVES (Norv., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

EMMA, film français de Jean-Pierre Mahot, v am. La Clef, 5e (337-90-90)
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS, film de montage de l'INA, v yiddish. la Clef, 5e (337-90-90) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; New-Yorker, 9e (770-63-..) : Olympic, 14e (542-67-42)
PLEASANTVILLE, film américain de Vicky Polon v.o Action-Christine, 6e (325-85-78).
PARADIS D'ETE, film suédois de Gunnel Lindblom, v.o Vendôme, 2e (073-97-52) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN, film français de Patricia Moraz Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : Olympic, 14e (542-67-42)
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (**), film italien de Liliana Cavani, v.o. Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. A.B.C., 2e (2..-..-54) ; Caméo, 9e (7.0-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
EL MACHO, film italien de Mark Andrew, v.o. Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
CAPRICCI, film italien de Carmelo Bene, v.o Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), J. et S.
L'ANIMAL, film français de Claude Zidi, Richelieu, 2e (2..-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Cinévog Saint-Lazare, 9e (874-77-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
HOLD-UP (*), film italien de G. Lorente, v.f Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)

Les festivals

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), salle 1, 11 h. 50 : Maîtresse ; 14 h. : Mahler ; 16 h. 10 : Family Life ; 18 h. Saloon Kitty ; 20 h. 20 : Casanova de Fellini ; 22 h. 40 : Aguirre, la colère de Dieu. — Salle 2, 12 h. : Glissement progressif du plaisir ; 14 h. 10 : les Mille et Une Nuits ; 16 h. 15 : Cria Cuervos ; 18 h. 20 : Taxi Driver ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris.
JEAN COCTEAU : La Pagode, 7e (707-12-15) : Orphée.
HOMMAGE A VALENTINO (v.o.) : La Pagode, 7e : le Fils du cheik.
HUMOUR NOIR ET CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), en alternance : Affreux, Sales et Méchants ; Drame de la jalousie ; le Fanfaron
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50), I. 13 h. : Jonas, qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; 15 h. : le Lauréat ; 16 h. 45 : Mort à Venise ; 19 h. : Un dimanche comme les autres ; 21 h. : les Damnés. — II. : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : le Retour de la panthère rose ; 16 h. 30 : Cousin, cousine ; 18 h. 30 : Cria Cuervos ; 20 h. 15 : Casanova, de Fellini ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.
CARMELO BENE (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (626-80-25) : Don Giovanni.
L'OCCUPATION ET LA RESISTANCE : Action République, 11e (805-51-33) : le Général della Rovere.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux · emplois internationaux · emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour Entreprise Algérienne de Construction d'Unités Industrielles

INGENIEURS
- Travaux publics pour coordination génie civil et bâtiment — REF. 680 TP
- Estimation et contrôle des coûts pour génie civil et bâtiment — REF. 681 TP

INGENIEURS CONDUCTEURS DE TRAVAUX OU ASSIMILES
- Pour génie civil et terrassement — REF. 689 TP
- Pour électricité — REF. 691 TP
- Pour gestion et entretien matériel T.P. — REF. 695 TP

METREURS
- Génie civil — REF. 697 TP

Pour l'ensemble de ces postes :
Il est exigé :
- Une solide formation de base
- Une expérience professionnelle de plus de 5 ans

Il est offert :
- de bonnes conditions de séjour :
  - logement meublé
  - sécurité sociale et retraite cadre
- une rémunération selon compétences (nette d'impôts et en partie transférable).

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante, à :
EXPANSIAL - 6, rue Halèvy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

医学顧問

JAPANESE MEDICAL ADVISOR

The Japanese Affiliate of the Pharmaceutical Division of SANDOZ Ltd. Basle, Switzerland, wishes to employ a Japanese medical doctor as Medical Advisor.

The successful candidate would be located in the Tokyo Office, possibly after a short stay in the Head Office in Switzerland. Salary and employment conditions are comparable to those offered by major Japanese pharmaceutical companies.

Interested parties should send their curriculum vitae to:

SANDOZ

Sandoz Ltd., Personnel Department
P.O. Box, CH-4002 Basle, Switzerland.

BROSSETTE

département
AFRIQUE
recherche

1) JEUNES COLLABORAT. COMMERCIAUX

pour filiale Afrique noire
- Formation : Sup. de Co. ou équivalent.
- Possédant connaissance pratique langue anglaise.
- Désireux effectuer en AFRIQUE carrière d'une dizaine d'années.

Sous l'autorité d'un directeur de filiale, ils seront chargés de mission de marketing, de gestion et d'encadrement (réf. 7 M 129).

2) JEUNE INGÉNIEUR

pour le préparer à un poste de RESPONSABILITE EN AFRIQUE NOIRE

Le candidat justifiant de quelques années expérience dans service entretien recevra formation un an environ à Lyon. Il devra tenir en Afrique :
- un rôle technico-commercial auprès d'usines qu'il conseillera quant aux problèmes d'entretien ;
- un rôle de marketing et d'encadrement.

Très bonne connaissance de l'anglais nécessaire (réf. 7 M 126).

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. correspondant à chaque emploi à
CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE,
104, rue Ney, 69006 LYON.

URGENT
Pour Etablissement Enseignem. Supérieur Algérien

PLUSIEURS PROFESSEURS

Ingénieurs diplômés, âge mini. 26 ans, expér. 2 ans, dont 1 an enseignement Technologie-Maintenance avantages divers.

Envoyer C.V. + photo sous le nº T 00117 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Pour chantiers MOYEN-ORIENT

INGÉNIEURS DE PLANNING

expérience planification sur chantier exigée (méthode PERT).
Envoyer C.V. SFAT, 3, rue du Colonel-Moll, Paris-17e, ou téléphoner au : 754-64-00, pour R.-V.

Dans le cadre d'un accord de Coopération franco-algérien recherchons

INGÉNIEUR PÉDAGOGUE

- Capable d'orienter l'enseignement supérieur, option scienc. topographiques dans école nationale supérieure, à :
- ARZEW - Algérie.
- Il pourra être amené également à organiser la sélection des élèves.
- Le candidat sera recruté sous contrat de coopération de DEUX ANS renouvelable.
- Logement et déplacement famille + déménagement assur.

Env. candidatures avec C.V. et prétentions à : nº T 0156 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

ORGANISME INDUSTRIEL
recherche pour missions de six mois en
AMERIQUE DU SUD

2 EXPERTS

1) Métallurgie - Mécanique
2) Pétrole

Format. et expérience dans ces domaines absolument requises et connaissance de l'espagnol indispensable.

Adresser dossier de candidature s/référ. 9.289, à AXIAL, 91, rue Fg-Saint-Honoré, Paris-8e, qui tr.



LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES EAUX MINÉRALES ALGÉRIENNES

RECHERCHE

POUR SES BRASSERIES

Ingénieurs électro-mécaniciens

Possédant au minimum 5 (cinq) années d'expérience dans l'entretien général des Brasseries

Situation stable
et de nombreux avantages sociaux

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
SN. E.M.A.
21, rue Bellouchat-Mouloud-H.-Dey
(ex-Victor-Hugo)
Service Sélection/Recrutement



beicip Recherche

pour compléter son équipe au sein de l'Institut Algérien du Pétrole à Boumerdès.

Ingénieur instrumentation.

connaissant les techniques de mesures, contrôle et régulation, automatismes et asservissements utilisées dans les industries pétrochimiques et de raffinage du pétrole.

Cet ingénieur devra avoir une réelle expérience lui permettant de diffuser un enseignement de type professionnel au niveau ingénieur.

Mission de longue durée avec vie familiale possible.

Adressez votre candidature avec C.V., sous référence 77100

Bureau d'Etudes Industrielles et de Coopération de L'INSTITUT FRANÇAIS DU PETROLE. 366, avenue Napoléon-Bonaparte 92502 Rueil-Malmaison

- LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi, mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche

UN DIRECTEUR

pour sa filiale brésilienne (Centrale d'Achats + 20 points de vente) à RIO

Il sera le représentant permanent de la holding française et lui rendra personnellement et régulièrement compte de sa gestion à partir du budget qui lui sera défini.

C'est un homme de terrain qui a déjà assumé un poste similaire de Directeur Général et qui parle couramment le portugais.

Adresser c.v. et prétentions à Havas Contact 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sous réf. 41291

HAVAS CONTACT

Recherchons pour PAYS DE L'EST

INGÉNIEURS

chantiers, spécialistes installations fours pétrole.
Expérience identique exigée.

M. LUFAU : 500-03-04.

Offres d'emplois d'Outre-Mer, étranger par répertoire hebdomadaire. Ecrire Outre-Mer mutations, B.P. 141.09 PARIS

Recherchons pour démarrage
USINE
ÉLÉMENTS INDUSTRIALISÉS BÉTON
AU QATAR
- UN CHEF DE FABRICATION
- UN CONTREMAITRE DE FABRICATION
- UN CHEF DE SERVICE ENTRETIEN

LIBRE DE SUITE
LANGUE ANGLAISE ou ARABE souhaitée
Ecrire d'urgence à GIBAT, B.P. 51, 55102 Verdun.

offres premier emploi

CONTROL DATA

CYBERNET SERVICES SERVICE BUREAU DE CONTROL DATA

recherche pour premier emploi

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour promouvoir et développer l'utilisation d'applications de gestion scientifique, recherche opérationnelle et statistiques.

Les candidats doivent avoir :
- une formation supérieure en sciences économiques ou mathématiques appliquées
- le goût des contacts commerciaux

Une formation complémentaire technique et commerciale leur sera assurée.

Envoyer dossier de candidature à CONTROL DATA Direction du Personnel 195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL

Débutant

- Le candidat aura effectué des études commerciales supérieures
- Après une formation commerciale généraliste, assurée par l'entreprise, il devra pouvoir prendre un poste d'Attaché Commercial dans l'un quelconque de nos secteurs de vente en France ou tenir un poste de Cadre Commercial devenant vacant à notre direction commerciale.
- possibilités d'évolution au sein de la société.
- salaire x 13,3, avantages sociaux, frais remboursés.

Les candidats intéressés par ce premier emploi sont invités à adresser CV, photo et prétentions sous référence M
SVP Ressources Humaines
65 Avenue de Wagram
75017 PARIS

sitb SOCIETE DE SERVICES ET DE CONSEILS EN INFORMATIQUE 4 x IBM 370

1er emploi

recherche pour PARIS

JEUNES DIPLOMÉS EN INFORMATIQUE

- Diplôme d'ingénieur ou M.I.A.G.E.
- Une année min. de spécialisation informatique.
- Stage d'entreprise dans la fonction analyste / programmeur avec pratique du Cobol.

Une formation complémentaire interne sera fournie dans le cadre de travaux réels au sein d'une équipe d'études confirmée.

Après une période transitoire, nécessaire pour l'acquisition d'une expérience professionnelle technique, les jeunes diplômés seront appelés à se spécialiser dans les secteurs professionnels de notre clientèle (Banques, Industries...) pour exercer à terme des fonctions d'analyste ou de chef de projet.

Envoyer C.V. manuscrit à S.I.T.B. Sélection, 38, rue des Jeûneurs, 75002 PARIS.

GALERIES DU PAPIER PEINT

Le premier distributeur français de papier peint et de peinture (450 magasins), recherche

pour son **SERVICE MARKETING**

RESPONSABLES COMMERCIAUX | H.E.C. E.S.S.E.C. E.S.C.

Vous recherchez votre premier emploi, nous vous offrons d'apprendre un métier qui vous passionnera et d'avoir d'importantes responsabilités au bout de 2 ans.

Vous devez avoir des qualités d'organisateurs, de réalisateurs, et d'animateurs.

Anglais - Allemand souhaités.

Résidence Amiens au départ.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 2303

CORT .65, av. Kléber 75116 PARIS

Discrétion assurée

OBSERVATOIRE D'ECONOMIE APPLIQUEE (O.B.E.A.)
offre premier emploi
2 stages pratiques (— 25 ans) :
— Chargé(e) d'étud. : Eco Socio
— Attaché comm. : ESC. Gest. DUT. Durée 6 mois. T. 542-73-11



emplois régionaux

Très importante filature de l'Est, coton et synthétique, produits modernes, haute qualité, forte position exportatrice, recherche

DIRECTEUR DE FILATURE

INGENIEUR E.N.S.A.I.T., E.S.F.T.E., E.S.I.T.M., I.T.R., 5 à 10 ans expérience de fabrication en filature.

MISSION :
- Organisation et gestion de la fabrication d'une unité moderne de filature coton et synthétique de plusieurs dizaines de milliers de broches (plusieurs centaines d'ouvriers) ;
- Supervision de l'encadrement ;
- Collaboration avec services commerciaux et clients pour mise au point produits.

Poste d'avenir stable et évolutif bien rémunéré.
Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 762.

Important constructeur français d'installations pour le FROID INDUSTRIEL poursuivant son expansion recherche pour son siège de STRASBOURG

UN INGÉNIEUR DE RÉALISATION

E.C.P., A.M., E.N.S.I. ou sim. Anglais ou Allemand couramment parlé.

MISSION :
Réalisations d'installations frigorifiques industrielles chez nos clients : industries alimentaires, chimiques, engineerings (mise au point de dossiers techniques, gestion générale d'affaires, suivi de fabrications, montage et mise en route, réceptions).

Une expérience du FROID industriel ou du génie chimique, pétrochimique, alimentaire, ou de chauffage industriel, de la climatisation, des connaissances de mécanique des fluides et de thermodynamiq. sont souhaitées.
Déplacement environ 25 % du temps du travail.

Adr. C.V. détaillé à : SELETEC
Conseil en recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX sous la réf. 642 bis.

Société STANLEY-MABO BESANÇON
Usine française d'outillage à main, très forte implantation sur marché national et international, affiliée à Groupe mondial, recherche pour son usine de BESANÇON :

CHEF DU SERVICE CONTROLE QUALITE

Très forte expérience nécessaire. Situation d'avenir, Anglais souhaité.
Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions : Sté STANLEY-MABO, Direction du Personnel, B.P. 1579 25009 BESANÇON CEDEX
Discrétion assurée.

Société industrielle
ALENÇON
pour intégration dans équipe jeune et dynamique

COMPTABLE ANALYTIQUE

DECS ou équivalent

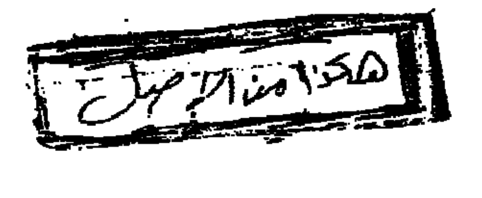
3 ans expérience analytique ou budgétaire (contrôle imputations, tableau de bord, CEG, contrôle budgétaire). Adresser C.V. détaillé et prétentions à Publi-Inter 75, rue Voltaire, 92300 Levallois Réf. 20603 qui transmettra.

Importante Société Installations de manutention recherche pr MULHOUSE (68)

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

A.M., E.N.S.I. ou autodidacte de valeur.
5 à 10 ans expérience technique levage et manutention lourds (grues, ponts roulants puissants, etc.).
MISSION :
Projets et devis de machines et installations de grues et levage grandes puissances.
Négociations technico-cciales avec sociétés portuaires, engineerings, etc.
Déplacements courts.
Allemand parlé efficacement indispensable.
Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 764.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SI VOUS ÊTES AMBITIEUX ET EFFICACE

capable de vous donner à fond pour un métier passionnant

UNE GRANDE CHAINE D'HYPERMARCHÉS FRANÇAISE

vous propose de faire carrière et de jouer un rôle important dans la distribution moderne en étant d'abord

CHEF DE RAYON

(toutes les régions de France sont concernées)

PROFIL DU POSTE :

Jeunes 23 ans minimum ;
Formation commerciale supérieure : H.E.C., E.S.C., SCIENCES ÉCONOMIQUES, ÉCOLES DE COMMERCE ou AUTODIDACTES de niveau équivalent.

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :

- Enthousiasme et combativité ;
- Sens commercial très développé ;
- Goût des responsabilités ;
- Aptitudes à former et animer du personnel ;
- Gestionnaire consciencieux et méthodique.

Nous recherchons immédiatement 10 CANDIDATS DE VALEUR qui, après une période de formation d'environ deux ans, se verront confier des responsabilités importantes avec réelles perspectives d'avenir et une rémunération élevée liée à la progression du chiffre d'affaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à

promonor

52, rue de Douai, 59000 LILLE. Discrétion absolue.

---

organisation formation

BSN-Gervais Danone recherche un Diplômé d'Etudes Supérieures (Ingénieur, ESC, Sc. Po, Sc. Eco...), disposant de bonnes connaissances comptables et informatiques, ayant acquis 4 à 5 ans d'expérience dans des activités d'organisation administrative et, si possible, de formation.

Sous l'autorité du Chef d'Etablissement, il aura la responsabilité, pour le Siège de la Société Anonyme des Eaux Minérales d'Evian, des actions d'Organisation (assistance aux utilisateurs, animation, méthodes), de Formation (étude des besoins, mise en place des opérations, gestion du budget, relations avec CFE) et d'Information.

Lieu du poste : Evian.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 19, à Jean Bürckel. BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran 75008 Paris

bsn. gervais danone



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recherche

INGENIEUR CHEF DE PROJETS

ETUDES DE NOUVEAUX CIRCUITS M.O.S.

Il aura la responsabilité d'une équipe chargée de la conception d'un projet qui peut comprendre un ou plusieurs circuits M.O.S.

Il mènera ce projet, depuis la détermination des spécifications du produit jusqu'à son passage en production.

Poste à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET (près de Nice) au laboratoire *de recherche et développement.*

Formation requise :
- diplôme d'ingénieur en électronique
- 4 ans minimum d'expérience dans l'étude de nouveaux circuits M.O.S.
- anglais courant indispensable
- connaissance de l'allemand souhaitée.



Ecrire avec C.V., photo, prétentions et date de disponibilité sous référence RD/1077/291 à Madame LE GUET T.I.F. - Boite Postale 5 06270 VILLENEUVE LOUBET Tél. 93.20.01.01

Nordson®

Société Américaine Multinationale implantée depuis 7 ans en France. Leader sur le marché des équipements de collage recherche pour maintenir une croissance annuelle de 30 %

INGENIEUR TECHNICO.CCIAL

Pour les départements : 14-61-72-37-28-41-45-89.

SA FONCTION :
- Gérer la clientèle industrielle existante.
- Accroître la pénétration de la Société.
- Rechercher de nouveaux marchés.

SON PROFIL :
- Niveau ingénieur électromécanique
- Aptitude à la négociation.
- *Initiative*
- Esprit d'équipe
- Expérience dans la vente d'équipements industriels souhaitée.

Salaire motivant, voiture de fonction.
Téléphoner ou envoyer C.V. et prétentions à :
NORDSON FRANCE S.A.
Division Equipement Collage
Z.I. de TORCY
Rocade du Parc
77360 - TORCY — Tél 005.18.72

DIRECTEUR DU PERSONNEL

F.130.000 Max.

Très important groupe multinational dans le domaine des produits médicaux-hospitaliers prépare l'implantation d'une nouvelle unité de production à environ 250 Kms. au Sud de Paris. Le Directeur du Personnel de cette nouvelle unité fera partie de l'équipe de lancement de l'usine, et assurera, en liaison étroite avec le siège parisien et les autorités locales, le recrutement du personnel à tous les niveaux ainsi que l'ensemble des responsabilités de la Direction du Personnel pour un effectif initial de 150 personnes, appelé ultérieurement à un important développement.

Perspective promotionnelle intéressante dans l'un des groupes les plus dynamiques avec un rythme d'expansion particulièrement élevé.

L'homme recherché doit être jeune (minimum 28 ans) mais compétent et expérimenté, de préférence avec une expérience multinationale et une bonne connaissance de l'anglais.

Prière adresser C.V. détaillé sous référence 8610M à R S C carrières, 92, rue Bonaparte 75006 Paris, en indiquant rémunération actuelle ainsi qu'adresse privée et numéros de téléphone, personnel et professionnel.

En tant que Conseillers de Direction chargés de *la sélection des cadres, nous* garantissons le secret absolu des candidatures et la discrétion de nos démarches. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

SOCIÉTÉ PRÊT-A-PORTER RECHERCHE POUR CAEN

DIRECTEUR DE SUCCURSALE

TRÈS SÉRIEUSES RÉFÉRENCES ET EXPÉRIENCES EXIGÉES

INTERESSEMENT AU C.A.
MINIMUM GARANTI 150000 F

Ecrire avec C.V. et photo à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), sous n° 71526, qui transmettra.

PROVINCE

Un Groupe Industriel français de premier plan recherche pour l'une de ses unités de 800 personnes, entièrement décentralisée en Province et travaillant pour le secteur nucléaire un

DIRECTEUR D'USINE ET DES CHANTIERS de montage sur sites

Ce poste conviendrait à un Ingénieur âgé de 35 ans environ, X, E.C.P., Mines, Sup-Elec. et A & M.

Il faut être un homme de rigueur, au commandement naturel, autonome et ayant déjà acquis une expérience sur le "tas".

Il devra s'adapter à une technologie nouvelle de fabrication de tuyauterie qui nécessite un service de contrôle qualité de très haute importance.

Il devra faire face à des problèmes d'ordre technique et d'organisation.

Il sera responsable de la gestion des affaires, des relations avec la clientèle et avec le Siège à Paris. Il pratiquera nécessairement l'anglais.

La rémunération, de l'ordre de F 200 000, sera négociée en fonction des compétences du candidat.

Les personnes intéressées doivent envoyer C.V., lettre manus., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 40.40 M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.



---

deux chefs de produits export, hygiène ou beauté

Pour faire face à un développement rapide, le Directeur du Département international de notre division cosmétologique cherche : deux chefs de produits (homme ou femme). Ils sont responsables d'une gamme de produits destinés à l'exportation sur le plan commercial, technique, économique et administratif.

A ce titre, ils :
- étudient les marchés correspondants ;
- proposent à la *Direction* du département, des filiales et des zones, les stratégies de commercialisation ;
- contribuent étroitement à la conception, à la mise au point et au lancement de produits.

A 28 ans minimum, pharmacien, chimiste, ou école *commerciale + expérience technique ; ils ont acquis* une première expérience de chef de produits, ou venant de la recherche, par exemple, veulent faire une carrière technico-commerciale.

Maîtrisant l'anglais, ils sont disponibles pour voyager et résident à Castres (Tarn).

Ecrire ss réf. 101 A à M. Jacques TIXIER, GROUPE PIERRE FABRE, 125, rue de la Faisanderie, 75016 PARIS.



groupe pierre fabre

2 000 personnes dont 400 cadres *employés dans ses filiales françaises* et étrangères, le Groupe Pierre FABRE est l'un des premiers laboratoires pharmaceutique et cosmétologique français.

Emplois et Carrières

RIVOIRE & CARRET® MARSEILLE

recherche
pour son Usine Sud

LE RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU PERSONNEL

Nous demandons :
- formation supérieure
- expérience sérieuse et concrète des problèmes humains en usine
- capacités à décider et à prendre des initiatives
- efficacité dans le service rendu.

Le titulaire actuel, en arrêt longue maladie ne reprendra pas son poste.

Si vous êtes intéressé, envoyer C.V. complet, photo et prétentions à Rivoire et Carret Relations du Travail B.P. 518 13219 MARSEILLE CEDEX 01
Discrétion absolue assurée.

Société en développement ayant son activité dans deux secteurs porteurs isolation et emballage

recherche

2 ATTACHÉS COMMERCIAUX

STATUT V.R.P.

— l'un connaissant bien les problèmes du bâtiment, Résidence TOULOUSE ou BORDEAUX

— l'autre ayant une expérience professionnelle dans l'emballage.

Adresser C.V. et photo à n° T. 000.053 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche

DEUX TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR VENTE MATERIELS MECANIQUE DE PRECISION ET HYDRAULIQUE

Chacun responsable d'un secteur :

— 1 REGION LYON - MARSEILLE.
— 1 REGION LYON - NANCY.

Formation D.U.T. - Génie mécanique
B.T.S. ou équivalent
Voiture indispensable

Adr. C.V., photo et prétent., sous le n° 31.450 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

AUDITEURS CONFIRMES

LYON - COTE D'AZUR

Un cabinet d'expertise comptable (activité principale : révision comptable) en pleine expansion recherche des collaborateurs confirmés audit. Les candidats posséderont une formation supérieure et auront acquis une expérience de 3 à 4 ans minimum dans un cabinet anglo-saxon où ils auront maîtrisés les techniques d'audit.

Ces postes stimulants offrent de réelles possibilités de promotion rapide et de carrière intéressante pour des candidats de valeur.

Adresser C.V. photo s/réf 5566 à P.LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.
(Discrétion garantie à toutes candidatures)

SAFT Groupe C.G.E.

vous propose à BORDEAUX dans son Département Accumulateurs le poste :

INGENIEUR RECHERCHE ELECTROCHIMIE

VOTRE MISSION :
- Vous participerez aux objectifs des équipes techniques du département, en prenant en charge au sein du laboratoire de recherches et d'analyses les problèmes d'électrochimie fondamentale.
- Vous prendrez personnellement toute initiative de recherche dans un but d'innovation industrielle.

NOUS VOUS DEMANDONS :
- une formation d'ingénieur grande école ou Doctorat d'état orientée vers l'électrochimie.
- un potentiel de créativité développé par une 1ère expérience de laboratoire.
- la connaissance de l'anglais.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature sous référence A 1-2 en mentionnant la rémunération souhaitée à

SAFT DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prét-Wilson
92300 - LEVALLOIS-PERRET

Très importante Société Française élaborant et fabriquant des matériels électro-mécaniques de haute performance
Recherche

CHEF D'UNITE DE PRODUCTION MACON

Sous la responsabilité de la Direction du Département, il aura la charge effective d'une Unité de Production de 800 personnes.

- Sa mission sera :
  Assurer les objectifs de production définis en accord avec la *Direction du Département,* aux points de vue quantité, qualité, délais et coût de fabrication.
- Age minimum : 35 ans.
  Formation : Ingénieur d'une Ecole Technique (ENI, ENSAIS, AM, etc.) ou Ingénieur non diplômé mais dans les deux cas, il est requis une sérieuse expérience industrielle de plusieurs années, ainsi que des aptitudes à l'animation des Hommes et à la gestion économique des entreprises.
- Le salaire est élevé et sera fonction de l'expérience et des aptitudes décrites ci-dessus.
  Adresser curriculum vitae détaillé et photo ainsi qu'une lettre manuscrite sous référence 71049 D

ORES S.E.C.E. 11, Allée de Robertsau 67000-STRASBOURG

GROUPE BOSSARD

IMPORTANT GROUPE REGIONAL
Concessionnaire matériel de Travaux Publics mondialement connu
recherche
pour son agence de Lorraine (environs de Metz)

son CADRE COMMERCIAL

Sa mission consistera à créer, diriger et animer l'entreprise.

Ce poste peut convenir à une personne :
— De formation supérieure.
— De 35 ans environ.
— Aptitudes au commandement.
— Expérience poste équivalent.
— Qualités de Gestionnaire et organisateur.
— *Homme de contacts.*

Si cette annonce correspond à vos ambitions, envoyez C.V. détaillé + photo, à l'Agence HAVAS, à STRASBOURG, qui tr., sous numéro 722.654. Tte candidature sera étudiée et la discr. est assurée.

BANQUE REGIONALE SUD DE LA FRANCE

Recherche pour imp. Agence dans l'ARIEGE

SOUS-DIRECTEUR

- Diplômé enseignement supérieur (ESCAE, Lic. en droit ou Sciences Eco.)
- Ayant 3 ans d'expérience professionnelle bancaire dans l'exploitation
- Une bonne connaissance des crédits aux entreprises

ECRIRE avec C.V. et PRETENTIONS, à Agence HAVAS, 140 av. Ch. de Gaulle - n° 3498/66 92522 NEUILLY-SUR-SEINE Cédex.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux

Un groupe de sociétés en plein essor (C.A. 250 M. F. 1.200 personnes. 450 magasins) fabriquant et vendant des articles de décoration d'intérieur.

recherche :

DIRECTEUR DU MARKETING

H. ou F., 30 ans minimum. HEC - ESSEC - ESCP, avec une expérience du Marketing acquise de préférence dans la branche textile.

En collaboration étroite avec le Directeur Général du Groupe, il sera chargé de la promotion des ventes, de l'animation des hommes, du lancement de nouveaux produits. Avec l'aide d'une équipe jeune, il contrôlera les actions entreprises en vue d'obtenir les meilleurs résultats.

Anglais - Allemand souhaités.

Lieu de travail : ville 100 km Nord de Paris.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous réf. MO2 à

CORT

65, avenue Kléber. 75116 Paris. Discrétion assurée.



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

CHEF DE PRODUITS

DIVISION EUROPEENNE GRAND PUBLIC

dont les principales fonctions seront de :
- préparer, proposer et faire approuver
  - les stratégies,
  - les objectifs de pénétration,
  - la politique des prix (après analyse de la concurrence) pour les produits dont il aura la charge
- définir les nouveaux produits et participer à leur développement
- maintenir la liaison entre les centres de développement aux USA et les divers marchés européens.

Formation ingénieur (électricité, électronique, de préférence).

Connaissance ou expérience en marketing appréciée.

Anglais courant impératif.



Ecrire avec C.V., photo, prétentions et date de disponibilité sous réf. ECD 1077/192 à Madame LE GUET T.I.F. - Boîte Postale 5 06270 VILLENEUVE LOUBET Tél. 93.20.01.01

DIRECTEUR DES ACHATS

ANNECY

Le 1er constructeur français de pompes - 2000 personnes environ - plusieurs usines en France et à l'étranger recherche un CADRE de haut niveau très expérimenté en Achats Techniques: notamment Fonderie et Mécanique.
Il sera Responsable des Services Achats (15 pers.) de l'unité d'Annecy (500 pers.). A terme, il devra également coordonner les achats et leurs négociations au niveau de l'ensemble du groupe.
Anglais courant indispensable.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 781 M.

groupe pierre fabre

Notre Centre de Recherche emploie plus de 200 personnes. Il comprend des services de recherches chimique, pharmacologique, galénique, thérapeutique.
Nous souhaitons entrer en relation avec un :

Pharmacologue

de haut niveau qui sera l'adjoint du responsable de la Recherche Pharmacologique.
Pour postuler il faut :
- être médecin, pharmacien ou vétérinaire
- être titulaire de C.E.S. ou de D.E.A. axés sur la biochimie
- avoir 5 à 10 ans d'expérience des études pharmacologiques dans l'industrie ou une unité universitaire.

Le poste est à pourvoir à CASTRES.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée, s/réf. PB/GM aux :

Laboratoires Pierre FABRE. 125, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS

bis — No 1 du travail temporaire recherche son

directeur de district Bretagne

Il sera basé à NANTES et se verra confier l'animation et la gestion de 9 Agences.
L'homme recherché doit allier une expérience de direction commerciale à un tempérament d'animateur et de chef d'entreprise.

Adresser C.V. détaillé et prétentions s/réf : 6808 au : Service Recrutement - 7, Avenue George V 75008 PARIS

Province OUEST
Industrie de grande série - 2200 salariés 450 millions de chiffre d'affaires décentralise sa fonction personnel au niveau de ses départements de production et recherche

deux cadres personnel

Hommes ou femmes

28 ANS MINIMUM — 65 000 F + PAR AN

de formation supérieure (Droit, Psychologie, ENOES) et ayant quelques années d'expérience pratique de la gestion administrative et humaine en milieu industriel. Ils auront la responsabilité de la fonction personnel d'un sous ensemble autonome de 500 personnes environ.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.



Information Carrière SVP 11.11 — Réf. 207. On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES, 65, avenue de Wagram 75017 Paris

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE cadre de direction

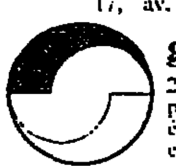
L'association, située dans l'Est de la France regroupe plusieurs organismes professionnels.
Le cadre recruté assurera d'une part les taches administratives internes y compris la coordination des comptabilités ; il sera d'autre part le correspondant des entreprises pour les problèmes de fiscalité et de financement.
Le poste convient à un licencié en droit, titulaire du DECS, de plus de 28 ans, possédant au moins deux ans d'expérience pratique.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 717 M.

responsable recrutement des cadres et gestion prévisionnelle

Directeur des relations humaines, je cherche à compléter mon équipe au niveau de notre Groupe par un responsable du recrutement des cadres.
Je désire lui confier :
- l'élaboration et l'application des méthodes de recrutement pour l'ensemble du Groupe.
- la gestion prévisionnelle des cadres.

C'est un homme, 28 ans minimum, ayant acquis une bonne expérience du recrutement, soit dans un cabinet spécialisé, soit dans une grande entreprise industrielle.
Sa résidence est Castres (Tarn).
Ecrire sous référence 100 à M. Jacques TIXIER, GROUPE PIERRE FABRE, 17, av. Jean-Moulin, 81106 CASTRES.



groupe pierre fabre

2 000 personnes dont 400 cadres employés dans ses filiales françaises et étrangères, le Groupe Pierre FABRE est l'un des premiers laboratoires pharmaceutique et cosmétologique français.

Emplois et Carrières

SOSI — SOCIETE DE SERVICES INFORMATIQUES recherche pour ORLEANS

1) INGÉNIEURS CHEFS DE PROJETS

Six à huit ans d'expérience en informatique de gestion pour diriger des réalisations d'envergure nationale.

2) ANALYSTES PROGRAMMEURS COBOL

Ecrire avec C.V., photo, prétentions et date de disponibilité, à S.O.S.I., 8, rue Juliette-Dodu - 75010 Paris.

offres d'emploi

ICL

département FORMATION 8 postes

LA SOCIÉTÉ

Nous sommes la Filiale Française (1 000 personnes — C. A. H. T. 350.000.000 F) du 1er Constructeur européen d'ordinateurs. Nous recherchons les hommes avec lesquels nous allons accélérer notre croissance, et ce jour

8 animateurs de formation.

LA MISSION

Ils auront à concevoir, développer et animer des actions de formation, soit pour les collaborateurs de la Société, soit pour les collaborateurs de nos clients, dans les domaines :
- équipements
- systèmes
- logiciel
- action commerciale.

L'un des postes implique des responsabilités hiérarchiques.

LES HOMMES

Les candidats devront avoir reçu une formation supérieure, connaître la langue anglaise et justifier d'une expérience pédagogique dans un département de formation ou dans un cabinet conseil du secteur informatique.

Lieu de travail : Paris - Porte d'Orléans.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions sous la référence M 110 à : Pierre GUERIN — ICL France — 16, cours Albert 1er - 75008 PARIS

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETE D'ETUDES RECHERCHE

ASSISTANT AU DIRECTEUR DU DEPART. ADMINISTRATIF ET FINANCIER DU GROUPE

Il devra être spécialisé notamment dans les domaines suivants :
— Comptabilité analytique, gestion de trésorerie, assurances professionnelles, contrôle de gestion, analyse des clauses fiscales et juridiques des contrats français et internationaux, diffusion de l'information au sein du Groupe.

Le poste conviendrait à :
— Un diplômé d'une Gde Ecole commerciale ou un ingénieur de Grande Ecole ayant une bonne connaissance de gestion sociétés et marchés de bâtiment et travaux publics ;
— Agé de 30 ans minimum et ayant 5 ans d'expérience ;
— Ayant une gde disponibilité et la volonté de s'adapter à de nouvelles tâches.

Ecrire références et prétentions sous no 4629 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

REXROTH - SIGMA recherche pour bureau LEVALLOIS

TECHNICIEN

- Pour assurer mise en service et service après-vente de matériel électronique pour applications à commande numérique ;
- Connaissance allemand souhaitable ;
- Suppose déplacements fréquents toute la France.

Ecrire avec C.V. no 31.729, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE DE PRECISION ET ELECTRONIQUE recherche pour PARIS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRME

30 ans minimum.
Formation I.N.S.A. ou équival. Préférence sera donnée à candidat ayant de l'imagination et des idées originales sur des sujets très divers dans les domaines aéronautiques et automobile.

Il aura de bonnes notions sur les microprocesseurs et une pratique souhaitée en analyse numérique et en programmation.

Adr. C.V., prétentions no 31.216, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Pour Sté expertise comptable VINCENNES, URGENT

ASSISTANT DE CABINET

COLLABORATEUR COMPTABLE
Si possible EXPERIENCE CABINET, travail intéressant situation d'avenir. Téléph. pour R.-V. 374-82-81, SINEC, 8, rue Charles-Pathé, Vincennes 94300.

Cabinet juridique et fiscal Paris, recherche collaborateur licencié en droit, ayant plus. années expér. en cabinet ou administ. fiscale, éc. CV + prét. J.R.P. 39, rue Arcade, Paris-8e sous réf. 71 496, qui transmettra.

Ingénieur Consultant

CEGI TYMSHARE
time sharing

Filiale commune du Crédit Lyonnais, de Tymshare et de Cégos, leader dans son domaine, forte expansion européenne, vous propose un poste d'Ingénieur Consultant à Paris.

Vous participerez au développement des applications du time sharing au sein des plus grandes entreprises nationales et internationales, dans tous les secteurs économiques, en fournissant l'assistance technique et les conseils nécessaires au niveau de la conception et de la réalisation.
Vous aborderez ainsi les techniques les plus avancées de l'informatique et du management : simulations financières, contrôle de gestion, personnel, *études de marketing... Nous disposons d'un réseau mondial comprenant à* ce jour plus de 40 gros systèmes interconnectés de types IBM 370/158, PDP 10 et XDS 940.
Vous aurez la possibilité d'évoluer vers le commercial ou l'animation d'équipes technico-commerciales en France et à l'étranger.

Ce poste convient à un diplômé GRANDE ECOLE, débutant ou non, ayant si possible une bonne expérience des langages de programmation.
Formation complémentaire de gestion appréciée.
- Le goût de l'action et des contacts humains est nécessaire.
- La formation au time sharing sera assurée dans nos bureaux de la Colline de Saint-Cloud.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. sous référence M. 710.025, à CEGI TYMSHARE (tél. : 602-70-12).
106, Bureaux de la Colline de Saint-Cloud - 92213 SAINT-CLOUD.

adjoint du directeur commercial produits industriels

De formation Grandes Ecoles Commerciales : H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P., vous avez de 2 à 5 ans d'expérience professionnelle dans la vente de produits industriels, à l'échelon international. Vous parlez au moins l'Anglais.

Nous sommes un des principaux leaders dans notre activité, nous appartenons à un très important groupe métallurgique de réputation internationale. La taille et la structure de notre Entreprise vous permettront de participer pleinement et directement à la vie de notre unité, en province, et d'apporter à nos clients le service qu'ils attendent de nous. Vous serez chargé de seconder le Directeur Commercial dans l'établissement de sa politique, de négocier des contrats importants en France et à l'exportation et de veiller à la gestion de l'ensemble des affaires commerciales.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération actuelle sous No 31106, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CHAINE HOTELIERE

Frantel

recherche pour faire face à son développement

Contrôleur Comptable

Homme, niv. B.P. ou D.E.C.S., chargé du contrôle comptable et financ. des hôtels de la chaîne.

Expérience de 3 ans minimum, de préférence dans un cabinet d'expertise comptable. Fréquents déplacements de courte durée.

Adresser C.V. et prétentions au Service du personnel FRANTEL, 78, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS.

Importante société allemande, fabricant de fils et de câbles recherche pour sa nouvelle filiale française
CHEF DE VENTE
formation électrotechnique, bonne connaissance de l'allemand, expérience souhaitée dans la branche, sens des responsabilités, dynamisme.
Poste autonome.
Situation d'avenir si capacité. Env. CV détaillé et prétentions à no 15 150 B — BLEU — 17 r. Lebel 94300 VINCENNES.

S.S.C.I. à Paris recherche POUR SYSTEME d'informatique répartie

UN PROGRAMMEUR

I.U.T. ou expér. équivalente. Ecr. no T 0151 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Société métallurgique en expansion recherche

RESPONSABLE ADMINISTR. ET FINANCIER

pour banlieue Ouest de Paris

Le candidat devra faire preuve de dynamisme et d'esprit d'initiatives.
Niveau équivalent au D.E.C.S. ayant occupé un poste similaire en moyenne entreprise pendant 3 ans. Tél. pr R.-VS 062-99-63.

SOCIETE DE TRADUCTION recherche

UN TRADUCTEUR

Salarié
PLEIN ou MI-TEMPS
Spécialisé dans les problèmes pharmaceutiques et médicaux anglais et allemand vers le français.
EURO TRADUCTION 35, av. de Friedland 75008 PARIS.

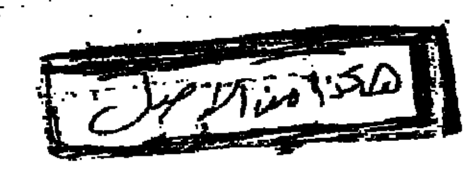
Adjoint au Directeur Financier

130.000 F +

Le Directeur Financier d'un groupe industriel coté en bourse cherche son Adjoint.
Le groupe aux activités diversifiées et en forte expansion, obtient des résultats très positifs.
Les missions confiées comprennent : la participation aux études financières et à la politique d'investissement, l'établissement du bilan consolidé (6 centres de gestion autonomes), l'audit interne et les liaisons avec le contrôle de gestion.
Ce poste d'un niveau de responsabilité élevé, offert dans un contexte très dynamique, convient à un cadre confirmé, du niveau expertise comptable, ayant l'expérience de méthodes évoluées de gestion.
Basé à Paris, il implique de brefs déplacements en province et à l'étranger.



Adresser lettre man. et CV détaillé, sous réf. 23458/M à M.J. FOURNIAT - Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

RENFORCER ET ETENDRE NOS COMPETENCES.

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER développe des projets nouveaux pour la recherche et l'exploitation pétrolières, et renforce son potentiel technique en études et productions. Nous recrutons pour cela plusieurs diplômés de grandes Ecoles, ou titulaires d'un doctorat universitaire. Ces

INGENIEURS

s'intégreront suivant leur spécialité et leur profil, soit à des équipes de développement, soit dans des départements de production.

La recherche et le développement des activités pétrolières SCHLUMBERGER *étant menées conjointement en France et aux Etats-Unis, la pratique de l'anglais est indispensable pour l'ensemble de* ces postes. Par ailleurs, E.P.S. regroupe à Clamart études, recherches et productions; la coordination entre ces activités implique de la part des candidats, une aptitude à entretenir de bons contacts à l'intérieur de l'entreprise et à l'extérieur

Les perspectives de carrière sont très ouvertes, à l'intérieur d'E.P.S. et du groupe SCHLUMBERGER. Les recrutements prévus concernent les fonctions suivantes :

INGENIEUR FABRICATION

référence D.M.F.

Formation grande école (ARTS ET METIERS, INSA, ENSL), cet ingénieur aura acquis une expérience professionnelle d'environ quatre années en productions et méthodes. Une expérience des machines C.N. est *aussi souhaitée.*

Participant à l'animation d'une équipe d'une dizaine de techniciens, les fonctions de ce collaborateur concerneront la création et la mise en place de gammes de fabrication, l'établissement des coûts prévisionnels, la conception et la mise en place des moyens de production (usinage et montage de petites et moyennes séries de haute technicité).

QUALITE FIABILITE

référence L.F.C.

Cet ingénieur mécanicien (ARTS ET METIERS, INSA, ENSL) devra justifier de trois ans au moins d'expérience en fabrication, de préférence dans un service d'assurance qualité-fiabilité d'une grande entreprise industrielle (électronique, aéronautique ou instrumentation).

Au sein d'une équipe chargée de la qualité-fiabilité, il participera à :

– l'analyse des causes de défaillances pour proposer et faire aboutir des solutions,
– l'évaluation des produits nouveaux,
– la conception des appareillages spéciaux de contrôle, pouvant dans certains cas, être très sophistiqués (bancs de mesures pilotés par ordinateur, par exemple),
– enfin, l'évaluation des appareillages de contrôle achetés à l'extérieur.

Ces responsabilités impliquent des relations suivies avec les services Études et Industrialisation les ateliers de fabrication et les fournisseurs.

TECHNIQUES INERTIELLES

référence D.T.I.

L'association de systèmes inertiels et gyroscopiques aux techniques d'instrumentation de SCHLUMBERGER, ouvre de larges perspectives d'application. Nous désirons confier cette responsabilité à un ingénieur grande école (SUP. AERO, CENTRALE, PONTS ET CHAUSSEES...), ayant complété sa formation au cours des quatre à cinq dernières années dans le domaine de la navigation par inertie, par des études et stages aux Etats-Unis ou dans une grande entreprise française (d'équipement aéronautique notamment).

INGENIEUR SPECIALISE EN ANALYSE NUMERIQUE APPLIQUEE A LA MECANIQUE DES FLUIDES

référence F.I.A.N.

A partir de mesures disponibles, cet ingénieur participera aux études fondamentales d'écoulement ou de phénomènes de turbulence dans les puits de pétrole. Il aura acquis une expérience de 4 à 6 ans dans des organismes de recherche universitaires ou militaires en analyse numérique appliquée à la mécanique des fluides. Il devra, en outre, justifier d'une expérience informatique (FORTRAN).

INFORMATICIEN

référence F.I.I.

Diplômé d'une grande école ou de formation supérieure en informatique, cet ingénieur aura acquis une expérience de deux à cinq années en développements de software.

Intégré à une équipe d'informaticiens, il devra être parfaitement sensibilisé aux différentes étapes de développement de programmes, comprenant les phases successives de spécifications externes, spécifications internes, codage et mise au point.

INFORMATICIEN STATISTICIEN

référence V.I.I.

Ce collaborateur aura à résoudre des problèmes d'interprétation de mesures physiques dans des champs pétroliers avec utilisation de bases de données.

Outre un diplôme d'ingénieur grande école ou un doctorat, avec une expérience en informatique et statistique, il devra justifier d'une expérience de 4 années au moins, dans l'industrie pétrolière.

ACOUSTICIEN

référence S.A.P.

Cet ingénieur sera chargé de la conception, la réalisation et le test de techniques de mesure acoustique dans les puits de forage.

Ces responsabilités impliquent une connaissance des méthodes de prospection sismique ou d'un autre domaine utilisant la propagation d'ondes acoustiques dans les solides ou liquides.

Schlumberger

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, et sous la référence du poste concerné à ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER 26, rue de la Cavée - 92142 CLAMART CEDEX.

HAVAS CONTACT



Dans le cadre de la politique en faveur de l'emploi des jeunes.

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES

offre sur toute la France de nombreux postes de

Commerciaux stagiaires

Nous assurons votre formation théorique dans notre École de Vente, suivie d'une formation sur le terrain, soit comme MERCHANDISER MOYENNES SURFACES, soit comme PROMOTEUR CAFÉS-HOTELS-RESTAURANTS POUR LES PRODUITS KANTERBRÄU ET CANADA DRY.

Ces stages, d'une durée de huit mois, sont rémunérés par l'État, et nous prenons en charge vos frais de mission (permis de conduire indispensable).

A l'issue des stages, des postes pourront vous être proposés dans nos équipes de vente.

Pour bénéficier de ces stages, il est nécessaire :

- *d'avoir moins de 25 ans;*
- *d'être bachelier ou d'un niveau équivalent;*
- *d'être attiré par un métier qui exige dynamisme et initiative.*

Ces stages sont à effectuer dans les régions suivantes :
Ile-de-France - Nord-Est - Ouest - Rhône-Alpes - Sud-Ouest.

Les responsabilités de chaque stagiaire s'étendront sur deux à trois départements.

Écrivez lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence : "Stagiaires Kanterbräu" à J. Gaussin - 104, rue de Richelieu, 75002 Paris.

HAVAS CONTACT

LES EDITIONS CASTERMAN

Editeurs de livres de jeunesse et littérature générale, offrent une intéressante opportunité de carrière à

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL EXCLUSIF

FONCTION :
visiter sa clientèle de libraires de PARIS et de la région parisienne Nord.

PROFIL :
vous êtes, si possible, un jeune diplômé d'études supérieures, ambitieux, dynamique et organisé, vous avez une première expérience positive de la vente et vous êtes libre très rapidement.

REMUNERATION :
Fixe + % + frais. Voiture nécessaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions aux EDITIONS CASTERMAN, M. VEYRIN, 66, rue Bonaparte, 75006 PARIS.
Discrétion garantie.

---

directeur administratif et financier

Paris Ouest

SOCIETE IMPORT EXPORT produits périssables - en développement constant - rattachée à GROUPE bien implanté en EUROPE crée le poste de DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

De formation DECS ou équivalent, le candidat souhaité aura une expérience d'entreprise Import-Export dans produits à forte rotation.

En liaison directe avec la DG et en contact journalier avec le Commercial, il assurera : la gestion de la trésorerie, la préparation de documents de gestion et organisera et animera une équipe de 17 personnes.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 1421-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IBM FRANCE
renforce l'équipe Maintenance de sa division
MATÉRIEL DE BUREAU
et propose des postes de responsables techniques en clientèle.
Devenez

TECHNICIENS
APRES-VENTE

à Paris ou en Province.

Vous devrez :

– Posséder une formation électromécanique (CAP, *BAC technique ou BP) et, si possible, une expérience* professionnelle de 2 ans environ, des connaissances en électronique et en anglais.
– Être à même d'assumer le contact en clientèle.

Nous assurons un stage de formation de 6 mois rémunérés (2769 F/mois). Cette formation à nos produits, à nos méthodes et à nos techniques vous permettra d'accéder au rang d'inspecteur avec une rémunération de début de 3135 F x 13.

Adresser CV détaillé avec photo d'identité récente à :
Monsieur R. CORBIN
sous réf. 101. IBM France
Immeuble Berkeley - Cedex 19
92081 Paris-La Défense.

IBM

HAVAS CONTACT

offres d'emploi

PARIS

Le département vétérinaire d'un très Important Groupe Industriel Français

recherche

le Chef du service marketing NUTRITION ANIMALE

Il est chargé de suivre sur le plan marketing (technique, promotion, publicité...) LA GAMME DES PRODUITS NUTRITION ANIMALE COMMERCIALISEE en FRANCE.

- Il dirige sur le terrain une équipe de promoteurs Technico-commerciaux.
- Il a des relations fonctionnelles très étroites avec le service commercial nutrition animale, et, veille à l'harmonisation de l'action des 2 services dans le cadre de la politique générale du département vétérinaire.

INGENIEUR AGRONOME de formation, *le titulaire du poste, devra justifier d'une expérience marketing ou d'une bonne connaissance de l'industrie de l'alimentation animale, si possible, comme nutritioniste.*

SENS COMMERCIAL et DYNAMISME sont ABSOLUMENT INDISPENSABLES.

Envoyer lettre manusc. C.V., photo, prétent. MINET Publicité ss réf. 3658/O, 40, r. Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra.

Calculs de Structures

Ingénieur Grande Ecole ou diplômé d'Université, vous avez plusieurs années d'expérience en calculs (statiques, dynamiques ou thermiques), acquises dans un secteur pétrochimique, aéronautique ou nucléaire.

Société d'Ingénierie et de Construction Nucléaire, nous vous proposons d'intégrer notre Département Calculs et prendre en charge les analyses structurales des corps sous pression des centrales nucléaires que nous construisons (conception et développement des méthodes, établissements des calculs, présentation des dossiers de synthèse).

Dans cette fonction une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature s/réf 5568 à : **P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.**

"AVEZ-VOUS PENSÉ A LA FONCTION ACHATS ?

Pour nous, Société d'Ingénierie et de Construction de Grands Ensembles Industriels implantée à Paris, les achats représentent une phase fondamentale dans la réalisation de nos projets en France et à l'exportation.
Nos acheteurs viennent d'horizons divers : achats, bien sûr, mais aussi bureau d'études, fabrication d'équipements mécaniques et hydrauliques... Pour une ligne de produits donnée, ils ont à gérer des budgets achats importants (environ 10 millions de Francs lourds), négocier l'ensemble des contrats de commande avec nos fournisseurs, suivre leurs produits jusqu'aux opérations de livraison.
Nous venons de créer 2 postes dans le domaine de la robinetterie industrielle et des pompes.
Aussi, si vous êtes intéressés par ces opportunités, aimerions-nous vous rencontrer.

Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, se charge de nous transmettre rapidement vos candidatures. Rappeler sur l'enveloppe la référence 9271.

ORGANISME PARA - PUBLIC DE FORMATION ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Travaillant en collaboration avec les C.C.I., les organismes professionnels et interprofessionnels et les pouvoirs publics, à la Promotion des Entreprises Industrielles, recherche :

2 SPECIALISTES DE LA GESTION ET DE LA FORMATION

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, leur mission sera d'une part de participer à des actions de formation (mise au point et animation de stages destinés à des cadres d'entreprises ou à des conseillers en gestion), d'autre part d'effectuer des interventions en Entreprise.

Ces postes conviendraient à :
des candidats diplômés d'étude supérieure et ayant impérativement 3 à 5 ans d'expérience de gestion, de conseil d'entreprise et/ou de formation.
— siège Paris
— fréquents déplacements de courte durée en Province.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf 636 à

CEFAGI 89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

Rech. EMPLOYEE DE MAISON ou FEMME DE MENAGE parl. français. Sérieuses référ. Soit mi-temps soit temps compl. Tél. : H.B. 824-78-37, 824-45-97 ou se prés. chez AMIKO, 41, rue Richer 75009. Mercredi ou jeudi.

IMPTE ENTREPRISE DE BONNETERIE

filiale d'un groupe de dimension internationale

RECHERCHE

1°) dans le cadre de l'assistance technique à l'étranger

TECHNICIENS DE CONFECTION (CONFIRMÉS)

Esprit d'analyse, initiatives, bon contact, formation méthodes appréciée. Anglais indispensable. Déplacements fréquents.

2°) pour son bureau d'études et création

METTEUR AU POINT

qui, responsable d'une équipe de modélistes d'exécution-patronnières gradueuses-échantillonneuses, SUPERVISERA la réalisation des têtes de série, PARTICIPERA à l'industrialisation des produits et emplois matières COLLABORERA avec les chefs des produits.

Envoyer lettre candid. manuscr., C.V. et prétent. s/réf. 6815, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

chef des services comptable et financier

Le PDG d'une affaire parisienne de distribution (CA 200 MF) cherche son chef de services C et F. Les responsabilités de ce futur **directeur** couvrent les comptabilités générale, marchandises et de gestion, l'audit, les relations avec les banques, la vie juridique des sociétés (CA, assemblées...), le personnel.
C'est un professionnel de plus de 30 ans, soit diplômé ESC, soit DECS + deux certificats, ayant, de préférence, l'expérience de la distribution et de l'entreprise familiale.
Ecrire à J.E. LEYMARIE, à Paris, ss réf. 3273 LM.

directeur, h ou f

Notre association, émanation de la profession d'avocat, fournit à ses membres, sur toute la France, une assistance comptable et fiscale.
Informer, former, assister, faire traiter les comptabilités en informatique, c'est la mission de ce directeur. Agé d'au moins 30 ans, il organise l'association, la dirige et coordonne ses activités avec une petite équipe.
Formation : Sup. de Co. + DECS, par exemple, pour être un interlocuteur comptable et fiscal valable, mais ses qualités d'organisateur et de patron lui permettent de s'imposer.
Ecrire à Y. CORCELLE, à Paris, ss réf. 3269 LM.

un directeur régional

Une entreprise agro-alimentaire de notoriété nationale cherche un directeur pour la région de **Montargis** (Loiret). Il gère et anime plusieurs établissements de production et de vente de produits destinés à l'agriculture : budgets, personnel, achats, animation d'agents commerciaux. A 40 ans minimum, de formation agricole, il a une bonne **expérience commerciale** dans l'aviculture ou l'alimentation et connaît bien le **monde rural.**
Ecrire à R. BEROUD, à Lyon, ss réf. 3231 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

Importante société PRODUITS SEMI - INDUSTRIELS vendant dans le monde entier — filiale groupe américain — cherche UN

cadre commercial export

Il prendra, sous l'autorité du Directeur Commercial, la responsabilité, dans de nombreux pays, des relations et négociations avec une clientèle spécialisée utilisatrice d'un produit semi-industriel d'une certaine technicité, et aussi avec des organismes d'achats.

Un niveau d'études supérieures, une bonne expérience Export sur le terrain (3 ans minimum), une parfaite maîtrise de l'anglais sont indispensables pour ce poste.

Déplacements fréquents (100 jours moyenne-an), mais de courte durée.

Veuillez écrire sous référence M 177

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

DIRECTEUR COMMERCIAL 140.000 F

Nous sommes la filiale d'un groupe important et notre spécialité concerne le négoce d'aciers spéciaux et d'outillage.

Notre Directeur Général étant promu à de nouvelles fonctions à l'intérieur du groupe, nous recherchons actuellement un Directeur Commercial pour prendre la responsabilité du développement de notre Chiffre d'Affaires.

Il s'agira pour vous de prendre en mains l'équipe de vente en place ainsi que le réseau tant en France qu'à l'étranger.

Vous avez l'expérience de l'animation et de la gestion commerciale d'un centre de profit, et vous faites la preuve d'incontestables talents de négociateur.

Vous avez une formation technique et notre domaine de l'outillage ne vous est pas étranger.

Bien sûr, vous parlez anglais couramment.
La création de ce poste est la preuve de l'existence de possibilités de promotion.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3.514,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS



à qui nous avons confié cette recherche.

MILLIPORE® recherche

DEUX «PRODUCT MANAGERS»

qui travailleront dans notre Service Marketing. Ils devront réaliser des études de marché à l'échelle européenne en vue de développer la politique promotionnelle et de réaliser l'introduction de nouveaux produits, en particulier :

1. - nos systèmes de purification de l'eau : ce poste requiert une personne de très bon niveau technique ayant une solide connaissance des processus de purification de l'eau utilisés dans l'industrie ou en laboratoire ;
2. - nos systèmes de filtration industrielle : ce poste conviendrait à une personne expérimentée dans le domaine de la filtration en industrie pharmaceutique ou électronique en particulier.

Les candidats auront une parfaite connaissance de l'anglais parlé et écrit et seront âgés de 30 ans environ.

Lieu de travail : Vaucresson (Hauts-de-Seine)

Demandes à adresser au Service du Personnel :
MILLIPORE S.A. - Zone Industrielle, 67120 MOLSHEIM,
par écrit, avec curriculum vitae.

UTA COMPAGNIE AERIENNE FRANCAISE

jeune auditeur interne

niveau DECS et environ 4 ans d'expérience dans l'audit ou le contrôle comptable et financier.
Doit savoir présenter des observations constructives et convaincre ses interlocuteurs

MISSION

- surtout contrôle sur l'application des procédures et formation des Représentations Outre - Mer (Afrique, Extrême Orient, Pacifique).
- également audits opérationnels Siège, susceptibles de déboucher sur des tâches d'organisation.

Déplacements fréquents mais de courte durée

Anglais de bon niveau important - Poste évolutif.

Env. lettre man. avec C.V. photo et prét. à Direction des affaires sociales et juridiques

UTA 50, rue Arago 92806 PUTEAUX

BRIO

L'UNION NATIONALE des CAISSES D'ÉPARGNE de FRANCE recherche

CADRE JURIDIQUE

Ayant de solides connaissances en Droit bancaire (D.E.S. Droit bancaire ou Droit des affaires).

Une expérience de plusieurs années dans un service juridique ou contentieux de banque.

Plus spécialement compétent en matière de Droit cambiaire.

Il participera à la mise en route du compte de dépôts dans le réseau, et aura la charge des problèmes liés à la réglementation bancaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 3029 à : U.N.C.E.F. - 5, rue Masseran - 75007 Paris

---

REXROTH - SIGMA recherche pour Bureau LEVALLOIS

INGÉNIEUR

- parlant allemand ;
- pour poste technico-ccial ;
- connaissance électronique ;
- applications principales commande numérique ;
- Expér. dans ce domaine ;
- Visite clientèle dans toute la France.

Ecrire avec C.V. à n° 31.725, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

LE CLUB MEDITERRANEE recherche

ADJOINT (E)

au chef de son service juridique pr collaboration dans différents domaines et plus particulièrement : constitution de sociétés, tenue des filiales, baux, marques

Ce poste conviendrait à candidat (e) d'environ 25 ans, ayant licence droit privé et expérience professionnelle de qques années. Emploi fixe à Paris.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à

CLUB MEDITERRANEE Service du Personnel place de la Bourse, Paris 2e

---

RANK XEROX

Notre avance technologique,
Notre notoriété,
Notre force de vente,
permettent à tous nos

attachés commerciaux

de gagner 85 000 francs par an en moyenne et d'avoir le statut cadre.

Pour compléter notre réseau, nous engageons des

JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

pour des postes à pourvoir à Paris.

Nous assurons un stage de formation rémunéré, un statut cadre, de véritables possibilités de promotion.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo (retournée) sous le n° V.70 à Jean-Louis MUTTE, Service Recrutement

RANK XEROX
B.P. 63
93602 AULNAY-SOUS-BOIS

GRANDE BANQUE NATIONALE recherche pour son service du Contentieux

UN COLLABORATEUR

Le candidat devra :

- Posséder une très bonne expérience dans le domaine de la procédure notamment commerciale, acquise chez un avocat, un agréé, une banque ou encore une entreprise industrielle ou commerciale.
- être licencié ou Docteur en droit privé.

Une connaissance des opérations et techniques bancaires serait appréciée.

Il lui sera proposé, au sein d'un service en pleine évolution :

- de participer à la mise au point des dossiers contentieux importants, complexes et variés.
- d'assurer les relations avec les différentes Directions de la Banque et les Organismes professionnels
- une situation stable avec des possibilités d'avenir.

Lieu de travail : PARIS

Écrire avec C.V. et prétentions à M. R.G. Bourdot 14 rue d'Estienne d'Orves 94300 Vincennes qui garantit une totale discrétion.

bleu

Les carrières commerciales sont les plus rapides et les plus passionnantes, parce que l'initiative et les responsabilités sont largement dispensées...



Grande Banque spécialisée souhaite renforcer son réseau d'exploitation Paris et Province et recrute

une dizaine de JEUNES

- soit diplômés débutants (ESCAE, IEP, Sc. Eco)
- soit ayant une expérience de 2 à 3 ans d'attaché-commercial.

Les diplômes nous importent moins que le tempérament qui doit être tourné vers l'action et la négociation commerciale.

Adresser CV, photo + prétentions sous référence 14.251 à :
SNPM Petites Annonces
100, av. Charles de Gaulle
92522 NEUILLY Cedex

Le département télé-informatique de

ROCKWELL COLLINS FRANCE

recherche un

JEUNE INGÉNIEUR (Sup-télécom., Sup-aéro, Mines ou équivalent)

capable d'utiliser ses connaissances en télé-informatique et une première expérience professionnelle pour assurer des responsabilités technico-Commerciales

- Anglais indispensable

Déplacement de courte durée en Europe et aux U.S.A. à prévoir.
Possibilités d'évolution importantes dans les domaines technique ou commercial

Écrire avec C.V. photo et prétentions sous réf. C 3 à R.C.F. 40, rue de Montlhéry 94523 Rungis

bleu

offres d'emploi

responsable ventes Europe

90 000 F +

SYSTEMES DE TRAITEMENT DE COURRIER

Une filiale d'un grand groupe français recherche un cadre commercial capable de développer à l'exportation les ventes d'un département spécialisé dans un matériel de traitement de courrier sophistiqué. Nous voyons à ce poste, soit un diplômé d'école de commerce ayant au moins 2 ans d'expérience dans la vente de matériel technique par l'intermédiaire de distributeurs, soit un technicien ayant acquis une expérience commerciale à l'exportation.

La pratique courante de l'Anglais est indispensable. L'Allemand serait souhaité.

Poste à pourvoir dans des délais très courts.

Envoyer dès aujourd'hui C.V. détaillé en indiquant rémunération actuelle sous réf. 71004/M ou téléphoner à M. PERCHE au 329.21.82.

sparar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

SOCIETE MULTINATIONALE
doublant son chiffre d'affaires tous les 2 ans
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR AMBITIEUX

PARLANT COURAMMENT L'ANGLAIS

pour prendre en charge la vente en France de produits industriels d'une technologie avancée auprès d'une clientèle d'engineering et de grands groupes internationaux chimie et pétrochimie.

Il devra avoir une expérience de quelques années dans la vente de produits industriels et devra s'intégrer dans une équipe internationale située à Paris et dans d'autres pays européens.

Formation spécifique assurée dans les diverses unités du groupe en Europe et aux Etats-Unis.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Si vous répondez aux critères énoncés, écrivez en envoyant C.V., prétentions et références à : CAPIC, 18, rue Volney, 75002 Paris, sous le N° 77.101.

CONTROLEUR DE GESTION

Paris
Composants électroniques — 100.000 +

Notre client, une société américaine spécialisée dans l'industrie électronique recherche pour son siège européen à Paris un contrôleur de gestion. Le candidat idéal, de formation supérieure, (HEC, ESSEC, SUP de CO) devra pouvoir justifier d'une expérience de 3 à 5 ans si possible acquise dans les services budget et analyse financière d'une société anglo-saxonne. Il se verra confier l'ensemble des travaux de contrôle budgétaire de cette société en Europe et devra assurer des missions d'analyse et de contrôle (environ 20% de son temps) au sein des filiales européennes. La connaissance de la langue anglaise est indispensable. Les possibilités de carrière sont intéressantes dans cette société en plein développement. Envoyer C.V. et prétentions à Monsieur Michel SOYER, 6, Avenue Marceau - 75008 PARIS sous la référence M 7103. La plus grande discrétion dans l'examen des candidatures est garantie.



CAP SOGETI

RECHERCHE POUR EMBAUCHE IMMEDIATE

SYSTÈMES

- 2 **PROGRAMMEURS DÉBUTANTS** (COBOL ou PL/1) ;
- 3 **ANALYSTES PROGRAMMEURS** connaissant le COBOL et l' OS IBM ;
- 3 **ANALYSTES PROGRAMMEURS** ayant pratiqué le PL/1 sous OS ;
- 3 **ANALYSTES PROGRAMMEURS** spécialistes de l'Assembleur IBM ;
- 2 **ANALYSTES PROGRAMMEURS** 3790 IBM ;
- 1 **ANALYSTE** connaissant stratège et SIRIS 7/8.

Ecrire avec curriculum vitae et photo sous référence 480, à : FRANCIS BEHR CAP / SOGETI Systèmes 5, rue des Morillons, 75738 Paris Cedex 15.

SOCIETE DE SERVICES

PHOTO-COMPOSITION et Imprimerie offset
3 Ateliers - 200 personnes - LEVALLOIS-PERRET
recherche pour seconder Directeur Financier

JEUNE CHEF COMPTABLE

- Comptabilité générale avec bilans mensuels
- Suivi attentif de la facturation, des comptes Clients et des relances (Sce 10 personnes)
- Ordinateur de bureau + périphériques.

INDISPENSABLE

- HOMME niveau D.E.C.S. ou B.P.
- 5/8 ans EXPÉRIENCE CHEF COMPTABLE PME ou Chef de Groupe dans Ste moyenne.
- RÉFÉRENCES RIGOUREUSES EXIGÉES.

DISCRÉTION ABSOLUE. Pour décision rapide, lettre manuscrite; CV., rémunération et photo ss réf. 3701

sc sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
SIEGE A PARIS
FAISANT PARTIE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO - COMMERCIAL

LE POSTE NECESSITE :
- diplôme de l'Ecole des pétroles ou équivalent ;
- plusieurs années d'expérience de préparation des offres et de négociation des contrats dans le domaine pétrolier ou pétrochimique ;
- une parfaite connaissance de l'anglais.

LE TITULAIRE AURA POUR MISSION :
- la coordination technico-commerciale des différentes sociétés du groupe ;
- la participation à l'élaboration des offres et à la négociation des contrats ;
- les contacts avec les clients.

NOUS OFFRONS :
- des conditions de travail favorables à une personne active, désireuse de travailler en équipe ;
- la formation et une carrière assurée dans l'un des plus importants groupes internationaux d'engineering.

Env. C.V. et prét. ss numéro T 00124 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Directeur — F 135 000
études informatiques

A la suite d'une promotion interne, la succursale Parisienne d'une très importante banque américaine recherche un responsable des études informatiques. Rattaché au Directeur du Département Informatique et en étroite liaison avec lui, ce cadre participera activement à la définition, à la conception et à la mise en place d'une nouvelle informatique de gestion *mieux adaptée à l'évolution de la banque.* Il sera directement responsable du développement de toutes les applications dont certaines atteignent l'échelon européen. Il dirigera une équipe d'une trentaine de personnes réparties par projets, avec un souci d'efficacité technique et de bonnes relations avec les utilisateurs. Le poste s'adresse à un homme de 32 ans minimum de formation supérieure, autonome dans la conduite de ses activités et la gestion de ses moyens et possédant une solide expérience de la coordination de projets informatiques acquise de préférence dans un contexte international. La connaissance de l'anglais est impérative.

Adresser C.V. détaillé s/réf M 5902 à J.N. CRETE, Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.
Discrétion absolue.

REXSON S.A.

FABRICANT DE MATERIEL PNEUMATIQUE
recherche pour développer ses ventes de matériel de pulvérisation, peinture et pompes,
EN ALLEMAGNE

UN TECHNICO-COMMERCIAL

Basé à PARIS.
Allemand courant indispensable.
Voyages fréquents.

Il est demandé une bonne expérience des ventes à l'exportation. 13e mois + gratification + avantages sociaux.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 7.621 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.

JEUNE SOCIETE DE CONTROLE INTERNE ET CONSEIL TRAVAILLANT AU SEIN D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS EN DEVELOPPEMENT
recherche

AUDITEUR CONFIRMÉ

- Formation supérieure et niveau expertise comptable.
- Expérience 3 à 5 ans.
- Tact et diplomatie.
- A moyen terme : débouchés possibles dans le groupe.

AUDITEUR DÉBUTANT

- Bonnes connaissances comptables.
- Ouverture d'esprit.
- Faculté d'adaptation.

Env. curric. vitae et prétentions à M. DRUAUD. 39, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS.

TRINDEL

Société spécialisée dans les INSTALLATIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES
recherche dans le cadre de l'expansion de son département INSTRUMENTATION

INGÉNIEUR d'AFFAIRES INSTRUMENTATION confirmé

- Ayant 5 ans expérience, activité entreprise.
- Devis, négociation, étude approvisionnement, organisation et suivi de chantier, mise en service.
- Responsabilités techniq., administratives, financières et humaines des affaires.
- Anglais souhaité.

Env. lettre man. av. CV. et photo s/réf. A 18, à Sté TRINDEL, DP/PS. 44, r. Lisbonne, 75008 Paris.

IMPORTANT GROUPE DE SERVICES
recherche

CONTROLEURS INTERNES

Nous souhaitons 1 à 2 ans d'expérience d'audit en cabinet ou en entreprise.

Ces postes impliquent de nombreux déplacements province et étranger.

Pratique de l'anglais ou de l'allemand nécessaire.

Adr. lettre manuscrite, curric. vitae et prétentions sous référence 6.813 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Nous sommes une très importante société industrielle.
Nous recherchons pour notre siège parisien, un

fiscaliste

possédant au moins 5 ans d'expérience.

Sous l'autorité et le contrôle direct du Chef des services comptables, il remplira un rôle fonctionnel au profit de tous les services de la société et un rôle correspondant spécialisé vis à vis des cabinets extérieurs que nous serons amenés à consulter dans les domaines :
- de la fiscalité française (exploitation de la documentation, contrôle de l'application des règles fiscales, participation à l'ensemble des déclarations fiscales,...)
- de fiscalité étrangère (étude des problèmes fiscaux liés aux contrats avec l'étranger incidences financières sur les prix,...).

Le titulaire pourra se voir confier toutes études de type fiscal, juridiques ou autres en fonction de sa disponibilité et de ses compétences.

Adresser candidature et c.v. s/réf. 9284 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

CONTROLEUR DE GESTION
PARIS

Un groupe industriel français (C.A. 200 M) dont l'effectif dépasse 1400 personnes, recherche pour son siège (Champs Elysées) un cadre non débutant de formation supérieure (IEP, HEC, ESC ... ou ingénieur + gestion) pour assister le Directeur Financier du Groupe, mettre en place un contrôle de gestion centralisé et coordonner l'action des contrôleurs de gestion répartis dans les Sociétés filiales. Expérience minimum 5 ans.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 746 M.

L'ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
(Secrétariat d'Etat des PTT)
recherche

INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE (Niveau II)

recrute pour ses activités d'enseignement-recherche (Département Electronique et Physique) un ingénieur de Grande Ecole (niveau II ou plus) ou Universitaire (niveau doctorat) spécialisé en optique *cohérente et en électronique ; expérience* indispensable en hardware ; intérêt pour les télécommunications et anglais souhaitables. Envoyer C.V. détaillé : Direction des études (Pièce B 222), E.N.S. Télécommunications, 46, rue Barrault 75013 PARIS, pour le 3 novembre 1977 dernier délai.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE NORD
(1300 personnes) recherche

MEDECIN D'ENTREPRISE

A TEMPS COMPLET (33h par semaine)
Diplôme de médecine du travail

ASSISTANTE SOCIALE D.E.

Ayant quelques années de pratique en usine (métallurgie, construction mécanique ou électrique de préférence).

Ecrire avec C.V. à No 31188, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

LogAbax *informatique*

recherche d'URGENCE
pour remplacement temporaire d'un mois

MÉDECIN

DIPLOME MÉDECINE DU TRAVAIL

pour assurer les visites d'embauche et annuelles de son personnel.
VACATION : mardi et les 1er, 2e et 3e lundis du mois, de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h. (arrangement possible).

Lieu de travail : ARCUEIL (94)

Téléphoner à M. DUPRE : 657-11-30.

YREL
ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

64-70, r. des Chantiers, B.P. 149, 78-Versailles Cédex
DEPARTEM. INSTRUMENTATION ET SYSTEMES
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL

Pour la promotion et la vente de programmateurs de mémoires PROM et de matériel de développement de logiques à micro-processeurs.
- Si vous avez une bonne formation technique en électronique,
- Si vous lisez et écrivez l'Anglais (parlé apprécié),
- Et si vous souhaitez vous joindre à une équipe de vente dynamique.

Envoyez-nous votre C.V. et prétentions.
Nous offrons intéressant salaire fixe + prime liée aux résultats.

Important organisme
recherche

CHEF SERVICE MAINTENANCE

HARDWARE - TELETRAITEMENT en CREATION

Expérience : mini-ordinateurs, périphériques.
Responsabilités : encadrement d'une équipe importante, technico-commerciales et gestion.

Adres. C.V. prétentions + photo à ORGA-CONSEIL 64, rue du Ranelagh, PARIS-16e.

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION

recherche
pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

analystes confirmés

le matériel actuellement installé se compose de :
- **DEUX 370/168 - 5000 K chacun,**
- **UN 370/168 - AP de 6000 K,**
- **550 terminaux téléprocessing.**

Envoyer CV (sous référence 173M)
Service du Personnel
Tour Franklin, cédex 11
92081 Paris-La Défense.

GIE

Recherchons

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Expérience : 5 ans Industrie

Secteur mécanique,
électrotechnique bâtiment ou chantier

Cet ingénieur sera chargé de concevoir, de coordonner ou de conduire des projets de formation d'ingénieurs et de techniciens.

Il appartiendra à une équipe expérimentée basée à Paris et devra être prêt à résider à l'étranger dès sa première affectation.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo doivent être adressées à :



quaternaire éducation
34, RUE DE LIEGE - 75008 PARIS

Important centre informatique de gestion, région parisienne, équipé de matériel de grande puissance recherche pour son département **EXPLOITATION**

informaticiens

niveau DUT informatique ou équivalent
- expérience indispensable dans la fonction de pupitreur sur grosse configuration IBM avec environnement téléprocessing.
- travail en équipe
- postes de responsabilité

Envoyer CV et photo, sous référence 175 M à MEDIA SYSTEM, 104 rue réaumur 75002 Paris.

BANQUE PRIVÉE, PARIS (8e)

recherche d'urgence
un collaborateur expérimenté pour son

SERVICE ENGAGEMENTS

MISSION : le candidat devra
- participer à l'étude et à la préparation des dossiers examinés par le comité des Engagements ;
- assurer le secrétariat bancaire et plus particulièrement la mise en place des concours ;
- surveiller l'utilisation des concours.

EXPÉRIENCE :
Elle devra être approfondie dans chacun de ces domaines. Le candidat devra impérativement avoir occupé une fonction similaire pendant cinq années minimum. En outre, une expérience de l'exploitation bancaire serait appréciée.

NOUS PROPOSONS :
Un salaire motivant et des possibilités d'avenir directement fonction de l'effort personnel.

Ad. C.V. manuscr. n° T 00123 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.



HEURTEY INDUSTRIES
engineering chimie-pétrole

Recherche
pour son service Procédé

Ingénieur diplômé

ayant au moins 5 années d'expérience dans une fonction similaire.
Connaissance de l'Anglais nécessaire.
Rémunération en fonction de l'expérience.
Envoyer C.V. détaillé précisant rémunération actuelle, photo, accompagnés d'une courte lettre manuscrite sous réf. 755 au :

Service du Personnel
30-32, rue Guersant 75017 Paris

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Société de Produits de Beauté
en pleine expansion recherche

1 INGÉNIEUR CHIMISTE

pour diriger les Ateliers de FABRICATION et de DEVELOPPEMENT de nouveaux produits.

Après une période de formation pendant laquelle il se familiarisera avec tous les problèmes posés par la préparation des produits de beauté, il aura l'entière responsabilité, sous l'autorité directe du Directeur Technique, de la fabrication des lotions, émulsions, masques et produits de maquillage...

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions :
LABORATOIRE JEANNE GATINEAU
27, rue Salvador-Allende, 95870 BEZONS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
près PORTE BALARD, recherche

TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS AUTOMATICIENS Niveau V

Titulaires D.U.T. ou B.T.S.

Expérience nécessaire industrie 3 ans minimum

Pour travaux labo d'études équipements électroniques et automatismes industriels

13e mois - Avantages sociaux
Self-Service

Adr. C.V. sous le nº 31.505 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — 75040 PARIS Cedex 01.

IMPORTANT ORGANISME
Grande Banlieue NORD de PARIS
recherche pour poste de responsabilité

UN INGÉNIEUR

GRANDES ÉCOLES

(MINES, E.C.P... + DOCTORAT apprécié) 32 ans minimum, il sera chargé de travaux dans les domaines de la METALLURGIE APPLIQUEE et de l'utilisation des matériaux métalliques.

Pour ce poste une expérience de la recherche est nécessaire.

Adr. C.V., photo et prétentions nº 31.365 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Le Service Publicité
d'un groupe important de distribution

recherche

1 E.S.P.

OU EQUIVALENT

1 an expérience terrain.
Ayant le goût des contacts humains.

Disponible de suite
pour prendre rapidement la responsabilité du budget d'ouverture de magasin et d'actions publicitaires.

Ecrire nº 000.062 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ADRET ÉLECTRONIQUE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Expérimenté dans la vente des appareils de mesure.
Bureaux et usines à TRAPPES (78190).
Lieu de travail : région parisienne.
Déplacements périodiques en province et éventuellement à l'étranger.
Anglais lu et parlé.

Envoyer curr. vitae détaillé et prétent., nº 48.058, P.A. SVP - 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

SAFIC ALCAN ET Cie
rech. pour son département matières plastiques

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

connaissant de préférence marché des plastiques.
Adresser C.V., photo et prétentions

DIRECTION DU PERSONNEL
3, rue Bellini, 92806 PUTEAUX.

QUARTIER PARC MONTSOURIS

ANALYSTE-COMPTABLE

est recherché par le centre de traitement d'OPERATIONS BANCAIRES d'un important organisme financier, pour sa division CONTROLE DE GESTION

- D.E.C.S. ou équivalent ;
- 3 ans d'expérience minimum liée à la comptabilité générale, à la comptabilité analytique et au contrôle de gestion, si possible dans une P.M.E.

Envoyer C.V., prétentions et photo à nº 2.293, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS qui transmettra.

Nous proposons poste

CONTRACTUEL 3B

niv. D.U.T. ou B.T.S. Inform.
Fonctions : pupitrage MITRA 15, écriture et maintenance de Logiciel sur MITRA 15.
— Salaire 2.500 F environ.
— Primes annuelles 4.000 F env.
Ce poste est vacant à compter du 1er novembre.
Envoyer C.V. à M. LAPLACE, Départem. Informatique I.U.T., B.P. 23, 91406 ORSAY, avant le 25 octobre.

STUDIA FRANCE
recherche
libre immédiatement

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

confirmé FORTRAN.
Bonne connaissance COBOL et Méthode WARNIER souhaitée.
Adresser C.V. 11, rue Degas, 75016 PARIS. Téléph. 524-35-96.

ADJOINT A RESPONSABLE AGENCE

NIVEAU INGENIEUR OU ASSIMILE. LIEU DE TRAVAIL : NANGIS (60 KM. PARIS). EXPERIENCE MINIMALE 5 ANS DANS TUYAUTERIE, CHAUDRONNERIE (POSSIBILITE PROMOTION).

Ecrire avec références et prétentions :
FRIEDLANDER,
Service du personnel,
39-41, boulevard Sainte-Lucie,
13007 MARSEILLE.

Importante société transports internationaux recherche

SPÉCIALISTE

transports fluviaux pour travailler à l'étranger, parlant espagnol et anglais. Ecrire avec C.V. nº 47 893 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur 75002 PARIS.

EU SELEC
TRAVAIL TEMPORAIRE
recrute

5 CHEFS COMPTABLES

expérience bancaire BECS oblig. 40 ans min., niv. classe 6 ou 7. Place stable.
63, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Tél. : 225-61-10 + 256-37-20.

EU SELEC
Pour postes stables. Urgent. Engeenering pétrolier, recrute

UN INGÉNIEUR gestion

prévisionnelle, bilingue, anglais, connais. le programme Pert-Cost
63, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Tél. 225-61-10 + 256-37-20.

CALCOMP
dans le cadre de l'expansion de ses périphériques graphiques, recherche :

INSPECTEURS TECHNIQUES

CONFIRMES
Age minimum 25 ans.
Anglais courant exigé.

Envoyer C.V. et prét. 43, rue de la Brèche-aux-Loups, Par.-12e

---

SOCIÉTÉ LEADER PRODUITS ALIMENTAIRES

Quartier Montparnasse
recherche

LICENCIÉ EN DROIT

- Expér. cabinet ou service juridique (3 ans minimum) ;
- Bonne connaissance anglais (+ espagnol, éventuellem.) ;
- Poste attaché juridique (étude contrats, propriété industrielle, droit des sociétés, notions fiscalité) ;
- Entreprise à vocation nationale et internationale.

Adr. C.V., photo et prét. sous nº 15.392 B, BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes

---

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION ELECTRIQUE
recherche

CHEF DE SERVICE

responsable d'un groupe technico-commercial chargé de la vente d'appareils

INSTRUMENTATION ET MESURE

sur le marché français

Résidence PARIS
avec déplacements

ALLEMAND COURANT EXIGÉ

Expérience nécessaire de 10 ans dont plusieurs années dans le commercial.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à nº 31432
CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra,
75040 Paris Cedex 01 qui transm.

SOCIETE APPAREILS DE MESURES cherche

JEUNE INGÉNIEUR

même débutant
Formation GENIE CIVIL
Anglais indispensable
Espagnol souhaité
Envoyer C.V., à nº 31.389,
CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

SAINT-LAZARE
commerce pianos et clavecins cherche

AIDE-COMPTABLE

25 ans minimum, qualifiée, expérimentée et dactylo pour poste responsabilité. Très bonne présentation, contacts clients. Se présenter à partir de mardi 11 h. à 13 h. PIANOS MAGNE, 50, rue de Rome, Paris-8e, métro Europe.

ASSOCIATION
pour son activité
EDITIONS ENFANTINES ET DISTRIBUTION DE MATERIEL EDUCATIF
recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

pour études de marchés, commercialisation et promotion de ses productions.

Adresser C.V. et prétentions à : nº T 00105 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

pour :

- études, mise en place et optimisation de systèmes d'exploitation divers : OS-VS 1 et système de mini-machines ;
- étude, choix, mise en place de matériels évoluant rapidement ;
- gestion du parc matériel et de ses performances ;
- formation des usagés de ces matériels et logiciels.

Cette activité s'exercera au sein d'une équipe expérimentée de 4 à 6 personnes.

A Paris en 1978, en banlieue Ouest après.

Elle s'adresse :

- aux possesseurs d'une maîtrise d'informatique et de deux ans d'expérience ;
- à un professionnel ayant 4 à 5 ans d'expérience.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à nº 2.296, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010, PARIS, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRESSE TECHNIQUE
recherche

RÉDACTEUR EN CHEF

- Homme ou femme, 35 ans minimum.
- Licence en droit.
- EXPERIENCE CONFIRMEE journalisme et édition technique.

RESPONSABILITES : Mise au point, sélection des articles, contacts, résultats.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à : HANOT, Directeur du CEFAREF, 54, rue de Chabrol, PARIS-10e.

GROUPE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

recherche
pour son Centre d'Etudes

TECHNICIEN (NE) B.T.S.

Activité dans le développement de nouvelles technologies.

Quelques années de formation industrielle nécessaires ainsi qu'une bonne connaissance de base des produits alimentaires.
Anglais courant souhaité.

Envoyer curriculum vitae man., photo (ret.) à : SPEDIC, 7, rue Euryale Dehaynin. — PARIS (19e), sous la référence 403.

Groupe Important

recherche pour
FILIALE SPECIALISEE RESTAURATION

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

- Contrôle de gestion.
- Cadre confirmé.
- Expérience comptable indispensable.

Ecrire sous numéro T 000.056 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SOCIÉTÉ ITALIENNE
leader dans la production des boites pliantes connue sur le marché français,

cherche AGENT

rémunéré à la commission, connaissant le secteur emballage et la clientèle utilisatrice, pour représentation exclusive France nord et éventuellement Benelux.

Ecrire à boite 1532, PUBLICITAS, via E. Filiberto 4, Milano, Italie.

secrétaires

Importante Société d'Informatique,
proche R.E.R. — La Défense
recherche une

secrétaire

• sténodactylo, • BTSS,
pour assurer le secrétariat personnel d'un des Directeurs de la société.

Le salaire sera fonction des compétences.

Envoyer CV, prétentions et photo, sous référence 171 M,
Service du Personnel
Tour Franklin, cédex 11
92081 Paris—La Défense. **GIE**

de direction

DIA PROSIM
Société de produits chimiques recherche pour son siège social A VITRY :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Sténo dactylo bilingue (anglais-allemand) souhaité.
— *De formation supérieure*, première expérience de haut niveau nécessaire.
Statut cadre. Sous référ. 77/16.

SECRÉTAIRE

bilingue anglais
sténodactylo confirmée.

- Pour assister le directeur des ventes;
- Régime de prévoyance;
- 13e mois;
- Participation, possibilité obtenir 27 jours de congés payés après 1 an de présence. Horaires personnalisés. Sous référ. 77/17.

Restaurant entreprise.
Accès aisés par train, bus.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétentions à DIA PROSIM, B.P. nº 8, 94400 VITRY-S/Seine.

SOLIDE SOCIETE
recherche

SECRETAIRE DU DIRECTEUR GENERAL

Excellente sténodactylo, efficace, dynamique, esprit d'équipe. Lieu de travail : Paris Nord. Adr. C.V. détaillé, sous la référence 71.380, à **J. R. P.** 39, rue de l'Arcade, Paris 8e

---

Société d'aménagement et de rénovation urbaine appartenant à groupe parapublic, cherche pour ses bureaux à BOBIGNY (93)

SECRETAIRE

expérimentée pour assurer secrétariat niveau direction, coordonner et contrôler travail plusieurs sténodactylos. Connaissance de la gestion des opérations d'aménagement souhaitée. BAC souhaité. Avantages soc. Possib. de carrière.

Adresser candidature avec C.V. nº 7759 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens. Paris. Cedex 9.

Secrétaires

IMPORTANTE

STÉ INDUSTRIELLE

5.000 personnes, 1 milliard/an, recherche pour son siège à

ATHIS-MONS

Secrétaire assistante de direction relations sociales

Minimum 35 ans
STENODACTYLO
EXPERIENCE INDISPENSABLE DE LA FONCTION PERSONNEL
et des relations avec les partenaires sociaux, secrétariat, réunions...

DECISION RAPIDE.

Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémun., photo sous référ. 3.703,

SELECTION CONSEIL
6, pl. Mar.-Juin, 75017 PARIS.

Sténodactylo

SOCIETE MECANIQUE DE HAUTE PRECISION
recherche
Jeune femme 22 ans minimum

STÉNODACTYLO CORRESPONDANCIÈRE TRILINGUE

pour SERVICE COMMERCIAL

Langue maternelle allemande indispensable
Bonne pratique écrite et parlée du Français et de l'Anglais.
Expérience souhaitée dans poste similaire

Adress. C.V. et prét. à S.N.F.A. 23, bd de Brandenbourg, 94 Ivry

représent. offre

Recherchons représentants d'expérience, motivés pour la vente d'espace publicitaire et publi reportages, auprès des entreprises. Nombreux déplacements dans régions proche Paris. Rémun. et commission import. Ecrire : HAVAS REGIONS avec CV et photo, 136, av. du Général-de-Gaulle, 92200 Neuilly-s.-Seine.

capitaux ou proposit. com.

RECHERCHONS
CABINET CONTENTIEUX
RECOUVREMENT CREANCES, même important. - Agences acceptées. Ecrire av. renseign. nº 656 PUBLI-G.R. 27, fg Montmartre, 75009 Paris.

Cadre super., 50 a. : gestion administr. financière, sociétés nation. et multinat., dispose capitaux, rech. participations active dans Sté service, cabinet conseil, recrutement, fiscal, Commerce internat. - 527-22-12

Important groupe industriel international spécialisé domaine bâtiment recherche pour création concession concession exclusive sur rég. Midi, Pyrénées, Languedoc, Auvergne et s/forme S.A.R.L. associée 1 commercial confirmé, apport 50.000 F indisp. Préf. à candidat connaiss. bâtiment et gestion S.A.R.L. Import. situation pour élément dynamique et sérieux. Ecr. ABISPOR, Pte. 4, rue de la Nuée-Bleue, 67000 STRASBOURG

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter ;
- La graphologie et ses pièges ;
- Douze méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés ;
- Réussir entretiens, interviews ;
- Les bonnes réponses aux tests ;
- Emplois les plus demandés ;
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

Américaine donne cours privé en anglais. Pr renseig. T. 325-23-47

enseignem.

LANGUES tous niveaux tous diplômes
Particuliers et entreprises
Petits groupes et individuels
LÆTITIA - Ecole des langues
1, carrefour de l'Odéon, Paris-6e
633-37-85 - 033-99-43

bateaux

A VENDRE YACHT, 20 M. Classé 1re catégorie tt cft. Décoration intérieure à terminer. Visible à Paris. Tél. M. Charles : 540-45-21

demandes d'emploi

AMERIQUE ou EXTREME-ORIENT

33 ANS - BANQUE INTERNATIONALE
EXPÉRIENCE COMMERCIALE ET BANCAIRE
9 ANS PLACES ÉTRANGÈRES DONT 6 ANS

AU JAPON

NATIONALITE FRANÇAISE
Langues : Anglais, Italien, Japonais

désire joindre BANQUE ou SOCIETE pour carrière avec AGENCES, FILIALES EXTÉRIEURES ou AFFAIRES INTERNATIONALES

Ecrire sous nº 1.572 à « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens. 75427 Paris-9e, qui transmettra.

J'AI FAIT du Secrétariat de Direction (10 ans) ; de la Sélection du Personnel (5 ans).

J'AI 34 ans
Je pense avoir une bonne présentation et un certain dynamisme, le sens des relations publiques.

Je dispose d'une voiture et d'une grande disponibilité.

JE SOUHAITE rester CADRE, occuper un poste motivant : COMMERCIAL - DE SELECTION DE PERSONNEL OU PUBLICITAIRE.
Pour une rémunération de 65.000 francs par an.

Ecrire nº 31.481, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

HOMME/AFFAIRES

Bien introduit au Portugal et en Espagne (Import-Export)

— Artisanat, Commerce, Industrie, Habillement, etc., cherche Société pratiquant Import-Export pour collaboration.

Ecrire Nº 1.750, LE MONDE Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Documentaliste diplômée, Paris VIII, anglais, espagnol. Dactylographie. Ch. place stable. Tél. 581-39-06 à partir de 16 h.

J. H. traducteur diplômé Ecole d'interprètes Genève, français, allemand, anglais, deux années études économiques ; trois ans expérience traduction technique en Allemagne ; expériences diverses en France, cherche situation dans service traduction ou import-export.
Ecrire Havas Lyon 5 947.

DIRECTEUR FINANCIER, 40 a. expér. sociétés multinationales. Cabinet conseils entreprises offre sa collaboration temps partiel à direct. gén. de P.M.E., ttes rég. Ecrire nº 1 748 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Homme 27 ans, dégagé O.M. DEA BIOCHIMIE
Expérience trois ans vitaminologie, un an biologie moléculaire, étudierait toutes propositions. Ecr. nº 31 198 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

Jeune femme, bonne présentation, 10 a. expér., ch. emploi de comptable sur Paris. Ecrire nº 6574 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Centre de formation professionnelle pour adultes ch. emplois sur Paris et région parisienne pour

Monteurs câbleurs

en construction électrique.
Disponibles immédiatement.
Téléph. 735-18-30.

DIRECTEUR
MARKETING/INFORMATIQUE

- Expérience Commercialisation de Grands Systèmes INFORMATIQUE.
- Homme de Contact et Négociations techniques et Commerciales à Haut Niveau.
- Maîtrise parfaite des problèmes économiques et financiers.
- Membre du Directoire d'un Constructeur.

Désire assumer immédiatement ou à terme RESPONSABILITES SIMILAIRES

Ecrire sous le nº T 0154 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DOCTEUR D'ÉTAT
(sciences physiques)

32 ans. Disponible immédiatement - 6 ans de recherche dans laboratoire d'organisme d'Etat.

Recherche poste :

- Ingénieur Développement Recherche.
- Ingénieur Technico-Commercial.

Etudie toute autre proposition.

Ecrire sous le numéro 1.751, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

ATTACHÉ DE DIRECTION 26 ANS

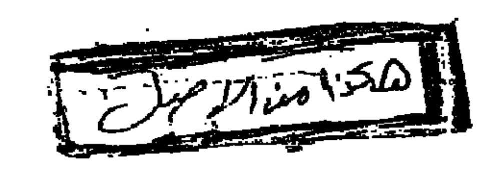
- Licence en Droit, Certificat d'Etudes Judiciaires, DEA Droit et Relations du Travail, DUEL Anglais, Certificat d'Arabe ;
- Très bonnes notions
  - Italien et Espagnol ;
  - Comptabilité et Gestion Financière.
- TROIS ANS expérience professionnelle :
  - Gestion Administrative et Juridique ;
  - Gestion et Direction du Personnel,

recherche poste dans Fonction

ADMINISTRATIVE ET/OU PERSONNEL

Paris ou proche banlieue Sud

Ecrire Nº T 00078 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.



demandes d'emploi demandes d'emploi

DIRECTEUR GÉNÉRAL
TOURISME - 48 ans

15 ans expérience direction entreprises tour operating et création, gestion, commercialisation villages vacances France et étranger, intéressé par propositions équivalentes.
Tél. : 523-15-46, références M-W.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
EXPERIENCE CONFIRMEE dans les domaines : financier, budgétaire, juridique et en relations humaines.
recherche
poste haute responsabilité
PARIS, proche BANLIEUE
Ecrire No T 00126 M. REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

...43 ans. Technicien supérieur. ...7 ans expérience. Laboratoire et fabrication. Radiologie. Technique du vide. Electronique. Rech. situation stable. Ecrire KOUO ...7, av. Paul-Vaillant-Couturier. 94250 GENTILLY.

J.F. 18 ans, débutant cherche emploi stable, employée bureau dactylo (notion comptabilité) GRENET, 22, parc des Sources 93.220 Gagny. Tél. 927-21-92.

PROJETEUR COMP. ARCHIT. 3e échelon
Exp. construct. indiv., collect., bureaux, hospitalières, U.S.P.A., formation PROMOCA et ICH, libre de suite. Tél. 603-52-30 ou Ecr. no 1.712 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

JEUNE HOMME 30 ANS DOCTORAT 3e CYCLE PHYSIQUE NUCLEAIRE EXPERIENCE C.E.A. SACLAY ENSEIGNEMENT SOUHAITE TROUVER SITUAT. DANS LA RECHERCHE
Langues : allemand, ital., angl. Ecr. no 7.722 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE D.P.L.G., 15 ans expér. urbanisme - chantiers promotion, ch. situation Paris. D. NORYCH à SIPEP réf. 862, 1, rue Choiseul, PARIS (2e).

Homme 30 ans
Licencié droit privé expér.
TRANSACTIONS
IMMEUBLES et FONDS DE COMMERCE
cherche poste à responsabilité. Ecr. no T 00.112 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

DOCUMENTALISTE
diplômée, 24 a., 4 a. d'expér. profes. angl. et italien courants, notions espagn. ch empl. région parisienne. Ecr. no 77.221 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

Homme 27 ans, expér. 1 an
RÉDACTEUR CONTENTIEUX
rech. poste stable et évolutif. Ecr. no 77.235 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

INGENIEUR céramiste ENSCI + IAE, 29 a., 4 a. expér. ingénierie fours et tech. réfractaires, rech. situat. dans ingénierie ou technico-ccial. Ecr. no 9369 P.A. SVP, 37, r. Gal.-Foy. 75008. Paris

DOCTEUR 3e CYCLE PHYSIQUE
Fme 31 ans, 6 ans expérience enseignem. sup. et recherches en industrie, étudierait toutes propositions.
Ecr. no T 00.045 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

J. F. 30 a. CADRE SUPERIEUR
en EXPORT COMMERCIAL et ADMINIST. DES VENTES
Sérieuses références. 7 a. expér. (réussite prouvée). Allemand, anglais, not. espagnol. Libre voyager, recherche ds P.M.E. poste à responsabilités direction France ou étranger.
Ecr. no 77.042 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

GESTIONNAIRE
23 ans. Sérieux. Etudierait ttes propositions de Sté française travaillant à l'étranger. Lieu de résidence indifférent. Séjour de courte ou longue durée. Anglais parlé et écrit. Disponib. immédi. MAUBOUSSIN Gilles, 12, rue Ant.-Watteau, 59155 Fâches-Thumesnil *Tél. : (20) 96-02-55.*

J. F. 26 a. Docteur 3e cycle, sc. éco. option économie du développ. relations extér. et internation., projet ind. Expér. enseignem. cherche place stable. Etudie ttes propos. T. 893-35-08.

Si vous recherchez un jeune
CADRE COMMERCIAL PERFORMANT
— Expérience réelle de la vente et de l'animation des vendeurs sur le terrain.
— Capable d'élaborer une politique commerciale efficace et en suivre l'exécution.
Ecr. à no 31.021. CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, *75040 Paris Cedex 01.*

J. F. 30 ans
Documentaliste (INTD 2e cycle) et germaniste, 4 ans expérience prof. cherche situation région parisienne.
Ecr. no 1.720 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Ing., 33 a., 8 a. anc. en rech. : aéro-hydrodyn., prof. méca., animat. culturel, théât., ch. poste respons. vivant, humain secteur scient., indust. ou culturel, Paris ou prov. Centre ou Sud.
Ecr. no 7.739, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PRET-A-PORTER ACHETEUSE
Trilingue anglais - espagnol. Ecrire no 31.440 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J. F., 23 a., ch. place standard. mi-temps le matin, 1 an expér., connaissances angl., espagnol. TRANCART. Tél. 766-51-25 de 9 h. à 16 heures.

Secrétaire sténodactylo allemande, 26 ans, recherche emploi stable, bil. allem.-franç. Not. angl. 3 a. exp. prof. Paris. Ecr. no 1.730 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

J. H. Comptable D.E.C.S. recherche emploi adjoint ou chef comptable dans société française à l'étranger.
Ecr. no 1.760 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Jeune femme, 23 ans, B.T.S. publicité, expérience Agence - anglais — rech. poste secrétaire assistante agence ou client. Ecrire Mme GROSS, 57, r. Escudier, 92100 Boulogne.

Jeune femme, 24 ans, cherche poste stable sténodactylo, secrétariat. Ecrire no 6.573 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

J. F. orig. française, secrétaire sténodact., expér. télex, anglais, ARABE LITT., not. allemand, ch. emploi stable, relat. avec pays arabes. Ecrire sous référ. no 77.068 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

Ancien militaire apte à toutes missions de confiance, toutes destinations, cherche emploi très bien rémunéré.
Tél. : 79-49-68 - 06-27-96 ts les jours 15-18 h., jusque 12-10 incl.

Spécialiste export. Excellente vendeuse, accept. ttes offres int. Ecr. no 1.758 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

HOMME 35 ans, célibataire, 12 ans expérience, DIRECTEUR ADMINISTRATIF et COMPTABLE D.E.C.S., certificat comptable. Gestion et réorganisation Stés. Ecrire COMMUNICATIONS INDUSTRIELLES, 22, rue de Bellefond, Paris (9e), qui transm.

Jeune homme 32 ans, cadre comptable, niv. D.E.C.S., 8 ans exp. commerciale, anglais, allemand, italien, cherche poste gestion dans P.M.E. Libre rap. Ecr. no 7.763 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Executive assistant, german citizen, a. 27, perfect French, fluent English, office experience at highest level, cultivated, attractive, seeks top position in international firm the Nice (A.-M.) Area. Free within two months. Offers to newspaper.
Ecrire no 7765 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

J. fille. Docteur en histoire. Technicien juridique et écon. d'entr.. Accepte toute proposition HELLIEZ, 36, rue Barbès 94200 Ivry/Seine.

Jeune femme, 24 ans, BTS, bilingue anglais, quatre ans exp. service exportation, étudierait toutes propositions.
Ecrire no 6 568 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

ANIMATEUR FPC rech. à la vacation. 1 à 2 jours interventions par semaine. Population ouvriers. Employés. Maîtrise. Ecr. no 1 260 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PUPITREUR I.B.M. 360 et 370 : sous D.O.S., formation six mois. Recherche emploi. Tél. 874-56-60 ou écrire M. GUILLAUME 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

PROGRAMMEUR I.B.M. 3 formation huit mois. Recherche emploi. Tél. 874-56-60 ou écrire A.E.F.I. 94, rue Saint-Lazare 75009 PARIS.

Secrétaire bilingue anglais expér. ch. emploi temps partiel. Ecr. no T 00118 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ANALYSTE PROGRAMMEUR confirmé, format. gestion, expér. analyste, P.L. 1, angl. courant, ch. emploi. Préavis de 3 mois. Ecr. no T 000145 M Régie-Presse 85, bis rue Réaumur, Paris-2e.

Fr. 27 a., tril. (all., angl.), ch. empl. Tour., traduct. même étr. Ecrire Mlle Anny Sankowiak, Riesstr. 21. 5300 Bonn, R.F.A.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUP. — 51 ans - Bilingue anglais - Grande expérience commerciale et administrative niveau international. Courtage, arbitrage matières premières agricoles (cacao, café, etc.).
Vente/achat, biens de consommation et petit équipement ménager/indust.

RECHERCHE : région Paris, direction développement ou commerciale France et export. Peut voyager (Section F.).

LICENCIE EN DROIT. — 29 ans - Prépar. doctorat droit rural et communautaire - Exp. relations extérieures C.E.E.
Etudie toutes propositions (Section E.).

INGENIEUR CONTROLE *QUALITE.* — Diplômé d'Etat en organisation.
RECHERCHE : poste ou mission de mise en place d'un service qualité, industr. mécanique, téléphonique, parapharmaceutique. (Section B.).

JEUNE FEMME. — 29 ans - Licenciée anglais. Diplômée E.A.D. Paris - 5 ans d'expérience Prof. secrétariat de Direction.

RECHERCHE : poste similaire, de préférence orienté vers gestion administrative et comptable et pouvant évoluer vers responsabilités attachée de direction (Section A.).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

automobiles

5 à 7 C.V.

PART. A PART.
COUPE FIAT 128 1300 SL 1973
Très bon état. Avec 2 500 F. Tél. : 820-72-64.

Pers. usine vend R 5 TL mi-avril 1977, bleu métall. Prix 18.500 F. Disponible mi-octobre. 8.500/9.000 km. à cette date. Téléphone : Bureau 609-94-56, poste 418. Domicile 237-34-54.

425 F et 785 F par mois R 4 1975, R 12 TS B. A. 1976. Garantie 6 mois. — 325-93-07.

12 à 16 C.V.

P. à p. vds S.M. blanche, intér. noir, moteur et boîte 11.000 km., av. fact. 577-53-18, 10-12, 14-17 h.

+ de 16 C.V.

EXCEPTIONNEL
ROLLS SILVER SHADOW
1969, première main, 60.000 km., d'origine. — Téléph. 844-59-59.

divers

OFFRE SPÉCIALE CONCESS. B.M.W.
NEUVES DISPONIBLES
B.M.W. 3.3 LIA NEUVE ;
B.M.W. 528 aut., bleue métal. ;
B.M.W. 320. 1, gris métal ;
B.M.W. 320 aut. anthrac. mét.
VOIT. DIRECT. et OCCASIONS
B.M.W. 630 CS 7.500 km, V.T. anthr. mét. 78
B.M.W. 30 SI, 1973 ;
AUTOB. A 112, 10.000 km., 1977.
63, bd Jean-Jaurès. 92-CLICHY. 270-09-39 - 737-13-29.

B.M.W. OCCASIONS
316, 320, 520, 525, 528
Modèles 77, peu roulé, garantie AUTO-PARIS XV, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

COUPE AUDI 100 S, 1973, première main, T.O., B.A., radio. MANTA 1900 S.R., B.A., 1972. COUPE G.S.E. Commodore, 71. Garanties avec 1.500 F au cpt. PORSCHE 912, 1966, radio LANCIA cpé touring G.T., 2,81 S. B.M.W. coupé, 2000 C.S., 1968. MUSTANG Cabr. B.A. mot. nf. Téléph. après 16 h. 325-93-07.

C'est à la PORTE DE VERSAILLES (du 7 au 17 octobre 1977 inclus) que se tient la 24e exposition nationale des véhicules automobiles d'occasion.
Près de 1.000 voitures de toutes marques y sont exposées.
Afin de permettre à un public jeune de se tourner vers l'automobile l'entrée est gratuite.

EXPOSITION NATIONALE DES VEHICULES AUTOMOBILES D'OCCASION
7-17 OCTOBRE 1977
PORTE DE VERSAILLES




L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Mo LAMARCK, studio, cuisine, entrée, wc, bains, 2e étage sur rue. Prix 76.000 F. — 255-66-18.

NATION. Récent, stdg, 9e étage, liv dble, s/balc., terras. + 3 ch., 2 bns, cuis. équip. : 650.000 F. Après 14 h., mardi, mercredi, 52, rue Rendez-Vous, escalier C.

108 M. BUTTES-CHAUMONT 100 m2, tt cft, 2 balc., CHARME. 8e étage, 420.000 F. — 742-67-56.

Marais - Près Thorigny BEAU 3 PIECES A RENOVER, S. de B., chff. centr., haut de plafond, tél., ravalem., façade et cour voté et payé. Prix intér. Crédit possible. Visite, mardi, mercredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30, 31, RUE CHARLOT.

R. DES FRANCS-BOURGEOIS Studio, tt cft, kitchnet., dches, téléph., bon état. Tél., le matin seulement au : 325-82-66.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'eff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

PARC MONCEAU 5, AVENUE VAN-DYCK
Propriétaire vend dans un hôtel particulier, classé, de très haut standing, 4 Pièces, 110 m2 environ, en étage élevé, entièrement rénové. Prix : 1.100.000 francs.

Duplex intérieur exceptionnel sur 3 niveaux, 130 m2 environ. Prix 1.050.000 F. S/pl., de 14 à 18 h.

ETOILE, 17, av. Carnot (17e), duplex-atelier, 4 chbres, bains, 5e/6e étage, tt cft, 2 chbres serv. Sur place, mercredi, 14 à 17 h., MICHEL et REYL : 265-90-05.

RUE RODIER Prix intéressant, gd 3 P., conft. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

Entre Saint-Augustin - Europe : Part. vd appt stdg, 6 P., 190 m2, à 5.000 F le m2, 1er étage, rue calme, pièces sud, donn. s/jard., 2 chbr. service. Tél. : 387-53-07.

118, RUE DE COURCELLES Propriét. vd dans imm. 1930 en P. de T., 6/7 Pièces, 160 m2 envir., 2e étage avec cour, jard. privé 60 m2, tél., interphone. Prix 100.000 F, entièrement ref. à neuf. - Téléphone : 566-65-89.

64, AVENUE R.-POINCARE
400 M2 ENVIRON - 8 PIECES grand standing, balcon, 2e étage. Visite, mercredi 12, de 15 à 18 heures ou Tél. au : 202-99-55.

TERNES - PRES ETOILE Part. vend beau studio moderne, tt cft, 3e étage, tr. clair, sur jardin, calme absolu, S. de B. marbre, téléphone. Prix raisonnable. Renseignements 387-78-50.

RUE DE PARADIS *IMM. RAVALE, BEAU 2 PCES,* entièrement REFAIT A NEUF, tt cft, clair, calme, 170.000 F. Tous les matin au : 770-73-77.

TROCADERO. - Beau 6 Pièces, 3 sanitaires, bien distribué : 180 m2 + 3 ch. serv., 2e étage, gd stdg, soleil, profess. libérale. Prix : 1.080.000 F. Tél. 622-22-56.

Maillot. Propr. vd appt 140 m2, gd stdg, 2 bns, asc., chff. cal, 5e, ensoleill., poss. prof., téléph. 2, pl. Pte-des-Ternes, 11 à 19 h.

XVIe - Hameau Boulainvilliers, immeub. neuf, très grand luxe, jamais habité, 3 P., 115 m2, au 7e étage + terrasse. - 603-88-88.

PORTE DOREE 5e BOIS Très bel imm. Liv. dble + 4 chbres, 2 bains. TERRASSE 40 m2. TT CONFT. Chbre serv. Possib. PROFESS. VERNEL - 526-01-50

MAISON AUTEUIL Exclusivité 6 P .1.150.000 F. — 224-41-21.

ILE SAINT-LOUIS (Près) Dble séj. + chbre tt cft. Tél. 325.000 F - 325-76-97

MARAIS (Près quais) Dans hôtel particulier XVIIe Luxueux appt 105 m2, tt cft + grenier, caractère rare. Prix justifié - 325-40-66

Part. vend proximité BUTTES-CHAUMONT, beau 5 P. 110 m2, récent, excell. ét., calme, soleil. Prix intéressant. Tél. 205-69-25

Particulier vend 2 beaux Appts BOULEVARD SUCHET
5e et dernier étage. Terrasse circulaire de 50 m2 envir., dble exposition EST-OUEST boulevard et Bois. Se composant de : 1 appt de 135 m2 + appt 45 m2. Les deux aménagés et décorés + 2 chbres de service, 2 caves, 1 emplacement de parking. Pouvant convenir pour famille désirant avoir parent ou enfants à ses côtés, sur le même palier, tout en étant indépendante et seule au dernier étage. Prendre contact par téléphone entre 9 h. et 14 h au 224-50-89 ou 524-56-54

PL. du TERTRE, s/jardins de MONTMARTRE, ds imm. classé rénové. R.-CH. (115 M2) avec JDIN PRIVE 300 M2. CALME ABSOLU. CHARME. - 828-80-47

149, av. Wagram (17e) - 4 P. Duplex 182 m2 + 110 m2 terras. Immeuble neuf, standing. J.-T. GAMPERT - 567-55-25

QUAI HENRI-IV 235 m2, 3 réceptions, 4 chbres, 4 bains, 2 garages : 1.750.000 F.
QUAI NEW-YORK 182 m2, 2 réceptions, 2 chbres, 2 bains : 1.450.000 F.
PASTEYER, 266-35-84 (matin)

149, avenue de Wagram (17e) *5 PIECES 153 m2* Immeuble neuf. Standing. J.-T. GAMPERT - 567-55-25

TROCADERO. 7 p. ppales 215 m2, Imm. ancien, gd standing, 2 ch. service - NATHAN, 326-50-19

RANELAGH - Exceptionnel Belle récept. 80 m2, 3 ch., 2 bns. Décoration luxueuse, 160 m2 1.360.000 F, 2 serv. - 651-32-20

PLACE DES VOSGES (prox.) DANS BEL IMMEUBLE ANCIEN RENOVE. Très beau 3 P. 128 m2, avec mezzanine et haut plafond. Téléph. 278-46-43.

PORTE DE PASSY *Gd 5 P. av. 2 J. priv. Imm. st., 2 ch. serv. 265-52-26 ou 224-53-75.*

ILE SAINT-LOUIS 2 P. 62 m2, belle haut. plafond, poutres. 388.000 F. DAN. 22-63.

ILE SAINT-LOUIS S/Seine. Imm. standing, 50 m2 à aménager. 530.000 F. 326-47-02.

ÉPARGNANTS INQUIETS DEVENEZ INVESTISSEURS HEUREUX
de 35 000 à 300 000 F comptant Plan Epargne Logement possible
A PARIS
PLACEMENT D'AUJOURD'HUI VALEUR DE DEMAIN
Sélection de programm. d'invest.
— Accroissem. rapide du capital.
— Rentabilité immédiate.
— Fiscalité avantageuse.
— Gestion assurée.
Check-up financ. et fisc. gratuit
C.F.I. Pierre
8, av. Hoche 75008 Paris. Tél. : 758-68-80, ts les j. et s. 8 à 20 h.

Prox. VICTOR-HUGO
8, RUE YVON-VILLARCEAU
Petit immeuble. Pierre de taille en façade. *Toits Mansart ardoise.*
Deux très beaux
4 PIÈCES de 127 m2
1 DUPLEX 4/5 PIÈCES
142 m2 + 19 m2 terrasse. (5e/6e étages).
Livraison : premier trimestre 78
COSEMIIC 766-51-71

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 180 m2 A 225 m2
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h., ou 227-91-5 et 755-98-57.

Mo TEMPLE Stud. ref. neuf dans bel imm. P.-de-T. 89.000 F. 522-95-20.

SQUARE CARPEAUX Luxueux 5 P. Cuis. équipée. Tt cft. Très bel imm. Possib. prof. libér. Px 630.000 F. VERNEL, 526-01-50.

VILLIERS - Gd standg, verdure, livg double + 2 chbres + serv. Excellent état - 387-20-03

BEAUBOURG Part. à Part. DUPLEX RENOVE 50 m2, 5e ét., *tél., soleil, calme.* - 630-45-06.

MUETTE - MANDEL. Rez-de-ch. stand. Liv. s. à m., 6 chbr., 330 m2, très indiqué pour prof. 1.425.000 F. « T.A.C. », 329-33-30.

Paris Rive gauche

15e Bel imm. 6e étage, asc., balcon, STUDIO TT CFT. *99.000 F. — Tél. : 579-75-80.*

AUSTERLITZ, Jardin des Plantes - 2 P. tt cft, 40 m2, 1er ét. 230.000 F - 337-88-14

15e, LOURMEL, Part. vd vrai 2 Pces, 2e ét. s/rue, confort, bon plan, calme, soleil, 180.000 F. Tél. mardi, mer., même le soir au 250-72-12

Près pl. BRETEUIL, 4e ét., asc. Dble living av. cheminée, 3 ch., cuis. équip., s. de bns, dche, ch. centr., 110 m2, bon ét. Ch. serv. Caves. 700.000 F, possib. parkg. Pptaire s/pl. 11 bis, r. Valentin-Haüy, 75015 Paris - T. 567-77-83

14e DENFERT EXCEPTIONNEL 2 Appts contigus 3 P. TT CFT, 2e étage. Imm. récent. 420.000 F et 450.000 F. - 293-62-16.

R. VANEAU, imm. Directoire 196 m2 : ravissante réception, 3 chbres, 2 bns, soleil, chambre de serv., 3e ét., asc. Exclusivité MONTESFORT - 544-13-34

ALMA - Pptaire vd dans imm. grand standing, pierre de taille, beau 2 P., cuis., bains, boiseries anciennes, cheminée, tél. Prix : 500.000 F entièrement ref. neuf.

3 P., cuis., bns, 120 m2 environ, livg 60 m2 avec boiseries, tél., chambre service, cave. Prix : 950.000 F - Tél. : 734-76-13

Me MONTRAVERS, Not., 10, pl. Grévy, 39101 DOLE CEDEX. Tél. : (84) 72-25-22
Proche Censier, à vendre STUD. coin cuisine équipée, salle de bains possible, meublé.

Raspail-Montparnasse - Ascens. Duplex, séj. dble, 3 chambres. Terrasse. 3 bains - ODE. 95-10.

R. ST-ANDRE-DES-ARTS. Grd séjour + chambre caractère. CHARME. Bel immeuble classé, 430.000 F - 727-84-76

JASMIN - Bel imm. pierre de taille, 5 P. tt cft, impeccable, chambre *service - MARTIN,* Dr Droit, 742-99-09

SPLENDIDE DUPLEX 55 M2 Exceptionnel - 225.000 F 278-10-82 - 206-15-30

PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft, à partir 100.000 F. 542-73-85, le matin

BAC - ST-GERMAIN Dans immeuble de classe 1er ét. Magnifique appt 70 m2 PRIX : 680.000 F S/pl. ce jour, 13 h 30 à 19 h : 63, RUE DE GRENELLE

3 PIÈCES
Dans petit immeuble très calme 117, rue de l'Abbé-Groult, LIVRAISON AUTOMNE 1977 Visite pour appartement témoin sur place, 14 h. 30 à 18 h. 30, sauf mardi et dimanche. 828-75-64 et 256-37-70.

Rue MONT.-STE-GENEVIEVE Dans imm. entièrem. rénové : GD STUDIO, cuisine, wc, *bains,* poutres, tissus, moquette. Prix 250.000 F. Téléphone : 522-95-20.

6e Ds HOTEL PARTICULIER 18e siècle, calme absolu, dble liv. + 1 chbre tt cft, parf. état, 70 m2. - 325-81-66, matin.

13e - 2 p., bains, tt cft. 742-67-56
55 m2 3e étage. bel imm. impecc. **193.000**

PASTEUR 3 pièces standing 65 m2, tél. Profession libérale possible. Prix 240.000 F pour 12 ans (crédit propriétaire possible) ou LOCATION 2.500 F par mois. 197, rue Vaugirard (1er étage). Pptaire mardi, mercredi, 13-16 h.

DIRECTEMENT SUR JARDIN DU LUXEMBOURG
TRES BEAU 4 P. 127 m2 + BALCON
Réception sur 2 niveaux, chambres sur jardin intérieur, salle de bains marbre.
Tél. Mme DEMOLIS 266-36-36

21, RUE HAUTEFEUILLE IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 m2 A 170 m2 227-91-45 ou 755-98-57

PORTE ORLEANS 3P. 55 M2, tt cft. Exceptionnel. 189.000 F - 206-15-30

Mo GOBELINS Chauffage central IMM. PIERRE DE TAILLE **5 PIECES** entrée, cuisine, salle d'eau, wc. PRIX INTERESSANT - TEL. 9, BOUL. DE PORT-ROYAL *Mercredi, jeudi, 13 h 30 - 17 h.*

GOBELINS 56 m2, 3e étage, 2/3 PCES, cuis., bains, chauffage central. Intérieur neuf. - 331-81-11.

RUE ODEON RAVISSANT 4 PIECES 120 M2. Gd confort. IMM. DIRECTOIRE, CHARME - EICHER, 359-99-69

Région parisienne

FONTENAY-VINCENNES IMMEUBLE 1973 Studios, cuisine + salle d'eau, loggia + garage ou parking. Rapport : 8.000 F annuel. Loyer garanti. Prix : 85.000 F. Entrepr. GANDOLFI, 883-84-69

ST-GERMAIN-EN-LAYE 12 min. R.E.R. à pied, 3 pièces 65 m2, parfait état. Bon standg. Prix 230.000 F - Tél. : 460-31-22

Près VERSAILLES (23' Montparnasse), pet. studio, confort, douche, 80.000 F - T. : 460-14-53

VINCENNES - Récent, standing, 3/4 P. 85 m2, cuis. équipée, impeccable. 485.000 F - 742-67-56.

VIROFLAY - Standg, 5 P., 2 s. de bains, 125 m2, près des trois gares. 425.000 F, créd. + facilité vendeur. Téléph. : 050-20-76

VINCENNES - Immeuble récent. Standing, calme, soleil, 2-3 Pces 65 m2, balcon. Impeccable. Prix demandé : 350.000 F - 266-19-80

S/BOIS DE VINCENNES av. Dame-Blanche - Imm. gd stand. réc. Liv. dble + 3 ch., loggia, box. 945.000 F. 567-20-10.

COURBEVOIE GARE même BEAU 2 P., cuis., wc, bains, ref. neuf. 138.000 F. - 522-95-20.

NEUILLY Calme et pratique 19, AVENUE SAINTE-FOY
BEAUX APPARTEMENTS sur jardin, avec balcons et parkings STUDIOS A 5 PIECES *Livraisons en cours.*
Visite s. pl. mardi, mercredi et jeudi de 13 h. à 17 h. 30 et vendredi de 10 h. à 17 h. 30.
COSEMIIC 766-51-71

CLICHY proximité LEVALLOIS **4 P.** 87 m2 + loggia + 2 parkings 240.000 + 180.000 crédit PIC (8 %) OGECIM - 359-68-10.

Province

CANNES MARINA, P. vd appt meublé 2 p. 60 m2, golf, tennis, piscine. Px 300.000 F - 956-39-47

NICE CIMIEZ RESIDENTIEL 3 pièces dans oasis de verdure, entre CONSERVATOIRE DE MUSIQUE et MUSEE MARC CHAGALL, proche commerces et centre, prestations grand standing, exposition sud, calme, cave, parking couvert. 455.000 F. *Mandataire* Cabinet Jacques PERDU, 11, rue Halévy. (93) 87-10-59 NICE - FNAIM.

appartem. achat

STE ACHETE pour logement personnel, STUD. 2/3 Pièces. Accepte travaux - 322-61-35

URGENT, RECHERCHE 4 à 7 p., tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05

Achète, 16e ou NEUILLY, grand 4/5 P., verdure, grand standing. MARTIN, 17, rue Godot-Mauroy, *75009 PARIS - 742-99-09*

RECH. pour placement, 2 ou 3 pièces, bon imm., bon XVIIIe. Tél. : HUSSON - 255-66-18

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-08-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

Achète directement COMPTANT, URGENT, 2 à 4 Pces, PARIS, avec ou sans travaux, préfér. près FACULTE - 873-20-67

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, 1 à 2 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

appartements occupés

NEUILLY - PORTE MAILLOT 2 P., cuis., wc, 5e sans ascens. *OCCUPE par pers. âg. 622-41-28*

12e Prox. BOIS VINCENNES Dans imm. 1882 pierre de taille *PETITS* 2 P., *cuis.,* wc. Loués à personnes âgées. *Prix moyen 1.980 F le m2.* Excellent placement différé.

9e MURS BOUTIQUE **325-66-72**

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE cherche STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** pour DIPLOMATES et CADRES ETRANGERS BANQUE

locations meublées Offre

Paris

8e - SOMPTUEUX 6 P. *340 M2 - BD HAUSSMANN* Luxueusement meublé 6.000 F - Rend.-vous : 828-77-45

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON Loue du STUDIO au 5 PIECES, standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

locaux commerciaux

DISPOSE VASTES LOCAUX :
— CAVAILLON, plein centre ville, 1.700 m2 ;
— LENS, rue principale, 750 m2 ;
— LILLE, centre ville, 1.000 m2 ou 1.500 m2 ;
— VALENCIENNES, 1.800 m2, grand parking.
Le tout accès facile, sur grandes voies de pénétration, bureaux, téléphone, télex, etc.
ETUDIERAIS TOUTES PROPOSITIONS :
Cession droit au bail. Apport en société, etc.
Demander M. Dutoit. Tél. : LILLE (20) 92-06-11.

PROPRIETE, 4.500 m2, 3 mn LYON, clos de mur, face Saône, composée de : local 1.000 m2, entrée cam. gd stand. téléph. force, chauff. cent., peut conv. à ts comm. ou burx + villa 200 m2 au sol, 3 niv. gd standg. Ecr. no 711048 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75081 Paris qui transmettra.

Achète Argenteuil, Asnière ou Levallois, locaux cciaux très bon standing, 600 à 700 m2 environ MARTIN, 17, r. Godot-Mauroy 75009 PARIS. - 742-99-09

bureaux

PALAIS-ROYAL
2, 4 ou 6 beaux burx × 20 m2, meublés ou non, téléph., possib. sal. conférences, bel emplacem., SOUS-LOCATION 1 an minim. Téléph. 260-37-17, poste 38.

PTE CHAPELLE Dans imm. moderne 338 m2 de BURX, divisé en 12 p. princ. 6 park. Asc.-desc. 6 lignes tél. 4e étage. En locat. av. bail. Sté BORDAT 076-77-42.

8e, PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs. 563-17-27

Société recherche Bureaux 200 m2 1er, 8e, 9e, 16e ou 17e arrondissement. Téléphone : 766-10-45/48

Mo CROIX-DE-BERNY Burx neufs, 550 m2, divisibles 6 lignes tél. Nombreux parkgs, cour privée. CALME. 660-44-66

1 à 20 BUREAUX, ts quartiers *Location sans pas de porte* AG. MAILLOT. - 293-45-55

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

fonds de commerce

URGENT Part. vd Fonds *de commerce* PRET-A-PORTER féminin dans rue commerçante. T. 770-45-41.

Magasin à céder, banl. Est emplacement de 1er ordre. Tél. 277-46-94

CHERCHE A ACHETER CABINET DE LOCATION PARIS. T. 742-74-75.

Boutiques

MARAIS à vendre Boutique libre de tte occupation Tél. 227-19-75

KLEBER - TROCADÉRO Boutique 35m2 + sous-sol. Conv. commerce luxe. — 806 - 82 - 87.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra 84, rue d'Alésia, Mo Alésia Frais abonn. 310 F. 266-52-04

locations non meublées Offre

Paris

ILE SAINT-LOUIS Luxueux studio 60 m2, 3.300 F. GERIM - 766-46-58

MONTAIGNE. Part. cède 2 P. 60 m2, cuis., bns, st. Tél. Balc. *Sud. 2.000 net + repr. 720-60-04*

61, RUE DE PASSY Imm. gd standing, neuf, jamais habité, 4 P., 96 m2 + balcon 20 m2 + box, 4.800 F + charg.; 3/4 P., 93 m2 + balc. 25 m2 + box, 4.500 F + charg., av. tél. à disposition. Visite sur place, du lundi au samedi, 14 à 19 h. 306-36-57 - 783-24-28.

PARIS (20e) SANS INTERMEDIAIRE Immeuble récent, tout confort : 2 Pièces, 42 m2, loyer 876 F, charges 204 F, parking 120 F. S'adresser à la gardienne, 21, rue du Repos. Tél. 370-69-81. Mo PHILIPPE-AUGUSTE OU PERE-LACHAISE.

50, AVENUE FOCH IMM. GD LUXE, ENSOLEILLE LOYER MENS + CHARGES :
4 Pièces à partir de 11.500 F.
3 Pièces à partir de 6.300 F.
2 *Pièces* à partir de *5.500* F.
STUDIOS à partir de 1.400 F.
STUDETTES à partir de 900 F.
Sur place, de 14 à 18 heures, s'adresser 123, avenue Malakoff.

PEREIRE GD 2 P., environ 80 m2, imm. stdg, R.-de-Ch. idéal pr profess. libérale. — Tél. : 700/704-88-18.

16e POMPE DS IMM. NEUF DE GD STAND. Séjour + 2 chbres + 2 bains, *98 m2, 5.400 F charges et park.* compris. - Tél. 522-01-74.

Région parisienne

FONTENAY-LE-FLEURY (23' Montparnasse) - 4/5 P., libre. 1.800 F ch. compr. - 460-14-53

Pr Société européenne, cherche VILLAS, PAVILL. pr CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-82

BECON-COURBEVOIE entre Gare et Mo Rue calme et verdoyante, dans petit immeuble résidentiel en pierre de taille jamais habité : 1) 4 P., liv. dble, 2 chbres, s. de bains, tt cft, r.-de-ch. avec jard. privat., 2 boxes, 2.800 + ch. 2) Appt identique, 1er étage av. balc. 2.600 F + ch. - 788-43-53.

pavillons

PRES SAINT-BRIEUC *PAVILLON 5 P., avec jardinet.* R.-d.-ch. : entrée, 1 chambre, W.-C., garage. En étage : salle de séjour, cuisine, 3 chambres, salle *de* bains. *Proximité* tous commerces. Prix : 260 000 F. Tél. : 61-10-69.

RIS-ORANGIS. 5 mn gare. Pav. 6-7 Pces. tt cft + sous-sol complet + gar. 450 m2, terrain clos. Etat exceptionnel. 567-72-11

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

fermettes

RÉG. SAINT-CALAIS 180 KM. PARIS ENVIRON FERMETTE. 2 p., cave, écurie et remise aménageables, eau, électricité, sur 1.350 m2 terrain. Bon état. 95.000 F. S. A. INDICAT. VENDOMOIS, 41100 VENDOME. (54) 77-35-91.

viagers

TRINITE - 5 P. + service. Occupé 2 têtes 81 et 91 ans. *Cpt 100.000 F, rente 3.500 F.* **LE VIAGER** 130, r. de Rivoli 233-05-75

PLACE PEREIRE IMMEUBLE RECENT 3 p. + beau jard. Nombr. arbres Nue-propriété 1 tête 92 ans. Px 390.000 F. VERNEL, 526-01-50

terrains

IMPORTANTE SOCIETE D'INVESTISSEMENT recherche implantation pour **ENSEMBLE TOURISTIQUE DOUBLE SAISON** HAUTE-SAVOIE DE PREFERENCE altitude 800 à 1.200 m.
N.S.M.I. 3, av. Hoche, Paris-8e. 766-66-33.

villas

LE PECQ Domaine privé VILLA ILE-DE-FRANCE, parfait état, récept. 45 m2, 3 chbr.+lingerie, tt conft, gar., mazout, jardin boisé 1.300 m2. PX 650.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

FONTENAY-AUX-ROSES, Mo Belle et grosse maison récent s/1.000 m2, récept. + 8 chbres, 2 bains + sanitaires, vaste sous-sol, gar. 1.000.000 F. 660-44-66

COLOMBES PRES GARE Style mansart, 7 P., tout cft, excellent état, sur 700 m2 540.000 F. 242-88-77 - 782-59-56

La Bergerie citée plus haut dévoile dans toute l'originalité Séj. triple, 4 chbres sur 1 ha, d'un art de vivre retrouvé. Ag. Rhodes, Le Vésinet. 976-33-84

3 siècles ont passé sur une ravissante bergerie logée dans un bois à 40' Paris-Ouest. Ag. Rhodes, Le Vésinet. 976-33-84

CANNES très grande luxueuse VILLA piscine, vue mer, extra. Tél. 45-70-61

MAISONS-LAFFITTE Hôtel particulier ds parc 1400 m2 14 P. princ., cft, parf. état, dépendances. Tél. 806-02-87.

propriétés

Eure-et-Loire, 120 km PARIS TR. BELLE FERME RESTAUR. gd liv. immense chem., 6 ch., 2 bns, ch. c., gde cuis., tt cft, pout. anc., 2.500 m2 pelouse, bx arbres, pte depend. 450.000 F. 347-01-56

1 h. PARIS SUD, rég. Montargis ppté état nf, 41 ares, 3 constructions : 2 salons, séjours, 6 ch. dépend. 575.000 F à débattre, Tél. 526-46-75

90 KM PARIS SUD-OUEST
PRES CHARTRES PROPRIETE **5 P.** cft, grange 60 m2 atten., sur 4.500 m2 parc clos. 290.000 F - TEL. : 924-01-78.

immeubles

EN BORD DE MER
INVESTISSEURS
offre EXCEPTIONNEL et LIMITEE Société de promotion vend 10 MAISONS TEMOINS Rentabilité immédiate 7 % rapport l'an assurée par contrat de 5 ans DU STUDIO : 85 000 F AU 4 PIECES : 230 000 F DOMINIQUE BOUGEOIS 8, av. de Messine, 75009 Paris. Tél. 522-62-14.

RÉGIONS

L'avenir des parcs nationaux

LE PROJET DU MERCANTOUR NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES

(De notre correspondant.)

Nice. — Le conseil général des Alpes-Maritimes, qui devait donner son avis le lundi 10 octobre sur le projet de création du parc national du Mercantour — avis devant marquer la clôture de l'enquête administrative préalable menée depuis quatre ans et permettre la mise à l'enquête publique du dossier, — a décidé de s'accorder un délai supplémentaire de réflexion.

La motion d'ajournement, adoptée par 19 voix, 14 abstentions, souligne notamment « *que la consultation des communes concernées n'a toujours pas abouti à une réponse claire, certaines d'entre elles ne s'étant pas prononcées et d'autres s'étant prononcées avec des réserves importantes ; que les limites du parc sur le versant italien ne sont pas arrêtées de façon définitive et que l'expérience démontre que les activités de sports d'hiver, ainsi que les activités agricoles, pastorales et artisanales, sont seules capables de freiner l'exode rural et d'assurer le plein emploi dans les hautes vallées des Alpes-Maritimes* ».

Au terme du débat, M. Pierre Lambertin, préfet des Alpes-Maritimes, a placé sans détour les conseillers généraux devant leurs responsabilités : « *Je souhaite que la procédure que vous avez décidé d'adopter ne conduise pas le gouvernement à fermer un dossier qui me paraissait riche de tant d'espoirs.* »

« *La consultation des maires des communes intéressées a eu lieu* », a conclu M. Lambertin, précisant à propos de la création de nouvelles stations de sports d'hiver que, « *de toute façon, les autorisations ne seraient plus données dans les conditions d'autrefois* ». « *La phase préalable avait pour but de recueillir toutes les propositions de corrections. C'est justement parce que nous avons déjà tenu compte des nombreuses observations que ce parc est un compromis, mais, à poursuivre ce grignotage, j'avertis qu'il n'y aura plus de parc acceptable.* »

MICHEL VIVÈS.

LE CONGRÈS DE L'ISLE-D'ABEAU

Les villes nouvelles dans le brouillard

De notre correspondant régional

Lyon. — Les neuf villes nouvelles, dont la création a été décidée en 1965, ont aujourd'hui au moins un trait commun : elles traversent toutes une crise importante, à la fois financière et morale. Le phénomène a été amplement confirmé lors du cinquième congrès des syndicats communautaires d'aménagement des villes nouvelles, réuni les 7 et 8 octobre à L'Isle-d'Abeau, dans le Rhône.

Premier constat : les villes nouvelles n'ont plus d'objectif clairement défini. Deux événements, en effet, sont intervenus depuis leur création : l'interruption du développement démographique de la région parisienne et la dégradation de la situation économique. Qui peut avancer aujourd'hui un chiffre de population à terme, et surtout une date ? Du coup, les déséquilibres sont nombreux : entre les emplois et les habitants, entre les divers types d'habitats, entre ceux-ci et les équipements.

Les villes nouvelles ont ainsi attiré surtout une population de condition assez modeste. Première conséquence : neuf des treize syndicats communautaires sont passés à gauche (sept au P.S., deux au P.C.) au lendemain des municipales de 1977.

Deuxième conséquence : beaucoup d'infrastructures ou d'équipements sont « surdimensionnés » par rapport à la population accueillie et aux entreprises installées. Autrement dit, par rapport aux possibilités de ressources susceptibles de couvrir leur financement. D'où l'« énormité de la dette ». « *Les négociations pour le budget 1977 ont été plus longues et plus dures encore que par le passé, traduisant la volonté du gouvernement de transférer sur les syndicats et les communes le maximum des charges* », ont fait observer plusieurs délégués. Y a-t-il désengagement de l'État vis-à-vis de ces villes nouvelles dont il a, en d'autres temps, décidé autoritairement l'implantation et les objectifs ? La plupart des représentants des syndicats en sont persuadés.

Le bilan cependant est loin d'être totalement négatif. « *Beaucoup d'habitants se trouvent très heureux, et la possibilité qui leur est offerte de participer pour une part à la création de leur cadre de vie leur donne une mentalité de pionnier.* » Élément positif encore : la meilleure maîtrise des sols et la grande qualité des équipements.

Quelles propositions font les élus pour sortir les villes nouvelles des difficultés qu'elles connaissent ? Il faut, disent-ils, redéfinir les objectifs. La motion finale présentée par le P.S., le P.C.F. et le M.R.G., adoptée à une très forte majorité, voudrait savoir « *quel processus le gouvernement entend mettre en œuvre pour aboutir à une discussion démocratique* » sur ce point. En raison de l'extrême diversité des situations, le problème ne peut être traité qu'à l'échelon de chaque ville nouvelle. En revanche la méthode peut être commune : consultation de la population — y compris pour trancher de l'entrée ou de la sortie d'une commune d'un périmètre communautaire.

Dans cette concertation les élus locaux devront retrouver « *l'ensemble des pouvoirs d'initiative, de proposition, de décision* » et la population devra « *être associée davantage à la définition, à la gestion et à l'animation des équipements* », pratique sur laquelle socialistes et communistes divergent quelque peu. « *Pour cela, il est nécessaire*, ont dit les congressistes, *de définir plus concrètement les prérogatives des élus des différentes institutions en question et de mettre en place des structures nouvelles dans la gestion des équipements* ».

Second volet des propositions formulées pour sortir les villes nouvelles de l'ornière : une série de mesures financières. L'État devrait régler le passif financier. Et ensuite ? En dehors des mesures générales propres à toutes les collectivités (remboursement intégral de la T.V.A., calcul des subventions sur les coûts réels, nationalisation systématique de tous les établissements scolaires), les élus des villes nouvelles demandent notamment un allègement de la charge financière des équipements.

BERNARD ELIE.

Centre

DES GACHETTES SUR LA LIGNE

De notre correspondant

Orléans. — *A l'occasion de la dernière ouverture de la chasse, le plus beau « tableau » a été réalisé par un chasseur parisien, qui, en ajustant un modeste pigeon posé sur une ligne électrique, a plongé dans l'obscurité quarante communes de la région de Châtillon-Coligny, dans le Loiret, et tué deux vaches qui paissaient au-dessous de la ligne.*

La préfecture régionale d'Orléans vient de mettre en garde les chasseurs qui ont la gâchette malheureuse. En effet, la direction des télécommunications de la région Centre vient d'effectuer une étude qui révèle que sur mille six cents pannes, deux cent quarante-cinq étaient dues à des plombs « égarés », en particulier sur les fils téléphoniques.

« Avec les télécommunications nous raccordons les hommes. Chasseurs, nous vous en prions, ne coupez pas la communication », *lance un slogan de l'administration. Celle-ci rappelle que les chasseurs maladroits, et, dans certains cas, les sociétés de chasse, peuvent être tenus responsables pour les préjudices causés aux installations.*

A PROPOS DE...

LES INITIATIVES ÉLECTORALES DANS LE CALVADOS

Une seule Normandie ?

Réuni le dimanche 9 octobre à Flers (Orne), le Mouvement normand a décidé de présenter dans le Calvados un candidat contre M. Michel d'Ornano aux prochaines élections législatives. Il s'agira de son secrétaire général, M. Yves Lessard, trente ans, professeur d'économie au lycée de Bayeux. Il n'espère pas toutefois renouveler son succès de 1973 : son candidat, M. François d'Harcourt, inscrit aujourd'hui au groupe réformateur, avait alors battu un ancien ministre du général de Gaulle, M. Raymond Triboulet, député du Calvados depuis près de trente ans.

Le Mouvement normand a été fondé, en 1969, par des hommes qui n'avaient jamais caché leur opposition à la gauche, tel son président Didier Patte, qui, en 1961, avait créé, à Rouen, la Fédération des étudiants, pour s'opposer à l'UNEF. Sa première revendication, alors et maintenant, n'a pas changé : la réunification de la Normandie éclatée administrativement entre la Basse et la Haute. Il affirme avoir deux mille adhérents, dont un tiers, il est vrai, en région parisienne, et guère en Seine-Maritime. En revanche, il a trouvé un appui certain auprès d'élus locaux qui, pour des raisons diverses, souhaitent la constitution d'une seule région normande.

Ainsi, la moitié des conseillers généraux de l'Eure en sont membres, leur président, le sénateur Héon (Gauche démocratique), était d'ailleurs un de ses soutiens actifs, refusant depuis longtemps d'être seul face à l'imposante Seine-Maritime, au sein de la Haute-Normandie.

Depuis, le Mouvement normand a évolué. Il ne réclame plus seulement la réunification, mais l'autonomie de la Normandie. Pourtant, c'est un mouvement autonomiste un peu particulier. Il ne se sent guère l'âme écologique et accepte le principe de l'énergie nucléaire, même s'il ne veut pas que La Hague « devienne la poubelle atomique du monde » *et s'il demande que les centrales installées en Normandie profitent à cette seule région.*

Il a, il est vrai, des contacts avec d'autres mouvements régionalistes. Ce week-end, à Flers, a été ainsi créé une « coordination », *mais n'y étaient représentés que les Savoyards, les Alsaciens du Front autonomiste de libération, et M. Yann Fouéré du Sav (Strollad Ar Vro) breton.*

Les autonomistes normands se veulent raisonnables, récusent le séparatisme et refusent d'être des poseurs de bombes. C'est par la voie légale qu'ils veulent aboutir, estimant indispensable un réveil de la Normandie. Ils croient à une identité culturelle normande, mais, contrairement aux Corses, aux Bretons, aux Occitans, ils n'ont pu créer autour d'eux de véritables mouvements populaires.

« Initiatives utiles et nécessaires »

En fait, leur principal réservoir d'adhérents est la C.F.T.C., dont le leader régional est un fervent régionaliste, le président et le secrétaire général du mouvement étant, eux aussi, des responsables du syndicat chrétien. Cet engagement convient assez bien à leur ligne politique. Ils récusent la coupure droite-gauche « séparation nationale et non normande » *et, au moins dans leurs discours et leurs écrits, renvoient dos à dos l'opposition et la majorité.*

Pourtant, concrètement, c'est autour de celle-ci qu'ils gravitent essentiellement. Si M. Lecanuet est une de leur principale « tête de Turc », le seul député élu sous leur étiquette appartient, à l'Assemblée, au groupe centriste. Avec les gaullistes, leurs rapports sont aussi ambigus. Ils ont aidé à battre M. Triboulet, mais M. Pierre Godefroy, député de la Manche, apparenté au R.P.R., est, depuis leur création, membre influent de leurs instances dirigeantes.

De même, avec le P.R., ils présentent un candidat contre M. Michel d'Ornano, pris comme symbole du pouvoir en place, mais ils ont été accueillis, à Flers, par M. Hubert Bassot, conseiller général P.R., membre du cabinet du président de la République, qui leur a déclaré : « Les initiatives du Mouvement normand sont utiles et nécessaires... » *Et leur élu le plus remuant, le docteur Paul German, conseiller général et régional, maire de Flers, est le suppléant de Mᵉ Giraud, sénateur et maire P.R.*

Alors ? Il est certain qu'il existe des responsables locaux qui regrettent l'existence de deux établissements publics en Normandie. Autour de cette idée, un groupe de régionalistes ont créé un mouvement. Mais cette coupure n'a jamais soulevé la passion, comme la séparation de Nantes d'avec la Bretagne, par exemple. Simplement parce que l'identité culturelle et régionale est plus difficile à trouver en Normandie qu'en Bretagne ou en Corse. — Th. B.

Faits et projets

CORSE

● *Un délégué au développement industriel.* — La délégation à l'aménagement du territoire annonce la nomination de M. Frank Villey Rostini, ingénieur principal de l'armement, au poste de délégué au développement industriel et tertiaire de la Corse auprès du préfet de la région. M. Villey Rostini était précédemment délégué régional à l'environnement pour le Nord-Pas-de-Calais.

ILE-DE-FRANCE

● *Un boulevard André-Maurois à Paris.* — Le Conseil de Paris a décidé de donner le nom d'André Maurois au boulevard Maillot (entre la porte Maillot et la limite de Neuilly) dans le seizième arrondissement.

Une cérémonie a eu lieu le 10 octobre au cours de laquelle une plaque commémorative a été apposée sur la maison de l'écrivain, 86, boulevard Maurice-Barrès, à Neuilly.

UN LIVRE BLANC SUR LA VIE EN MONTAGNE

L'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.) a, ce 11 octobre, remis à M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, les propositions qu'elle fait pour améliorer les conditions de vie en montagne, notamment dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie, de la petite et moyenne industrie.

Ces propositions, réunies dans un Livre blanc, visent en particulier à favoriser l'exercice de plusieurs activités par les montagnards. L'A.P.C.C.I. demande, dans cette perspective, de « majorer substantiellement, à l'intérieur des zones de montagne, les primes actuellement accordées pour création d'emploi, et de réviser les critères de détermination des communes ouvrant droit au bénéfice de l'aide spéciale rurale ».

RÉGIONS

Les maires répondent au questionnaire sur l'administration locale des Français

LA « commission des communes de France », présidée par M. Jacques Aubert et composée de trente-cinq hauts fonctionnaires de différents corps d'inspection, s'est mise au travail il y a quelques jours en dépouillant les premiers questionnaires renvoyés par les maires sur la réforme des collectivités locales.

Cette commission recevra l'essentiel des « copies » après le 3 novembre puisque, pour donner en partie satisfaction à M. Alain Poher, président du Sénat et président de l'Association des maires, le gouvernement a accepté un « délai de grâce » de trois semaines. La commission Aubert devrait remettre son rapport *au plus tard le 15 décembre*

Dans l'entourage du président de la République, on affirme que M. Giscard d'Estaing continue à être très attaché à la réforme des collectivités locales et qu'il souhaite que les maires répondent personnellement et sans esprit de parti au questionnaire. Mais chez les élus locaux l'enthousiasme n'est pas le sentiment le plus répandu. Ni les partis (de droite ou de gauche), ni les associations d'élus locaux, ni *les fonctionnaires intéressés (corps préfectoral*, ministères de l'intérieur et des finances) ne semblent pressés de faire aboutir le projet

Celui-ci, au premier stade, celui de l'information, a choisi la procédure de la démocratie directe entre l'Elysée et les communes, sans recourir aux corps intermédiaires ou aux institutions représentatives dont il craignait qu'ils ne fassent écran. Mais n'y aura-t-il pas un paradoxe, voire une contradiction, de la part *du chef de l'Etat, qu'au stade de la mise en* œuvre de la réforme on privilégie très ostensiblement le Sénat (même si ses membres sont les plus qualifiés pour saisir l'importance des problèmes des communes), qui est le corps politique intermédiaire par excellence ? — F. Gr.

LES RÉFLEXIONS DU PREMIER MAGISTRAT DE PONT-AUDEMER

Un document exemplaire selon le président de la République

« La précision de vos remarques et la clarté de vos propositions fondées sur une expérience personnelle de la gestion municipale constitueront, pour le gouvernement, une source précieuse d'informations. » C'est en ces termes que le président de la République vient de répondre à M. J. Beauvais, maire de Pont-Audemer (Eure), qui lui a fait parvenir une lettre dans laquelle il développait les réflexions que lui inspirait le questionnaire auquel les maires de France sont invités à répondre.

« Ce que vous présentez modestement comme une première ébauche de votre réponse, poursuit M. Valéry Giscard d'Estaing, est exemplaire.

» Votre lettre illustre parfaitement ce que le gouvernement attend des maires de France de la consultation en cours : le reflet concret de leurs préoccupations quotidiennes et l'expression authentique et directe du sentiment profond des responsables des communes de France.

» Je souhaite que la plupart des maires répondent en temps utile à la consultation, afin que le gouvernement puisse, ainsi qu'il l'a annoncé, présenter au Sénat, avant la fin de l'année, la synthèse des réflexions des maires. »

Voici des extraits de la lettre que M. J. Beauvais a adressée à l'Elysée :

(...) Je me permets dès maintenant de vous traduire par la présente le résultat des premières réactions et orientations à cette réflexion délicates, mais qui devrait être bénéfique pour tous.

J'évoquerais particulièrement trois des aspects proposés : la tutelle, les finances, la coopération intercommunale.

● LA TUTELLE, ELLE RECOUVRE, EN FAIT, TROIS POINTS :

La tutelle technique : celle de l'équipement ou de la direction départementale de l'agriculture. Il est dommage que ces administrations soient *en même temps :* conseilleur, concepteur et contrôleur, et leur rôle vis-à-vis des collectivités locales n'en serait que plus renforcé si elles étaient uniquement conseiller et vérificateur technique (alors que bien souvent les services sont « submergés » sous le poids des études).

Ce poids des services techniques est évidemment de moins en *moins grand* au *fur et à mesure* que croît la taille des collectivités concernées. Mais, pour les communes rurales ou les communes moyennes, la tutelle est totale, la concertation étant celle que les hommes veulent bien y donner, le poids de la compétence jouant à plein (...).

Bien plus conséquentes pour nos collectivités, parce qu'ignorées *a priori*, sont les contraintes « éducation nationale », dont seuls les services administratifs ont connaissance et qui sont imposées aux collectivités locales sans aucune possibilité de discussion. (...)

Autre aspect de la tutelle technique, celle du permis de construire. Tout l'urbanisme est un mélange de responsabilité entre collectivités locales et équipement, où chacun peut allégrement se renvoyer la balle. La « décision majeure » des collectivités locales est un leurre devant la force et la compétence de l'administration par rapport aux connaissances des élus locaux. Nous allons au-devant de difficultés insurmontables s'il n'est pas créé une structure permanente de concertation réunissant élus et techniciens, pour tous les problèmes d'adaptation.

La tutelle financière est apparemment plus souple. Toutefois, il faut bien reconnaître qu'au niveau des petites communes c'est l'argent du *ministère* des finances qui fait le budget.

Là encore, tout est question d'homme dans les rapports élus-administration.

Mais, au niveau supérieur, la tutelle financière semble parfois déborder son rôle purement financier quand elle juge du bien-fondé de l'opportunité d'un projet, de sa rentabilité, compte tenu du *choix technique* retenu (la limite, il est vrai, est délicate entre l'aspect strictement technique et ses impératifs financiers, mais les finances ne devraient jouer qu'en terme comptable).

Enfin, un très *gros* handicap financier, qui sera peut-être supprimé avec la globalisation des emprunts, est celui du feu vert donné à un projet d'équipement quand le plan de financement est assuré, de sorte que bien souvent les adjudications ou appels d'offres ne peuvent avoir lieu qu'après l'attribution de la subvention; le surplus éventuel du coût reste à la charge de la collectivité locale.

local a pour corollaire, au niveau

dirais, sans flatter l'administration préfectorale, que c'est certainement la plus souple, la plus compréhensive, celle qui, en appel, permet aux collectivités locales de répondre à un problème humain, psychologique, à une opportunité au-delà des seuls aspects techniques ou financiers.

Il semble donc que, si la tutelle est nécessaire, il faille toujours une *conciliation* en cas *de conflit* qui ne soit pas celle d'un homme mais d'un groupe, d'une commission réunissant élus et techniciens. Chaque niveau de compétence doit avoir la possibilité d'appel au niveau supérieur. (...)

● LES FINANCES COMMUNALES.

Il s'agit de savoir si l'autonomie financière c'est avoir suffisamment de ressources pour décider n'importe quoi, n'importe comment, n'importe quand. En dehors de l'aspect strictement financier où les ressources globales de la nation ne suffiraient certainement pas à assumer l'ensemble de ces dépenses, il est indéniable qu'une autonomie financière plus importante au niveau *local a pour corrolaire*, au niveau des élus, la difficulté des choix, le tri des opportunités, ce qui risque de renforcer l'influence des groupes de pression au détriment des silencieux.

Il n'empêche qu'un certain cadre financier doit résoudre les injustices actuelles en dehors de tout aspect démagogique. C'est le remboursement de la T.V.A. sur les investissements qui se met en marche peu à peu. Ce sont les faux prix-plafonds, style éducation nationale, qui ne correspondent plus qu'à un résultat : diminuer le pourcentage réel de subvention et augmenter *d'autant* la charge des collectivités locales. C'est l'aide sociale obligatoire qui doit être à la charge de la nation puisque les normes d'attribution sont du ressort direct de l'action légale de la nation.

A côté de cela, résoudre ce problème toujours si hérissant, pour les collectivités locales, des administrations ou organismes qui imposent des contraintes complémentaires dont les conséquences financières sont à la seule charge des collectivités locales. (...)

Il faut donc arriver à définir de nouveaux critères pour la répartition des responsabilités et des *sources de financement*. Définir d'abord ce qui revient à chaque niveau de décision : communes, groupements *de* communes, *département, région*, Etat.

Définir les critères pour le partage des ressources nationales, tous impôts confondus, en tenant compte des investissements réalisés auprès de l'Etat, région, département, commune (sans oublier l'impact ultérieur des frais de fonctionnement) ; définir de nouvelles répartitions entre collectivités locales (de même pour la masse de ressources attribuées aux régions, d'une part, aux départements, d'autre part) tenant compte de l'importance du pays, de ses contraintes, de son effort fiscal propre ; faciliter la gestion des communes, une fois ces critères définis, par la globalisation des emprunts (ce qui est en cours) et des subventions.

● LA COOPERATION INTERCOMMUNALE.

Elle est nécessaire en elle-même, mais peut-elle s'exercer au coup par coup (contrat de pays) ou en force ? Il est indéniable que les péripéties de certaines communautés urbaines obligent à revoir les critères pour dépassionner et dépolitiser les problèmes. Il est certain que la coopération intercommunale en est encore à ses balbutiements.

Le *fonctionnement* dépend de l'objectivité des uns et des autres, ces groupements réunissant le plus souvent une zone urbanisée et son arrière-pays rural.

Indéniablement, la coopération intercommunale, et nous n'en voulons pour preuve que notre expérience du SIVOM « Risle-Seine » (cantons de Pont-Audemer et Quillebeuf-sur-Seine) a permis une meilleure approche des collectivités entre elles (au niveau des responsables). Elle a permis aussi une politique active, contractuelle, où la ville et le secteur rural ont lié leurs efforts pour mettre en commun des problèmes que la ville seule aurait eu du mal à réaliser et que le secteur rural n'aurait même pas pû penser... Mais il faut absolument que les problèmes « humains », voire les *a priori* politiques, ne puissent servir de blocage, et que les critères *de décision* tiennent compte de l'importance de chaque commune, de leurs apports financiers. Il est impensable de pouvoir mettre en cause après chaque élection le contrat d'association.

La coopération intercommunale doit devenir une institution *comme la commune ou le département*, avec ses attributions définies. On ne peut perpétuellement rester à un menu à la carte susceptible d'être remis en cause après chaque élection. Il y va du devenir de nos collectivités locales...

Il semble donc bien, en conclusion générale, que le problème *soit de rapprocher le pôle de décision du pôle de financement, en tous domaines*, de faciliter partout l'approche et la consultation des organismes sociaux et professionnels, mais qu'en tout lieu soit envisagée une structure d'appel au niveau immédiatement supérieur unissant administrations, techniciens et élus, tant sur le plan de l'action des collectivités locales que sur celui de la coopération intercommunale.

POINTS DE VUE

Pas concerné

par
CHRISTIAN FREMAUX (*)

ON me demande à moi, élu rural, sans formation juridique ni économique, de me prononcer sur le rôle de l'Etat, sur les compétences du département et de la région, sur la technique financière la plus appropriée à mes problèmes communaux.

Je suis fier. Je ne me savais pas si important pour que l'on me demande mon avis ! Puis-je tout proposer ? Toutes mes idées seront-elles retenues ?

L'envie me prend de solliciter la suppression pure et simple du préfet, ou même de l'Etat. Après tout, pourquoi ma commune ne « s'autogérerait-elle » pas ? Mais je dois être raisonnable, je dois répondre avec modération, et pertinence si possible, aux questions qui me sont posées. L'inconvénient cependant est *que ces questions ne me concernent pas*. Je n'ai pas la vocation de rédiger une thèse de droit constitutionnel, ou de méditer sur les divers niveaux de l'administration.

Pour moi, le problème est simple : il y a trois cents habitants dans ma commune, mon budget est mince, j'ai peu de temps à consacrer à la mairie, sauf à sacrifier ma vie professionnelle et familiale.

L'allégement de la tutelle ? Je le souhaite, naturellement, mais, pour mes projets techniques, l'aide des services de l'Etat m'est indispensable. Alors... où est le choix ?

Non, je n'ai aucun avis à formuler sur le rôle du département. D'ailleurs, je ne sais pas précisément à quoi servent le département et la région. Mes concitoyens me reprochent simplement *l'impôt qu'ils acquittent* à ce sujet. Qu'y puis-je, pourtant ?

La réforme de la fiscalité locale est un grave problème. Je suis flatté de penser que ma réponse va être *déterminante. Je vais inventer un* moyen pour ne plus faire payer d'impôts à mes contribuables... tout en recevant des ressources pour mon budget !

Moi, maire rural, maire que l'on voulait supprimer en fusionnant les petits villages, je vais contribuer à l'œuvre historique qui m'est proposée.

Quel honneur de m'interroger ainsi !...

Mais que lis-je ? M. Guichard propose la création des communautés de communes. Quelle audace que de prétendre s'intéresser à mon avenir alors qu'on prévoit ma disparition !

J'estime que l'on me dupe. « *Qui veut faire l'ange fait la bête* », disait un philosophe. La sagesse est de m'en tenir à la réalité : gérer ma *commune et laisser nos ministres* intègres rêver...

Finalement, je ne répondrai pas au questionnaire.

(*) Maire adjoint d'Auchy-la-Montagne (Oise).

Il eût fallu faire l'inverse

par TANGUY KENEC'HDU (*)

IL est dommage que cette consultation se rapporte à la seule administration municipale. Celle-ci n'est pourtant que l'un des trois aspects inséparables de notre administration locale, en *compagnie* de l'administration départementale et de la nouvelle administration régionale.

Appelant un chat un chat, il eût donc été plus correct de dire : « *Réflexion sur un des éléments de l'administration locale des Français.* »

On note par ailleurs que les réponses aux quinze questions principales, assorties de cinquante *interrogations subsidiaires*, doivent être retournées avant la mi-octobre au préfet de chaque département, à charge pour lui de les transmettre — sous pli fermé — (ou *refermé*, car il voudra satisfaire, j'imagine, une curiosité professionnelle légitime) à une « Commission nationale » instituée sous l'égide du Conseil d'Etat.

C'est à cette dernière qu'il incombera, en l'espace de quelques semaines, d'extraire la substantifique moëlle des réponses des 36 391 maires (au moins aussi étoffées, sans doute, que les questions elles-mêmes) à ces 436 692 pages, riches de 1 819 550 points d'interrogation.

Le gouvernement, nous dit-on, sera alors en mesure de publier un *Livre blanc* propre, au début de l'an prochain, à orienter en ce domaine la réflexion des citoyens.

D'aucuns estimeront que le malade atteint de ce « vieux mal de trois siècles » (au dire du garde des sceaux en exercice) (1) aurait pu patienter un semestre de plus, afin de ne pas donner prise à l'accusation de vouloir impliquer les maires dans un « kriegspiel » à la veille d'une campagne de France électorale.

Pour s'en tenir à la seule administration communale, l'enquête *n'en apparaît pas moins conduite* selon des critères discutables. Ainsi, l'enquêteur — à savoir le gouvernement — semble admettre par trop aisément, répétant l'une des erreurs fondamentales de notre système, que peuvent s'ausculter et se traiter de façon identique, par exemple, trois mille communes comptant moins de cent habitants (dépourvues, autant *dire, de toute capacité* financière présente ou à venir) et les collectivités aptes à exercer des pouvoirs authentiques.

C'est pourquoi il eût fallu procéder à l'inverse : dresser tout d'abord l'inventaire des tâches qui, raisonnablement, relèvent de la gestion locale, en vue de les répartir ensuite entre nos trois niveaux de responsabilités de cet ordre.

Cette répartition se donnerait pour critère de permettre aux collectivités locales de jouir *effectivement* et *efficacement* des libertés qui leur seraient enfin reconnues. A cet effet, s'appliquerait la règle démocratique qui veut que le pouvoir de décision incombe *sur* place aux citoyens élus (= *décentralisation)* plutôt qu'à des *fonctionnaires* (= *déconcentration)*.

On ne saurait admettre, par exemple, que le secrétariat d'une commune moyenne consacre le plus clair de son temps — aux *frais du contribuable local* — à remplir des dossiers afin de les acheminer « pour signature » (entendez « pour décision » — parfois longuement et coûteusement différée) vers des services préfectoraux ou ministériels.

Pas davantage il ne convient qu'au bout du compte, tel projet communal urgent dépende de tel ou tel membre d'une commission consultative prétendue « départementale », bien qu'elle siège sous la présidence d'un représentant du gouvernement central et se compose en majeure partie de fonctionnaires d'Etat et de personnes nommées à la discrétion du préfet.

Cette pratique généralisée revient à confier l'essentiel de notre administration locale à des préposés du gouvernement et à leurs sous-multiples.

A ces vues sclérosées il y a lieu de substituer une démarche qui applique, à tous les échelons, la règle d'or des libertés et de la légalité démocratiques, laquelle peut s'énoncer ainsi, dans sa banalité : sous la conduite du gouvernement,

— au Parlement les décisions d'importance *nationale et de souveraineté* ;

— au conseil de région élu, les décisions d'intérêt régional ;

— au conseil général *(assisté* de services *administratifs et techniques ad hoc*, mais non *subjugué* par eux), les décisions propres au département ;

— aux municipalités enfin, le pouvoir de gestion des communes ou des associations de communes, selon la capacité technique et financière de chacune.

C'est en fonction de ces remarques qu'il appartient aux maires d'*apporter une réponse ferme* autant que courtoise au questionnaire qui leur a été adressé...

...En souhaitant, de surcroît, que l'enquête ainsi menée par le gouvernement conduise ce dernier, à l'encontre de toute expérience passée, à reconsidérer la démocratie locale des Français.

(1) Alain Peyrefitte : *le Mal français*, page 448.

(*) Sous-préfet (c. r.). Conseiller municipal de Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine).

ÉCONOMIE

Le Monde — LA STAMPA — THE TIMES — DIE WELT — Europa

L'industrie boude l'argent bon marché

Dans de nombreux pays d'Europe, on ne peut guère compter, ces jours-ci, les directeurs de banque parmi les membres les plus heureux de la population. Cette année, l'argent est devenu de moins en moins cher, mais, en dépit de leurs efforts, les banques ne semblent pas avoir mieux réussi à persuader leurs clients, et spécialement les firmes industrielles, d'emprunter.

Ce phénomène de l'argent meilleur marché n'a cependant pas été universel. Les pays scandinaves et l'Autriche, par exemple, n'ont pas participé au déclin des taux d'intérêt enregistré cette année. Face à des déficits continus de leur balance des paiements et à une pression à la baisse de leurs monnaies, ils ont dû maintenir les taux d'intérêt à des niveaux relativement élevés. En Autriche, ils ont même augmenté.

Dans la péninsule ibérique, également, les taux d'intérêt sont restés fermes. Au Portugal, le taux d'escompte officiel a même été fortement relevé cet été, de 8 à 13 %. Dans le cas de l'Espagne et du Portugal, on peut expliquer cette tendance à la hausse des taux d'intérêt par les difficultés rencontrées par les deux économies à la suite des changements politiques importants intervenus.

Enfin, bien sûr, il y a l'augmentation régulière des taux d'intérêt américains, les autorités des Etats-Unis s'étant efforcées de limiter le rythme excessif de croissance de la masse monétaire. A mesure que les taux internes américains se sont durcis, ceux du marché de l'eurodollar sont montés avec eux.

Des chutes spectaculaires

En revanche, les taux d'intérêt en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Hollande et en Italie ont tous baissé. Reflet en partie de la faiblesse du dollar, mais tout autant des faibles taux de croissance de ces pays par rapport au passé et de la répugnance générale de l'industrie à investir et donc à emprunter.

L'exemple le plus spectaculaire de la chute des taux d'intérêt a été la baisse précipitée enregistrée en Grande-Bretagne, où les taux d'intérêt à court terme ont diminué de 50 %. Mais les taux britanniques avaient plus de marge que d'autres pour baisser, après que la Banque d'Angleterre eut porté, l'été dernier, le taux minimal des prêts au niveau de crise de 15 %.

En Italie, également, les taux d'intérêt sont descendus de hauteurs vertigineuses, bien que dans une moindre mesure qu'en Grande-Bretagne. Si les deux pays ont bénéficié des engagements qu'ils ont dû prendre à l'égard du F.M.I. de mettre de l'ordre dans leurs affaires, la Grande-Bretagne a également profité, pour sa balance des paiements et pour la confiance de l'étranger, de sa bonne fortune de posséder à proximité de ces côtes des réserves assez importantes de pétrole.

L'effet le plus notable de la forte baisse des taux d'intérêt à court terme en Grande-Bretagne n'a cependant pas été une stimulation sensible des emprunts de l'industrie, du moins en termes réels. Le résultat le plus significatif, et de loin, a été la création de conditions parfaites pour un boom boursier de première grandeur.

La répugnance de l'industrie à accroître sensiblement ses emprunts peut sembler étrange, étant donné que les taux d'intérêt britanniques restent négatifs en termes réels. D'un autre côté, l'argent pour les prêts à long terme reste relativement cher et l'industrie britannique se rapproche assez de ses concurrents européens par son manque de la confiance nécessaire pour investir.

Le monde industriel se demande, en fait, si l'argent relativement bon marché tendra automatiquement à encourager l'investissement, comme ce fut le cas dans le passé. L'industrie européenne est devenue de plus en plus sceptique quant à la possibilité d'un retour à un taux de croissance fort et soutenu. En outre, plus son pessimisme croît, plus grand est le risque que son inaction sur le front des investissements ne provoque la réalisation de ses propres craintes.

JOHN WHITEMORE.

TABLEAU DES TAUX D'INTÉRÊT

	Taux bancaire		Taux des découverts	
	janvier	octobre	janvier	octobre
France	10 à 10,5	9 à 9,5	10,6	10,3 min.
Allemagne	3 à 3,5	3 à 3,5	7,25 à 8	6,50 à 7,25
Italie	15	11 à 11,5	21	18,5
Pays-Bas	5	3 à 3,5	7,5 à 8	6 à 6,5
Royaume-Uni ...	14	6	15 à 20	8 à 13
Autriche	4	5 à 5,5	8,25 à 10,45	9,25 à 11,5
Belgique	8	6	9,75	9,5
Espagne	7	8	9,5	10,5
Suède	8	8	10,5 à 12	11 à 12

N.B. — Dans certains pays, les taux de découvert comportent également des taux de commissions trimestrielles ou annuelles.
Source : Banque Williams and Glyn's.

Le gouvernement finlandais freine les dépenses publiques

De notre correspondant

Helsinki. — Le gouvernement finlandais a rendu public son projet de budget pour 1978 qui, selon M. Sorsa, le premier ministre, « n'est une surprise pour personne ». Ce projet, très strict, n'empêche toutefois en rien la poursuite des différentes dispositions prises ces dernières années dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la sécurité sociale. Ce budget se fonde sur une croissance de 2,5 % en 1978 (0,9 % en 1976, 0,5 % en 1977), un ralentissement de la hausse des prix à 9 % (14,6 % en 1976, 13 % en 1977), le maintien du pouvoir d'achat (moins 4 % en 1977), une diminution du déficit de la balance des paiements ramené à 1,6 milliard de marks (1) pour 1978 (contre 4,5 milliards en 1976 et 2,5 milliards en 1977) et une légère aggravation du chômage, dont le taux devrait déjà atteindre 6 % de la population active cet hiver.

Les dépenses de l'Etat s'élèveront à plus de 37 milliards de marks, en hausse de 14 % par rapport à 1977, ce qui représente en fait une faible augmentation compte tenu de l'inflation. Selon le plan de redressement de l'économie finlandaise, la progression des dépenses budgétaires ne devrait d'ailleurs pas dépasser 2 % par an. La réduction des dépenses d'équipements publics et la création de trois cents postes seulement traduisent cette volonté d'économiser. Seules les dépenses consacrées aux crèches et aux garderies enregistreront une augmentation importante (59 %).

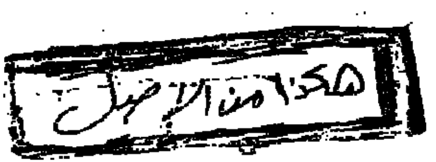
Certaines majorations de prix sont prévues pour corriger le déséquilibre budgétaire : augmentation du prix de l'essence, retour « prudent » à la taxe sur les fuels, renchérissement des tarifs ferroviaires de 7,2 %, de certains tarifs postaux de 8 % et hausse, encore non précisée, de l'alcool et du tabac. L'Etat aura également recours à de nouveaux emprunts, portant la dette publique à 5,9 % du budget (5 % en 1977).

Il n'apparaît pas clairement en quoi les sommes affectées au soutien de l'emploi, qui diminuent en valeur réelle, contribueront à ralentir le chômage, même compte tenu de l'effort fourni pour maintenir le rythme de construction des logements. Il faut toutefois reconnaître l'importance des mesures en faveur des jeunes chômeurs (entre 20 et 25 % des quinze-dix-neuf ans), en particulier la prolongation de l'apprentissage professionnel. Par ailleurs, le gouvernement apportera surtout son aide aux petites et moyennes entreprises désireuses de s'implanter dans les régions sous-industrialisées, aux augmentations de capital des entreprises publiques et à la promotion des exportations.

Le gouvernement a rappelé, en présentant le budget, que la réussite du programme économique suppose une certaine modération de la part des partenaires sociaux et que les augmentations de salaires ne devraient pas sortir du cadre des accords syndicaux signés ce printemps. La discussion du budget au Parlement commencera prochainement. Il sera sûrement voté avant Noël pour permettre un répit avant l'élection présidentielle de janvier. Le sens des responsabilités dont semblent faire preuve les partis au gouvernement (centristes, sociaux-démocrates et communistes) et la modération des partenaires sociaux permettent de penser que ce budget sera adopté sans difficulté majeure et avec peu de modifications.

(Intérim.)

(1) 1 mark = 1,2 franc.



ÉCONOMIE - SOCIAL

COMMERCE INTERNATIONNAL

EN DÉPIT DES RÉTICENCES BRITANNIQUES

La C.E.E. entame la négociation d'accords bilatéraux avec vingt-sept pays importateurs

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *La Commission européenne va engager, ce mardi 11 septembre, une série de négociations avec les principaux fournisseurs de produits textiles de la C.E.E. (mis à part les pays développés du camp occidental), afin de conclure avec eux vingt-sept accords ou arrangements bilatéraux au moins. L'objectif est d'organiser de la manière la plus précise possible les importations de textiles de la Communauté au cours des cinq années à venir. L'effort demandé aux pays tiers est important : alors que l'accord multifibre (A.M.F.), qui vient à expiration le 31 décembre 1977, oblige les pays importateurs industrialisés à accroître leurs achats de 6 % par an, la C.E.E., faisant valoir que la priorité absolue est de sauver sa propre industrie, exige que les importations soient stabilisées au niveau atteint en 1976.*

La Commission entend conclure ces négociations d'ici la fin novembre. Si les résultats sont satisfaisants, à savoir si la majorité des pays fournisseurs acceptent les mesures de stabilisation demandées par l'Europe, elle proposera aux Neuf le renouvellement de l'accord multifibre. Dans ce cas les échanges internationaux continueront à être organisés sur une base contractuelle et les pays fournisseurs auront la sécurité de pouvoir écouler sur les marchés de la C.E.E. les quantités fixées dans les accords.

En revanche, si la négociation échoue, la C.E.E. a l'intention de reprendre une totale liberté d'action. En clair, les importations en provenance des pays du tiers-monde, ou du moins ceux qui se seraient montrés les moins compréhensifs dans la négociation, pourraient se trouver amputées de façon beaucoup plus draconienne que ce qui est envisagé dans les projets d'accords.

Le blocage anglais

En septembre, les ministres des affaires étrangères des Neuf avaient donné leur appui à la tactique utilisée par la Commission, mais ils avaient laissé à leurs représentants permanents à Bruxelles le soin d'approuver le mandat de négociation à confier à la Commission. En dépit d'interminables discussions sur les chiffres proposés par la Commission, au cun accord n'est intervenu, par la faute des Anglais. Si bien qu'à la date d'ouverture des pourparlers, ce mardi, la Commission n'a pas de directives de négociation.

Les Anglais s'opposent principalement au taux de progression annuel prévu pour les importations de filés de coton dans la C.E.E. (plus 0,6 %). Position difficilement justifiable, car ils ne supportent qu'une faible partie de la charge de l'importation dans la C.E.E. (en 1978, moins de 10 %) et 0,6 % proposée.

La Commission a décidé de passer outre et d'engager comme prévu les négociations ce mardi. Il serait, il est vrai, psychologiquement désastreux de faire autrement, puisque dix-sept délégations compent déjà à Bruxelles... Pour respecter les formes, elles débuteront par une phase exploratoire en attendant que les Anglais, complètement isolés, s'inclinent. M. Tranh van Thinh, chef de la délégation à la commission, est convaincu qu'au plus tard lors dela prochaine session des ministres des affaires étrangères des Neuf, (les 17 et 18 octobre), ils renonceront à leur attitude négative.

Comment se présente la négociation ? La commission distingue plusieurs catégories de produits, selon leur degré de sensibilité (*le Monde* du 8 septembre). Les principaux problèmes concerneront les huit produits dits « *à haute sensibilité économique et politique* ». Pour chacun d'entre eux, la Commission a calculé des quotas globaux (égaux à peu de chose près au volume d'importations dans la C.E.E. en 1976) qu'elle a réparti entre les pays fournisseurs. Puis elle a fixé des taux de croissance annuels, très inférieurs aux 6 % de règle dans le précédent A.M.F. : filés de coton (0,6 %), tissus de coton (0,50 %), tissus en fibres synthé- pantalons (3,4 %), èlcé-kn,c tique (3,6 %), tee-shirts (+ 3,8 %), chandails (4,1 %), pantalons (3,4 %), chemisiers (+ 1,5 %), chemises (1,5 %).

Compte tenu de la nécessité de « faire de la place » à de nouveaux pays producteurs, cette méthode aboutit à diminuer les quotas proposés à certains pays pour 1978 par rapport aux importations réalisées en 1976. Trois fournisseurs *« dominants »* se trouvent ainsi pénalisés : Hongkong, la Corée du Sud et Taïwan. Cependant, rien n'étant simple dans cette affaire, on ne s'attend pas à ce que les principales difficultés viennent de ceux-ci mais plutôt de la Corée, de l'Inde et du Brésil.

La Corée, devenue un exportateur aux performances fantastiques, verrait son élan brisé en pleine phase ascensionnelle par la nouvelle politique du textile de la C.E.E. L'Inde est particulièrement affectée de voir ses produits « fait main » traités comme des produits industriels. Le Brésil enfin est particulièrement chagrin du sort qui lui est réservé, notamment à propos des filés et des tissus de coton (calculés sur la base de 1976, qui fut une très mauvaise année).

PHILIPPE LEMAITRE.

Les sidérurgistes européens proposent de limiter leurs exportations d'acier vers les États-Unis

De notre envoyé spécial

Rome. — A l'ouverture du congrès mondial de la sidérurgie, qui se tient à Rome, du 9 au 13 octobre 1977, M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, s'exprimant au nom des producteurs européens d'acier regroupés au sein d'Eurofer, a proposé que « *des négociations soient engagées en vue d'aboutir à un accord d'autolimitation des ventes d'acier de toutes provenances sur le marché américain. Les membres d'Eurofer font confiance à la Commission des Communautés européennes pour prendre à cet égard les initiatives nécessaires* », c'est-à-dire engager la discussion avec le gouvernement des Etats-Unis.

Cette proposition constitue une ouverture vers les sidérurgistes américains qui, très éprouvés par la crise, ont déjà licencié plus de vingt mille personnes et se jugent victimes des importations d'acier en provenance des pays étrangers.

Jeudi 13 octobre, doit se tenir à la Maison Blanche une réunion rassemblant des représentants du gouvernement, de la sidérurgie, des syndicats, des élus des principales régions affectées, des économistes, des consommateurs d'acier et des défenseurs de l'environnement. Au cours de cette réunion devra être examinée la situation de l'industrie américaine de l'acier, sidérurgistes et syndicalistes, et membres du Congrès ayant déjà proposé l'instauration de contingentements à l'entrée des frontières. Les Japonais menacés quasi officiellement de se voir imposer des taxes anti-dumping et de tels contingentements, demandent que le même traitement soit appliqué aux Européens. Ces derniers, sans attendre, proposent donc de remettre en vigueur les accords de limitation signés en 1972 et expirés en 1974.

La Commission européenne a réagi défavorablement à la proposition de M. Ferry. De tels engagements, précise-t-on, sont contraires aux règles internationales du commerce mondial.

Cependant, indique-t-on, la Commission a toujours été favorable à l'ouverture de négociations tant avec les Etats-Unis qu'avec le Japon sur la base des principes du libre échange.

Cependant à Rome, M. Davignon, responsable de la Commission européenne pour la politique sidérurgique, a rencontré les représentants des producteurs de ronds à béton et de petits fers marchands de la région de Brescia, les fameux « *bresciani* ». Ces « *bresciani* », on le sait, l'ont accusé de vendre bien au-dessous des prix minima fixés par la Commission et de ne pas réduire leur production, tout en inondant les marchés lorrain et sarrois.

Il a été convenu que les « *bresciani* » rencontreront à la fin de la semaine les sidérurgistes français et allemands pour rechercher les bases d'un accord.

FRANÇOIS RENARD.

IMMIGRÉS

La C.G.T., la C.F.D.T., la FEN et l'U.G.T.A. décident une « riposte commune » contre les mesures restrictives prises par la France

Après les récentes mesures prises à l'encontre des travailleurs immigrés — notamment l'incitation au départ définitif par une « *aide au retour* » *de 10 000 F*, et la suspension de toute immigration familiale pendant trois ans — les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., ainsi que la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et l'Union générale des travailleurs algériens (U.G.T.A.) se sont rencontrés le lundi 10 octobre à Paris « *pour organiser la riposte* » contre ces décisions « *brutales, inhumaines et scandaleuses* ».

Au nom de leurs organisations respectives, MM. René Lomet (C.G.T.), Hubert Lesire-Ogrel (C.F.D.T.), Louis Astre (FEN) et Ali Filali (U.G.T.A.) ont présenté une « *déclaration commune* » contestant le caractère de retour « volontaire » des mesures annoncées et dénonçant d'une part « *la duperie du pécule* », les « *pressions de toutes sortes exercées sur les immigrés pour les contraindre à rentrer dans leur pays* », et, d'autre part, « *l'interdiction de l'immigration familiale* », qui est « *à la fois un chantage odieux et une pression morale et sociale inadmissible* ». Estimant que ces mesures « *ne sont en aucune manière de nature à mettre un terme au chômage* », les quatre organisations ont annoncé la réunion à Paris, le 7 novembre, des centrales syndicales des principaux pays fournissant de la main-d'œuvre à la France, et la tenue d'un meeting le samedi 15 octobre, à Alger.

Un sondage sur l'opinion des Français

Un sondage de l'IFOP publié dans *le Quotidien de Paris* du mardi 11 octobre indique que 57 % des Français seraient « *favorables à une diminution de la main-d'œuvre étrangère* ». Selon cette enquête, réalisée auprès de mille personnes entre le 4 et le 7 octobre, 52 % des réponses obtenues montrent que leurs auteurs estiment que les tâches actuellement accomplies par des immigrés pourraient l'être par des Français, 41 % étant de l'opinion inverse.

On notera toutefois qu'aucune question n'a été posée sur le fait de savoir si ces personnes étaient prêtes à faire les mêmes besognes pénibles, insalubres ou dangereuses que les immigrés. D'autre part, ce sondage associe dans une même question le problème de l'arrêt de la délivrance de nouvelles cartes de travail et celui de la suspension de toute immigration familiale. L'opinion « *des Français* » sur cette dernière mesure — qui a provoqué une indignation quasi générale — n'est donc pas reflétée.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les étrangers du dedans

Annoncées le 27 septembre, les mesures prises par le gouvernement pour restreindre l'immigration suscitent, d'une manière quasi générale, la réprobation. Les mesures préparées par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, comprennent l'arrêt définitif de la délivrance des cartes de travail aux étrangers, l'extension de l'aide au retour réservée jusque-là aux chômeurs et la suspension pendant trois ans de toute immigration familiale.

Cette dernière décision est jugée comme « *particulièrement inhumaine* » par Esther Diatta et Arezki N'Yiguer dans *Jeune Afrique*.

Estimant peu convaincant l'argument selon lequel le coup d'arrêt à l'immigration permettrait de résorber en partie le chômage, ils s'interrogent sur les « *véritables motifs* » de ces décisions : « *Le désir d'accueillir à moindre frais les réfugiés asiatiques, donc de réaliser sur le plan international une bonne action d'autant plus payante qu'elle permettra de modifier l'origine géographique de la main-d'œuvre étrangère, y est sans doute pour beaucoup. Les préoccupations de politique intérieure ont peut-être été également déterminantes.* »

C'est cette dernière hypothèse que retient Michel Bosquet dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*. Il écrit : « *Cet ensemble de mesures a une visée électorale évidente : persuader les Français que les étrangers « mangent notre pain » et prennent « nos emplois » (voire « nos » femmes). Le racisme a toujours été un allié pour la droite, ne serait-ce que parce qu'il abêtit et divise.* » Quant à l'éventuelle baisse du nombre de travailleurs français sans emploi, il souligne : « *Pour pouvoir embaucher des Français, il faudra leur offrir des conditions de travail et de logement à la française, non des baraquements ; il faudra leur payer non le SMIC mais des salaires « américains » et « suédois ». Que deviendra alors l'indice des prix ?* »

Sous le titre « L'art et la manière d'expulser », Denise Gault constate dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, que ces mesures « *suscitent des remous jusqu'au sein de l'épiscopat* ». Elle rappelle que « *Lionel Stoléru se défend d'avoir, par ces mesures, porté atteinte aux droits élémentaires de l'homme* ». Denise Gault ajoute : « *Le gouvernement laisse aux immigrés* — précise-t-il — *le « libre choix » de partir ou de rester. Entre le gain de quelques milliers d'emplois et la détresse d'*[immigrés], *le gouvernement a quand même, lui aussi, fait son choix.* »

Qualifiant de « *difficile* » la mission de M. Stoléru, *LE POINT* relève que le « *changement de cap* » [pratiqué par le gouvernement] soulève, outre des interrogations morales, le problème immédiat de son efficacité. L'hebdomadaire — qui publie par ailleurs une enquête sur le « *malaise* » raciste qui règne dans le quartier de Belleville à Paris — poursuit : « *A cet égard, deux obstacles permettent d'en douter. Un obstacle psychologique d'abord : que l'on sache, la crise et le chômage n'ont en rien accru la disponibilité des Français à aller vider au petit matin les poubelles de leurs compatriotes. Un obstacle financier ensuite : c'est que le remplacement progressif des immigrés par des nationaux supposerait, avant toute chose, un relèvement substantiel des salaires attribués aujourd'hui aux soutiers de l'Europe.* »

Emmanuele Plas met l'accent, dans *L'UNITÉ*, hebdomadaire du parti socialiste, sur « *le climat de tension typiquement raciste* [qui] *s'est créé* ». « *On n'est pas très loin,* commente-t-elle, *du sinistre slogan nationaliste d'avant la guerre :* « La France aux Français. » Elle souligne que ce « *climat de rejet* » (...) *favorise les ratonnades ou les assassinats* ».

Consacrant son dossier aux travailleurs immigrés, *HEBDO-T.C.-TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN* s'élève « *contre une législation qui officialise le racisme* ». Paul Delerce relève : « *Les partis de gauche, la C.F.D.T. et la C.G.T., les associations de défense des travailleurs immigrés, se mobilisent contre ces mesures qui désignent l'étranger comme le « galeux d'où vient tout le mal ». On oublie lestement qu'il a contribué pour une bonne part à l'enrichissement de la France et à l'épanouissement des Français.* »

Evoquant, dans *RIVAROL*, les critères de pénibilité et d'insécurité qui, dit-il, jouent beaucoup « *dans la répugnance de nos compatriotes à accepter tel ou tel travail* », Camille-Marie Galic relève que « *sur ce point qui devrait déclencher le concert de ses doléances, la gauche la plus prolétarienne fait cause commune avec le capitalisme le plus crasseux : alors que le renvoi des immigrés et l'embauche forcée (dans les deux sens) de nos nationaux aboutirait inéluctablement à une amélioration des conditions de travail et au respect des normes de sécurité dans l'entreprise, donc à une véritable revalorisation du travail manuel.* (...)

« *La France, si fière jusqu'à présent de son libéralisme, abandonnerait-elle ses principes dans l'espoir fallacieux de résorber le chômage, alors que les Français refusent les travaux qu'acceptent les immigrés ?* » s'interroge Robert Kastler dans *REFORME*. Il poursuit : « *Hélas, ce débat passionnera-t-il beaucoup de nos concitoyens ? Combien d'entre nous, qui partagent volontiers des sentiments généreux, ont-ils effectivement des liens et des amitiés avec des immigrés ? Alors, avons-nous le droit de jeter la pierre à nos gouvernants qui ne font que traduire un consensus populaire ? Tout autre gouvernement, aussi soucieux de protéger la sacro-sainte économie, serait sans doute conduit aux mêmes décisions. Et pourtant, même si nous avons tous part à ces responsabilités, il faut bien témoigner et dire à nos gouvernants ce que nous attendons d'eux.* »

D'autant que la remarque exprimée par Robert Kastler rejoint les préoccupations des travailleurs immigrés qui, bien qu'intéressés au premier chef, n'ont guère l'occasion de s'exprimer. — A. Ch.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,8790	4,8820	+ 60	+ 80	+ 130	+ 160	+ 300	+ 350
$ can.	4,4850	4,49	+ 30	+ 60	+ 90	+ 130	+ 210	+ 280
Yen (100)	1,8960	1,8990	+ 70	+ 100	+ 180	+ 210	+ 320	+ 450
D.M.	2,1210	2,1240	+ 80	+ 100	+ 240	+ 265	+ 510	+ 580
Florin	1,9920	1,9950	+ 60	+ 80	+ 180	+ 200	+ 350	+ 380
F.B. (100)	13,70	13,7150	+ 220	+ 360	+ 640	+ 780	+1140	+1490
F.S.	2,1150	2,1175	+ 110	+ 135	+ 310	+ 330	+ 620	+ 670
L. (1 000)	5,53	5,5360	— 350	— 200	— 900	— 750	—1600	—1300
£	8,5850	8,5930	+ 220	+ 290	+ 670	+ 740	+1070	+1210

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/4	3 3/4	3 1/2	4	3 3/4	4 1/4	3 7/8	4 3/8
$ E.-U.	6 1/4	6 3/4	6 3/4	7	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 3/4
Florin	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4	4 1/2	5	5	5 1/2
F.B.	6 1/4	7 3/4	6	6 1/2	6	6 3/4	6 1/2	7 1/4
F.S.	1/2	1	1 3/4	2	2 1/4	2 3/4	2 3/4	3
L. (1 000)	9	13	13	15	14	16	14	16
£	5 1/4	5 3/4	5	5 3/4	5 1/4	5 3/4	6	6 3/4
F. français	8	8 1/2	8 1/2	9	9	9 1/2	9 3/4	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉCONOMIE - SOCIAL

Dans les Vosges

LE GROUPE BOUSSAC ANNONCE LA FERMETURE D'UNE NOUVELLE USINE

(De notre correspondant.)

Epinal. — Une semaine après avoir *présenté le premier volet de son plan* de restructuration concernant la Société des filatures et tissages de Nomexy (*trois usines supprimées et* neuf cents salariés reconvertis) (« le Monde » du 5 octobre), la direction *des usines* vosgiennes du groupe Boussac a dévoilé le lundi 10 octobre à Senones le second volet à *l'occasion* du comité central d'entreprise de la S. I. S. (Société industrielle de Senones). Il se traduit avant tout par la fermeture du tissage du Rond-Pré, à Rambervillers, qui emploie actuellement cent quatre-vingts personnes. La direction n'a pas précisé à quelle date interviendra cette mesure, se bornant à déclarer qu' « elle n'aura lieu que lorsque nous disposerons d'une solution de remplacement, autrement dit quand nous aurons trouvé un industriel disposé à acheter cette usine ».

Les syndicats rejettent ce plan, qui prévoit d'autre part, aux Tissages de l'abbaye de Senones, l'arrêt de certaines batteries de métiers à tisser modernes. Pour la C. G. T., les reconversions annoncées « ne sont en fait que des licenciements déguisés, les mille cent reconversions que prévoit l'ensemble du plan équivalant à quelque huit cents suppressions d'emplois ».

AFFAIRES

NOUVEAU P.-D. G. DE MANUFRANCE

M. Jacques Petit va entamer de difficiles négociations avec les pouvoirs publics

Saint-Etienne. — Le conseil d'administration de Manufrance a élu, lundi 10 octobre, M. Jacques Petit, cinquante-huit ans, ancien directeur général des magasins Prisunic au sein du *groupe Printemps, en qualité de président-*directeur général de la société stéphanoise (nos dernières éditions de lundi). M. Petit succède à *M. Henri Fontvieille*, qui avait été nommé P.-D.G. après le départ de M. André Blanc en avril dernier. Préalablement à cette élection, M. Petit ainsi que M. Jean Regimbeau, quarante-deux ans, membre du directoire de la Société générale des coopératives de consommateurs (Coop), avaient été cooptés en qualité d'administrateurs, remplaçant ainsi deux des trois membres du conseil démissionnaire, MM. Maurice Pangaud, P.-D.G. de la société Cofradel, Henri Jacob, P.-D.G. d'une société de transports, et Jacques Marrel, ex-P.-D.G. des Aciéries Marrel frères de Rive-de-Gier (1). Des contacts avaient été pris avec un troisième homme, M. Paul Toupet, directeur général adjoint de l'U.A.P. (Union des assurances de *Paris), mais il semble bien que celui-ci* n'ait pas reçu l'autorisation de son entreprise de siéger au conseil d'administration de Manufrance.

De notre correspondant régional

La municipalité a « *accompli sa mission* », affirme dans un communiqué publié lundi soir M. Joseph Sanguedolce, maire (P.C.) de Saint-Etienne. « *Le conseil d'administration est reconstitué : un nouveau P.D.G. vient d'être élu et s'engage à appliquer le plan. Il n'y a pas de démantèlement de Manufrance ni de licenciements.* »

« *Néanmoins*, poursuit le maire de Saint-Etienne, *Manufrance n'est pas tirée d'affaire, car la situation est très grave, et les besoins de trésorerie sont énormes, d'où la nécessité absolue pour le gouvernement de respecter les engagements qu'il a pris en matière d'aide financière. Nous serons aux côtés des travailleurs pour que cette promesse soit tenue.* »

Fort de son expérience de gestionnaire et des pouvoirs qu'il a reçus du conseil d'administration, M. Jacques Petit va devoir entreprendre des négociations sur trois fronts.

D'abord avec l'intersyndicale de l'entreprise, dont il devait rencontrer les représentants dès mardi 11 octobre. Depuis que le mot de « licenciement » a été banni du vocabulaire des discussions à venir, il paraît raisonnable de penser qu'une négociation sur la réduction progressive des effectifs (cent vingt départs volontaires et cent vingt-six mises en pré-retraite sur quinze mois) ou sur les mesures de chômage technique (réduction de moitié du temps de travail d'ici à la fin de l'année au moins) puisse s'engager et aboutir assez rapidement.

Seconde négociation : avec le *Comité de défense des créanciers*, dont le président, M. Jean Murat, a exprimé récemment le mécontentement *de ses mandants*, et décidé au moins à titre de mesure conservatoire d'interjeter appel de la *décision du tribunal de commerce* de Lyon (*le Monde* du 7 octobre 1977). Dialogue délicat *compte tenu de l'importance de* la créance — 180 millions de francs, une somme considérable *pour ces entreprises implantées*, pour la plupart, dans la Loire et employant quelque dix mille salariés — et de la nécessité de retrouver un « *crédit fournisseurs* » indispensable à la relance de l'entreprise.

Troisième négociation, enfin : avec les pouvoirs publics. C'est, de loin, la plus fondamentale. De ceux-ci dépend, en fait, le sort de Manufrance. M. Jacques Petit en a parfaitement conscience puisque, dans une déclaration faite aussitôt après sa nomination, il a précisé qu'il a « *accepté cette présidence (...) sur la base aussi de pouvoir disposer des moyens nécessaires sur les plans social, financier et commercial tels qu'ils ont été affirmés (...). Si la situation n'est pas celle qui a été décrite, si les moyens promis ne pouvaient pas être obtenus, et notamment l'aide de l'Etat, je me suis réservé de remettre au conseil d'administration de Manufrance ma démission dans les trois mois.* »

Trois mois, c'est sans doute, dans la situation financière que connaît Manufrance, et qui s'aggrave chaque jour, le délai maximum pour ne pas déboucher sur une catastrophe. « *La seule manière de résoudre les problèmes de trésorerie à court terme passe par l'aide des pouvoirs publics* », réaffirme M. Bruno Vennin, administrateur de Manufrance, *deuxième adjoint (P.S.) du maire* de Saint-Etienne. Tout laisse supposer que la négociation sera difficile.

B. E.

(1) Les administrateurs qui avaient conservé leur poste étaient MM. Georges Drevet, René Fasano, Henri Fontvieille, représentant les familles possédant une partie du capital ; René Nicolas et Bruno Vennin, représentant l' « actionnaire prépondérant », à savoir la ville de Saint-Etienne.

LES DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

« *Je suis un professionnel de la gestion, j'ai été choisi parce que je ne suis pas un patron marqué politiquement* », a déclaré M. Jacques Petit après sa nomination.

[Né à Langeac (Haute-Loire), âgé *de cinquante-huit ans, M. Jacques* Petit est de 1954 à 1960 directeur général de la Société marseillaise de commerce extérieur. Cofondateur en 1960 de la première société française de plats prêts à cuisiner (GARBIT) il en est codirecteur jusqu'en 1967 *date à laquelle* la société est racheté par le groupe Lesieur. Chargé au sein de ce groupe de la diversification et du développement il le quitte en 1970 pour devenir directeur général des cent quarante magasins Prisunic au sein du *groupe Printemps dont* il dirige également la centrale d'achats, la SAPAC, jusqu'au début de 1977.]

[Ingénieur civil des mines de Paris, M. Jean Regimeau est membre du directoire de la Société générale des coopératives de consommateurs (12,5 milliards de francs de chiffre d'affaires). Dans cette société où il est entré en 1960, M. Regimbeau est directeur des services techniques et d'organisation.]

SALAIRES

La C.G.C. n'acceptera pas le blocage des rémunérations des cadres

La C.G.C. ne tolérera pas un blocage du salaire des cadres en 1978. « *Si M. Barre veut officier dans la liturgie des salaires, il rencontrera le diable dans la sacristie* », a déclaré le président de la C.G.C., à l'issue de la réunion, lundi 10 octobre, entre les dirigeants de cette confédération et ceux du C.N.P.F. sur les problèmes de la concertation, des retraites et des salaires. Par cette boutade, M. Charpentié réagissait ainsi aux rumeurs selon lesquelles le premier ministre annoncerait cette semaine, devant les députés, qu'en 1978 le pouvoir d'achat des salariés serait bloqué au-dessus de 12 000 francs par mois. Selon les services de Matignon, il n'est pas question d'un tel blocage.

Déjà en septembre, dans une lettre adressée à M. Charpentié, le gouvernement a fait savoir qu'il *ne demanderait pas la reconduction* de la mesure législative adoptée cette année : celle-ci consiste *à bloquer, en 1977, la totalité des* salaires supérieurs à 24 000 F par mois et à geler partiellement les *rémunérations comprises entre* 18 000 F et 24 000 F. Pour 1978, le gouvernement pourrait se contenter *d'une simple recommandation* en faveur d'un accroissement modulé du pouvoir d'achat des salaires. *M. Barre, pour fixer les* idées, reprendra-t-il la formule d'un plafonnement au-delà de *18 000 F ou de 24 000 F et non pas* de 12 000 F, tout en rejetant toute mesure coercitive ? Cette hypo*thèse n'est pas écartée : la se*maine dernière à la télévision, M. Barre a, certes, déclaré que « *les rémunérations doivent être librement débattues* » mais il a aussi indiqué : « *Il n'est pas exclu que* [le] *plafonnement nominal des rémunérations les plus élevées ne soit maintenu à titre exceptionnel.* »

En se limitant à une prudente recommandation pour le secteur public et en *faisant* état d'un plafond assez élevé qui serait retenu comme exemple par le secteur public, le premier ministre respecterait ainsi se sengagements contradictoires en faveur du *relèvement des bas salaires et de* la reconnaissance des « *services exceptionnels* » rendus par les *cadres dirigeants et non pas* des cadres moyens, vocabulaire qui ne choquerait pas la C.G.C.

A. C.N.P.F., où la C.G.C. s'est rendue lundi, il n'est pas question en tout cas de pénaliser les cadres, bien au contraire : on estime, au patronat, que l'effort sur les bas salaires doit être poursuivi mais par l'intermédiaire du SMIC.

Au cours de la réunion patronat-C.G.C., qui a duré plus de deux heures, les cadres ont demandé au C.N.P.F. de nouvelles discussions sur les commissions de concertation dans les entreprises : « *Cela marche dans certaines entreprises mais beaucoup d'efforts restent à faire.* » La C.G.C. s'est, d'autre part, déclarée favorable à l'harmonisation des régimes de retraites complémentaires mais opposée à leur unification : des études vont être menées en commun ; le C.N.P.F. se déclare prêt à engager prochainement des négociations sur ce sujet délicat.

ÉNERGIE

DES ERREURS HUMAINES SONT A L'ORIGINE DE LA CATASTROPHE D'EKOFISK

(De notre correspondant.)

Oslo. — La catastrophe pétrolière sur la plate-forme « Bravo », dans la mer du Nord, survenue le 22 avril dernier, est avant tout due à des fautes humaines ; certaines faiblesses techniques ont aussi joué un rôle, mais moins important : telles sont les principales conclusions du rapport de la commission d'enquête indépendante nommée par le gouvernement après la « marée noire » du champ pétrolier d'Ekofisk, qui a été rendu public lundi 10 octobre.

La cause directe de l'accident, indiquent les experts, est la non-fermeture de la vanne de sécurité située sous le fond de la mer. Mais, souligne la commission, à deux reprises au cours de la journée du 22 avril, de la boue avait jailli du circuit de contrôle de cette vanne : ces deux alertes, estime-t-elle, auraient dû entraîner la fermeture immédiate du puits, ce qui aurait évité la catastrophe. Les experts mettent d'autre part en cause la longueur des journées de travail — certains opérateurs avaient travaillé trente heures de suite sans dormir, — ainsi que l'insuffisante formation du personnel de forage, dont la responsabilité incombe à la fois aux autorités norvégiennes et à la compagnie opératrice British Petroleum.

STEINAR MOE.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

● *Préavis de grève à la S.N.C.F.* — La C.G.T., la C.F.D.T. et la C.F.T.C., après s'être concertées le 10 octobre, ne se rallieront pas au mot d'ordre de grève déposé à la S.N.C.F. par la Fédération générale autonome des agents de conduite (F.G.A.A.C.) pour la période du vendredi 14 octobre au matin au dimanche 16 au matin. Ces syndicats considèrent qu'il s'agit d'une démarche « catégorielle » ; ils envisagent de leur côté « *une large action unitaire dont les formes restent à déterminer* ». Il n'est pas question de grève pour le moment non plus à F.O., qui demande également une reprise des négociations avec la direction.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SÉLECTIONN.	AEDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 1977 :				
— Nombre d'actions en circulation	502 203	644 517	579 476	1 493 416
— Actif net total (en millions de francs) réparti comme suit :	73,17	89,35	87,53	194,23
a) France :				
Obligations classiques et indexées	80,9 %	20,3 %	19,8 %	19,8 %
Obligations convertibles	5,2 %	9,2 %	11,5 %	9,7 %
Actions	néant	37,9 %	48 %	22,4 %
b) Etranger :				
Actions et obligations	néant	28,8 %	14,6 %	46,5 %
c) Billets hypothécaires	10,9 %	néant	néant	0,5 %
d) Disponibilités	3 %	3,7 %	6,1 %	1,1 %
— Valeur liquidative de l'action, en francs	145,70	138,63	151,06	130,06

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

ssb SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE

370, rue Saint-Honoré, 75023 PARIS CEDEX 01. — Tél. 261-53-44
Tour ASSUR, quartier Louis-Blanc, CEDEX 14
92083 PARIS - LA DÉFENSE. — Tél. 766-16-10
et dans ses agences de province.

crédit universel

28, rue *Notre - Dame - des - Victoires*, 75002 PARIS. — Tél. 231-33-56.
10, avenue Gabriel - Péri, 95100 ARGENTEUIL. — Tél. 961-93-32.
140, route de la Reine, 92100 BOULOGNE. — Tél. 604-81-30.
et dans les agences de province.

SEB S.A.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé au cours du premier semestre par le groupe SEB (Calor, SEB, Téfal et Vogalu) s'élève à 685 MF, en progression de plus de 8 % sur celui de 1976. *Ce* chiffre ne comprend pas celui réalisé par la société S.F.M.O. dont nous avons récemment pris le contrôle, soit 9,7 MF.

La progression provient principalement des ventes à l'exportation, lesquelles représentent 27,5 % du chiffre d'affaires total, contre 23,5 au 30 juin 1976.

Le résultat brut d'exploitation de ces sociétés ressort à 88 496 000 F contre 108 815 000 F au cours du premier semestre 1976.

Ce chiffre doit être majoré du résultat brut d'exploitation réalisé par la société S.F.M.O., soit 2 011 000 F.

Pendant ce même temps, les ventes des filiales de distribution en Europe et de la filiale américaine ont progressé de 25 % dégageant un bénéfice brut avant impôt de 4 392 000 F.

Dans une lettre aux actionnaires, disponible en écrivant à SEB S.A., chemin du Petit-Bois, 69130 Ecully, la société commente ces chiffres et les perspectives de l'exercice.

SOCIÉTÉ ANONYME DE GÉRANCE ET D'ARMEMENT « SAGA »

La société « Multinational Gas and Petrochemical Company » a fait connaître que sa situation financière la conduisait à se mettre en état de liquidation.

« Multinational » exerce son activité dans le domaine, dont on connaît les très grandes difficultés, du transport et du négoce des gaz *de pétrole liquéfiés*.

La « Saga » détient 32,9 % du capital de cette entreprise, derrière « *Philtankers* », *filiale* de « Philips Petroleum » et aux côtés du groupe japonais « Bridgestone ».

La participation de la « Saga » dans « Multinational » représente un investissement total de 60 000 000 F environ.

Rappelons que les comptes de 1976 de la « Saga » n'ont enregistré aucune recette au titre de la participation « Multinational » et que la situation nette de la société avant toute réévaluation s'élevait au 31 décembre 1976 à 128,5 *millions de francs* dont 72 millions de francs de réserves.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 OCTOBRE

Encore bien orienté
L'or au plus haut

Très calme et plutôt irrégulier lors des premières transactions, le marché des valeurs françaises s'est légèrement animé, ce lundi, en cours de séance, à la Bourse de Paris. L'indicateur instantané, qui marquait initialement une baisse insignifiante (— 0,06 %), s'est finalement établi en progrès de 0,20 %.

Les compartiments de la construction électrique et de l'alimentation ont été incontestablement les mieux disposés. En revanche, une majorité de petites baisses étaient observées aux magasins, tandis que le bâtiment, la construction mécanique et les établissements de crédit conservaient une allure irrégulière. Aux pétroles, aux chimiques et aux métallurgiques, le nombre de hausses, même légères, l'a emporté sur celui des baisses.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Creusot-Loire, A.D.G. et B.C.T. (+ 4,5 à 7,5 %), tandis que Cotelle et Galeries Lafayette subissaient d'assez lourds revers (— 5,5 à — 6,3 %).

Si, autour de la corbeille, on commentait amèrement la dérobade continue des acheteurs étrangers, le ton restait assez serein. Les sondages favorables à la majorité, la « cassure » de la gauche qui s'accentue et la dernière enquête de l'INSEE faisant état de signes économiques encourageants ont constitué autant d'éléments propres à la détente. Seul, le bas niveau de l'activité suscitait encore quelque inquiétude.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or, dont le mouvement de hausse s'essoufflait, ont brusquement progressé, dans le sillage du lingot.

Le cours de ce dernier est passé de 24 690 F à 24 990, faisant un bond de 300 F, ce qui lui permet de se retrouver à son plus haut niveau depuis le 28 février 1975, tandis qu'à Londres, l'once d'or a atteint son cours le plus élevé depuis le 29 août de la même année.

LONDRES

Le marché se montre plus résistant mardi matin, au lendemain de son assez vif repli. Les industrielles s'effritent encore un peu, tandis que les pétroles se stabilisent. Léger recul des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 158 50 contre 157 15

VALEURS	CLOTURE 10/10	COURS 11/10
Beecham	645 ...	643 ...
British Petroleum	906 ...	908 ...
Courtaulds	124 ...	124 ...
De Beers	292 ...	294 ...
Imperial Chemical	421 ...	422 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	198 ...	197 ...
Shell	590 ...	591 ...
Vickers	199 ...	199 ...
War Loan 3 1/2 %	37 3/8	35 7/8
*West Driefontein	27 3/4	28 ...
*Western Holdings	20 7/16	20 5/16

(*) En dollars U. S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

ATO CHIMIE-ROUSSELOT. — Des négociations en vue d'une prise de participation d'ATO Chimie (50 % ELF-Aquitaine, 50 % groupe Total) dans le capital de Rousselot ont été entamées entre les deux sociétés.

L'AIR LIQUIDE. — Pour le premier semestre, la société annonce un bénéfice brut de 194,3 millions de francs contre 154,7 millions de francs au 30 juin 1976. Elle attire toutefois l'attention sur le fait qu'une comparaison de ces deux chiffres n'est pas significative en raison du décalage dans les dates d'encaissement des revenus de portefeuille, mais aussi à la suite du changement de méthode de comptabilisation intervenu fin 1976.

CHIMIO. — Créée initialement pour gérer les participations de la famille Roussel dans Roussel-Uclaf, cette société « holding », entièrement passée sous le contrôle du groupe chimique allemand Hoechst, après le rachat des actions Roussel par ce dernier, puis sa fusion avec la centrale Roussel-Nobel, va sans doute disparaître. Afin de simplifier le schéma de ses intérêts en France, Hoechst envisage de la faire absorber par sa filiale à 100 % Hoechst France. Une étude est en cours. Chimio, rappelons-le, détient 50,02 % de Roussel-Uclaf, 19,90 % de Nobel-Bozel, 49 % de Rochas et 73 % de Hoechst France.

COMPAGNIE BANCAIRE. — Résultat net consolidé pour le premier semestre : 115 millions de francs, soit 38 F par titre, contre 72 F pour l'année 1976 en entier.

NEW-YORK

Inactif

Le volume des transactions enregistré lundi à Wall Street a été le plus faible de toute l'année : 10,58 millions de titres seulement ont été échangés contre 16,25 millions à la veille du week-end. Ces chiffres n'ont cependant guère de signification, la plupart des établissements financiers ayant chômé pour la fête du Colombus Day. De fait, l'indice Dow Jones n'a pratiquement pas varié, s'inscrivant en très léger repli (— 0,09) à 840,26.

En dépit de cette faiblesse d'activité, les observateurs ont pu néanmoins remarquer une certaine lassitude autour du Big Board.

La généralisation, la veille du week-end, de la hausse des taux de base bancaires a incontestablement provoqué un malaise dans les milieux boursiers, malaise d'autant plus marqué que la plupart des spécialistes s'attendent pour la fin de la semaine à une augmentation de la masse monétaire et corrélativement à une possible et nouvelle tension sur le loyer de l'argent.

VALEURS	COURS 7/10	COURS 10/10
Alcoa	44 3/4	44 3 8
A.T.T.	61 7 8	61 7/8
Boeing	25 3 4	25 7 8
Chase Manhattan Bank	30 1 2	30 1 2
Du Pont de Nemours	111 1 2	111 1 2
Eastman Kodak	50 3 8	50 ...
Exxon	48 1 8	47 7/8
Ford	45 5 8	45 3/4
General Electric	51 ...	50 3 4
General Foods	32 3/4	32 3 4
General Motors	70 1/4	70 1/4
Goodyear	18 3 8	18 1/2
I.B.M.	257 1 4	258 ...
I.T.T.	31 3 4	31 5 8
Kennecott	23 1/4	23 1 4
Mobil Oil	63 3 8	63 1 4
Pfizer	26 3/8	26 3 8
Schlumberger	68 3 8	68 1/8
Texaco	28 1 8	28 1 4
U.A.L. Inc.	19 3/4	19 7/8
Union Carbide	43 1 2	43 ...
U.S. Steel	30 1/8	30 ...
Westinghouse	17 5 8	17 3/4
Xerox	53 1 4	53 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/10	11/10
1 dollar (en yens) ...	258 80	256 70

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	7 oct.	10 oct.
Valeurs françaises ..	94,4	94,6
Valeurs étrangères ..	103,1	101,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62	62,3

BOURSE DE PARIS - 10 OCTOBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
165	Tél. Ericsson	180 ..	184 90	184 80	184 90
60	Terres Roug.	60 20	60 80	60 80	60 ..
182	Thomson-Br.	187 80	187 90	187 50	187 80
215	— (obl.)	224	224	224	224 ..
205	U.I.S.	214 90	214 80	214 80	213 ..
189	U.C.B.	188 90	188 ..	184 80	184 30
220	Un. F. Bques	219 ..	218 90	218 90	218 ..
70	U.T.A.	71 ..	71 10	71 10	71 50
23	Usinor	22 20	22 30	22 30	22 10
111	— (obl.)	109 80	109 80	109 80	108 80
95	Vallourec	92	92 ..	92 ..	92 ..
415	V. Clicquot-P	463	470 ..	471	478 50
310	Viniprix	367	376	377	376 ..
200	Amax	195 ..	194 60	194 ..	196 ..
310	Amer-Tel	300 20	298 50	293 50	297 80
20 50	Ang. Am. C.	19 10	19 90	19 90	19 60
103	Angold	108 50	110 ..	110 90	108 ..
308	B. Ottomane	308 ..	308	308 ..	302 ..
315	BASF (Akt.)	318 ..	320	320	318 ..
288	Bayer	295	292 50	294 ..	292 10
65	Buffelsfont.	64 30	66 90	68 80	68
11 50	Charter	12 85	12 75	12 75	12 65
147	Chase Manh.	147 90	147	147 10	147 ..
91	Cie Pét. Imp.	90 50	C 90 20	90 80	89
350	C.F. Fr.-Can.	358	353 50	354 ..	365 ..
20 50	De Beers (S.)	19 90	20 10	20 25	20 65
610	Deuts. Bank.	639	646	638	646
270	Dome Mines	263	273	275 50	270 ..
515	Du Pont Nem	560	537	537	547
290	East Kodak	295 50	295 50	294 50	295 60
16 50	East Rand	18 80	20 90	21 35	21 ..
115	Ericsson	121 50	120 ..	120 ..	119 ..
240	Exxon Corp.	238 50	237 ..	237 ..	236 10
215	Ford Motor	221	223 ..	223	223 ..
88	Free State	86 50	92	92 45	91 ..
255 ..	Gen. Electric	253 ..	249 ..	249 ..	247 60

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
335	Gen. Motors	341 20	338 80	338 90	338
16	Goldfields	17 25	17 80	17 80	17 80
25 50	Harmony	28 80	28 50	28 ..	28 ..
280	Hoechst Akt	289 40	290	290	287 ..
37	Imp. Chem.	36 70	36 50	36 50	36 10
103	Inco Limited	92 50	93 20	93 20	93 10
1250	I.B.M.	1251	1261	1253	1242
151	I.T.T.	153 30	153	153 10	153 10
285	Merck	288 20	286 20	285	283 20
260	Minnesota M.	245 10	247	247	248 50
305	Mobil Corp.	307	305 50	305 50	304 20
7530	Nestlé	7670	7580	7560	7550 ..
226	Norsk Hydro.	234 80	231 ..	231 50	228
556	Petrofina	545 ..	546	546	540
305	Philip Morris	315	314 90	314 90	310 ..
52	Philips	52 10	52 25	52 25	52
66	Prés. Brand.	65 60	68	68 50	67 80
270	Quilmès	270 50	267	267 ..	262 ..
193	Randfontein.	193 ..	202 90	202 50	200 ..
276	Royal Dutch.	273 60	272 50	272 50	272 20
17 50	RioTinto Zinc	17 15	17	17 05	16 80
57	St-Helena Co.	62 ..	64 ..	64 70	63 50
335	Schlumberg.	335 ..	333	333 10	331 20
52	Shell Tr. (S.)	51 45	50 70	50 70	50 65
570	Siemens A.G.	580	594	586 ..	593
42	Sony	39 70	39 75	39 75	39 90
12 50	Tanganyika	12 60	12 60	12 50	12 80
245	Unilever	250 70	256	252 ..	252 ..
19 ..	Union Corp.	18 60	19 ..	19 50	19 ..
119	U. Min. 1/10	116 80	115 50	115 50	115 10
127	West Drief.	130 50	135 ..	135 90	134 ..
47	West Deep	46 70	48 60	48 60	48 ..
108	West Hold.	102 90	107 50	108 50	106 ..
265	Xerox Corp.	262 90	C260	260 ..	260
0 97	Zambia Cop.	0 92	0 91	0 92	0 91

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 883	4 889	4 870
Allemagne (100 DM)	212 440	212 440	211
Belgique (100 F.)	13 700	13 704	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 420	199 700	199
Danemark (100 krd)	79 610	79 540	79 500
Suède (100 krs)	101 420	101 470	101 ...
Norvège (100 k.)	88 580	88 690	89 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 588	8 563	8 550
Italie (1 000 lires)	5 524	5 525	5 500
Suisse (100 fr.)	210 550	211 480	206
Autriche (100 sch.)	29 763	29 782	29 450
Espagne (100 pes.)	5 771	5 770	5 700
Portugal (100 esc.)	12 016	12 026	11 ...
Canada ($ can. 1)	4 477	4 477	4 525

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10 10
Or fin (kilo en barre)	24870	24950
Or fin (kilo en lingot)	24800	24990
Pièce française (20 fr.)	247 ..	247
Pièce française (10 fr.)	217 ..	220 ..
Pièce suisse (20 fr.)	218 70	220 ..
Union latine (20 fr.)	208 50	216
Souverain	234	232 50
Pièce de 20 dollars	1124 ..	1130
Pièce de 10 dollars	570	575 ..
Pièce de 5 dollars	340 50	.. ..
Pièce de 50 pesos	1009 ..	1021 ..
Pièce de 10 florins	228 ..	220 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS LA DÉMISSION DE M. FERREIRA CHEF DE LA DIPLOMATIE PORTUGAISE

M. Soares assume les fonctions de ministre des affaires étrangères

De notre correspondant

Lisbonne. — Le ministre portugais des affaires étrangères, M. José Manuel de Medeiros Ferreira, a présenté sa démission, le lundi 10 octobre, au chef du gouvernement, M. Soares. Le premier ministre venait juste de rentrer d'Athènes où il avait participé au colloque sur l'avenir de la démocratie. Il a immédiatement accepté la démission de M. Ferreira, *et décidé de diriger lui-même la* diplomatie portugaise en attendant un remaniement ministériel qui ne saurait tarder.

M. Medeiros Ferreira fait partie de ces hommes qui très tôt se sont préparés à la politique. Né aux Açores, en *1942*, il a été, à l'âge de vingt-trois ans, candidat de l'opposition démocratique au régime de Salazar lors des élections législatives. Expulsé des universités portugaises et poursuivi par la police, il s'était réfugié en Suisse. Il y a préparé une licence en sciences sociales.

Avec d'autres Portugais exilés — tel M. Barreto, actuel ministre de l'agriculture — il a fondé, en 1972, la revue *Polémiques*, lieu de rencontre d'un groupe de jeunes intellectuels, le groupe de Genève, qui, après avoir fait leur apprentissage *politique dans le parti* communiste, ont ensuite adhéré au parti socialiste.

Elu député à l'Assemblée constituante, le 25 avril 1975, M. Ferreira avait été nommé secrétaire d'Etat aux affaires étrangères le 26 septembre de la même année. Il avait été appelé à diriger la diplomatie portugaise lors de la formation du gouvernement de M. Soares, en juillet 1976.

Durant son séjour au palais des Necessidades, le « tiers-mondisme » cher au commandant Melo Antunes, son prédécesseur, a été oublié et les rapports avec les pays de l'Est sont passés au second plan. Cultivé, brillant, M. Ferreira a bien représenté la nouvelle politique étrangère de Lisbonne, après la remise en ordre du pays.

Des divergences sur la tactique *plus que sur le fond*, ainsi que des rivalités personnelles, ont fait pâlir l'étoile de ce modéré. Dans le combat qu'il a engagé contre d'autres personnalités politiques proches de M. Soares, comme M. Jorge Campinos, ministre d'Etat sans portefeuille, et M. Manuel Alegre, secrétaire d'Etat aux affaires politiques, il est *sorti perdant*. *« Malheureusement, tout le monde fait de la diplomatie dans ce pays »*, devait-il confier à ses proches. De fait, petit à petit, les problèmes essentiels de la politique étrangère du pays ont été réglés en dehors de son ministère.

Au printemps dernier, M. Ferreira a dû s'incliner devant la décision du gouvernement de reconnaître Jérusalem, sous la pression, croit-on, de l'Internationale socialiste, qui voulait améliorer les chances électorales du parti travailliste israélien. Il a été relativement tenu à l'écart des discussions concernant l'adhésion du Portugal au Marché commun : la commission spécialisée constituée à cet effet s'est rattachée, malgré les protestations du ministre, au cabinet de M. Soares. Enfin, c'est M. Alegre qui, à Luanda et à Maputo, a entamé des négociations en vue de l'amélioration des relations entre le Portugal et ses anciennes colonies.

JOSÉ REBELO.

L'échec de la mission Soyouz-25

LES COSMONAUTES SOVIÉTIQUES ONT REGAGNÉ LA TERRE

Les cosmonautes soviétiques Vladimir Kovalenok et Valeri Rioumine ont atterri en douceur mardi 11 octobre à 4 h. 26 (heure de Paris), indique l'agence Tass. Cet atterrissage prématuré, dû à l'échec des manœuvres d'approche de la station orbitale Saliout-6 (« le Monde » du 11 octobre), a eu lieu *« à l'endroit prévu »*, à 180 kilomètres au nord de Tselinograd, en Asie centrale.

Soyouz-25, lancé dimanche 9 octobre, à 3 h. 40 (heure française), n'a pas pu s'approcher, lundi matin, à *moins* de 120 mètres de Saliout-6 : la « Pravda » indique, ce mardi, que le vaisseau avait consommé « trop de combustible » au cours de ses manœuvres.

Selon certains observateurs, cette mission aurait pu être spectaculaire : les deux cosmonautes auraient pu être prochainement rejoints par un autre équipage. Cette rencontre aurait marqué le vingtième anniversaire du lancement de Spoutnik-1 et le soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre.

Cet échec n'est pas le premier que subissent les Soviétiques dans le domaine des rendez-vous spatiaux : en août 1974, Soyouz-15, et, en octobre 1976, Soyouz-23, n'avaient pas pu rejoindre une station Saliout. Cette dernière mission avait d'ailleurs eu une fin un peu mouvementée : le vaisseau avait atterri, par moins 20 degrés, en pleine tempête de neige, dans des marécages, à 200 kilomètres au nord de la mer d'Aral.

Élections législatives

M. BARRE EST CANDIDAT A LYON

M. Raymond Barre, premier ministre, a décidé de se présenter dans la quatrième circonscription du Rhône.

M. Louis Joxe, *député R.P.R.* du Rhône, a déclaré ce mardi 11 octobre, que « pour des raisons personnelles, il ne se représentera pas aux prochaines élections législatives ».

« C'est avec l'accord des instances *nationales du R.P.R.*, *précise* un communiqué de ce mouvement, que M. Raymond Barre décide de se présenter dans la quatrième circonscription du Rhône. »

∴

D'autre part, M. Barre se rendra le lundi 17 octobre à Lyon, où il inaugurera, en fin de matinée, un émetteur de télévision qui permettra de diffuser, dans la région Rhône-Alpes, les émissions *couleur de TF 1. Le premier ministre* sera l'hôte à déjeuner de la municipalité. Il visitera ensuite un centre de recherches pédagogiques en économie, créé par la chambre de commerce et d'industrie, avant de participer à la séance de clôture des journées d'études sur les problèmes de financement des investissements, organisées par le ministère des finances à l'intention des chefs des petites et moyennes *entreprises*.

● *M. Raymond Barre* a reçu à dîner lundi soir 10 octobre, à l'hôtel Matignon, quarante-deux parlementaires de la majorité *membres du groupe d'action et de* propositions créé en juin 1976 par M. Jean-Pierre Soisson afin *« d'animer la politique de transformation de la société française »*. Le premier ministre fera d'autre part, jeudi 20 et de travail à Bonn, a-t-on annoncé lundi 10 octobre à l'hôtel Matignon. Le premier ministre s'entretiendra avec le chancelier Schmidt et avec les ministres ouest-allemands de l'économie, *M.* de Lambsdorff, des finances, M. Apel, et de la défense, M. Leber.

UN AVION TCHÉCOSLOVAQUE EST DÉTOURNÉ SUR FRANCFORT

Francfort (A.P.). — Un Yak-40 des lignes intérieures tchécoslovaques a été détourné en vol, mardi matin *11 octobre*, entre Karlovy-Vary et Prague. Après avoir survolé la frontière, il s'est tout d'abord dirigé vers Munich, puis vers Francfort, où il s'est posé à 11 h. 40, annonce la police ouest-allemande ; il y aurait vingt-six passagers à bord. On ignorait, mardi en fin de matinée, le nombre et les revendications des pirates de l'air.

● *L'indice des prix des matières premières importées par la France* a largement baissé en septembre : — 0,4 %, après avoir augmenté de *1,4 % en août. Il s'est inscrit* à 329,4 (base 100 en 1968). Toutefois, le 27 septembre, cet indice atteignait la cote 315,2, en baisse de 4,3 % par rapport à la moyenne du mois.

● *Arrêts de travail à U.T.A.* — A cause d'un différend salarial avec leur direction, les syndicats *du personnel navigant technique* et la compagnie privée U.T.A. annoncent, dans un communiqué, que *« la concertation ayant échoué, ils sont contraints de recourir à des arrêts de travail sur tout le réseau »*.

Victime de sévices, en 1975, de la part de policiers de la B.R.I.

Me Benachenhou fait une sommation au procureur de la République

Me Abdelhak Benachenhou, l'avocat parisien qui fut victime de graves sévices, le 28 février 1975, au bar « le Thélème », de la part de policiers de la brigade de recherches et d'intervention, a chargé un huissier de faire sommation au procureur de la République de Paris *« (...) d'avoir à adresser immédiatement et sans délai ses réquisitions à M. le Juge d'instruction (...) »* à propos de son affaire.

Dans un communiqué, Me Benachenouh indique : *« (...) Je n'ai cessé de réclamer que tous les policiers ayant participé à l'intervention (...) soient entendus par le juge d'instruction, que les responsabilités pénales évidentes soient rapidement définies et les coupables justement poursuivis. Or, à ce jour, tous les policiers n'ont pas été entendus ; seul l'inspecteur Pire a été inculpé. (...) Estimant même, pour sa part, l'instruction achevée, M. Pinsseau, juge d'instruction, communiqua par ordonnance en date du 25 septembre 1976 les deux dossiers de la procédure à M. le Procureur de la République afin qu'il prenne ses réquisitions.*

» Depuis cette communication (...) aucun acte d'instruction n'a été accompli et le procureur n'a pas encore adressé au juge ses réquisitions. L'article 175 du code de procédure pénale lui impartit un délai de trois jours à compter de la communication des dossiers pour le faire. Estimant ces irrégularités particulièrement graves et préjudiciables qui marquent une volonté délibérée d'entraver le cours normal de l'instruction, j'ai été dans l'obligation de faire délivrer le 7 octobre une sommation. (...) Je tiens à souligner que l'attitude de M. le Procureur de la République, en infraction aux dispositions du code de procédure pénale, est pour moi constitutive d'une faute grave dont je me réserve le droit de me prévaloir ultérieurement. »

Nouvelles difficultés à la Défense

● LE PRINTEMPS ET LA SAMARITAINE RETARDENT DE TROIS ANS L'OUVERTURE DE LEUR SUCCURSALE.

● LE CENTRE COMMERCIAL DEMANDE 10 MILLIONS DE FRANCS DE DOMMAGES-INTÉRÊTS.

Après la décision du Printemps et de la Samaritaine de retarder de trois ans leur installation dans le centre commercial de la Défense, le nouveau quartier d'affaires des Hauts-de-Seine, la société responsable de ce centre demande aux deux grands magasins 10 millions de dommages et intérêts. Nouvelle péripétie qui risque d'aggraver les difficultés diverses que traverse la Défense, ce projet ambitieux fixé en 1968, c'est-à-dire avant la *crise*...

Le centre commercial de la Défense est construit et commercialisé par la société civile du centre commercial dont l'Etablissement public d'aménagement de la Défense (EPAD) détient 25 % des parts, le Crédit lyonnais 25 %, les 50 % restants étant partagés entre divers investisseurs publics et privés : U.A.P., Caisse des dépôts. Ce centre doit couvrir *120 000 mètres carrés, comporter* deux cents boutiques et les succursales du Printemps et de la Samaritaine. Au terme d'un contrat signé le 30 septembre 1974, c'est à la société civile du centre commercial qu'il revient de fixer la date d'ouverture du centre. La date retenue il y a trois ans était septembre 1979. Le 13 septembre dernier, les deux grands magasins ont assigné la société civile devant le tribunal de commerce afin de demander que la date d'ouverture soit reportée à 1982.

« La décision d'ouvrir le centre commercial de la Défense en 1979 n'est pas compatible avec l'environnement et l'état d'avancement du projet, précise-t-on au Printemps, *la Défense a pris du retard. D'autre part, les contrats que nous avons signés avec la société civile prévoient que la date d'ouverture du centre commercial devait se faire entre 1978 et 1982. »*

Un demi million d'habitants

La société civile du centre commercial a pour sa part demandé le lundi 10 octobre, au tribunal de commerce de Paris, de condamner les deux grands magasins à payer 10 millions de francs de dommages et intérêts en réparation du tort qu'ils causent à l'opération. *« Le problème de la date d'ouverture du centre commercial a été longuement débattue avec les deux magasins en 1976*, affirme-t-on à l'EPAD. *C'est d'un commun accord que la date d'ouverture de septembre 1979 a été retenue. Les deux bâtiments des grands magasins ont été réalisés en fonction des plans détaillés, établis régulièrement par ces derniers. »*

« D'autre part, continuent les responsables de la Défense, *le fait que le programme de bureaux, sur lequel ni l'EPAD ni la société civile du centre commercial n'ont pris d'engagements, est moins avancé que l'on ne pouvait l'espérer en 1974 lorsque le contrat a été conclu, intervient pour moins de 1 % dans le chiffre d'affaires escompté par les grands magasins. En effet, ce centre commercial devait aussi desservir toute la proche banlieue de la région parisienne, soit 1,2 million d'habitants. »*

Actuellement, la moitié du centre commercial est commercialisé. Outre les 26 000 mètres carrés réservés au Printemps et les 28 000 mètres carrés affectés à la Samaritaine, 11 000 mètres carrés de petites boutiques ont trouvé à ce jour preneur. La décision des grands magasins risque de compromettre la commercialisation du reste du centre ; elle va d'autre part aggraver la crise qui traverse l'ensemble de l'opération (*le Monde* du 6 octobre). Depuis 1974, l'EPAD n'a pas *commercialisé* de nouveaux « droits de construire », alors que son programme initial de bureaux *fixé* en 1968 n'est qu'à moitié réalisé. L'ouverture du centre commercial, équipement attendu par les résidents et par les actifs de la zone, devait, disait-on officiellement, aider la Défense à *« trouver son second souffle »*.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● *A l'occasion du septième anniversaire de la mort du général de Gaulle,* deux messes seront célébrées le mercredi 9 novembre, à Colombey-les-Deux-Eglises, à 10 h. 30 et à 11 h. 30. La chancellerie de l'ordre de la Libération organise un départ par train spécial. Les inscriptions doivent être faites avant le 15 octobre, à la chancellerie, 51 *bis*, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris-7e. Tél : 705-35-15). L'Association des Français libres et l'Association *nationale* d'action pour la fidélité au général de Gaulle organisent des voyages en cars. Une messe sera célébrée le 9 *novembre*, à 19 heures, en la chapelle Saint-Louis des Invalides.

Le numéro du « Monde » daté 11 octobre 1977 a été tiré à 576 204 exemplaires.

A B C D E F G